

VIOHALCO

En route pour une croissance durable

RAPPORT ANNUEL 2022





Viohalco S.A. (« Viohalco », « la Société », ou « la Holding ») prépare et publie des états financiers consolidés au format ESEF en français et en anglais. La Société est cotée sur Euronext Brussels, où sa langue officielle de publication est le français, et sur la bourse d'Athènes (Athex), où sa langue officielle de publication est l'anglais. En outre, la Société met à disposition ses états financiers consolidés au format pdf en français, en anglais et en grec. Les états financiers consolidés préparés au format ESEF par la société en français et en anglais sont tous deux des « versions ESEF officielles » des états financiers consolidés annuels qui déchargent la Société des obligations incluses dans la directive sur la transparence. Les états financiers consolidés disponibles en format pdf sur le site web de la Société, ainsi que les états financiers consolidés préparés au format ESEF dans une autre langue que le français ou l'anglais sont donc considérés comme des versions et traductions non officielles. Les versions officielles ESEF prévalent sur toutes les versions non officielles et traduites. Les versions officielles ESEF des états financiers consolidés annuels de la Société sont disponibles sur le site web de la Société.



Sommaire

A.	Viohalco	02
B.	Message du Président du Conseil d'administration	04
C.	Segments d'activité	06
D.	Principaux résultats financiers en 2022	10
E.	Performance par segment d'activité	18
F.	Événements postérieurs à la clôture	70
G.	Risques et incertitudes	70
H.	Déclaration non financière	76
I.	Déclaration de gouvernance d'entreprise	126
J.	Annexe – Autres mesures de la performance (AMP)	140
K.	États financiers consolidés 2022 et Rapport du commissaire	147
L.	Déclaration des personnes responsables	230
M.	États financiers statutaires simplifiés	232
N.	Glossaire	234

A. Viohalco

Ventes dans le monde entier



Réseau commercial dans

21 pays



Produits distribués dans

103 pays



Viohalco S.A.

est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO)
et à la bourse d'Athènes (BIO).



La filiale

ElvalHalcor S.A.

est cotée à la bourse d'Athènes (ELHA).

Viohalco S.A. (« Viohalco ») est une société holding belge qui détient des participations dans des sociétés leaders dans le domaine de la transformation des métaux, qui interviennent dans la fabrication durable des produits en aluminium, en cuivre, de câbles, d'acier et de tubes d'acier.

Les sociétés de Viohalco fournissent des produits de qualité supérieure à caractère innovant destinés à de nombreux secteurs de marchés, dont le bâtiment et la construction, l'emballage (rigide, semi-rigide et flexible), le transport (automobile, construction navale et ferroviaire), les réseaux d'énergie et d'électricité (énergie offshore, services publics et réseaux électriques, énergie renouvelable, gaz et combustibles liquides), le chauffage, la ventilation, la climatisation et la réfrigération (« CVC&R »), l'approvisionnement en eau, les télécommunications, l'impression, ainsi que diverses applications industrielles.

Le segment dédié à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I ») et à la technologie de Viohalco se concentre sur l'innovation de produits, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'application ERP afin de garantir que ses entreprises maintiennent une qualité de produit et de service supérieure.

Viohalco est également active dans le secteur de l'immobilier, majoritairement en Grèce, principalement par le biais d'une société d'investissement immobilier de premier plan (« REIC »). Les sociétés du segment Immobilier déploient un large éventail de services immobiliers pour les filiales de Viohalco.

Les sites de production, implantés en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie et en Macédoine du Nord ainsi que les participations dans des sites de production en Turquie, Russie et aux Pays-Bas bénéficient du soutien d'un vaste réseau marketing et commercial. Ce réseau est composé de filiales commerciales, d'agents et de distributeurs qui permettent aux sociétés de Viohalco d'offrir un support client complet à l'échelle mondiale.

Dans tous les segments, les sociétés de Viohalco proposent des produits et des services qui s'alignent étroitement sur les tendances mondiales actuelles en matière de durabilité. Cela reflète leur capacité à répondre à l'évolution des besoins et des engagements des clients, ainsi que leur engagement en tant qu'entreprises citoyennes responsables de fonctionner de manière durable.

Ces tendances comprennent un engagement croissant en faveur d'une économie circulaire à faibles émissions de carbone, reflété par une demande croissante pour les produits facilement recyclables, à forte teneur en matières recyclées ; une transition claire vers la neutralité climatique en s'éloignant de la consommation de combustibles fossiles grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables ; une urbanisation durable reflétée par l'essor des bâtiments à haut rendement énergétique et de l'e-mobilité ; ainsi que des avancées technologiques continues.

Une part significative des produits et services des sociétés de Viohalco répond directement à ces tendances. Ceux-ci comprennent notamment les emballages en aluminium recyclable utilisant des matières premières secondaires, l'aluminium dans la fabrication de produits légers et à haut rendement énergétique, les produits en cuivre à haute teneur en matières recyclées destinés à l'efficacité énergétique et aux applications numériques, les produits en acier pour la construction circulaire, les câbles facilitant le déploiement de l'énergie renouvelable, les tubes d'acier soutenant la transition énergétique, et les activités telles que le développement de bâtiments plus respectueux de l'environnement.

La filiale

Cenergy Holdings S.A.

est cotée sur Euronext Bruxelles et à la bourse d'Athènes (CENER).

B. Message du Président du Conseil d'administration

En 2022, les sociétés de Viohalco ont enregistré de bons résultats, capitalisant sur une forte demande tirée par les mégatendances mondiales en matière de durabilité, et cela malgré la persistance des défis macroéconomiques.

Plus précisément, Viohalco a généré un chiffre d'affaires consolidé de 6.986 millions d'euros, pour l'exercice 2022 contre 5.375 millions d'euros en 2021. L'EBITDA ajusté consolidé a atteint 649 millions d'euros, contre 426 millions d'euros en 2021, tandis que le bénéfice consolidé avant impôt s'est élevé à 375 millions d'euros, contre 276 millions d'euros en 2021. Le bénéfice net consolidé après impôt et intérêts minoritaires s'élève à 266 millions d'euros (2021 : 195 millions d'euros).

Le segment Aluminium a connu une forte croissance, grâce à d'excellentes performances opérationnelles et à une efficacité croissante. Grâce à une capacité de production accrue, Elval et Symetal ont pu tirer pleinement parti de la forte demande de solutions de produits recyclables. Bridgnorth Aluminium a augmenté ses ventes et sa rentabilité, tandis qu'Etem Gestamp a franchi de nouvelles étapes pour devenir un partenaire automobile de premier plan. À l'avenir, la solidité du portefeuille de produits et l'approche centrée sur le client seront des atouts majeurs pour les entreprises du segment Aluminium, qui continuent de bénéficier des opportunités qu'offrent leurs marchés.

La forte demande au cours du premier semestre a stimulé la rentabilité du segment Cuivre. La hausse de l'inflation et des

taux d'intérêt a provoqué des incertitudes au cours du second semestre, lesquelles ont principalement affecté le marché des tubes de cuivre et des produits extrudés en alliage de cuivre. Toutefois, les conditions sont restées plus favorables pour les produits laminés en cuivre et alliage de cuivre et les produits extrudés en cuivre, ce qui a entraîné la croissance globale du segment. Les perspectives restent positives grâce à la réorientation dynamique vers des produits à valeur ajoutée et aux initiatives mises en œuvre pour optimiser les produits et les capacités.

L'obtention de nouveaux contrats et la croissance des volumes, soutenus par l'efficacité de la production et la bonne exécution de projets complexes, ont permis au segment Câbles de maintenir une dynamique positive. Plusieurs projets importants ont été livrés en 2022. Hellenic Cables a poursuivi son appel d'offres tout au long de l'année et s'est vu attribuer plusieurs nouveaux contrats, ce qui a contribué à renforcer la position de la société sur les marchés existants, ainsi qu'à faciliter son expansion sur de nouveaux marchés. Avec la poursuite de l'électrification en Europe, qui provoque l'augmentation des investissements dans les connexions au réseau et les projets sécurisés, les perspectives pour le segment Câbles restent positives.

Le segment Tubes d'acier a réalisé une excellente performance, la reprise du marché du transport de gaz combustible ayant entraîné un redémarrage des projets précédemment reportés. Le nombre d'appels d'offres a ensuite augmenté et Corinth Pipeworks a remporté de

nouveaux projets et a constitué un solide carnet de commandes, ce qui a fait de la société une entreprise bien placée pour prospérer en 2023.

Le segment Acier a conservé sa position de leader dans le secteur de la construction sur ses marchés principaux. Malgré la baisse des prix de l'acier au deuxième semestre, les performances sont restées positives grâce aux investissements dans l'efficacité des processus et la qualité des produits, à une augmentation des volumes et à l'expansion sur de nouveaux marchés. En 2023, les sociétés du segment Acier se concentreront sur l'amélioration de leur compétitivité et de leur efficacité, tout en renforçant leur capacité à s'adapter à de nouveaux changements dans leur environnement.

La reprise continue de l'immobilier commercial se reflète dans la croissance du chiffre d'affaires du segment Immobilier, qui a tiré parti de la demande croissante de bâtiments durables de haute qualité. Noval Property a acquis 21 nouveaux biens en 2022, dont la plupart seront réhabilités de manière moderne et durable. Cette initiative fait suite au lancement du premier emprunt obligataire vert de la société en 2021 et s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à réaliser des investissements respectueux de l'environnement et des projets immobiliers durables.

Après le lancement de la feuille de route complète de l'année dernière visant à gérer les principaux risques et opportunités liés aux questions environnementales, sociales

et de gouvernance de manière systématique et approfondie, les sociétés de Viohalco ont mené à bien toutes les initiatives prévues pour 2022, en faisant des progrès significatifs sur tous les fronts.

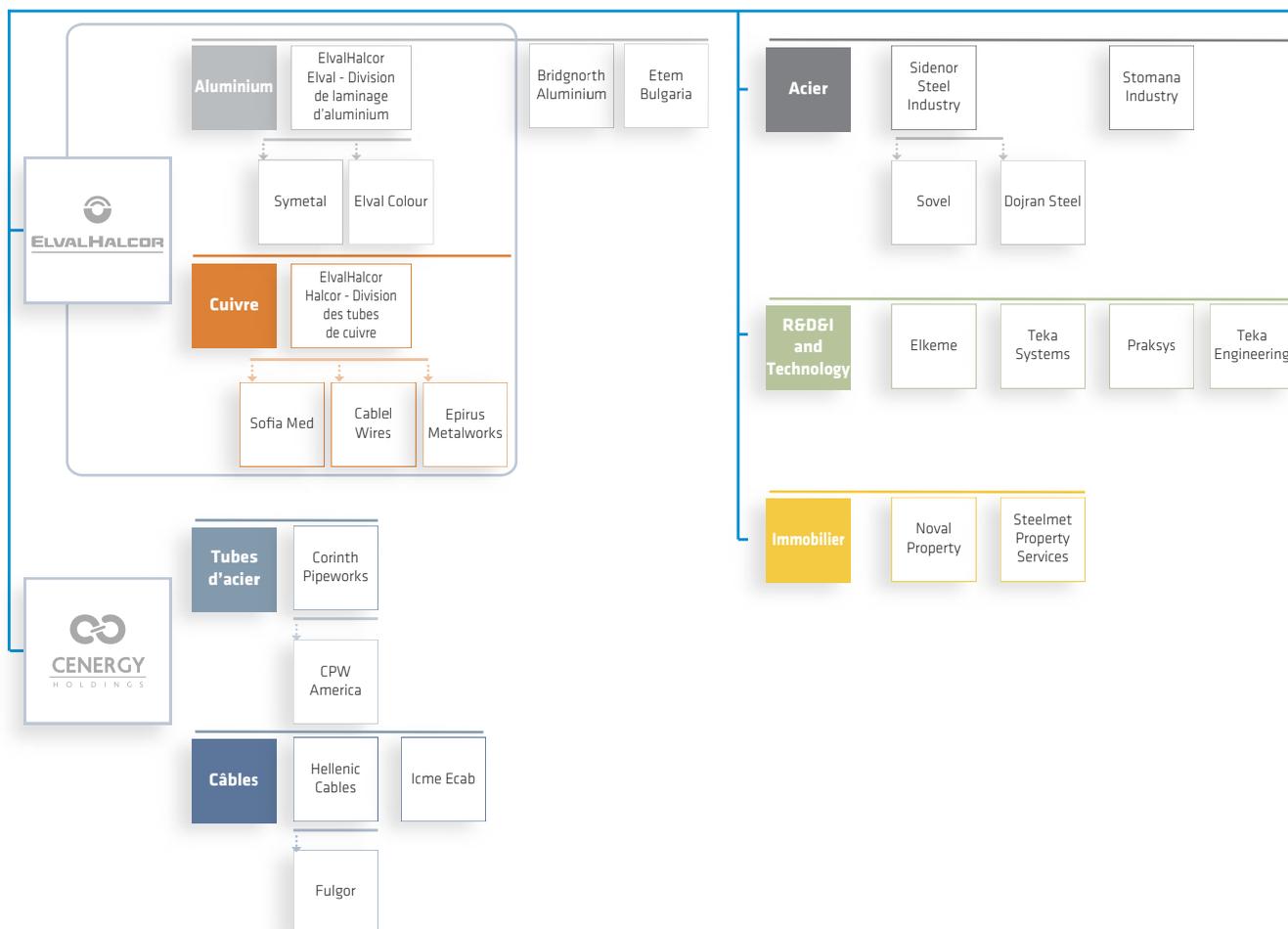
Au fur et à mesure que nous progressons en 2023, l'environnement de marché restera volatile en raison des tensions géopolitiques persistantes, des taux d'intérêt élevés et de l'incertitude économique qui persistent. Dans ce contexte, nous restons concentrés sur la réalisation de nos objectifs stratégiques, en tirant parti de notre programme d'investissement dans des équipements de pointe ainsi que de l'expertise et du dévouement de nos collaborateurs. Notre modèle diversifié et notre portefeuille de produits restent bien positionnés pour bénéficier des grandes tendances mondiales en matière de développement durable, dans la demande croissante des consommateurs pour des solutions d'emballage à haute teneur en matières recyclées, ainsi que dans la transition énergétique et l'électrification vers un avenir climatiquement neutre. Compte tenu de ces facteurs, nous sommes optimistes quant aux perspectives des sociétés de Viohalco.

Nikolaos Stassinopoulos
Président du Conseil d'administration

C. Segments d'activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés qui interviennent dans les sept segments d'activité ci-dessous.

VIOHALCO



Aluminium

Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal S.A. (« Symetal »), Elval Colour S.A. (« Elval Colour »), Vepal S.A. (« Vepal »), Bridgnorth Aluminium Ltd (« Bridgnorth Aluminium ») Etem Bulgaria S.A. (« Etem Bulgaria ») et Etem S.A. (« Etem »).

Le segment se concentre sur une expertise avancée en métallurgie, laminage et extrusion pour introduire des produits en aluminium sur mesure capables de fournir une valeur à long terme.

Les solutions et produits laminés à plat et extrudés en aluminium sont utilisés pour de nombreux marchés haut de gamme et pour des applications variées dont l'emballage, le transport, le bâtiment et la construction, le CVC&R, les impressions, l'énergie, l'industrie et l'ingénierie.

Cuivre

Par l'intermédiaire de sa division d'extrusion de cuivre et d'alliages (« Halcor ») et des filiales du segment Cuivre (Sofia Med S.A. « Sofia Med », Epirus Metalworks S.A. « Epirus Metalworks », Cable Wires S.A. « Cable Wires » et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma), Viohalco fabrique un large éventail de produits en cuivre, en laiton et en alliages de cuivre haute performance, ainsi que des produits en zinc-titane. La division d'extrusion de cuivre et d'alliages a une longue histoire et une solide expérience dans le développement de produits qui renforcent sa présence commerciale mondiale.

Halcor et les filiales du segment Cuivre fournissent des solutions innovantes à valeur ajoutée. Les principales catégories de produits couvrent les tubes en cuivre et les produits laminés et extrudés en alliages de cuivre pour une large gamme d'applications, y compris la plomberie, le CVC&R, les énergies renouvelables, la construction, l'ingénierie, l'automobile, la production industrielle, la pisciculture, tous types de flans de monnaie et les fils émaillés.

Câbles

Le segment Câbles de Viohalco est composé de trois sociétés : Hellenic Cables S.A. Hellenic Cables Industry S.A. (« Hellenic

Cables »), sa filiale basée en Grèce Fulgor S.A. (« Fulgor ») et Icme Ecab S.A. en Roumanie (« Icme Ecab »), ci-après collectivement désignées par l'expression « sociétés de Hellenic Cables ».

Les sociétés de Hellenic Cables fabriquent des câbles d'alimentation terrestres et sous-marins, des câbles de télécommunications et des composés. Ensemble, elles forment le plus important consortium de producteurs de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe et exportent vers plus d'une cinquantaine de pays. L'un des avantages fondamentaux des sociétés de Hellenic Cables est leur capacité à proposer des solutions clés en main à leurs clients.

Tubes d'acier

Corinth Pipeworks S.A. (« Corinth Pipeworks »), qui possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale, occupe une place de choix dans les rangs des fournisseurs de tubes d'acier et de profilés creux pour les secteurs de l'énergie et de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Les tubes d'acier pour les gazoducs onshore/offshore destinés au transport de gaz et combustibles liquides, de CO₂ et d'hydrogène, fabriqués dans l'unité de soudage par induction haute fréquence (« HFW »), dans l'unité de soudage à l'arc submergé hélicoïdale (« HSAW ») ou dans l'unité de soudage à l'arc submergé longitudinale (« LSAW/JCOE ») de Corinth Pipeworks ;
- Les tubes de forage en acier utilisés dans les forages exploratoires (« OCTG ») ;
- Les profilés utilisés dans le secteur de la construction.

Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience et de solides antécédents dans la mise en œuvre de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier, à la fois onshore et offshore. La société est également reconnue comme étant un fournisseur de choix par de grandes sociétés pétrolières et gazières et par de nombreux sous-traitants en ingénierie, approvisionnement et construction (« Engineering, Procurement and Construction » ou EPC).

La société est prête à prendre le virage énergétique et s'engage à apporter une contribution positive à la transition énergétique

et à la lutte contre le changement climatique, grâce à de nouvelles solutions technologiques qui permettent d'accroître l'utilisation de sources renouvelables dans le mix énergétique, au développement de produits innovants et la réduction de l'empreinte carbone de nos activités de production.

Acier

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe.

Fortes d'une large expertise et de plus de 70 ans d'expérience dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits sidérurgiques longs, plats et en aval.

Les sociétés du segment Acier offrent une gamme de produits et de solutions à valeur ajoutée à destination de l'industrie, notamment les secteurs du bâtiment et de la construction, l'ingénierie mécanique, la construction navale, le transport routier et ferroviaire, l'industrie automobile, ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle et commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les points suivants :

- mini-broyeurs
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ; et
- ventes et distribution.

Immobilier

Viohalco, par le biais de sa société d'investissement immobilier (« REIC ») de premier plan, Noval Property, crée de la valeur en investissant et en développant commercialement des bureaux, installations logistiques, centres commerciaux, établissements hôteliers et bâtiments résidentiels principalement en Grèce, tout en fournissant une large gamme de services immobiliers à ses filiales, via Steelmet Property Services S.A.

En octobre 2019, Noval Property est devenue une société d'investissement immobilier (« REIC ») et un fonds d'investissement alternatif géré en interne, suite à l'octroi des licences nécessaires par la Commission Hellénique des Marchés de Capitaux. Il s'agit de la deuxième plus grande REIC de Grèce. En décembre 2021, Noval Property a émis avec succès emprunt obligataire vert de 120 millions d'euros, coté dans la catégorie des titres à revenu fixe de la bourse d'Athènes.

Le portefeuille de Noval Property est diversifié et composé de 62 (dont 1 par le biais d'une participation dans une société immobilière) biens de haute qualité, principalement situés en Grèce et, de manière sélective en Bulgarie. Il comprend des immeubles de bureaux, des centres commerciaux, des centres logistiques, des biens immobiliers résidentiels et des hôtels, pour une superficie totale d'environ 465.000 m².

Steelmet Property Services apporte son appui à Viohalco et à ses filiales en leur fournissant une large gamme de services immobiliers centralisés et de gestion de biens et d'installations.

R&D&I et Technologie

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés et des centres au sein de ses filiales consacrés à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I »). Ces centres soutiennent la croissance durable grâce au développement de produits à valeur ajoutée innovants, de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux et de la recherche sur la performance environnementale des usines de fabrication.

Remarques :

- *Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») a été créée en 2016, suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings société Anonyme. Cenergy Holdings est cotée sur Euronext Bruxelles et à la bourse d'Athènes.*
- *En décembre 2017, la fusion par absorption d'Elval par Halcor qui est renommée ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor ») a été réalisée. ElvalHalcor est cotée à la bourse d'Athènes.*



D. Principaux résultats financiers en 2022

Les sociétés de Viohalco ont élaboré une stratégie clairement définie pour leur croissance. Bien qu'elles opèrent sur des segments de marché différents, elles partagent des objectifs stratégiques communs qui visent à :

- optimiser leurs capacités de production et leurs offres de produits via une démarche d'innovation continue ;
- accroître leur présence sur les marchés actuels, ainsi que leur pénétration sur de nouveaux marchés ;
- conserver une approche du marketing et du développement de produits centrée sur le client ;
- accroître l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et le contrôle des coûts ; et
- conduire les activités des entreprises de manière durable et responsable.

Aperçu opérationnel

Solide demande pour les produits des sociétés de Viohalco, tirée par les mégatendances mondiales en matière de développement durable.

Croissance des marges de rentabilité dans un contexte macroéconomique difficile.

Tous les segments de Viohalco ont saisi des opportunités et ont généré une rentabilité accrue.

Des investissements ont été réalisés dans l'efficacité des processus, l'expansion de la capacité, la haute qualité des produits et les nouvelles technologies pour renforcer le positionnement concurrentiel et se développer sur de nouveaux marchés.

La livraison des contrats existants a été achevée avec succès et de nouveaux contrats ont été attribués, avec un carnet de commandes important dans les segments Câbles et Tubes d'acier à la date de clôture de l'exercice.

Le portefeuille immobilier s'est développé grâce à des acquisitions et à la réhabilitation d'actifs existants, toujours avec un accent sur la durabilité.

Chiffre d'affaires consolidé

en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente, à 7 milliards d'euros (2021 : 5,4 milliards d'euros), sous l'effet de la hausse des prix de vente.

L'EBITDA consolidé

a augmenté de 26 % pour atteindre 646 millions d'euros.

Rentabilité opérationnelle consolidée (EBITDA ajusté)

a augmenté de 52 %, à 649 millions d'euros (2021 : 426 millions d'euros), principalement en raison de la croissance du chiffre d'affaires et de l'augmentation des marges de rentabilité.



Résultat consolidé avant impôt

s'est élevé à 375 millions d'euros,
contre 276 millions d'euros en
2021

Résultat net consolidé après impôt et participations minoritaires

s'est élevé à 266 millions d'euros
(2021 : 195 millions d'euros).

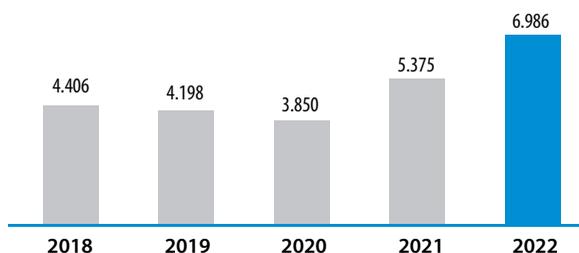
Dividende

Proposition d'un dividende brut
de 0,12 euro par action.

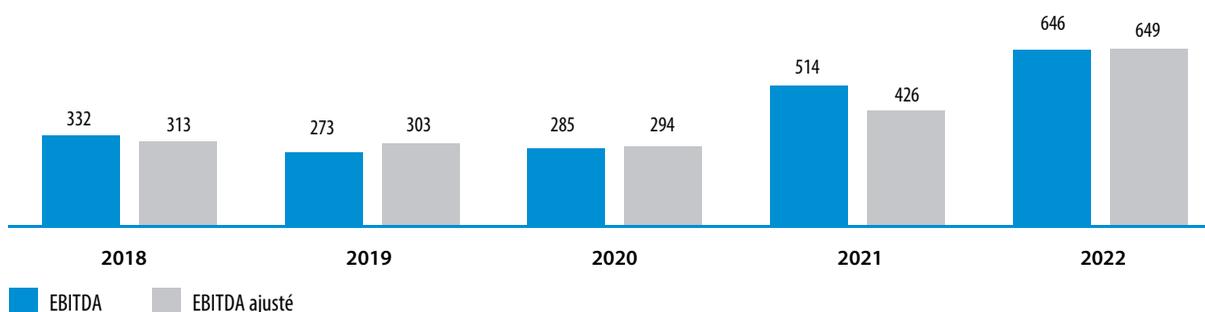
Aperçu

En 2022, les sociétés de Viohalco ont enregistré une performance et une croissance solides dans toutes les régions et tous les secteurs, en tirant parti de sites de production de pointe et de portefeuilles de produits optimisés, tout en capitalisant sur une demande soutenue tirée par les mégatendances mondiales en matière de durabilité. L'année 2022 a commencé de manière très positive, avec une forte demande et un environnement de marché favorable. Le second semestre a été marqué par un environnement opérationnel plus difficile, sous l'effet de l'incertitude macroéconomique. Néanmoins, Viohalco a continué à investir dans ses activités pour générer une performance solide. Tout au long de l'année, Viohalco a continué à mettre l'accent sur la santé au travail et la sécurité de ses employés, engagée à atteindre ses objectifs sociaux et environnementaux au sens large.

Chiffre d'affaires consolidé (en millions d'euros)



EBITDA & EBITDA ajusté consolidés (en millions d'euros)



L'établissement des rapports financiers de Viohalco est réparti en deux divisions, en fonction de leurs caractéristiques commerciales et de leurs indicateurs de mesure de performance distincts :

La **division industrielle**, qui englobe les segments Aluminium, Cuivre, Câbles, Tubes d'acier, Acier, R&D&I et Technologie, et la **division immobilière**, qui comprend les investissements immobiliers de Viohalco et les sociétés immobilières.

Division industrielle

Aluminium | Cuivre | Câbles | Tubes d'acier | Acier

Division immobilière

Division industrielle

Faits marquants



7 milliards d'euros

Chiffre d'affaires
(2021: 5,4 Md€)

636 millions d'euros

EBITDA ajusté
(2021: 419 M€)

377 millions d'euros

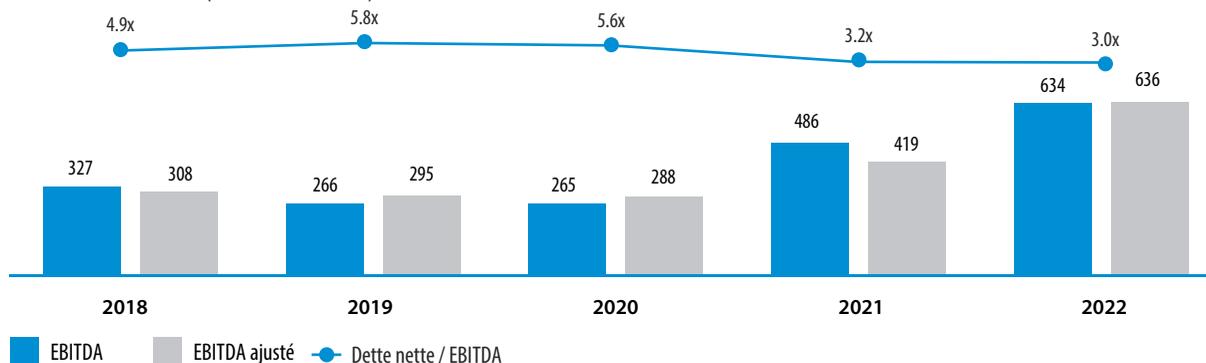
Bénéfice avant impôt
(2021: 261 M€)

317 millions d'euros

CAPEX
2022

3,0

Dettes nettes /
EBITDA

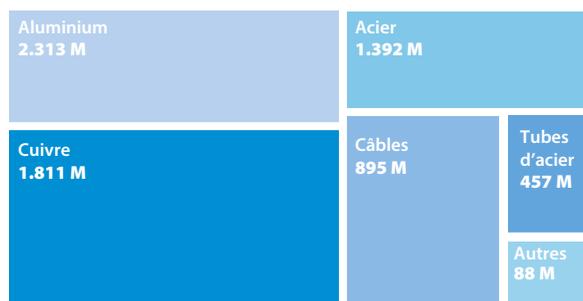
Division industrielle (en millions d'euros)

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	6.955.326	5.355.846
Marge brute	760.340	587.091
EBITDA	633.661	486.365
EBITDA ajusté	635.983	419.399
EBIT	493.826	355.253
EBIT ajusté	496.148	288.287
Charges financières nettes	-115.988	-92.430
Bénéfice avant impôt	376.752	260.637
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.230.385	2.088.514
Dette nette	1.922.988	1.568.963
Capex	316.866	254.017

Le **chiffre d'affaires** de la division industrielle s'est élevé à 6.955 millions d'euros et le bénéfice avant impôt à 377 millions d'euros, en hausse par rapport à 2021. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des prix de vente. La **rentabilité opérationnelle (EBITDA ajusté)** de la division industrielle a enregistré une hausse de 52 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires et de l'augmentation des marges de rentabilité, tandis que l'EBITDA a augmenté de 30 % par rapport à 2021.

La division industrielle de Viohalco est composée des segments suivants : Aluminium, Cuivre, Câbles, Tubes d'acier et Acier.

- Dans le **segment Aluminium**, Elval (la division laminage d'aluminium d'ElvalHalcor) et Symetal ont enregistré une performance financière solide en 2022, avec une croissance constante tout au long de l'année malgré les défis géopolitiques et économiques. Leur modèle économique souple, mais résilient, leur a permis de répondre efficacement à l'environnement de marché difficile et de proposer un portefeuille de produits diversifié de qualité supérieure. En tirant parti des investissements dans les dernières technologies de pointe, ainsi que de nombreuses possibilités de laminage de l'aluminium, Elval et Symetal sont bien positionnées pour garantir une croissance supplémentaire, augmenter leur part de marché et permettre la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone et axée sur l'aluminium.

Chiffre d'affaires par segment


Etem Gestamp a réussi à faire face à des conditions de marché difficiles et a poursuivi son programme d'investissement pour devenir un partenaire commercial automobile de premier plan. Bridgnorth Aluminium a généré une rentabilité accrue en parvenant à répercuter l'augmentation des coûts.

- Le **segment Cuivre** a commencé l'année avec une demande soutenue, ce qui a permis d'augmenter les prix dans la plupart des catégories de produits et de réussir à répercuter l'augmentation des coûts liés à l'énergie. Les perspectives du marché ont changé au second semestre en raison de la hausse des taux d'intérêt et de leur impact sur la croissance économique mondiale, ce qui a poussé un grand nombre de clients à déstocker. Cela a principalement touché les quantités vendues de tubes en cuivre et de produits extrudés en alliage de cuivre, tandis que les conditions du marché sont restées beaucoup plus favorables pour les produits laminés en cuivre et alliages et les produits extrudés en cuivre, qui ont poursuivi leur croissance. Les mégatendances mondiales en matière de développement durable liées à l'ensemble du segment, avec la transition énergétique et les produits connexes nécessitant du cuivre et ses alliages sous de nombreuses formes, garantissent la croissance future du segment.
- Dans le **segment Câbles**, les faits marquants de l'année ont notamment été le taux d'utilisation élevé de toutes les lignes de production, le carnet de commandes record de 1,35 milliard d'euros à la fin de l'année et l'exécution réussie de projets de premier plan, ce qui a entraîné une croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité. Pour répondre à la demande croissante pour les câbles offshore, le segment a investi massivement pour améliorer l'infrastructure et désengorger la production. Début 2023, le segment a annoncé un important programme d'investissement d'environ 80 millions d'euros sur deux ans afin d'étendre la capacité de

production et de tirer parti du potentiel éprouvé du marché de l'éolien offshore et de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Cet investissement permettra d'étendre considérablement l'usine de câbles sous-marins de Corinthe, en Grèce, de doubler la capacité de production, de fournir un espace de stockage supplémentaire et d'améliorer nettement les installations portuaires de l'usine.

- Pour le **segment Tubes d'acier**, 2022 a été une année de reprise. Le chiffre d'affaires a doublé et la rentabilité a été rétablie grâce à un solide quatrième trimestre, après une période de deux ans de perturbations sans précédent sur les marchés de l'énergie. Grâce à cela, et à toutes les initiatives stratégiques prises au cours des années précédentes, Corinth Pipeworks a amélioré sa position concurrentielle comme un fabricant de tubes de niveau 1 et un leader dans les technologies de transition énergétique, telles que les pipelines d'hydrogène et de capture et stockage de carbone (CSC). La reprise significative du marché de l'énergie et une série de nouveaux contrats de premier plan ont permis

d'atteindre un carnet de commandes record de 670 millions d'euros à la fin de l'année.

- En 2022, le **segment Acier** a conservé sa position dominante sur le marché en Grèce, dans les Balkans et à Chypre, principalement dans le secteur de la construction. Cela, combiné à la réalisation d'investissements visant à améliorer l'efficacité des processus et la qualité des produits, ainsi qu'à l'expansion sur de nouveaux marchés, a permis d'améliorer le pouvoir de fixation des prix et les marges bénéficiaires dans toutes les catégories de produits, en particulier au cours du premier semestre de l'année. Au cours du second semestre, la baisse significative du prix de l'acier a ralenti les niveaux de prix et les marges. Les volumes de ventes de fils machine ont sensiblement augmenté, tandis que les plaques laminées à chaud à faible empreinte carbone ont réussi à pénétrer cinq nouveaux marchés européens. En outre, le programme d'investissement dans le processus de production d'aciers spéciaux (SBQ) s'est achevé, facilitant ainsi l'expansion du marché pour ce produit.

Division immobilière

Faits marquants



30 millions d'euros Chiffre d'affaires (2021 : 18,7 M€)	12,9 millions d'euros EBITDA ajusté (2021 : 6,6 M€)	465.000 m² SPC *	96 % Taux d'occupation**	40 millions d'euros Capex
--	--	---------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------

* Surface de Plancher Construite : fait référence au portefeuille immobilier de Noval Property

** Fait référence au portefeuille productif de revenus de Noval Property

- Au sein de la **division immobilière**, Noval Property a renforcé son portefeuille d'investissement, tant par la gestion active des actifs que par l'expansion du portefeuille. Nous avons ajouté vingt-et-un nouveaux actifs immobiliers au portefeuille au cours de la période, tous situés en Grèce : trois par acquisition et dix-huit par augmentation du capital social avec apport en nature. À la suite de l'émission réussie d'une obligation verte de 120 millions d'euros (cotée à la Bourse d'Athènes) en décembre 2021, la société a continué à développer son portefeuille de captives, incluant les travaux de construction de plusieurs propriétés, tel que des immeubles de bureaux et des actifs logistiques.

Il convient de noter que Viohalco applique le modèle du coût historique aux immeubles de placement, tandis que certaines filiales de la division immobilière, telles que Noval Property, suivent le modèle de la juste valeur. Le bénéfice avant impôt de Noval Property en 2022 s'est élevé à 25,3 millions d'euros, tandis que la valeur substantielle brute

au 31 décembre 2022 (inclus les baux à long terme) a atteint 497,8 millions d'euros et la valeur liquidative s'est monté à 365,9 millions d'euros.

Enfin, il est important de noter qu'après l'annonce de la feuille de route complète de l'année dernière pour gérer tous les risques et opportunités liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance de manière systématique et approfondie, les sociétés de Viohalco ont poursuivi leurs efforts et mené à bien toutes les initiatives pour 2022 comme prévu, en faisant des progrès significatifs sur tous les fronts. Toutes les filiales ont adopté le cadre établi pour surveiller toutes les questions ESG et les intégrer à notre stratégie commerciale en tant que priorité absolue. En 2023, les sociétés de Viohalco poursuivront ces efforts en se concentrant sur les trois domaines clés que sont l'efficacité énergétique, l'amélioration de leurs programmes de santé au travail et de sécurité et la progression de l'initiative d'approvisionnement responsable.

Aperçu financier

Compte de résultat consolidé résumé

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	6.985.735	5.374.512
Marge brute	771.784	590.645
EBITDA	646.363	514.285
EBITDA ajusté	648.897	426.017
EBIT	497.250	374.396
EBIT ajusté	499.783	286.128
Charges financières nettes	-121.320	-95.882
Bénéfice avant impôt	374.564	275.984
Bénéfice de la période	302.389	219.989
Bénéfice attribuable aux propriétaires	266.133	194.994

Dans un environnement difficile tout au long de 2022, avec une instabilité géopolitique, des prix des métaux très volatils, des pressions inflationnistes, une hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le **chiffre d'affaires consolidé** de Viohalco s'est élevé à 6.986 millions d'euros, en hausse de 30 % par rapport à 2021 (5.375 millions d'euros), reflétant une augmentation des prix de vente.

L'**EBITDA ajusté consolidé** a augmenté de 52 % pour atteindre 649 millions d'euros en 2022 (2021 : 426 millions d'euros), principalement en raison de la croissance du chiffre d'affaires et de l'augmentation des marges de rentabilité ; l'EBITDA consolidé a augmenté de 26% à 646 millions d'euros.

Les **charges financières nettes** ont augmenté à 121,3 millions d'euros (2021 : 95,9 millions d'euros), reflétant la hausse des taux d'intérêt.

Le **bénéfice consolidé avant impôt** pour la période s'est élevé à 375 millions d'euros, contre 276 millions d'euros en 2021.

Le **bénéfice net consolidé après impôt et intérêts minoritaires** s'est élevé à 266 millions d'euros (2021 : 195 millions d'euros) ; le bénéfice par action s'est élevé à 1,03 euro (2021 : 0,75 euro).

État consolidé résumé de la situation financière

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.625.715	2.446.354
Autres actifs non courants	100.709	74.450
Actifs non courants	2.726.424	2.520.805
Stocks	1.914.098	1.469.840
Créances clients et autres débiteurs (y compris les actifs sur contrats)	874.921	724.907
Trésorerie et équivalents de trésorerie	412.644	503.267
Autres actifs courants	102.109	19.602
Actifs courants	3.303.772	2.717.616
Total des actifs	6.030.196	5.238.420
Capitaux propres	1.955.895	1.655.594
Emprunts et dettes financières	1.471.299	1.294.093
Autres passifs non courants	219.685	222.987
Passifs non courants	1.690.985	1.517.080
Emprunts et dettes financières	958.166	848.145
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (incl. passifs sur contrats)	1.304.828	1.145.287
Autres passifs courants	120.322	72.314
Passifs courants	2.383.316	2.065.746
Total des capitaux propres et passifs	6.030.196	5.238.420

Les **dépenses d'investissements** de la période se sont élevées à 357 millions d'euros (2021 : 266 millions d'euros) et sont principalement attribuables aux investissements suivants :

- programme d'investissement du **segment Aluminium** qui comprend notamment l'expansion du nouveau laminoir à froid, la ligne de laquage automatisée et de nouvelles infrastructures ;
- dépenses du **segment Cuivre** concernant principalement des investissements opérationnels et la modernisation des presses ;
- augmentation de la capacité de production de **câbles** sous-marins dans l'usine de Corinthe, amélioration du port de Corinthe et acquisitions de propriétés ;
- améliorations opérationnelles dans l'usine du **segment Tubes d'acier** de Thisvi ;
- amélioration des infrastructures dans le **segment Acier** ;
- acquisition de nouveaux biens immobiliers dans la **division immobilière**.

Le **fonds de roulement** a augmenté de 47 %, soit 469 millions d'euros, principalement en raison de la hausse des prix des métaux et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement au cours de l'année.

La **dette nette** a augmenté à 2.057 millions d'euros (31 décembre 2021 : 1.684 millions d'euros) avant l'ajustement dû à la norme IFRS 16, principalement en raison de l'augmentation du fonds de roulement. Le montant après l'ajustement dû à la norme IFRS 16 s'élevait à 2.036 millions d'euros (31 décembre 2021 : 1.664 millions d'euros).

Performance par segments

Montants (en milliers d'euros)	Aluminium		Cuivre		Câbles		Tubes d'acier		Acier		Autre		Total division industrielle		Division immobilière		Total Consolidé	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Chiffre d'affaires	2.313	1.678	1.811	1.564	895	757	457	225	1.392	1.068	88	64	6.955	5.356	30	19	6.986	5.375
EBITDA	271	138	81	94	107	84	25	1	144	160	6	9	634	486	13	28	646	514
EBITDA ajusté	223	123	75	60	110	90	25	14	196	124	7	9	636	419	13	7	649	426
EBIT	211	79	63	78	89	68	16	-8	113	135	1	4	494	355	3	19	497	374
EBT	179	60	40	59	64	46	8	-15	88	109	-1	3	377	261	-2	15	375	276

* Outre Noval Property, la division immobilière de Viohalco comprend d'autres entités liées aux opérations immobilières. Il convient de noter que Viohalco applique le modèle du coût historique aux immeubles de placement, tandis que certaines filiales de la division immobilière, telles que Noval Property, suivent le modèle de la juste valeur. En 2022, le bénéfice avant impôt de Noval Property, basé sur le modèle de la juste valeur, s'est élevé à 25,3 millions d'euros.



Perspectives

L'incertitude macroéconomique mondiale se poursuit en 2023 et la pression de l'inflation, la hausse des coûts financiers et les prix de l'énergie élevés resteront un défi.

Les sociétés de Viohalco restent bien positionnées malgré les défis, se basant sur une politique prudente d'investissement et une gestion conservatrice du fonds de roulement. En même temps, elles restent bien positionnées pour tirer parti des opportunités sur leurs principaux marchés grâce à leur modèle commercial diversifié et à un portefeuille de produits parfaitement aligné sur les mégatendances mondiales en matière de développement durable. Les sociétés restent concentrées sur l'optimisation de leurs capacités de production, sur une croissance rigoureuse dans de nouveaux produits et segments de marché, ainsi que sur l'utilisation efficace de leurs ressources.

En ce qui concerne les transactions d'entreprises, le 27 décembre 2022, les documents finaux ont été signés pour l'accord de coopération stratégique concernant la fusion et l'absorption d'Etem par Cosmos Aluminium. Suite à cette transaction, Elvalhacor, au moment de la fusion, détiendra une participation minoritaire de 15% dans le capital social de Cosmos Aluminium, tandis que les actionnaires existants de Cosmos Aluminium détiendront, au total, une participation de 85% dans le capital social de Cosmos Aluminium. La finalisation du processus de fusion aura lieu en 2023 et est soumise, conformément à la loi, à l'obtention des approbations requises de la part des assemblées générales des actionnaires d'Etem et de Cosmos Aluminium, et de la part des autorités compétentes.



E. Performance par segment d'activité

Aluminium



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
2.312.598
2021: 1.677.918

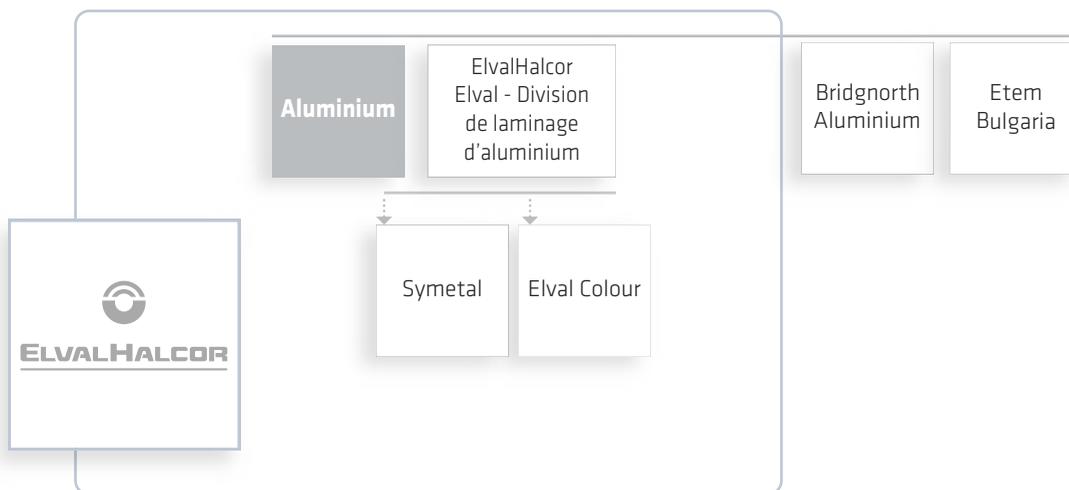
EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
270.908
2021: 138.327

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
223.126
2021: 122.508





Activités

Le segment Aluminium de Viohalco fabrique une variété de produits laminés et extrudés en aluminium pour divers marchés et applications, par le biais de sa division de laminage d'aluminium (« Elval ») et de ses filiales Symetal, Elval Colour, Vepal, Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria.

Le segment Aluminium offre des produits laminés et des solutions pour :

- l'emballage (solutions d'emballage rigides et souples, boîtes de conserve et canettes, capsules, produits ménagers, emballages pharmaceutiques et aseptiques) ;
- le transport (industrie automobile, maritime, ferroviaire et transport routier, ainsi que le secteur CVC&R) ;
- la construction (bobines et tôles d'aluminium mates et revêtues pour l'ensemble de l'enveloppe, des bâtiments, tels que les panneaux composites en aluminium etalbond®, tôles et feuillards revêtus orofe® et Ydoral® pour applications en toitures et gouttières) ;
- les applications industrielles (tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie générales, d'énergies renouvelables et ménagères) ;
- les bobines litographique, utilisées comme substrat dans la fabrication de plaques d'impression ;
- les produits extrudés ;
- les applications industrielles de l'aluminium (profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour une utilisation industrielle, des applications d'ingénierie générales, du bâtiment, énergétiques et dans le transport) ;
- les applications automobiles (produits laminés à plat pour des pièces, des composantes et des applications CVC&R non structurales, profilés en aluminium extrudés passés par un outillage et un usinage particuliers et utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit, panneaux en aluminium composite pour des applications automobiles spéciales).



Sites de production

Les sociétés du segment Aluminium exploitent les sites de production de pointe suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Elval usine laminoir (Enophyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Le principal site de production du segment Aluminium Produits laminés à plat pour des applications modernes dans les secteurs des emballages, du bâtiment et de la construction, du transport maritime, routier et ferroviaire, de l'automobile, de l'industrie, de l'énergie, des accessoires de cuisine et des marchés CVC&R. 	375.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 ISO 50001:2018, Norme de performance ASI Norme ASI relative à la chaîne de contrôle, AS9100D, ISO 27001:2013</p> <p>Usine certifiée pour la conception, la production et la vente de produits en aluminium laminés/à finition par laminoir et peintes en aluminium, et pour la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile et l'industrie aéronautique.</p> <p>Usine certifiée pour la production, l'approvisionnement et la gestion responsables de l'aluminium.</p> <p>Produits certifiés, fabriqués à partir de matériaux provenant de sources responsables et traités au sein de chaînes d'approvisionnement responsables.</p> <p>Certification par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV.GL, KR, LRS, RINA et NK) en tant que fabricant accrédité de produits pour la construction navale.</p>
Anoxal (Agios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage et coulage d'aluminium Fabrication de billettes et de brames 	50.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2015
Vepal (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Aluminium products for the construction, food and automotive industries 	40.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OSHAS 45001:2018
Elval Colour (Agios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Large gamme de produits revêtus en aluminium et de panneaux en aluminium composite destinés aux façades Fabrication d'une série de produits très performants, dédiés à l'amélioration de l'efficacité environnementale des bâtiments, à l'accroissement de la durabilité des façades et toitures, tout en limitant l'impact sur l'environnement 		ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 14064:2018
Symetal usine de laminage des feuilles d'aluminium (Enophyta - Béotie, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Feuilles d'aluminium nues d'épaisseurs et de compositions d'alliages variées pour différents usages, notamment les emballages souples pour l'industrie pharmaceutique, les contenants alimentaires, les piles à usage domestique et diverses autres applications techniques (isolation des câbles et échangeurs thermiques) 	52.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018, Norme de performance ASI
Symetal usine de transformation de feuilles d'aluminium (Mandra - Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des feuilles d'aluminium pour des applications du secteur de l'emballage Revêtement et/ou laminage de feuilles d'aluminium destinées à des produits utilisés dans les secteurs alimentaire, pharmaceutique et du tabac Production de vernis (le vernis est un matériau auxiliaire important pour l'usine de transformation des feuilles d'aluminium) 	27.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018, ISO 15378:2017, ISO 22000:2018, FSSC 22000 (V5.1), FDA/IMS Certificate, Certification FSC® pour la chaîne de contrôle (FSC-STD-40-004 V3-1), Norme de performance ASI</p> <p>Enregistré dans le cadre du système de gestion environnementale et d'audit de la Commission européenne (European Commission eco-management and audit scheme, « EMAS ») pour la gestion environnementale.</p>
Viomal (Nea Artaki - Eubée, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Volets roulants en aluminium pour fenêtres et portes de garage Systèmes de moustiquaire Production de filets plissés 	30 millions de mètres	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015
Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth, Royaume-Uni)	<ul style="list-style-type: none"> Produits laminés à plat pour des applications modernes dans les secteurs de l'impression, des emballages, du bâtiment et de la construction, du transport routier, de l'automobile, de l'industrie et de l'énergie. 	127.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, Norme de performance ASI (v2 2017)
Etem – Gestamp Bulgarie (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Profilés pour des applications industrielles dans les secteurs du transport, de l'automobile, de la construction navale, de l'électronique et du photovoltaïque 	30.000 tonnes	<p>Accréditation en tant que fournisseur de premiers et deuxièmes rangs pour l'industrie automobile.</p> <p>Certification pour la production de profilés en aluminium résistants en cas d'accident.</p> <p>IATF 16949:2016, ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001 :2018, QUALICOAT, EN 15088 :2005</p>

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	2.312.598	1.677.918
Marge brute	291.031	147.873
Marge brute (%)	12,6%	8,8%
EBITDA	270.908	138.327
EBITDA (%)	11,7%	8,2%
EBITDA ajusté	223.126	122.508
EBITDA ajusté (%)	9,6%	7,3%
EBIT	210.998	79.234
EBIT (%)	9,1%	4,7%
EBIT ajusté	163.216	63.415
EBIT ajusté (%)	7,1%	3,8%
Bénéfice avant impôt	178.602	59.556

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2022

En 2022, le **chiffre d'affaires** du segment Aluminium a augmenté de 38 %, à 2.313 millions d'euros, contre 1.678 millions d'euros en 2021, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 179 millions d'euros (2021 : 60 millions d'euros), démontrant la solidité du portefeuille de produits, qui a encouragé à la fois les volumes de ventes et les bénéfices.

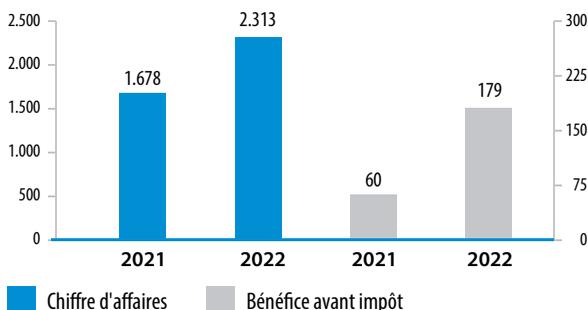
Malgré des conditions de marché volatiles, le secteur du laminage d'aluminium d'ElvalHalcor est resté bien positionné dans tous les secteurs de marché et a enregistré une augmentation significative des volumes de ventes de 8 % par rapport à 2021 (2022 : 392 mille tonnes ; 2021 : 362 mille tonnes).

La solide performance financière du secteur a été soutenue par l'exécution réussie du plan d'investissement et la mise en service du laminoir à froid à six cylindres, de nouvelles lignes de laquage de l'usine de laminage d'Enophyta et de la nouvelle ligne de laquage dans l'usine de Mandra. Les performances opérationnelles avancées, combinées à l'utilisation des capacités des investissements les plus récents, ont permis au secteur de saisir des opportunités dans le monde entier dans les segments de marché haut de gamme, principalement dans les secteurs de l'emballage, du transport et des CVC&R.

Bridgnorth Aluminium a amélioré sa rentabilité par rapport à l'année dernière en parvenant à répercuter l'augmentation des coûts des intrants. La société a poursuivi ses efforts pour développer sa gamme de produits et a encore augmenté ses livraisons, en particulier sur les marchés des emballages rigides, du bâtiment et de la construction, ce qui a compensé la réduction des livraisons sur le marché lithographique.

Etem Gestamp a connu une année 2022 difficile en raison de l'augmentation des coûts et de la réduction de la

Aluminium (en millions d'euros)



demande. L'année a commencé en beauté avec une demande soutenue pour les produits d'extrusion à usage industriel et des perspectives positives pour l'industrie automobile. Cependant, les conditions se sont détériorées en raison de l'incertitude macroéconomique. La société a tiré parti de son portefeuille clients diversifié, de sa gestion efficace des stocks et de son efficacité de production pour réussir à faire face à cet environnement et a poursuivi son programme d'investissement afin de devenir un partenaire automobile de premier plan. Avec un carnet de commandes important et la mise en œuvre de nouveaux processus à valeur ajoutée et de prototypage, les perspectives pour 2023 sont prometteuses.

Perspectives

Le secteur de l'aluminium continue de se concentrer sur l'amélioration continue des produits, services et processus, dans le but de renforcer sa présence dans le monde entier, en capitalisant sur les extensions de capacité de pointe pour fournir des performances solides dans des conditions de marché difficiles. À l'avenir, malgré les défis liés à l'instabilité géopolitique, la chaîne d'approvisionnement et l'inflation, les sociétés s'attendent à ce que la demande à long terme de solutions en aluminium légères, à haut rendement énergétique et recyclables reste forte, tirée par les mégatendances mondiales en matière de durabilité, telles que les initiatives en matière de changement climatique et l'attention accrue des consommateurs à l'égard de l'environnement. L'objectif d'Elval est de donner priorité aux opérations en fonction de sa culture axée sur le client, en veillant à rester le fournisseur privilégié de solutions laminées à plat sur mesure et fiables, contribuant constamment à la chaîne de valeur de l'aluminium de ses clients et partenaires internationaux. Symetal, quant à elle, reste concentrée sur le marché des emballages souples, tout en augmentant les ventes de produits laqués lorsque l'installation d'une nouvelle bobineuse refendeuse sera terminée. Elval Colour continuera d'investir dans l'amélioration de ses produits et du processus de production, ainsi que dans la recherche et le développement, afin d'acquérir une part de marché de premier plan dans les applications et les affichages de construction architecturale.



De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site Web :

Pour Elval : www.elval.com

Pour Symetal : www.symetal.gr

Pour Bridgnorth Aluminium :
www.bridgnorthaluminium.co.uk

Pour Elval Colour : www.elval-colour.com

Pour Viomal : www.viomal.com

Cuivre



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
1.811.050
2021: 1.563.775

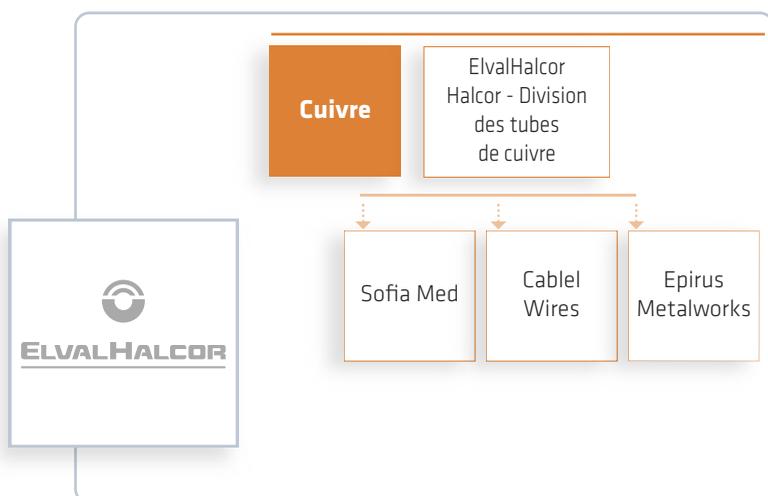
EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
81.023
2021: 94.338

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
74.974
2021: 60.465





Activités

Les sociétés du segment Cuivre fabriquent un large éventail de produits en cuivre, en laiton et en alliages de cuivre haute performance ainsi que des produits en zinc-titane. Le segment comprend une division d'extrusion de cuivre et d'alliages (« Halcor ») et ses filiales Sofia Med S.A., Epirus Metalworks S.A., Cable Wire et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma.

Halcor offre une gamme de produits diversifiée qui comprend des tiges et des tubes en cuivre et en alliage de cuivre et des produits extrudés et laminés. Elle cherche en permanence à développer son réseau et sa part de marché, tant en Europe que dans le reste du monde, par le biais de ses filiales et partenaires commerciaux, et en pénétrant de nouveaux marchés, en investissant dans des technologies innovantes et durables et en fournissant des produits et solutions à forte valeur ajoutée.

Les principales catégories de produits proposées par Halcor et le segment Cuivre sont :

- Tubes en cuivre : Talos®, Talos® Ecutherm, Cusmart®, Talos® Plastic Coated, Talos® Gas, Talos® Med, Talos® ACR, Talos® ACR Inner Grooved, Talos® ACR Ecutherm™, Talos® ACR Ecutherm II, Talos® Geotherm, Talos® Ecutherm Solar, Talos®
- Solar Plus, Talos® ACR Linesets, Talos® Form, Talos® Sprinkler, Talos® XS, Talos® Plated, Talos® S80 et Talos® S60.
- Produits laminés : bandes de toutes formes (dont ligne d'étamage à chaud), bandes et tôles pour toitures DOMA®, feuilles, tôles, disques, cercles et plaques dans tous les alliages comme le cuivre, le laiton et les alliages spéciaux haute performance.
- Produits extrudés : barres conductrices, tiges, fils et profilés en cuivre, pièces préfabriquées avec, en option, revêtement de surface en étain et argent (galvanoplastie), tiges et tubes en alliage de cuivre, sections et fils, fils en alliage de cuivre UR30® et filets pour cages de pisciculture.
- Flans de monnaie : flans monochromes, bagues extérieures pour flans bicolores, flans intérieurs pour flans bicolores, flans bicolores galvanisés et flans bicolores assemblés dans une large gamme de couleurs et de combinaisons de matériaux.
- Produits zinc-titane : bobines, tôles, feuilles, accessoires.
- Fils émaillés : fils en cuivre ronds et rectangulaires, fils en aluminium ronds, fils de soudage en cuivre.



Sites de production

Les sociétés du segment Cuivre exploitent les sites de production suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Fonderie d'Halcor (Enophyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Produits semi-finis en cuivre et alliages de cuivre (laiton) sous forme de billettes et de brames. 	235.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 46001:2019
Tubes en cuivre d'Halcor (Enophyta, Grèce)	<p>Tubes en cuivre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les applications de CVC&R, notamment le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, les systèmes et raccords de pompe à chaleur. Les installations de construction, notamment la plomberie, le chauffage, le chauffage et le refroidissement par le sol, les réseaux de gaz naturel et intérieur, le CVC&R, l'application de systèmes solaires, les réseaux et les raccords industriels. Les applications de CVC&R, notamment le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, les systèmes et raccords de pompe à chaleur. Les applications d'énergie renouvelable, y compris les panneaux solaires, les réseaux de systèmes solaires, le chauffage et le refroidissement géothermiques. Les applications industrielles, y compris le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, le génie électrique et mécanique. 	80.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 46001:2019
Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Halcor (Enophyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre Fils et barres en alliage de cuivre Tubes en alliage de cuivre sans soudure et soudés de diverses coupes transversales Fils en alliage de cuivre et filets pour les cages de pisciculture 	40.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 46001:2019 Produits conformes à plusieurs certifications qualité (EN, DIN, BS, ASTM, JIS)
Usine de traitement du cuivre et des alliages en cuivre Sofia Med (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Produits laminés haute performance en cuivre et laiton Barres conductrices en cuivre Tiges et profilés Fils Options de revêtement de surface en étain et argent par plaquage 	145.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 26000:2010, ISO 50001:2011, IATF 16949:2016
Usine de production de fils émaillés Cable Wires (Livadia, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) 	Options de revêtement de surface en étain et argent par plaquage	ISO 9001 :2015, ISO 14001 :2015, ISO 45001:2018, IATF 16949:2016, ISO 50001:2018
Epirus Metalworks (Epire, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Tous types de flans de monnaie Bagues pour flans bicolores 	6.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015
HC Isitma (Gebze, Turquie)	<ul style="list-style-type: none"> Tubes en cuivre préisolés Tuyaux ondulés pour évacuation de climatisation 	10.000.000 m.	
Nedzink (Budel-Dorplein, Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> Bobines, tôles, bandes, gouttières et autres accessoires pour toiture en zinc-titane 	36.000 tonnes	NEN-EN-ISO 9001:2015

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	1.811.050	1.563.775
Marge brute	125.564	125.054
Marge brute (%)	6,9%	8,0%
EBITDA	81.023	94.338
EBITDA (%)	4,5%	6,0%
EBITDA ajusté	74.974	60.465
EBITDA ajusté (%)	4,1%	3,9%
EBIT	63.439	77.672
EBIT (%)	3,5%	5,0%
EBIT ajusté	57.389	43.800
EBIT ajusté (%)	3,2%	2,8%
Bénéfice avant impôt	39.637	58.979

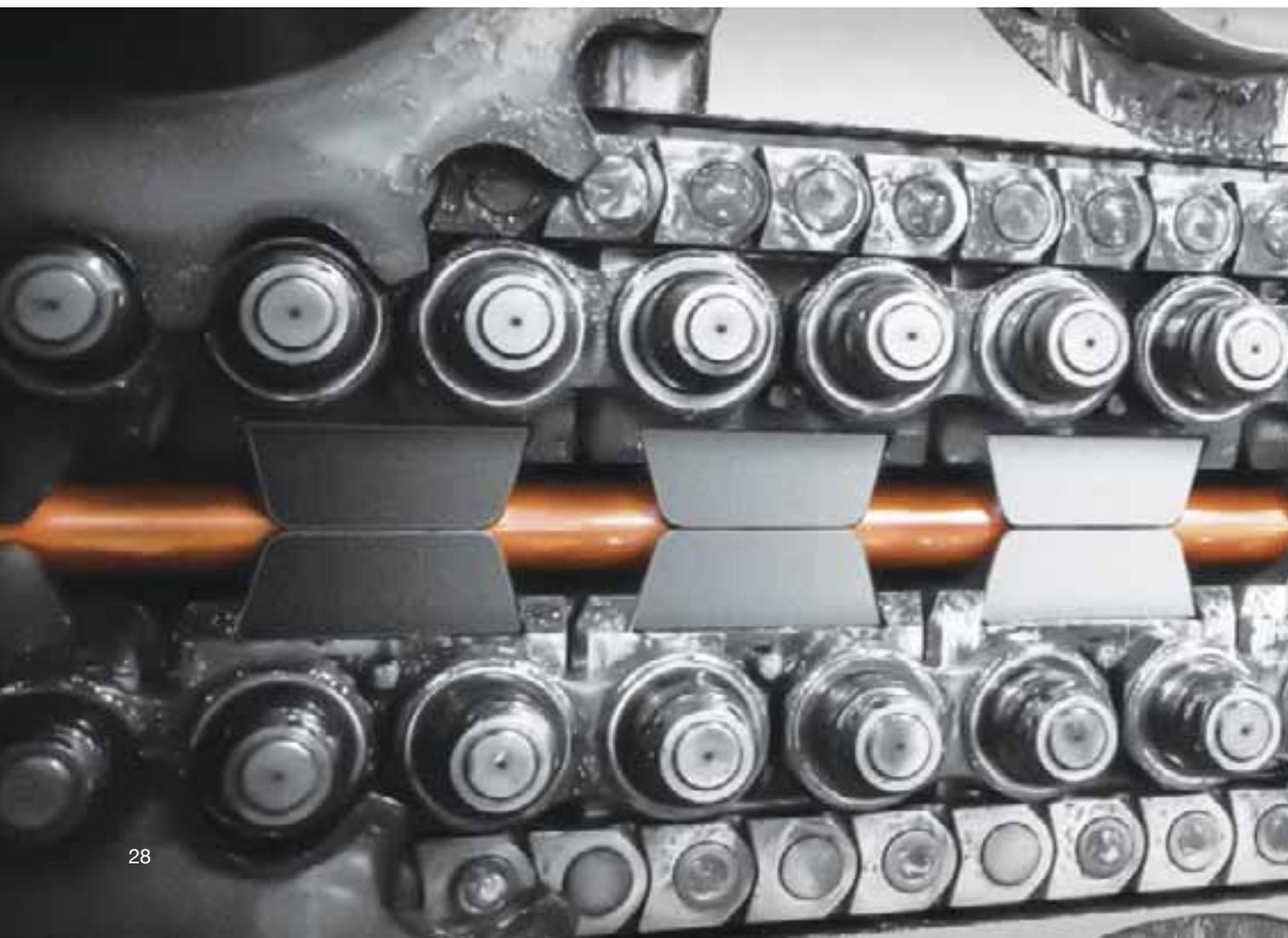
- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

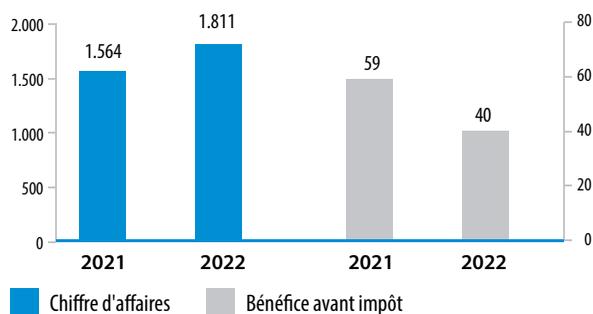
Performance financière 2022

Le **chiffre d'affaires** du segment Cuivre s'est établi à 1.811 millions d'euros, contre 1.564 millions d'euros l'année dernière sur la même période, tandis que le bénéfice avant impôt s'est élevé à 40 millions d'euros (2021 : 59 millions d'euros).

Le **bénéfice avant impôt** a été principalement affecté par les évaluations révisées compte tenu des conditions actuelles du marché, enregistrant une perte de valeur de 9,2 millions d'euros pour la société liée NedZink S.A.

La forte demande sur la plupart des marchés en début d'année a ralenti au second semestre en raison des conditions de marché défavorables susmentionnées. Cela a principalement impacté les tubes en cuivre et les produits extrudés en alliage de cuivre, les ventes ayant diminué au deuxième semestre. En revanche, les conditions du marché et le positionnement de Sofia Med ont permis de générer une croissance continue des ventes tout au long de l'année pour les produits extrudés en cuivre et un carnet de commandes complet pour les produits laminés en cuivre et en alliage. La légère baisse des volumes de ventes de ce dernier a été en partie due à une transition intentionnelle vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Quant à la part la moins importante du segment, les fils émaillés, les conditions de marché difficiles ont entraîné une baisse significative du volume de ventes.



Cuivre (en millions d'euros)

Au cours de l'exercice, la presse d'extrusion du laminoir à tubes a été considérablement améliorée, ce qui a entraîné une augmentation des stocks. La mise à niveau a été réalisée début novembre et les niveaux de stocks ont diminué en fin de l'année. Malgré une baisse des quantités globales et de la disponibilité des rebuts, ainsi qu'une dégradation des prix au cours de l'année, le segment a conservé une forte rentabilité opérationnelle dans son portefeuille principal en réussissant à répercuter les hausses de coûts. En raison de la tendance des prix des métaux, les bénéfices comptables de ces derniers ont été nettement supérieurs à ceux de 2021. Il convient de noter que le prix moyen du cuivre s'élevait à 8.334 euros/tonne, contre 7.881 euros/tonne en 2021.

Perspectives

En 2023, les conditions de marché du segment Cuivre devraient rester modérées, compte tenu de l'incertitude persistante concernant les taux d'intérêt, les coûts de l'énergie et leurs effets sur la croissance économique mondiale. Les sociétés du segment Cuivre sont confiantes quant à leur capacité à maintenir des volumes de ventes stables et à développer leurs gammes de produits dans des domaines clés. Sofia Med, notamment, est sur la bonne voie pour augmenter sa capacité de production de produits à forte valeur ajoutée grâce à des investissements ciblés. En outre, les avantages de plusieurs initiatives d'optimisation des processus commencent à porter leurs fruits, ce qui permettra de soutenir la performance en 2023.

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leurs sites Web respectifs :

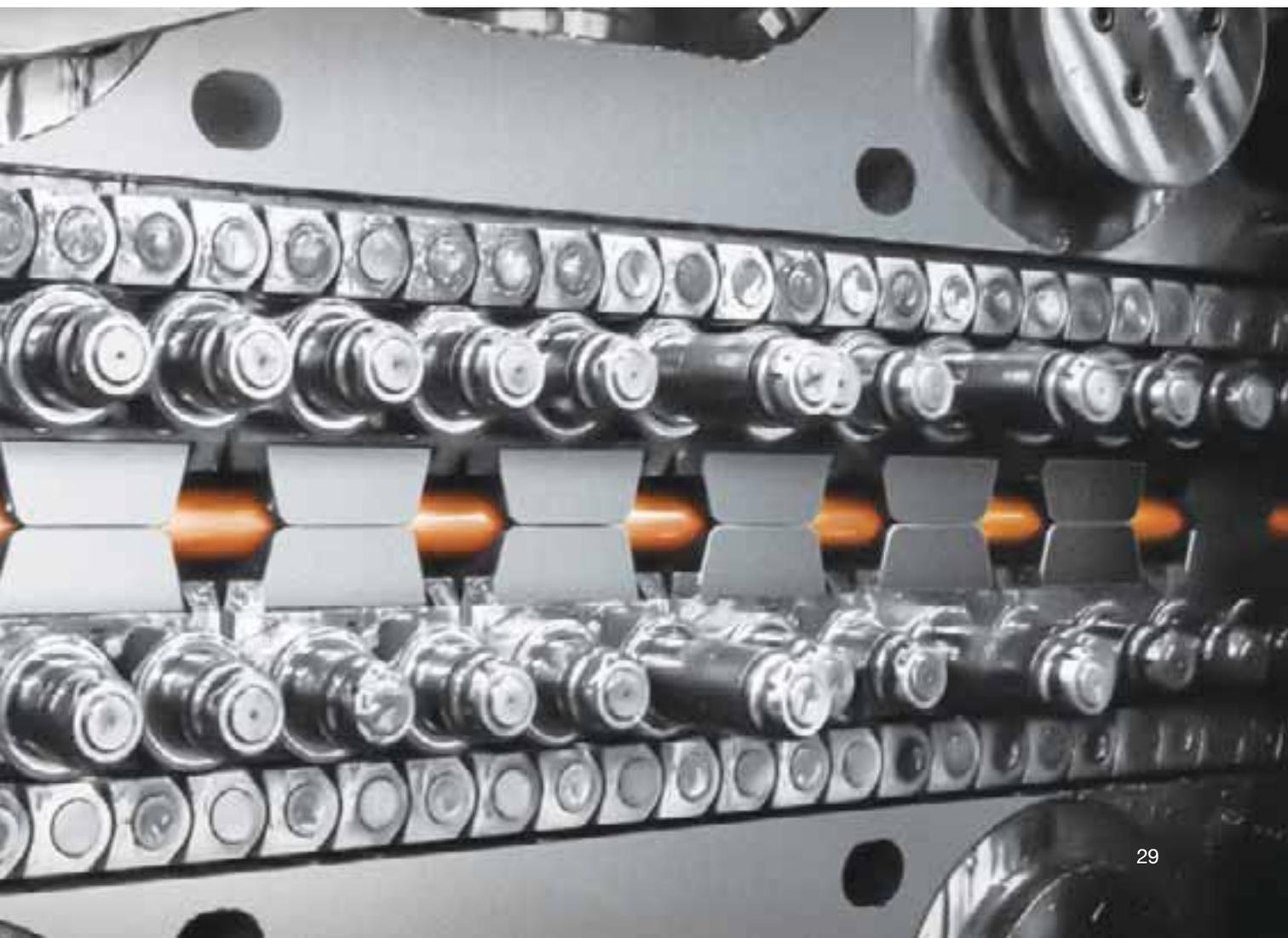
Pour Halcor : www.halcor.com

Pour Sofia Med : www.sofiamed.com

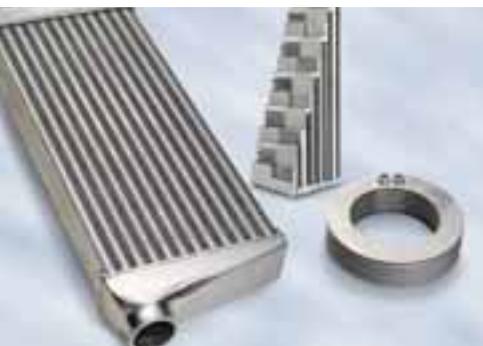
Pour Cable Wires : www.cablewires.com

Pour Epirus Metalworks : www.epirusmetalworks.com

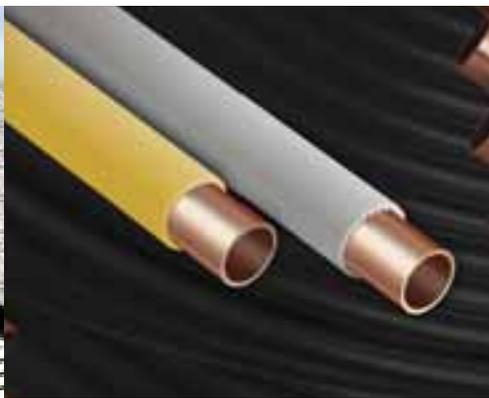
Pour Nedzink : www.nedzink.com



Produits d'aluminium



Produits en cuivre



ElvalHalcor S.A.



Constituée en décembre 2017 suite à la fusion d'Elval, leader européen de la production d'aluminium laminé, et Halcor, le plus grand fabricant de tubes en cuivre d'Europe, ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor ») est un leader mondial de la fabrication industrielle de produits d'aluminium et de cuivre.

En tant qu'entité issue d'un regroupement, ElvalHalcor exploite les synergies dans la technologie, la recherche, le développement et l'innovation (R&D&I), les approvisionnements, le marketing, les infrastructures et la durabilité pour produire des solutions à valeur ajoutée de haute qualité pour ses clients à l'échelle internationale. ElvalHalcor fonde son succès sur son

orientation commerciale à l'export, sa philosophie centrée sur le client et son innovation constante qui découlent d'investissements continus en R&D&I.

La société compte plus de 80 ans d'expérience, une solide base d'actifs de production répartis entre 16 sites industriels, une présence sur le marché dans plus de 90 pays et un personnel de spécialistes hautement expérimentés.

ElvalHalcor est un acteur majeur sur le segment des métaux non ferreux. La société relève avec efficacité les défis du contexte commercial en pleine mutation, tout en générant de la valeur pour ses parties prenantes à travers son développement et sa croissance durable.



ElvalHalcor intervient sur plusieurs marchés dynamiques et en pleine croissance, notamment :

- Emballage
- transport terrestre, maritime et ferroviaire
- automobile
- transport terrestre, maritime et ferroviaire
- chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération (« CVC&R »)
- bâtiment et construction
- énergies renouvelables
- construction navale

- réseaux d'énergie et d'électricité
- équipements électroniques et électriques
- approvisionnement en eau ; et
- applications industrielles et d'ingénierie.

ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

De plus amples informations sur ElvalHalcor sont disponibles sur le site Web de la société :

www.elvalhalcor.com

Câbles



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
895.367
2021: 757.170

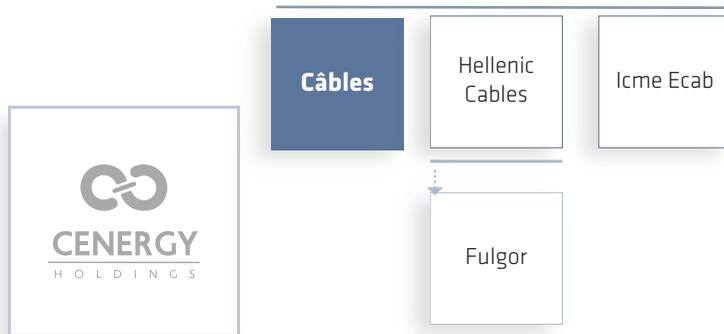
EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
106.831
2021: 84.287

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
109.611
2021: 89.623





Activités

Le segment Câbles comprend trois sociétés : Hellenic Cables S.A., Hellenic Cables Industry (« Hellenic Cables ») basée en Grèce et sa filiale Fulgor S.A. (« Fulgor »), et Icme Ecab S.A. en Roumanie (« Icme Ecab »). Ci-après collectivement désignées par l'expression « sociétés de Hellenic Cables ».

Les sociétés de Hellenic Cables sont des fournisseurs accrédités auprès de certains des plus grands opérateurs de réseaux d'électricité à l'international. Elles disposent de l'un des sites de production de câbles sous-marins parmi les plus grands et les plus avancés au monde. Elles proposent différents produits, notamment des câbles d'alimentation sous-marins et terrestres (faible, haute et très haute tension), des câbles de télécommunication, des fils émaillés, des fils en cuivre et des composés.

Au cours de la décennie écoulée, les sociétés de Hellenic Cables se sont collectivement positionnées comme le plus grand producteur de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe. Leur activité, largement orientée à l'international, est exportée vers plus d'une cinquantaine de pays dans le monde.

Leurs principales catégories de produits sont les suivantes :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs ACSR et ACSS/TW ;
- Câbles de télécommunication : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation ;
- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Les sociétés de Hellenic Cables ont mis en place un Bureau de gestion de projet (Project Management Office ou « PMO ») et peuvent s'appuyer sur leurs propres actifs spécialisés, leur personnel spécialisé et leurs sous-traitants expérimentés pour proposer des projets clés en main complets en Grèce et sur la scène internationale. Les compétences des sociétés



de ce segment couvrent les domaines suivants :

- conception et ingénierie des systèmes ;
- étude du parcours des câbles ;
- conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- chargement et transport des câbles jusqu'au site du projet ;
- pose de câbles (à l'aide de navires spécialisés pour la pose de câbles sous-marins) ;
- protection des câbles sur leur parcours ;
- fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- fourniture et installation d'équipements terminaux ;

- tests et mise en service des systèmes ;
- gestion de projets ;
- formation du personnel des clients au fonctionnement du système ;
- fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

De grandes entreprises de services publics en Europe ont récemment octroyé aux sociétés Hellenic Cables et à sa filiale Fulgor plusieurs projets à forte visibilité. Ce succès souligne les positions de chef de file que les sociétés de Hellenic Cables se sont forgées tant sur le marché de la fabrication de câbles sous-marins que dans le secteur mondial plus large des énergies offshore.

Sites de production

La base d'actifs de production du segment Câbles compte cinq usines :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation de basse tension (« LV ») • Câbles d'alimentation de moyenne tension (« MV ») • Câbles d'alimentation de haute tension (« HV ») • Câbles d'alimentation de très haute tension (« EHV ») jusqu'à 500 kV • Câbles en fibre optique 	60.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 22301:2019, ISO 27001:2013, ISO 14064-1:2018, Opérateur économique agréé (OEA), Échelon 4 de l'échelle de culture de sécurité (« Safety Culture Ladder »), VCA/SCC, Pétrochimie 2017/6.0
Port et usine de câbles sous-marins Hellenic Cables (Corinthe, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation sous-marins de moyenne tension • Câbles d'alimentation sous-marins de haute tension • Câbles sous-marins en fibre optique • Câbles d'alimentation de basse, moyenne et haute tension • Tiges en cuivre et en aluminium 	50.000 tonnes de câbles 120.000 tonnes de fils machine en cuivre de 8 mm de diamètre	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 22301:2019, ISO 27001:2013, ISO 14064-1:2018 Opérateur économique agréé (OEA), Échelon 4 de l'échelle de culture de sécurité (« Safety Culture Ladder »), VCA/SCC, Pétrochimie 2017/6.0
Usine de câbles d'alimentation et de télécommunications Icmec Ecab (Bucarest, Roumanie)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles pour installations intérieures, énergie, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et externes • Câbles d'alimentation de basse et moyenne tension • Câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène • Câbles miniers • Câbles marins et de spécialité • Câbles de télécommunication (signalisation, centraux téléphoniques et transmission de données) • Câbles conducteurs en cuivre et en aluminium • Composés en plastique et en caoutchouc 	50.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 14064-1:2018
Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables (Enophyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Composés en PVC et en caoutchouc 	24.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, ISO 27001:2013 Opérateur économique agréé (OEA)
Usine de produits d'emballage en bois Lesco Ltd (Blagoevgrad, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Enrouleurs et palettes en bois 	16.500 tonnes	

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	895.367	757.170
Marge brute	119.816	94.442
Marge brute (%)	13,4%	12,5%
EBITDA	106.831	84.287
EBITDA (%)	11,9%	11,1%
EBITDA ajusté	109.611	89.623
EBITDA ajusté (%)	12,2%	11,8%
EBIT	89.049	67.629
EBIT (%)	9,9%	8,9%
EBIT ajusté	91.829	72.964
EBIT ajusté (%)	10,3%	9,6%
Bénéfice avant impôt	63.529	45.754

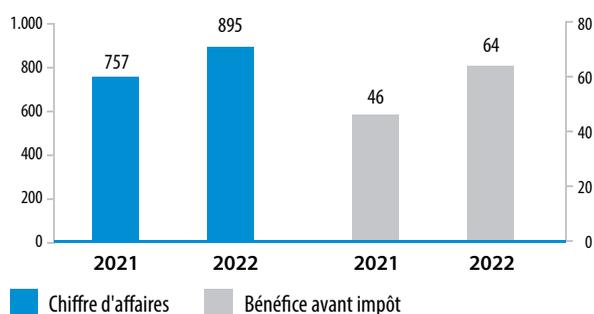
- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2022

Le **chiffre d'affaires** pour le segment Câbles a atteint 895 millions d'euros (2021 : 757 millions d'euros), porté par la croissance de l'activité des produits de câbles et par la stabilité des sources de chiffre d'affaires provenant de l'activité projets.

Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 64 millions d'euros

Câbles (en millions d'euros)



(2021 : 46 millions d'euros). Tout au long de l'année 2022, le segment a connu une augmentation de la demande pour les produits de câbles dans toutes ses principales régions géographiques, entraînant une augmentation des volumes de ventes et des marges bénéficiaires. Cette augmentation de la demande, associée à une meilleure composition des ventes, à un calendrier de production complet et à des marges élevées et constantes sur les projets, a permis d'obtenir une rentabilité élevée.

Un certain nombre de projets ont été livrés, en totalité ou en partie, tout au long de l'année 2022, notamment la production et l'installation du câble sous-marin de 83 km pour l'interconnexion électrique entre les îles de Naxos, Santorin et Thirasia, les premiers lots de câbles d'interconnexion pour les parcs



éoliens offshore de Doggerbank A & B au Royaume-Uni et la commande de 70 km de câbles d'interconnexion pour les parcs éoliens offshore Vesterhav Nord/Syd. Grâce aux éléments ci-dessus, le segment Câbles a réussi à franchir la barre des 100 millions d'euros de l'EBITDA ajusté pour la première fois de son histoire.

Dans le même temps, Hellenic Cables a poursuivi son activité d'appel d'offres et a remporté plusieurs nouveaux projets sur les marchés de l'éolien offshore et des interconnexions, tels que les projets clé en main d'interconnexion Lavrio - Serifos / Serifos - Milos et Zakynthos - Kilini en Grèce, le contrat de 105 km de câbles d'exportation pour Ostwind 3 en Allemagne, la fourniture de 360 km de câbles d'interconnexion pour le parc éolien offshore Sofia au Royaume-Uni et de 140 km de câbles d'interconnexion pour le Hai long Offshore Wind à Taïwan, la première attribution sur le marché asiatique. En conséquence des éléments ci-dessus, le carnet de commandes du segment a atteint 1,35 milliard d'euros à la fin de l'année.

En 2022, les dépenses d'investissements du segment Câbles se sont élevées à 70,9 millions d'euros et concernaient principalement des investissements sélectifs visant à augmenter la capacité de production des câbles sous-marins et à améliorer le port de l'usine de Corinthe, l'acquisition d'un bien immobilier à côté de l'usine de Corinthe, nécessaire pour l'agrandissement prévu à partir de 2023, l'acquisition d'un site industriel à Béotie, en Grèce centrale, et les dépenses initiales nécessaires à la construction d'une usine de câbles sous-marins aux États-Unis.

Perspectives

En 2023, une demande élevée permettra de maintenir la dynamique de performance positive dans l'activité produits, tandis que plusieurs projets validés et un niveau élevé d'utilisation des capacités de toutes les usines favoriseront la rentabilité sur l'ensemble du segment. Le passage à l'électrification en Europe et la demande croissante pour les connexions au réseau devraient alimenter le carnet de commandes de câbles terrestres. Pour répondre à cette demande, Hellenic Cables a acquis une zone industrielle près de son usine de Thèbes pour l'utiliser à la fois comme site de production étendu pour ses câbles terrestres basse tension et de télécommunication, et comme entrepôt de matières premières et de produits semi-finis.

L'unité commerciale en charge des projets a conclu plusieurs nouveaux contrats ces derniers mois. Hellenic Cables a lancé un important projet d'investissement qui vise à renforcer son rôle de catalyseur clé de la transition vers l'énergie verte. Ces investissements lui permettront d'exécuter un carnet de commandes record et de répondre à la demande croissante, ainsi qu'aux attentes plus élevées des clients et des parties prenantes. Enfin, et suite aux annonces précédentes, les discussions avec Ørsted concernant le partenariat pour la construction d'une usine de câbles d'interconnexion sous-marins dans le Maryland, aux États-Unis, se poursuivent.

De plus amples informations sur Hellenic Cables sont disponibles sur le site Web : www.hellenic-cables.com



Tubes d'acier



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
457.236

2021: 225.067

EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
24.788

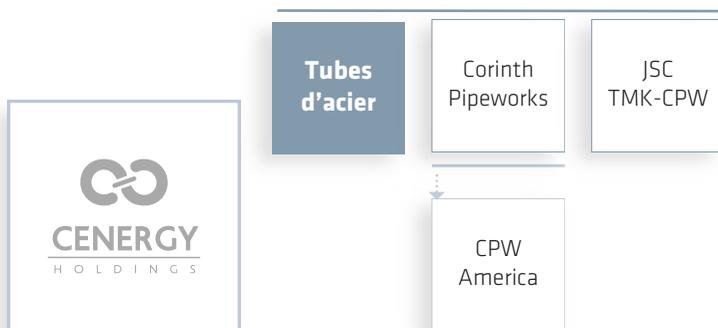
2021: 555

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
25.180

2021: 14.141





Activités

Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (« Corinth Pipeworks ») est un fournisseur d'envergure mondiale de tubes et de profilés creux en acier de haute qualité destinés aux secteurs de l'énergie et de la construction.

Cette filiale de Cenergy Holdings a été créée suite à la fusion transfrontalière de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience et de solides antécédents dans la mise en œuvre de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier, à la fois onshore et offshore.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Tubes de conduite – fabriqués soit dans l'unité de soudage par induction à haute fréquence (HFW) de l'usine, soit dans l'unité de soudage à l'arc submergé hélicoïdale (HSAW) et l'unité de soudage à l'arc submergé longitudinale (LSAW/JCOE).
- Tubes de cuvelage – ces tubes soudés par induction à haute fréquence
- (HFW) sont utilisés dans les forages d'extraction de

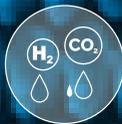
pétrole et de gaz ; leur gamme de produits a été élargie par l'installation d'une usine LSAW en 2016.

- Profilés utilisés dans le secteur de la construction.

Services :

- Livraison finale sur site ;
- Stockage ;
- Laboratoire de service acide ;
- Essais de matériaux et de corrosion (par le biais du laboratoire accrédité de Corinth Pipeworks) ;
- Laboratoire d'essais sur l'hydrogène ;
- Revêtement de tubes ;
- Tolérances strictes des tubes pour les applications spéciales ;
- Tubes à longueur fixe ;
- Double assemblage ;
- Services de découpe de tubes ;
- Conseils techniques et sélection de matériaux ;

L'usine Corinth Pipeworks se situe à juste 1,5 km des installations portuaires de Thisvi réservées à la société, permettant de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des prix plus compétitifs pour ses



produits et de raccourcir les délais de livraison. Le port est équipé d'un ensemble de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

CPW America est basée à Houston, aux États-Unis, et a pour objectif de promouvoir les produits de Corinth Pipeworks et de fournir un service à la clientèle aux clients du Groupe, ainsi qu'aux clients des autres sociétés Viohalco situées en Amérique du Nord et du Sud.

Sites de production

Le segment Tubes d'acier exploite le site de production suivant :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Port et usine de Corinth Pipeworks (Thisvi, Grèce)	<ul style="list-style-type: none">• Tubes soudés pour le transport des gaz et combustibles liquides, de l'hydrogène et du CO₂ (CCS)• Profilés pour le secteur de la construction• Revêtement de lestage en béton (permettant une offre de services complète de gazoducs offshore mise à disposition sur un site unique)	925.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, API Q1, API-5CT-0509, API-5L-0396, ISO 3834-2, AD 2000- MERKBLATT W0 et HPO, PED 2014/68/EU, EN 10219-1:2006, ISO 17025:2017, ZETOM EN ISO 3183:2019, ASME B31.12

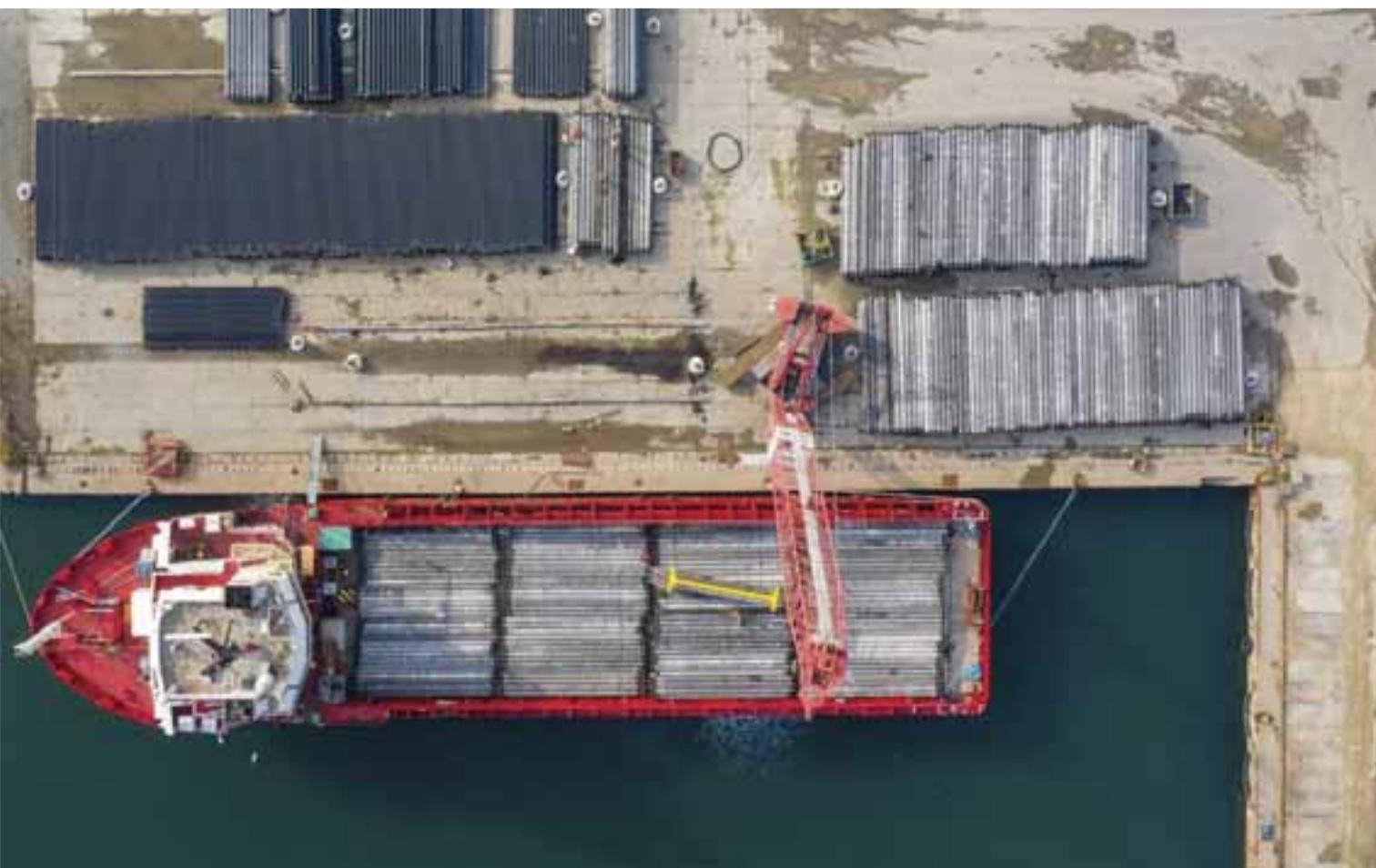


Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	457.236	225.067
Marge brute	30.021	15.157
Marge brute (%)	6,6%	6,7%
EBITDA	24.788	555
EBITDA (%)	5,4%	0,2%
EBITDA ajusté	25.180	14.141
EBITDA ajusté (%)	5,5%	6,3%
EBIT	15.654	-8.305
EBIT (%)	3,4%	-3,7%
EBIT ajusté	16.046	5.280
EBIT ajusté (%)	3,5%	2,3%
Bénéfice avant impôt	8.140	-15.407

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2022

Dans le segment Tubes d'acier, le **chiffre d'affaires** a doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 457 millions d'euros, contre 225 millions d'euros en 2021, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 8 millions d'euros (2021 : perte de 15 millions d'euros).

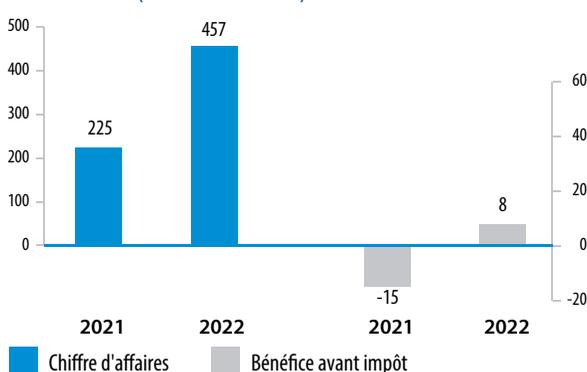
Tout au long de l'année 2022, le marché du transport de combustibles gazeux s'est amélioré en raison de la hausse des prix de l'énergie et du problème de sécurité énergétique rencontré par de nombreux pays européens en raison de l'instabilité géopolitique en Ukraine. La croissance de la demande et un environnement financier plus favorable ont permis de relancer et d'achever de nombreux projets de pipelines qui avaient été reportés.

Grâce aux nouveaux projets attribués, le carnet de commandes actuel a atteint son plus haut niveau depuis 2018 en dépassant les 670 millions d'euros.

Dans ce contexte d'amélioration, Corinth Pipeworks a consolidé sa position sur le marché et est considérée comme un fabricant de tubes de niveau 1 et un leader dans les technologies de transition énergétique, telles que les pipelines d'hydrogène et de CCS. Au cours de l'année 2022, la société a mené à bien un certain nombre de projets de pipelines et s'est vu attribuer de nouveaux contrats importants. Outre les contrats en Italie, dans la région méditerranéenne, en mer du Nord et en mer de Norvège, ainsi qu'en Australie, en Afrique du Sud et aux États-Unis, il convient de noter les attributions suivantes :

- Contrat pour 201 km de pipelines d'eau dessalée par Collahuasi au Chili.
- Attribution par DESFA de 163 km de pipelines certifiés pour transporter jusqu'à 100 % d'hydrogène en Macédoine occidentale, en Grèce.
- Attribution par Jemena en Australie de 13 km de tuyaux certifiés hydrogène.

Tubes d'acier (en millions d'euros)



- Nouveau contrat de Saipem S.p.A pour 28 km de pipelines pour l'unité flottante de stockage et de regazéification (Floating Storage and Regasification Unit ou FSRU) d'Alexandroupolis exploitée par Gastrade.
- Nouvelle attribution par TotalEnergies de 40 km de pipelines pour le gisement de gaz offshore de Fenix en Argentine.

En outre, la société s'est vu attribuer des contrats en Italie, dans la région méditerranéenne, en mer du Nord et en mer de Norvège, ainsi qu'en Australie, en Afrique du Sud et aux États-Unis.

Au cours de l'année, Corinth Pipeworks a poursuivi son vaste programme de R&D sur le transport d'hydrogène, les technologies CCS et les opportunités potentielles dans le secteur de l'éolien offshore. C'est l'aboutissement de sa stratégie axée sur l'innovation, qui comprend également une feuille de route pour la numérisation des processus, des qualifications des sociétés du secteur de l'énergie et une diversification géographique, ce qui permet d'obtenir un avantage concurrentiel plus important.

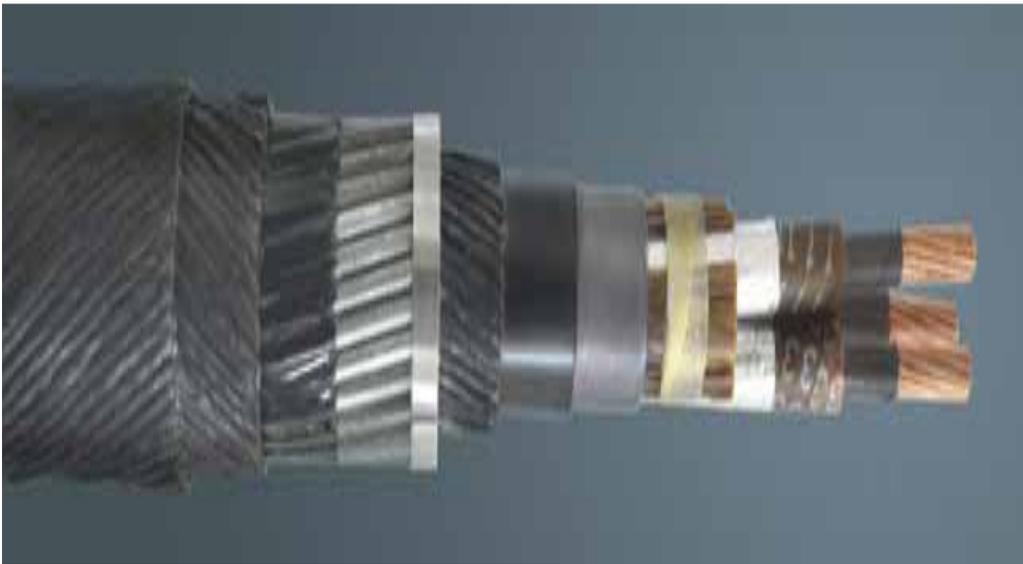
Perspectives

À l'avenir, Corinth Pipeworks s'attend à ce que le secteur du gaz combustible poursuive sa croissance dynamique, conformément aux piliers de la transition énergétique. L'amélioration des conditions du marché se traduit par une amélioration du carnet de commandes, et cette dynamique du marché offre des perspectives positives pour le segment Tubes d'acier de Viohalco.

De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur son site Web : www.cpw.gr



Produits de câbles



Produits de tubes d'acier



Cenergy Holdings S.A.



Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») est une société holding belge qui détient des participations dans des sociétés industrielles positionnées sur des secteurs à forte croissance, y compris le transport d'énergie, les énergies renouvelables et la transmission de données.

Le portefeuille de Cenergy Holdings s'articule en deux segments d'activité :

- Hellenic Cables, ses filiales et Icme Ecab constituent les sociétés de Hellenic Cables. Collectivement, les sociétés de Hellenic Cables font partie des plus

grands producteurs de câbles en Europe. Les Sociétés de Hellenic Cables fabriquent des câbles d'alimentation, de télécommunications et sous-marins.

- Corinth Pipeworks l'un des principaux fabricants mondiaux de tubes et de profilés creux en acier pour les secteurs de l'énergie et de la construction.

Ces deux entités disposent de sites de production de pointe et offrent une gamme de produits variés sur divers marchés.



Les sociétés du portefeuille de Cenergy Holdings :

- disposent d'une longue expérience de la mise en œuvre de projets majeurs dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients majeurs à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent six unités de production et quatre installations de support dans trois pays ;
- proposent des produits à valeur ajoutée sur certains créneaux spécialisés.

Cenergy Holdings est cotée sur Euronext à Bruxelles et à la bourse d'Athènes (CENER).

De plus amples informations sur Cenergy Holdings sont disponibles sur son site Web :

www.cenergyholdings.com

Acier



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
1.391.507
2021: 1.067.782

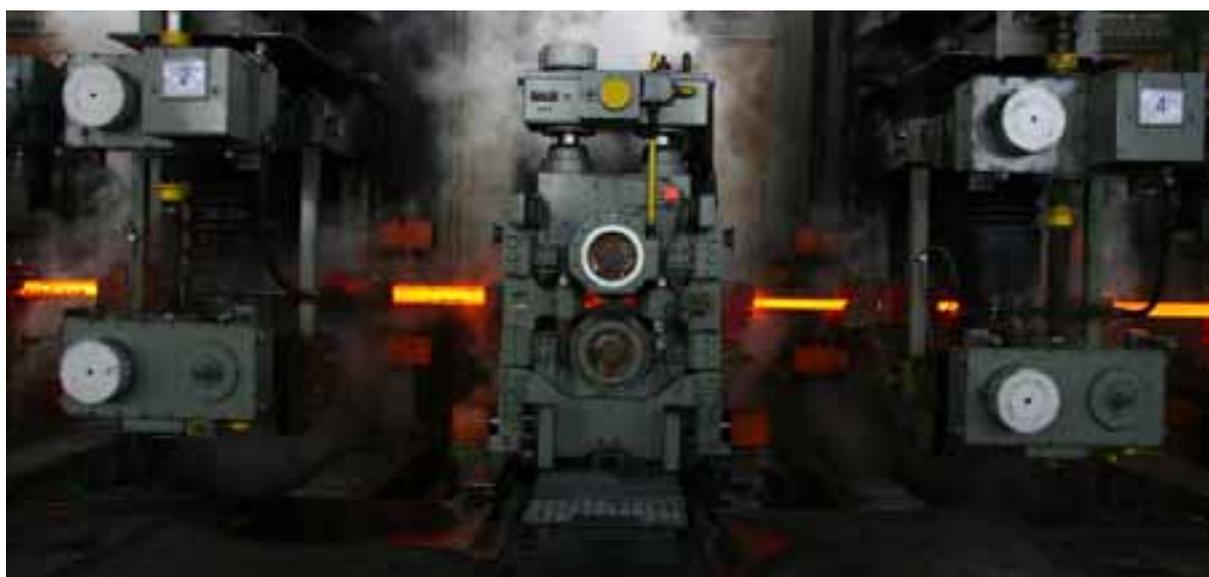
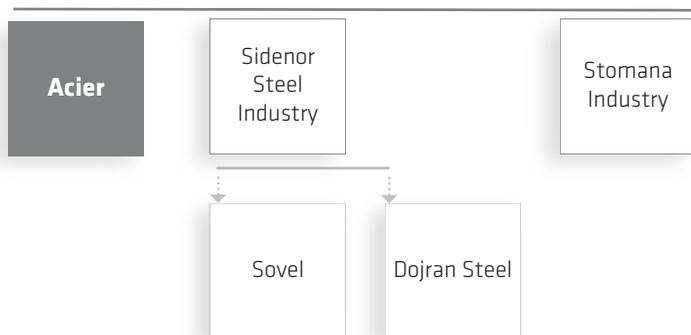
EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
144.016
2021: 160.316

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
196.479
2021: 123.654





Activités

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques et sont les principaux recycleurs d'acier dans le sud-est de l'Europe. Fortes de plus de 70 ans d'expérience et d'expertise dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits finis sidérurgiques longs et plats et en aval.

Sidenor et Stomana Industry présentent à leurs clients la Déclaration environnementale de produit (« Environmental Product Declaration » ou EPD) pour certains produits, reflétant leur engagement à exercer leurs activités de façon responsable et à réduire leur empreinte environnementale en Europe.

Les sociétés du segment Acier proposent un large éventail de produits et solutions à valeur ajoutée à destination du secteur du bâtiment et de la construction (bâtiments, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), de l'ingénierie mécanique, de la construction navale, du transport routier et ferroviaire, de l'industrie automobile, ainsi que des

applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

La gamme de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : Acier d'armature pour béton SD,
- treillis renforcés en étrier SD, treillis spéciaux latéraux Sidefit, treillis effilés SD, cages préfabriquées en étriers Sidefor et Sidefor Plus, fibres d'acier Inomix et poutrelles en treillis ;
- Fils machines pour tréfilage à froid et applications pour treillis ;
- Aciers spéciaux de qualité (SBQ) ;
- Plaques d'acier ;
- Barres en acier marchand : barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud, barres rondes laminées à chaud, barres laminées à angle égal et canaux UPN ;
- Billes de broyage ;
- Produits de soudure et électrodes ;
- Produits tréfilés ;
- Fils plats pour renfort des câbles d'alimentation ;
- Produits tubulaires : tubes d'acier prégalvanisé, d'acier laminé à froid et d'acier laminé à chaud de section ronde, carrée ou rectangulaire.



Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle et commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les points suivants :

- mini-laminoirs ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.

Sites de production

Les sociétés du segment Acier exploitent les six sites de production dédiés suivants :

Usine	Priorité à la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Sidenor Steel Industry (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Fils machine • Acier d'armature pour béton SD (barres et bobines) • Billettes coulées • Barres en acier marchand 	Fonderie : 800.000 tonnes Laminoir produits longs : 800.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, ELOT, SR, SRPS, BDS, MKC
Usine de Sovel et utilisation exclusive d'infrastructures portuaires (Almyros, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Billettes • Acier d'armature pour béton SD • Bobines SD • Treillis métalliques SD • Treillis d'armature en étrier SD • Treillis spéciaux Sidefit • Cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus 	Fonderie : 1.350.000 tonnes Laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes Laminoir compact 350.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2011, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, BS, DIN, ELOT, SR, SRPS, BDS, HRN, MKC EPD (« Environmental Product Declaration », Déclaration environnementale du produit)
Stomana Industry (Pernik, Bulgarie) et port de Svishtov West (Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Plaques quarto laminées à chaud • Aciers spéciaux de qualité (SBQ) • Acier d'armature pour béton SD • Billes d'acier • Semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames) • Profilés soudés 	Fonderie : 1.400.000 tonnes Laminoir produits longs : 1.000.000 tonnes Laminoir produits plats : 400.000 tonnes Laminoir profilés soudé : 45.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, SustSteel Produits conformes aux normes EN, DIN, ISO, ASTM, BDC, MKS, Lloyd's Register, DNV, RINA, ABS, MKC, BV. Règlement 305/2011. Directive n° 2014/68. AD2000. Réglementation britannique (sortie UE) 2020 n° 1359. EPD (« Environmental Product Declaration »)
Erlikon (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Électrodes de soudure • Fils plaqués en cuivre • Fils galvanisés • Blindages d'acier galvanisé pour câbles d'alimentation, y inclus des câbles sous-marins (de section ronde et plat) • Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles • Fils noirs et recuits • Fibres en acier pour l'armature du béton 	Électrodes : 4.000 tonnes Fils plaqués en cuivre : 3.000 tonnes Fils galvanisés : 32.000 tonnes Machines d'emboutissage : 40.000 tonnes Fibres en acier : 1.300 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 Produits conformes aux normes BS, EN, DIN, ASTM, AWS, LRS, GL, ABS, BV, DNV
Dojran Steel (Nikolic, Macédoine du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Barres en acier marchand • Acier d'armature pour béton SD • Treillis métalliques • Treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) • Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles • Treillis galvanisés de renfort pour le béton utilisés dans les oléoducs offshore 	Laminoir produits longs : 200.000 tonnes Production de treillis : 20.000 tonnes Ponts à treillis : 10.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018 Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, SRPS, BDS
Domplex Ltd (Limassol, Chypre)	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de treillis de fils soudés ou barres de renfort en acier 	12.000 tonnes	ISO 9001:2015 Site également équipé de son propre laboratoire de contrôle de qualité

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	1.391.507	1.067.782
Marge brute	172.868	181.255
Marge brute (%)	12,4%	17,0%
EBITDA	144.016	160.316
EBITDA (%)	10,3%	15,0%
EBITDA ajusté	196.479	123.654
EBITDA ajusté (%)	14,1%	11,6%
EBIT	113.462	134.716
EBIT (%)	8,2%	12,6%
EBIT ajusté	165.925	98.054
EBIT ajusté (%)	11,9%	9,2%
Bénéfice avant impôt	87.554	108.943

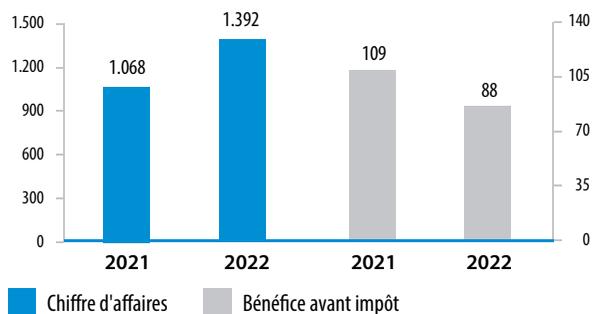
- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2022

En 2022, le **chiffre d'affaires** du segment Acier a atteint 1.392 millions d'euros, contre 1.068 millions d'euros en 2021, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 88 millions d'euros (2021 : 109 millions d'euros).

Au cours de l'année, le segment Acier a conservé sa position dominante sur le marché en Grèce, dans les Balkans et à Chypre. Cela, combiné à la réalisation d'investissements visant à améliorer les processus de production et la qualité des produits, ainsi qu'à l'entrée sur de nouveaux marchés, a entraîné une augmentation des prix et des marges bénéficiaires dans toutes les catégories de produits. Les fils machine ont enregistré une augmentation significative du volume des ventes, principalement en Europe occidentale, tandis que les ventes d'acier d'armature pour béton et de treillis ont augmenté de 15 % en Grèce. Les ventes de barres en acier marchand ont également augmenté, particulièrement en Europe centrale, tandis que les plaques laminées à chaud à faible empreinte carbone ont réussi à pénétrer cinq nouveaux marchés européens. Il convient également de noter que le nouveau partenariat avec l'un des plus grands chantiers de réparation de la Méditerranée et la réalisation des programmes d'investissement dans le processus de production d'aciers spéciaux (SBQ) permettront de



Acier (en millions d'euros)

commercialiser ce produit sur de nouveaux marchés. Malgré l'impact des défis macroéconomiques, le segment Acier a assuré l'approvisionnement régulier en rebuts, sans perturber la livraison des produits aux clients et en maintenant des niveaux de service élevés en continu.

En 2022, des investissements importants et des programmes de transformation ont été mis en œuvre. Ils étaient axés sur les mises à niveau de la production, l'amélioration de la qualité des produits, l'automatisation et la transition numérique. Des technologies numériques spécifiques ont été mises en œuvre dans l'usine de Sidenor pour évaluer la

qualité des rebuts et optimiser les processus des fours à arc électrique. Chez Stomana Industry, l'investissement dans le nouveau laminoir a permis d'étendre la gamme de production d'aciers spéciaux (SBQ) et d'améliorer la qualité des produits. En outre, la société a reçu la Déclaration environnementale de produit (« Environmental Product Declaration » ou EPD) pour ses aciers d'armature pour béton SD sous forme de barres et pour les plaques laminées à chaud, les aciers spéciaux et les billes de broyage. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'usine de Dojran Steel dans le but de décarboner ses émissions indirectes en remplaçant l'énergie du réseau par des énergies renouvelables.

Perspectives

En 2023, les sociétés du segment Acier poursuivront leurs efforts pour s'adapter aux changements incessants, en renforçant encore davantage la compétitivité et l'efficacité opérationnelle.

De plus amples informations sur le segment Acier sont disponibles sur le site Web de Sidenor Steel Industry : www.sidenor.gr



Immobilier



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

2022 :
30.409

2021: 18.667

EBITDA
(milliers d'euros)

2022 :
12.702

2021: 27.921

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

2022 :
12.914

2021: 6.618



Immobilier

Noval
Property

Steelmet
Property
Services



Activités

Viohalco génère de la valeur à partir du secteur immobilier à travers ses filiales en développant et gérant des centres commerciaux.

Le segment est composé principalement de Noval Property, une société d'investissement immobilier (« REIC ») de premier plan qui intervient dans les secteurs de la promotion immobilière et de l'investissement immobilier, et de Steelmet Property Services S.A., qui fournit une large gamme de services immobiliers et de gestion centralisée d'installations.

Noval Property possède un portefeuille diversifié, de haute qualité et résilient d'actifs immobiliers, comprenant des bureaux, des établissements hôteliers, des centres commerciaux, des parcs commerciaux, des installations logistiques et des actifs résidentiels. Forte d'un portefeuille immobilier moderne hautement commercialisable bien

réparti géographiquement, Noval Property est actuellement la deuxième société d'investissement immobilier de Grèce.

Grâce à la solidité de sa structure de capital, Noval Property met actuellement en œuvre un plan d'investissement stratégique visant à assurer une croissance durable, en améliorant et en enrichissant son portefeuille immobilier équilibré grâce à des bâtiments bénéficiant d'une certification environnementale, principalement en Grèce.

En décembre 2021, Noval Property a émis un emprunt obligataire vert de 120 millions d'euros pour financer le plan d'investissement stratégique de la société. Cette obligation verte, qui est la troisième obligation verte émise sur le marché des capitaux grec, est cotée à la Bourse d'Athènes et figure dans la section « ATHEX BONDS GREENet » récemment introduite sur la Bourse d'Athènes.



Biens immobiliers

Fin 2022, le portefeuille de Noval Property se composait de par le biais d'une participation dans une société immobilière 62 biens. Les principaux actifs générateurs de revenus du portefeuille de Noval Property sont les suivants :

Bureaux	Le campus de bureaux Orbit	115 Kifissias Avenue, Athènes, Grèce
Vente au détail	Centre commercial River West	96-98-100 Kifissou Avenue, Egaleo, Athènes, Grèce
Vente au détail	IKEA Megastore	96-98-100 Kifissou Avenue, Egaleo, Athènes, Grèce
Hôtellerie	Hôtel Wyndham Grand Athens 5*	Place Karaiskaki, Athènes, Grèce
Vente au détail	Parc commercial Mare West	Corinthe, Grèce
Vente au détail	River West Open	1-3-5 Proodou Str, Egaleo, Athènes, Grèce
Bureaux	Immeuble de bureaux du 16 Himaras Street	Maroussi, Athènes, Grèce
Bureaux	Immeuble de bureaux du 33 Amarousiou Chalandriou Street	Maroussi, Athènes, Grèce
Bureaux	Immeuble de bureaux du 57 Ethnikis Antistaseos Street	Chalandri, Athènes, Grèce
Bureaux	Immeuble de bureaux Butterfly	26A Apostolopoulou Str., Chalandri, Athènes, Grèce



Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	30.409	18.667
Marge brute	11.445	3.555
Marge brute (%)	37,6%	19,0%
EBITDA	12.702	27.921
EBITDA (%)	41,8%	149,6%
EBITDA ajusté	12.914	6.618
EBITDA ajusté (%)	42,5%	35,5%
EBIT	3.424	19.144
EBIT (%)	11,3%	103%
EBIT ajusté	3.636	-2.159
EBIT ajusté (%)	12,0%	-11,6%
Bénéfice /(Perte) avant impôt	-2.188	15.347

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2022

Le **chiffre d'affaires** pour la division immobilière a atteint 30 millions d'euros en 2022 (2021 : 19 millions d'euros), tandis que la **perte avant impôt** s'est élevée à 2 millions d'euros (2021 : bénéfice de 15 millions d'euros). Il convient de noter que Viohalco applique le principe du coût historique aux immeubles de placement, tandis que Noval Property, la filiale principale de la division immobilière, suit le modèle de la juste valeur. En 2022, le bénéfice avant impôts de Noval Property, basé sur le modèle de la juste valeur, s'est élevé à 25,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille diversifié de Noval Property comprenait 62 biens (l'un d'entre eux, indirectement, par le biais d'une coentreprise avec un fonds immobilier), principalement situés en Grèce et, de manière sélective, en Bulgarie. Le portefeuille comprend des bureaux, des centres commerciaux et des actifs résidentiels et hôteliers, pour une superficie totale d'environ 465.000 m².

Noval Property a enregistré une hausse de 17,7 % en glissement annuel de la juste valeur de son portefeuille d'investissement à 486,4 millions d'euros (selon le calendrier d'investissement au 31 décembre 2022) malgré des conditions de marché difficiles, avec une inflation élevée et une hausse des taux d'intérêt découlant de l'instabilité géopolitique en Europe. Cette croissance est le fruit de



nouvelles acquisitions, d'une gestion active et efficace des actifs, de la construction de projets de développement de captives et de nouveaux projets de développement arrivant à échéance qui ont fait suite à l'émission réussie d'un emprunt obligataire vert de 120 millions d'euros (cotée à la bourse d'Athènes) en décembre 2021.

Au cours du premier semestre 2022, Noval Property a renforcé son portefeuille d'investissement en faisant l'acquisition de dix-huit nouveaux actifs situés en Grèce par le biais d'une augmentation du capital social avec contribution en nature.

Au deuxième semestre 2022, Noval Property a acquis trois propriétés supplémentaires à Marousi (Attika, Grèce) : un immeuble de bureaux existant en cours de rénovation et d'amélioration environnementale et deux actifs qui seront transformés en immeuble de bureaux moderne, durable et intelligent, intégrant les principes de conception bioclimatique. Ces deux projets visent à obtenir la certification environnementale LEED.

La gestion active et efficace des actifs a non seulement conduit à des contrats de location supplémentaires (à titre indicatif, en lien avec l'expansion du centre commercial River West), mais également au remplacement des contrats de location existants par de nouveaux contrats avec des conditions plus favorables, reflétant la demande croissante pour des bâtiments de haute qualité, bioclimatiques, certifiés verts et durables.

Perspectives

À l'avenir, Noval Property continuera à gérer activement son portefeuille immobilier et à mettre en œuvre sa réserve captive de projets, tout en poursuivant le développement dynamique de son portefeuille immobilier, en investissant, entre autres, dans le développement d'immeubles de bureaux de haute qualité, modernes et certifiés sur le plan environnemental, situés dans des zones immobilières de premier plan, dans la logistique, les hôtels, les résidences, les complexes commerciaux et les projets de régénération urbaine à usage mixte. En outre, Noval Property poursuivra la préparation de son entrée à la bourse d'Athènes.

De plus amples informations sur Noval Property sont disponibles sur son site Web : www.noval-property.com



Produits en acier



Immobilier



R&D&I et Technologie





R&D&I et
Technologie

Elkeme

Teka
Systems

Praksys

Teka
Engineering



Activités

Les sociétés de Viohalco consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I »), ainsi que les départements R&D des usines se concentrent sur :

- le développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée ;
- l'offre de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementales des usines ; et
- le développement d'applications innovantes pour les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement (notamment des solutions pionnières dans les domaines ERP, CRM, BI, de la traçabilité, etc.).

Les activités du segment sont portées par trois sociétés :

1. Elkeme Hellenic Research Center for Metals S.A. (« Elkeme »). L'activité d'Elkeme comprend la recherche industrielle appliquée et le développement et l'analyse technologiques portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Elkeme propose des services R&D&I et des solutions techniques en vue de nouveaux produits et assure l'optimisation des produits et des processus de production existants. Elkeme est certifié ISO 9001:2015 et opère également un laboratoire d'analyses chimiques accrédité ISO 17025:2017.
2. Teka Systems S.A. (« Teka Systems ») mène à bien des

projets dans les domaines de l'ingénierie et la construction pour les secteurs de l'acier, de l'aluminium, du cuivre, de l'énergie et des câbles de télécommunication. La société intervient dans la mise en service d'équipements industriels, ainsi que dans l'automatisation des processus par l'intégration de technologie dans les projets. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines ERP, CRM, BI, analytiques et autres.

3. Praksys S.A. (« Praksys ») développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structurel et des armatures de béton. Elle a développé Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature. Praksys a également développé un progiciel complet pour accompagner la technologie, y compris des composantes, telles que la conception du produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

Les activités de R&D&I des départements technologiques des sociétés de Viohalco sont les suivantes :

- Le centre technologique Elval est engagé dans une vaste série de projets dont les tâches principales sont les suivantes :
 - l) Impact interne

- L'amélioration continue de tous nos processus – afin de réduire les temps de production, d'obtenir des produits présentant des propriétés homogènes, une excellente qualité, un rendement élevé, etc. – se traduit par une réduction des coûts, des stocks, des dépenses d'investissement, de la consommation d'énergie et des émissions.
- II) Impact externe
- Augmentation des contenus issus de rebuts et réduction des émissions primaires, en se concentrant sur une diminution de l'empreinte carbone globale et sur la préservation des ressources naturelles.
- Plus précisément, le centre technologique travaille au développement d'« alliages personnalisés » et de « processus thermo-mécaniques » pour répondre aux besoins spécifiques et relever les défis techniques des clients.
 1. Perfectionnement de l'alliage de tôle de corps de cannette (CBS) pour améliorer la malléabilité et les performances des matériaux dans les usines de boîtes métalliques.
 2. Développement de nouveaux produits de brasage pour les plaques de refroidissement des batteries des plateformes de véhicules électriques, un marché appelé à connaître une forte croissance au cours des prochaines années.
 3. Développement d'optimiseurs en interne pour augmenter la capacité des machines de production et pour optimiser le mélange de matières premières pendant le coulage, dans le but de maximiser la consommation de rebuts et de minimiser l'utilisation d'aluminium primaire, ce qui se traduira par une réduction de l'empreinte carbone.
 4. Développement de nouvelles technologies de systèmes de vernis métalliques pour l'industrie agroalimentaire afin de répondre aux demandes nouvelles et plus nombreuses des clients.
 5. Maîtrise statistique des procédés (MSP), par le biais de systèmes logiciels avancés, des paramètres de production importants à chaque étape de la production.
- Le département technologique de Symetal développe des technologies qui introduisent et garantissent des techniques de conception de surfaces innovantes et des caractéristiques mécaniques améliorées. Ces technologies permettent un contrôle d'affinité poussé des feuilles d'aluminium pour les stratifiés et les revêtements, ainsi qu'une mise en forme parfaite. Symetal se concentre également sur le développement de feuilles de batterie, utilisées dans le secteur des batteries automobiles rechargeables. Les feuilles de batterie de Symetal (SBF) sont situées au cœur des batteries lithium-ion, dans leurs électrodes centrales. Les exigences techniques et de qualité d'un tel produit sont extrêmement élevées. Parallèlement, la réduction de l'épaisseur de l'aluminium laminé à seulement 11 microns permet aux batteries de nouvelle génération d'augmenter de manière significative la quantité d'énergie stockée. Le processus de production innovant de l'alliage spécial des SBF est le résultat de tests approfondis réalisés avec de grands fabricants européens de cellules de batterie rechargeables.
- Le département R&D d'Elval Colour, en collaboration avec des architectes et des fournisseurs de matériaux, développe des couleurs par l'identification et l'expérimentation afin de créer de nouveaux pigments, des surfaces et des modèles innovants. Le département numérise également la mesure des couleurs pour le contrôle de la qualité et développe des technologies de revêtement en coopération avec les fournisseurs d'équipements et de revêtements afin d'étudier des processus de revêtement plus respectueux de l'environnement et des consommateurs, qui consomment moins d'énergie et contiennent moins voire pas de COV. Il développe des composés polymères pour accélérer la productivité et améliorer la résistance au feu, et explore la recyclabilité et la fonctionnalité des matériaux. Il mène également des projets de R&D internes et conjoints, ainsi que de nouvelles méthodes d'identification et d'analyse des performances à long terme des matériaux. Elval Colour participe à de nombreux projets en cours avec des universités portant sur les méthodes d'évaluation des performances des matériaux, les études de marché et l'impact à long terme des matériaux de revêtement sur l'environnement. Elle participe également aux Comités techniques de normalisation européens pour les publications et mises à jour des normes.
- Le centre de R&D de Bridgnorth Aluminium développe des produits pour les clients nouveaux et existants grâce à la conception d'alliages, aux tests en laboratoire et aux essais expérimentaux réalisés en usine. Nos laboratoires de métallurgie et de chimie effectuent un travail considérable de mesure et de contrôle des propriétés des surfaces et des matériaux en vrac pour les produits nouveaux et existants. L'équipe de R&D apporte également son expertise technique à chaque étape du processus de production, depuis le moulage jusqu'aux finitions en passant par le laminage final à froid. Elle collabore également avec des experts universitaires britanniques et participe à des projets de recherche industrielle financés par le gouvernement visant à explorer les technologies émergentes, telles que la technologie de batterie pour le secteur automobile.
- Le service technologie de Halcor gère les projets de R&D, en générant de nouveaux produits améliorés qui fournissent des solutions à valeur ajoutée aux clients et aux utilisateurs finaux. Les nouveaux alliages sont conçus pour répondre aux exigences des technologies d'application, telles que les alliages de cuivre haute résistance pour les systèmes de réfrigération haute pression, les alliages de laiton sans plomb pour les pièces et raccords de plomberie durables, la structure métallurgique améliorée des tubes en cuivre et en laiton qui offrent des capacités de mise en forme élevées pour les applications spéciales dans le CVC&R et l'automobile. Halcor propose un service technique client (STC) dédié qui assure le transfert des résultats de R&D vers la conception et l'optimisation de produits personnalisés, tels que des tubes en cuivre et en laiton conçus pour des courbures et des expansions complexes, des tubes en cuivre conçus pour des taux de pression précis selon le type de réfrigérant, la personnalisation de tubes en cuivre préalablement isolés avec conception et production en interne de l'isolation thermique pour améliorer leur réaction au feu, la sélection des conditions de brasage optimales dans les joints de tube, la conception de tiges et de fils en laiton adaptés à des conditions d'usinage spécifiques ou encore la consultation technique sur la compatibilité chimique avec l'eau et d'autres mélanges chimiques.
- Laboratoire de transfert thermique des tubes d'Halcor : Ce laboratoire thermique est l'un des rares laboratoires dédiés à la R&D dans le monde capables de mesurer les performances de transfert de chaleur de tubes lisses et à rainures internes (IGT). Les tubes en cuivre sans soudeure TALOS®IGT sont dotés de rainures internes qui

améliorent considérablement le transfert de chaleur en cas d'évaporation ou de condensation des réfrigérants. Les données des tests réalisés dans son laboratoire permettent à Halcor d'offrir une assistance technique spécialisée aux fabricants d'échangeurs thermiques dans le but d'optimiser la conception de leurs échangeurs thermiques pour améliorer leur efficacité énergétique.

- Projets de R&D&I industriels d'Halcor :
 - Teaching Factory : le Centre de compétences Teaching Factory est une nouvelle entité juridique à but non lucratif qui propose des services de formation, techniques et de conseil dans des domaines tels que l'assistance à distance fondée sur les technologies de l'industrie 4.0, les robots collaboratifs autonomes, les technologies de réalité augmentée/virtuelle, l'amélioration continue (Lean 6σ), les simulations de processus et de production, le traitement avancé des matériaux, les solutions 5G et la numérisation de l'usine de production.
 - TRINEFLEX : projet de recherche sur la transformation des industries de procédés à forte consommation d'énergie à travers l'intégration de la flexibilité de l'énergie, des processus et des matières premières, grâce à la mise en œuvre d'un programme global de maintenance prédictive.
 - Des doctorats industriels sur la conduction ont été lancés avec l'université de Patras sur le sujet du jumeau numérique hiérarchique des processus de production.
- Département de développement des produits et processus (PPD) de Sofia Med : les principales responsabilités de ce département sont notamment le développement de nouveaux produits, la mise en place de méthodes pour produire les matériaux de la plus grande qualité au coût le plus bas possible, le maintien d'un niveau de qualité maximal, l'excellence du service client et l'homologation réussie de nouveaux clients. En 2022, le PPD a réussi à développer, pour des produits en cuivre et en alliages de cuivre, de nouveaux processus de production avec un temps de production réduit et moins d'étapes de production dans la fonderie, le laminage à chaud, le laminage à froid et en particulier en recuit. Cela a permis d'augmenter la productivité de certains produits, de réduire les coûts, mais aussi d'accroître la capacité, évitant ainsi de surcharger les goulots d'étranglement de la production. L'installation d'un nouveau microscope électronique à balayage (MEB) à Sofia Med sera déterminante pour le développement futur de nos produits, la qualité et l'assistance technique de nos clients. Enfin, les essais de production de deux alliages majeurs de pièces de monnaie sont à souligner, puisque leur objectif est de réduire le coût total des flans de monnaie finaux produits par Epirus Metalworks.
- Les sociétés de Hellenic Cables se composent d'une équipe d'ingénieurs R&D aux compétences avancées qui utilise des outils logiciels de pointe et des infrastructures modernes pour réaliser ses essais. Elles effectuent des travaux de recherche fondamentale sur le développement de produits, l'innovation, la révision de la conception ou l'optimisation de gammes existantes et le support technique, à travers trois unités (deux en Grèce et une en Roumanie). Les activités de R&D de la société comprennent la participation à des programmes internationaux de développement des connaissances, tels que des groupes de travail et des conférences du CIGRE et les programmes Horizon EUROPE. Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie plus large des entreprises visant à fabriquer des produits plus durables à moindre impact sur l'environnement. En sus de son personnel de

R&D, il convient de noter que Hellenic Cables SA dispose de plusieurs laboratoires de test de pointe dans ses usines. En particulier, l'usine de composés d'Enophyta dispose d'un laboratoire de test des polymères. Ce laboratoire se concentre principalement sur le développement de nouvelles recettes pour les composants de câbles non conducteurs, l'analyse chimique et l'identification des matières premières, en mettant l'accent sur le contrôle qualité et une analyse détaillée des polymères pour les câbles souterrains à haute et très haute tension, ainsi que les câbles sous-marins. Il s'agit aussi d'un laboratoire de recherche et développement de nouveaux composés en plastique et en élastomère. En outre, les usines de production de câbles peuvent également compter sur des laboratoires de test avec une gamme complète d'équipements de test, capables de mener à bien des tests mécaniques et électriques complets de produits conformément aux normes internationales.

- Le Centre de R&D de Corinth Pipeworks se concentre sur l'optimisation d'un vaste éventail de processus de fabrication et de revêtement de tuyaux par (a) des productions d'essais internes continus, (b) la modélisation de processus spécifiques et (c) des protocoles avancés de test de matériaux. Le but de la R&D de la société est de développer des produits pour des applications exigeantes (par exemple, service acide, offshore profond, applications à haute contrainte comme le dévidage), d'améliorer l'uniformité des produits et d'élargir chaque gamme de production de l'usine, ainsi que de développer des techniques avancées de contrôle destructif, anticorrosion et non destructif offrant des solutions de pointe. Corinth Pipeworks a conclu avec succès une vaste campagne de R&D axée sur le transport en toute sécurité de l'hydrogène à haute pression grâce à des tests spécialisés de pipelines en acier de grand diamètre/haute résistance et la société est le premier fabricant de tubes à fournir une solution techniquement et économiquement viable sur cette application. La société a de surcroît installé dans les locaux de son usine de Thisvi un laboratoire de pointe pour les tests des tuyaux d'hydrogène à haute pression, soutenant ainsi pleinement à la fois ses clients et son programme de R&D innovant. Ainsi, les tuyaux produits aujourd'hui et installés dans le réseau de gaz actuel pourront acheminer le mix énergétique de demain. Le potentiel de l'hydrogène dans la construction d'un mix énergétique durable et dans la réalisation des objectifs mondiaux de décarbonisation est considérable et, dans ce contexte, Corinth Pipeworks fournit à ses clients les solutions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs. Les résultats de cette initiative de R&D réussie ont déjà été mis à l'épreuve cette année, avec la livraison de plusieurs projets de pipelines internationaux certifiés pour l'hydrogène.

Performance financière 2022

Le montant total des **dépenses de R&D&I** (à la fois comptabilisées en charges et capitalisées) au titre de l'année 2022 s'est élevé à 24,7 millions d'euros. Le calcul de ce montant repose principalement sur les dispositions du manuel de Frascati (norme de l'OCDE pour les enquêtes et la collecte de données de R&D) et sur les normes internationales d'informations financières pertinentes (« IFRS »).

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leurs sites Web respectifs :

Elkeme : www.elkeme.gr

Teka Systems : www.tekasytems.gr

Autres activités



Les autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le segment Technologie et R&D&I, dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit) et dans le segment Récupération des ressources. La **perte avant impôt** s'est élevée à 1 million d'euros (2021 : bénéfice de 3 millions d'euros).

Tableau financier

Montants (en milliers d'euros)	2022	2021
Chiffre d'affaires	87.568	64.134
Marge brute	21.040	23.310
Marge brute (%)	24,0%	36,3%
EBITDA	6.095	8.541
EBITDA (%)	7,0%	13,3%
EBITDA ajusté	6.613	9.008
EBITDA ajusté (%)	7,6%	14,0%
EBIT	1.225	4.307
EBIT (%)	1,4%	6,7%
EBIT ajusté	1.742	4.774
EBIT ajusté (%)	2,0%	7,4%
Bénéfice/(Perte) avant impôt	-710	2.813

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

F. Événements postérieurs à la clôture

Le 9 mars 2023, le conseil d'administration de Viohalco a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 30 mai 2023, l'approbation d'un dividende brut de 0,12 euro par action.

La transaction d'entreprise pour l'accord de coopération stratégique, par la fusion avec absorption d'Etem par

Cosmos Aluminium (note 22), est prévue d'être finalisée au cours du mois d'avril 2023.

Aucun autre événement postérieur à la clôture pour lequel des informations doivent être fournies dans les états financiers consolidés n'a eu lieu depuis le 31 décembre 2022.

G. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risques des filiales de Viohalco. Étant donné que Viohalco est une société holding qui ne possède ni infrastructures de production, ni clients, ni fournisseurs, ni personnels (en dehors des salariés employés à des fonctions administratives), les risques qui l'affectent sont imputables à ses filiales et à leurs opérations, fournisseurs, clients et personnels. Par conséquent, chaque société de Viohalco est responsable de l'identification, de la mesure, de l'analyse, de l'atténuation, du contrôle et du suivi de ses propres risques.

À cette fin, il existe un ensemble de directives communes qui fixent un cadre à la Gestion des Risques d'Entreprise « GRE » et s'appliquent à toutes les sociétés de Viohalco. Ces directives regroupent des principes relatifs à la gestion efficace des risques dans l'ensemble des filiales. Ce cadre fournit également des orientations sur les meilleures méthodes de gestion des risques et favorise les échanges sur les problématiques en question.

La Direction exécutive de Viohalco est chargée, en consultation avec le Conseil d'administration et un service d'audit interne indépendant, d'évaluer les risques éventuels et leurs mécanismes de contrôle à l'échelle des filiales. En vertu de cette évaluation, Viohalco doit considérer si les filiales sont parvenues, de manière proactive et efficace, à atténuer les risques identifiés pour les ramener à un niveau acceptable.

Le processus GRE de Viohalco suit les étapes suivantes :

- a) Identification des principaux risques et mesure/analyse de leur impact potentiel et de leur probabilité. Cette démarche est réalisée au niveau de la société puisque l'ensemble des risques financiers, opérationnels, de conformité et stratégiques sont liés à leurs propres opérations.
- b) Gestion des risques et réponse par la prise en compte des contrôles en place et la sélection, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions appropriées. Cette étape est également conduite au niveau de chaque société sur la base des principes généraux fixés par le cadre GRE.
- c) Contrôle et suivi de l'environnement interne et externe pour repérer les éventuelles évolutions des risques, en veillant à ce que le contrôle des risques reste efficace. Chaque société contrôle ses risques et les réponses qu'elle apporte à la lumière des directives communes du cadre GRE, mais avec des procédures, systèmes et mécanismes mis en place par la Direction de chaque société en interne.

Une analyse consolidée de la performance financière de toutes les filiales, y compris des risques potentiels, est effectuée au niveau de la Direction exécutive de Viohalco par le département d'audit interne. Le bilan de cette analyse est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne des filiales et enquête régulièrement sur certains aspects spécifiques du contrôle interne et de la gestion des risques.

Principaux risques

Les risques sont classés en deux principales catégories : « risques financiers » et « risques liés à l'activité ».

Les risques financiers comprennent les risques de marché qui concernent l'activité de chaque filiale (tels que les risques liés aux cours de change, aux taux d'intérêt et aux produits de base), de même que le risque de crédit, le risque lié aux flux de trésorerie et le risque de liquidité.

Les risques liés à l'activité, globalement définis comme regroupant l'ensemble des risques hors bilan, sont ventilés en sous-catégories pour mieux comprendre et réagir aux différents risques en présence :

- a) Les risques opérationnels et technologiques, à savoir le risque de perte découlant de l'inadaptation ou de la défaillance des processus, des équipes et des systèmes ou encore d'événements extérieurs.
- b) Les risques de conformité et de réputation, à savoir les impacts négatifs (économiques comme les amendes, les pénalités, etc., et autres comme l'exclusion de marchés, etc.) découlant du non-respect des règles et normes en vigueur. Par exemple, l'impact sur l'image de marque, l'atteinte à la réputation de la société et le risque comptable.

Les risques stratégiques, à savoir les risques liés à l'environnement commercial au sens large (contexte macro-économique, sectoriel, etc.), au marché, à la concurrence, ainsi que le processus décisionnel sur un horizon à moyen-long terme, et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la continuité et la rentabilité des activités.

Risques financiers

Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent exposer les filiales de Viohalco à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution du rendement des investissements et/ou une baisse de la valeur des actifs. Les sociétés ont pour règle de ne pas prendre de positions spéculatives sur les taux d'intérêt, mais plutôt de suivre des stratégies de couverture, par exemple en faisant correspondre la durée de l'actif et du passif. Cependant, compte tenu de l'environnement actuel des taux d'intérêt, chaque entité s'efforce, dans la mesure du possible, d'obtenir des lignes de financement à taux fixe (et bas) afin de couvrir ses besoins en capitaux à moyen et long termes pour éviter les variations des flux de trésorerie.

En cas de nécessité, les filiales de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour couvrir tout risque de taux d'intérêt résiduel. Des règles et des limites strictes, propres à chaque entité, régissent alors le recours à ces instruments.

Risque de change

Viohalco détient des participations dans un grand nombre de sociétés dont les programmes de production et les

relations commerciales s'étendent à l'échelle mondiale. Les sociétés sont ainsi exposées à des pertes potentielles financières (transactions), comptables (conversion) et économiques du fait de la volatilité des cours de change.

Les sociétés gèrent ce risque avec prudence, en mettant en œuvre des couvertures naturelles chaque fois qu'elles le peuvent (notamment en faisant correspondre les devises des opérations de vente et d'achat anticipées, des créances et des dettes) et utilisent des produits de couverture standards, à l'instar des contrats à terme - forwards, si nécessaire.

Risque lié aux produits de base

La plupart des sociétés de Viohalco sont des acteurs industriels dont les produits de base sont des matériaux bruts ferreux et non ferreux. Les fluctuations des cours des produits de base (notamment les métaux, et plus particulièrement le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent ainsi les exposer à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les contrats à terme - future négociés sur le London Metal Exchange « LME » proposent le choix de couverture évident pour les sociétés actives sur ce segment. Tout d'abord, tous les contrats de vente et d'achat qui fixent les prix des métaux sont compensés sur une base journalière et la position nette ouverte sur le produit de base est couverte par des contrats à terme - future sur le LME, de sorte que l'exposition des sociétés de Viohalco au risque de volatilité des cours des produits de base est limitée.

En outre, les filiales de Viohalco peuvent être affectées par les fluctuations des prix de l'énergie. Ce risque est impacté par la guerre en cours en Ukraine. Le suivi des indices de prix et des prévisions, ainsi que les mécanismes de couverture pour les contrats à plus long terme sont utilisés pour protéger les sociétés contre les fluctuations significatives des prix du gaz naturel et de l'électricité.

Risque de liquidité

Pour les sociétés industrielles, comme celles qui constituent la majeure partie du portefeuille de Viohalco, le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise ait un accès insuffisant à des financements disponibles sans délai pour honorer ses engagements financiers en temps voulu. Les deux éléments clés sont le risque lié au flux de trésorerie à court terme pour couvrir les fluctuations du fonds de roulement et le risque de financement à long terme. Ce dernier implique le risque de ne pas obtenir des prêts au moment où l'activité en a besoin ou que de tels fonds ne soient pas disponibles pendant la durée nécessaire ou à des niveaux de coût acceptables.

Ce risque peut provenir de fluctuations saisonnières, d'interruptions de l'activité, de dépenses d'investissements non prévues, d'une hausse des coûts opérationnels, d'un marché de financement trop étroit ou d'autres motifs ayant pour effet une disponibilité insuffisante de la trésorerie. Les sociétés de Viohalco surveillent en permanence leurs besoins en flux de trésorerie et présentent trimestriellement des

prévisions glissantes (« rolling forecasts ») mensuelles afin d'assurer une disponibilité suffisante en liquidités et en facilités de crédits renouvelables pour couvrir leurs besoins opérationnels. Par des rapports financiers mensuels, elles suivent étroitement les indicateurs de flux de trésorerie opérationnels, ainsi que les ratios de liquidité et d'endettement. Elles évaluent en continu la disponibilité en financements, tant sur les marchés locaux qu'à l'international.

Enfin, les sociétés de Viohalco atténuent le risque de liquidité par une gestion prudente des flux de trésorerie, dont l'optimisation du fonds de roulement, et par le maintien de lignes de financements engagées mais non utilisées auprès de divers établissements financiers. Ainsi, les filiales parviennent à satisfaire leurs besoins de financement ou leurs passifs éventuels.

Risque de crédit

La commercialisation de produits auprès de nombreux clients établis dans des régions géographiques et des secteurs très variés à travers le monde crée inévitablement un risque de crédit pour les sociétés de Viohalco dont les clients pourraient ne pas honorer leurs obligations. Ce risque de crédit peut être accentué lorsqu'une part significative des ventes se concentre sur un segment ou un secteur en particulier ou encore sur un nombre restreint de clients.

Ce risque est fortement atténué (a) en évitant la concentration des créances de tout type, (b) en procédant à des vérifications solides et fréquentes sur la solvabilité des clients par le biais des agences de notation de crédit, (c) en fixant des conditions de paiement et des limites de crédit, (d) en exigeant des sûretés réelles ou autres (p. ex., des lettres de garanties) au titre des créances, dès que possible et, pour finir, (e) en ayant largement recours à l'assurance-crédit.

Risques liés à l'activité

A. Risques opérationnels et technologiques

Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent affecter la capacité des filiales de Viohalco à accéder de manière efficace et effective aux marchés existants et aux nouveaux clients et utilisateurs finaux potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent l'efficacité de leurs réseaux de vente en nommant des responsables commerciaux par projet/marché. La révision régulière des budgets est utilisée pour évaluer et surveiller l'efficacité des canaux de distribution et pour atténuer les risques connexes.

Risque lié aux achats et à l'approvisionnement

La disponibilité des matières premières essentielles, des métaux, de l'énergie et d'autres produits de base clés peut menacer la capacité des sociétés de Viohalco à fabriquer des produits de qualité à des prix compétitifs en temps opportun. Ainsi, toutes les sociétés visent constamment à

minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates employées pour limiter ce risque figurent le maintien d'une vaste base de fournisseurs bien diversifiée au plan géographique, lorsque cela est possible, l'existence de listes de matériaux alternatifs, l'établissement de contrats de niveaux de service avec les principaux fournisseurs et la réduction de la dépendance au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

Risque d'interruption des opérations

Le risque de défaillance des équipements, des systèmes, des équipes, des services ou des processus peut menacer la capacité des sociétés de Viohalco à poursuivre leurs activités. La continuité de l'activité étant un facteur critique de la production industrielle, toutes les filiales de Viohalco assurent une maintenance approfondie de leurs installations en fonction de programmes de maintenance précis élaborés par leurs départements de maintenance spécialisés. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement modernisés afin d'intégrer les nouvelles technologies et réduire le risque d'obsolescence. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique, et les niveaux des stocks de sécurité font l'objet d'une surveillance. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeable. Elles ont été configurées de manière à permettre un déplacement et une continuité de la production au besoin. Ce risque est réduit dans une large mesure en mettant en place des polices d'assurance contre le risque d'interruption de l'activité.

Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les sociétés de Viohalco à des réclamations de la part des clients, à des réclamations pendant la période de garantie, à des réparations sur le terrain, à des retours de produits, à des réclamations en responsabilité du produit, à des contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et une atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels de leurs produits ou faisant l'objet d'une réclamation, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines. Elles appliquent des procédures de contrôle de la qualité précises et formalisées, tout en conservant une police d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou au niveau de chaque produit lors de phases de production spécifiques, l'installation d'équipements de suivi à certains stades définis de la production et des lignes de production et des centres de travail pour identifier les défauts et la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout, entre autres. Par ailleurs, les sociétés de Viohalco disposent de polices d'assurance en responsabilité produit.

Risque lié aux technologies de l'information (IT)

Le risque lié aux technologies de l'information est généralement défini comme la probabilité de survenance

d'une menace particulière (déclenchée accidentellement ou intentionnellement en se servant d'une vulnérabilité) et l'impact qui résulte de la survenance de cette menace sur les systèmes et processus informatiques.

La plupart des sociétés de Viohalco se caractérisent par une forte intensité de capital et dépendent fortement des systèmes informatiques pour guider et optimiser la production. Les systèmes informatiques supportent de nombreux risques qui surviennent naturellement dans l'environnement de production, et donc dans l'environnement commercial global, et qui peuvent entraîner des pertes ou une responsabilité légale. Ces risques peuvent découler d'une interruption due à une panne des équipements informatiques, à des sinistres, à des erreurs humaines, de même qu'à l'utilisation, la divulgation, la modification, ou la destruction d'informations non autorisées, entre autres.

L'identification adéquate des écarts qui peuvent faire naître des risques, l'évaluation de la maturité des contrôles en place et l'identification et la mise en œuvre d'actions de réduction des risques constituent un processus permanent qui doit prendre en considération l'évolution des menaces, des contrôles et du cadre réglementaire. L'identification et l'application continues de contrôles appropriés et proportionnels qui limitent l'exposition aux menaces susvisées sont indispensables pour l'intégrité des systèmes informatiques dans toutes les sociétés et constituent une obligation légale.

Viohalco conduit des évaluations des risques et des analyses d'écarts par rapport aux risques opérationnels informatiques et de sécurité de l'information afin d'évaluer et d'améliorer en permanence sa posture globale par rapport au risque informatique, ainsi que de se conformer au Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE (« RGPD »).

Outre l'utilisation des normes sectorielles relatives à la protection des données et des systèmes, les sociétés de Viohalco font appel aux services de Teka Systems, une filiale de Viohalco dont l'activité est centrée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes informatiques. Teka est le centre de compétence officiel de Viohalco et propose un support sur mesure à propos des applications et des logiciels aux sociétés industrielles de Viohalco selon les besoins.

Risque lié à la confidentialité

Viohalco reconnaît la nécessité de protéger les données à caractère personnel, non seulement pour se conformer aux exigences légales du Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE et d'autres lois en vigueur, mais également en raison de la valeur ajoutée et de l'avantage concurrentiel qu'elle offre. La société s'engage à protéger les données à caractère personnel des employés, des clients, des fournisseurs, des partenaires et des investisseurs. L'objectif est de respecter les normes internationales et les meilleures pratiques et de minimiser ainsi les risques liés à la vie privée des personnes et la confidentialité de leurs données à caractère personnel. À cette fin, Viohalco a adopté et mis en œuvre une politique de protection des données à caractère personnel, défini des rôles, procédures

et contrôles spécifiques pour la protection des données à caractère personnel dans l'ensemble des activités de ses filiales, et a mis en place des mécanismes de contrôle des actions d'atténuation des risques et leur amélioration continue.

B. Risques de conformité et de réputation

En réponse aux obligations liées aux inscriptions en bourse de Viohalco, la société a mis en place les structures et les procédures nécessaires afin de garantir leur respect continu et de protéger sa réputation. Cela comprend l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions telles que la responsabilité des administrateurs et des dirigeants, les principes d'une bonne gouvernance, le délit d'initié et les conflits d'intérêts.

Des lois et règlements s'appliquent à de nombreux aspects des opérations des filiales de Viohalco, y compris sans s'y limiter, les lois relatives au travail, les réglementations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement, les permis de construire et les licences d'exploitation, entre autres.

Viohalco exige, de toutes ses sociétés en portefeuille, qu'elles respectent l'ensemble des lois et règlements en vigueur, que ce soit au niveau local, européen ou international. Ceux-ci peuvent porter sur les questions de santé et de sécurité sur les sites de production, le droit du travail et les droits de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude financière. Viohalco requiert de ses filiales qu'elles développent leurs propres politiques relatives à toutes ces questions et qu'elles soient seules responsables de leur respect.

Des précisions supplémentaires sont disponibles à la section « Déclaration non financière » du présent rapport.

C. Risques stratégiques

Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources des filiales de Viohalco ainsi que leurs futurs flux de trésorerie dans un pays où elles ont investi, dont elles dépendent pour un volume d'affaires important ou encore dans lequel elles ont conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

Les sociétés s'attellent à ce risque en différenciant leur périmètre de production de leur présence sur ce marché. Les sociétés de Viohalco gèrent actuellement des sites de production dans 8 pays, un réseau commercial dans 21 pays et la distribution de produits qui s'étend à plus de 100 pays dans le monde.

Elles suivent également de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps voulu leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités de leurs concurrents et d'autres conditions touchant les segments d'activité des filiales de Viohalco peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Le risque lié au secteur qui se rapporte au secteur d'activité précis dans lequel les filiales de Viohalco interviennent tient principalement au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains produits.

Les sociétés gèrent ce risque en développant les exportations vers les marchés mondiaux afin de répartir leur exposition cyclique entre les régions géographiques. Le risque de remplacement est pris en charge par le biais d'une différenciation au niveau du mix de produits, par exemple en faisant évoluer une part de la production vers des produits présentant un taux de remplacement inférieur.

Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel d'une société de Viohalco, voire menacer sa capacité de survie. Par conséquent, les questions de stratégie liées à la concurrence sont évaluées dans le cadre du processus budgétaire annuel et du plan stratégique de toutes les sociétés de Viohalco.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique de tarifs compétitifs au niveau des produits de base et un objectif de produits à marge élevée.

Risque lié aux innovations technologiques

La technologie évoluant rapidement, les sociétés du portefeuille de Viohalco doivent assurer une innovation et un investissement adéquats pour rester à jour. L'absence d'investissements dans les infrastructures technologiques nécessaires pour accompagner efficacement les besoins actuels et futurs des activités pourrait affecter les ventes, les coûts et les revenus.

En outre, les sociétés peuvent ne pas réussir à tirer parti des avancées technologiques pour obtenir ou conserver un avantage concurrentiel ou elles risquent d'être exposées à des actions de leurs concurrents ou de remplaçants qui savent exploiter la technologie pour que leurs produits, services et processus affichent une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Les sociétés de Viohalco gèrent principalement ce risque stratégique par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs dans lesquels elles interviennent. Toutes les sociétés de Viohalco investissent fortement dans la R&D et coopèrent avec des organismes scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation s'illustre également par la présence de départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de sociétés de Viohalco.

1. Il s'agit de l'ensemble des perceptions relatives à la société qu'en ont les différentes parties prenantes avec lesquelles elle interagit, en interne comme en externe.
2. Ce risque est lié à l'image juste et fidèle de la situation économique et financière réelle de chaque société, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles associées (IFRS, etc.).



H. Déclaration non financière

Introduction

Le présent document représente la Déclaration non financière (ci-après, également, les « Informations non financières », la « DNF », la « Déclaration » ou le « Rapport de durabilité ») préparée conformément au Code belge des sociétés et des associations (décret législatif no 83180/11.09.2017) par Viohalco S.A. (« Viohalco », « la Société ») pour l'exercice 2022.

L'objectif de cette DNF est de fournir un aperçu des réalisations essentielles de Viohalco et de ses filiales en 2022, ainsi qu'un aperçu des principaux risques, opportunités et indicateurs clés de performance concernant les questions non financières telles que les enjeux environnementaux, sociaux et relatifs aux employés, la lutte contre la corruption, la diversité, et les questions relatives aux droits de l'homme, également appelées questions ESG environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

La DNF comprend des informations non financières pour Viohalco et ses filiales qui ont une incidence sur différentes questions de durabilité susceptible d'avoir un impact financier. Les sociétés dont la contribution est significative proviennent de tous les principaux segments opérationnels, à l'exception de l'immobilier et de la R&D&I. Ces deux segments n'ont pas d'impact significatif sur la performance globale en raison de leur taille relativement petite, et de leurs impacts environnementaux et sociaux globalement plus faibles.

La DNF a été élaborée selon cadre de reporting sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, qui adopte une approche exhaustive et universelle de tous les enjeux de durabilité auxquels sont confrontées les sociétés actuelles. Les ODD sont une liste de 17 objectifs globaux reliés les uns aux autres qui « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Ces objectifs répondent aux enjeux actuels auxquels les sociétés sont confrontées de par le monde. Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 objectifs sous-jacents plus spécifiques qui visent à impulser les actions requises dans le domaine concerné. Bien que les filiales de Viohalco aient un impact direct ou indirect sur les 17 ODD, la DNF se concentre sur les ODD directement impactés ou concernés par les activités de la Société et de ses filiales.





Faits marquants de 2022

Audits sur la santé et la sécurité au travail

Les filiales de Viohalco ont terminé la première série d'un programme d'audits méticuleux sur la santé et la sécurité réalisés par des tiers dans les 16 plus grandes installations industrielles, ouvrant la voie au lancement du plan d'amélioration 2023.

Liaison avec la rémunération

Les filiales de Viohalco relie les programmes de rémunération variable de la direction aux questions ESG critiques, favorisant ainsi des performances élevées et promouvant l'importance des questions ESG dans l'ensemble de l'organisation.

TCFD

Viohalco s'est engagée à adopter le cadre du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) pour communiquer en toute transparence sur l'approche adoptée dans la gestion des risques et des opportunités en lien avec le climat et démontrer son engagement à traiter les conséquences du changement climatique.

Dispositif de lanceur d'alerte

Viohalco et ses filiales ont mis en place un dispositif pour les lanceurs d'alerte et publié le lien de la « Integrity Hotline » sur les sites Web de toutes ses sociétés.

Lancement d'une initiative d'approvisionnement responsable pour les fournisseurs

Les filiales de Viohalco ont commencé à mettre en œuvre des enquêtes EcoVadis pour leurs fournisseurs qui visent à améliorer les performances en matière de durabilité dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Elles s'appuient sur différents indicateurs de durabilité, tels que l'impact environnemental, les pratiques en matière de travail et le comportement éthique.

Plateforme logicielle pour les données sur la durabilité

Viohalco a lancé avec succès une nouvelle plateforme logicielle dans le cloud dédiée à la gestion des données de durabilité de ses filiales.

Taxonomie UE

Les filiales de Viohalco ont évalué leurs activités économiques en fonction des critères de la taxonomie européenne et publient la proportion de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et de leurs dépenses d'exploitation liée aux « activités éligibles à la taxonomie et alignées sur la taxonomie ».

34,8 millions
d'euros

Dépenses liées
à l'environnement

16,8 millions
d'euros

Dépenses de santé
et de sécurité

142.500

Heures de formation



15,2%

augmentation
des dépenses
environnementales
par rapport à 2021

12,4%

augmentation
des dépenses de
sécurité et santé
par rapport à 2021

100%

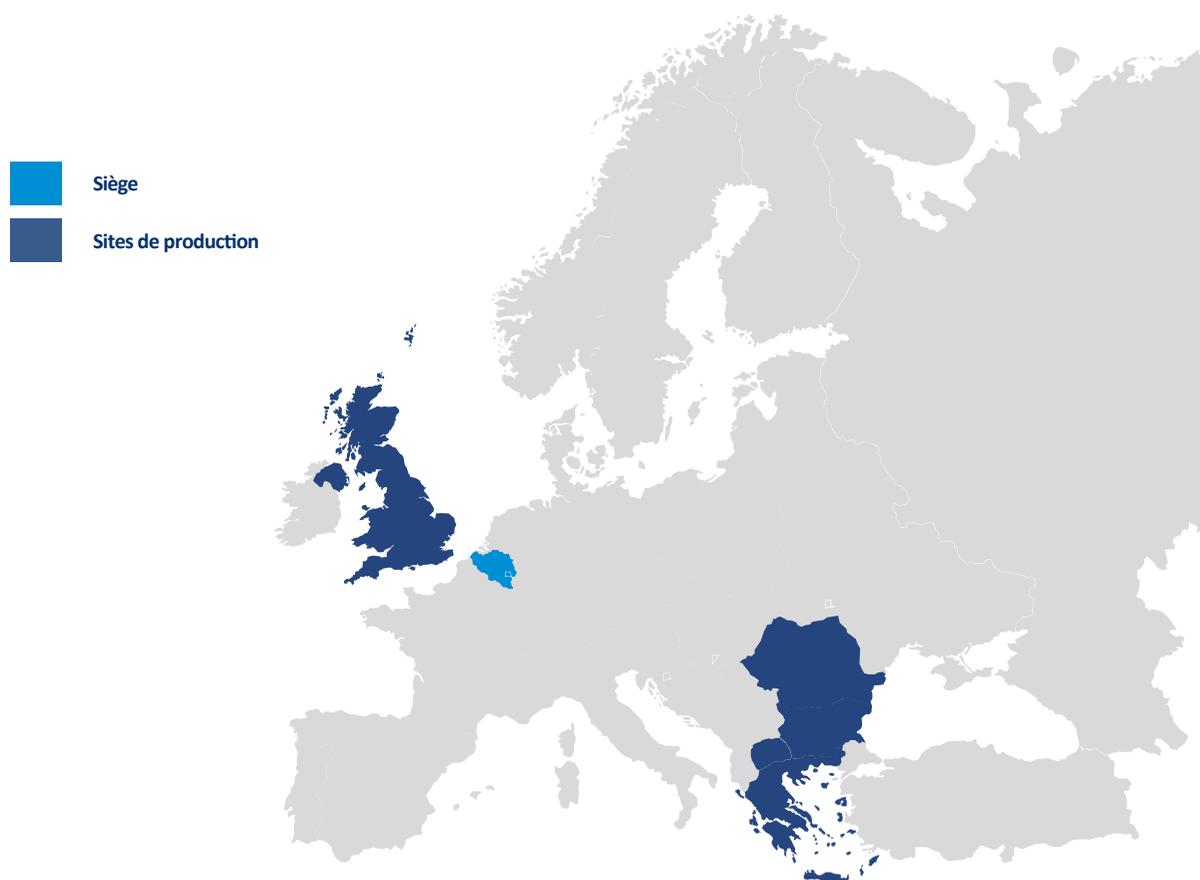
filiales concernées
certifiées ISO 14001
et ISO 45001 pour la
santé et la sécurité

Modèle d'entreprise

Viohalco est une société holding belge cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO). Elle comprend des sociétés de transformation des métaux de premier plan à travers l'Europe, avec des activités diverses dans le secteur des métaux et une présence internationale. Les sites de

production sont situés en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie et en Macédoine du Nord, c.-à-d. les pays dans lesquels Viohalco détient la majorité des parts et gère le contrôle des filiales qui y sont implantées.

Graphique 1 : Les implantations géographiques de Viohalco



Les filiales de Viohalco s'engagent dans la fabrication durable de produits et de solutions de grande qualité, circulaires, innovants et à faibles émissions de carbone. Le portefeuille de Viohalco représente un éventail de marchés dynamiques tels que le bâtiment et la construction, l'emballage, le transport (automobile, construction navale et ferroviaire), les réseaux d'énergie (énergie offshore, services publics et réseaux électriques, énergie renouvelable, gaz et combustibles liquides), le chauffage, la ventilation, la climatisation et la réfrigération (« CVC&R »), l'approvisionnement en eau, les télécommunications, l'impression, ainsi que diverses applications industrielles. Le portefeuille de Viohalco comprend en outre un segment dédié à la technologie et à la R&D&I, composé de sociétés concentrées sur l'innovation produit, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'applications ERP. Viohalco est également active dans le secteur de l'immobilier, par le biais d'une société d'investissement immobilier qui crée de la valeur à partir de l'exploitation commerciale de son portefeuille diversifié et d'excellente qualité comprenant des bureaux, des centres commerciaux, des hôtels et des installations logistiques.

Les filiales de Viohalco proposent des produits et des solutions qui s'alignent étroitement sur les tendances et objectifs mondiaux actuels pour un avenir plus durable. Les sociétés fournissent, entre autres, des produits jusqu'à 100 % recyclables, à forte teneur en matières recyclées grâce à l'emploi de matières premières secondaires, et respectent donc les principes de l'économie circulaire. La gamme de produits et de services industriels permet la transition vers la neutralité climatique grâce, par exemple, à la capacité de transporter de l'hydrogène vert, aux technologies rendues possibles par l'électrification qui transforment le secteur des transports et contribuent à l'urbanisation par le biais de bâtiments durables et de moyens de transport privés et publics plus propres et plus sains. En outre, les sociétés contribuent aux progrès technologiques en accentuant la numérisation, en favorisant les énergies propres et abordables et en renforçant la construction et l'exploitation de bâtiments durables.

Le modèle de production des filiales de Viohalco est centré sur la production secondaire et sur la transformation des métaux en aval. La production secondaire des métaux fait

Graphique 2 : Position dans la chaîne de valeur



*coulée de métaux, d'alliages et fabrication de produits semi-finis

référence à la refonte et au recyclage des métaux à partir de déchets ou de matériaux mis au rebut, par opposition à la production primaire, qui implique l'extraction de métaux à partir de l'exploitation minière. Le traitement des métaux en aval fait quant à lui référence à toute activité réalisée après le raffinage initial ou la refonte du métal, comme la fabrication de composants ou de produits finis à partir de métal raffiné. À la fin de leur cycle de vie utile, la plupart des produits dans tous les segments d'activité de Viohalco sont recyclables et peuvent être réintroduits dans la chaîne de valeur avec peu de gaspillage ou de perte de qualité, comme le montre la figure 3. Le cycle de vie des produits des filiales de Viohalco varie en fonction de leur utilisation. Il peut aller de quelques semaines pour un emballage durable en aluminium jusqu'à plus d'un demi-siècle pour l'acier de construction et les câbles d'alimentation.

En raison de leur intensité carbone opérationnelle relativement faible, les filiales de Viohalco sont moins vulnérables face à la tarification du carbone et encourrent un risque d'exposition aux coûts bien moindre que les producteurs de métaux primaires. À titre d'information, la contribution des émissions opérationnelles (niveaux 1 et 2) des principales filiales dans l'aluminium, le cuivre, les câbles et les tubes d'acier est inférieure à 15 %, le reste étant issu des émissions de niveau 3 et, plus spécifiquement, des émissions intégrées dans les matières premières primaires. Cela ne tient pas compte du segment de l'acier, dont l'apport en métaux repose pour plus de 98 % sur des matières premières secondaires, c'est pourquoi sa contribution en matières premières est nettement inférieure. Certains avantages de la production secondaire de métaux sont présentés ci-dessous :

Graphique 3 : Avantages de la production secondaire d'aluminium, de cuivre et d'acier

Aluminium	Cuivre	Acier
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'utilisation de déchets d'aluminium permet de réduire les émissions de CO₂ de 92 % par rapport à l'aluminium primaire ✓ Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser 95 % de l'énergie nécessaire à la production primaire ✓ Une tonne d'aluminium recyclé permet d'économiser jusqu'à 8 tonnes de bauxite, 14 000 kWh d'énergie et 7,6 mètres cubes de terre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'utilisation de déchets de cuivre permet de réduire les émissions de CO₂ de 65 % ✓ Le recyclage du cuivre permet d'économiser 85 % de l'énergie nécessaire à la production primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'utilisation de déchets d'acier dans le processus de production réduit les émissions de CO₂ de 58 % ✓ Le recyclage de l'acier permet d'économiser 70 % de l'énergie nécessaire à la production primaire ✓ Le recyclage d'une tonne d'acier permet d'économiser 1,4 tonne de minerai de fer, 0,8 tonne de charbon, 0,3 tonne de calcaire et d'additifs et 1,67 tonne de CO₂ ✓ L'utilisation d'acier recyclé pour fabriquer de l'acier neuf réduit la pollution de l'air de 86 %, la consommation d'eau de 40 % et la pollution de l'eau de 76 %.

Avec la transition énergétique à venir, nous anticipons une augmentation de la demande pour de nombreux produits des filiales de Viohalco, tels que les produits de construction en acier, l'aluminium et les câbles pour les installations de sources d'énergie renouvelable (SER), car ils seront indispensables à la décarbonation des réseaux électriques partout dans le monde au vu des perspectives de croissance des SER, de l'expansion des stations de charge dans l'e-mobilité, du transport d'hydrogène à faibles émissions de carbone, de la construction de bâtiments durables, de la mobilité légère, des emballages durables et de la numérisation.

La réussite future des filiales de Viohalco sera étroitement liée à leur capacité à opérer de manière durable et responsable. Les filiales ne comptent pas leurs efforts pour développer des objectifs supplémentaires en matière d'amélioration de l'empreinte carbone et de mesures d'efficacité énergétique. Elles s'engagent également plus étroitement auprès des fournisseurs pour garantir un approvisionnement responsable en matières premières et en services, comme expliqué plus en détail dans la section suivante (Stratégie ESG).

Les filiales de Viohalco exploitent des usines industrielles modernes dotées de solides fondations environnementales tout en fabriquant des produits qui seront appelés à jouer un rôle important dans l'avènement d'un monde à zéro émission nette. L'un des objectifs stratégiques des sociétés est de couvrir leurs besoins en électricité avec des énergies renouvelables, et elles travaillent activement pour les sécuriser à long terme de manière fiable et rentable. Les sociétés visent également la maximisation des cycles de matières premières en boucle fermée conformément aux principes de l'économie circulaire et aux initiatives du Pacte vert européen.

L'une de nos filiales, Hellenic Cables, a, avec les autres sociétés du segment Câbles, fixé des objectifs climatiques fondés sur des connaissances scientifiques, conformément à l'Accord de Paris, en s'engageant dans l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour atteindre les objectifs « net zero » (zéro émission nette) à court terme (2030) et à long terme au plus tard d'ici 2050, conformément à l'objectif de 1,5 °C. Corinth Pipeworks (segment Tubes d'acier) a par ailleurs annoncé ses objectifs de décarbonation pour les scope 1 et 2 émissions, conformément à l'Accord de Paris, mais ils ne peuvent pas encore être validés en vertu du cadre SBTi car, pour l'heure, aucune orientation spécifique au secteur n'a été développée pour l'activité industrielle particulière. De plus amples informations sur les objectifs et les mesures de Viohalco face au changement climatique sont disponibles dans la section « Changement climatique et énergie ».

Les filiales de Viohalco sont bien positionnées non seulement pour opérer dans une économie à faibles émissions de carbone, mais également pour augmenter leur part de marché. En effet, le modèle opérationnel donne la flexibilité nécessaire pour fonctionner avec des sources de métaux de qualités diverses. L'accent mis sur l'action durable et les procédures d'entreprise à long terme ont permis aux filiales de Viohalco de rester résilientes sur un marché en constante évolution. Elles doivent par ailleurs s'adapter à un environnement réglementaire en constante évolution, ce qui peut créer des désavantages concurrentiels dus au cadre réglementaire européen et aux exigences environ-

nementales et opérationnelles de plus en plus strictes. Les prix de l'énergie et la sécurité sont également une préoccupation pour les filiales de Viohalco, qui doivent prendre des mesures pour assurer la continuité des activités. De plus amples informations sur les risques non financiers sont disponibles dans le chapitre « Gestion intégrée des risques non financiers », page 102.

Stratégie ESG

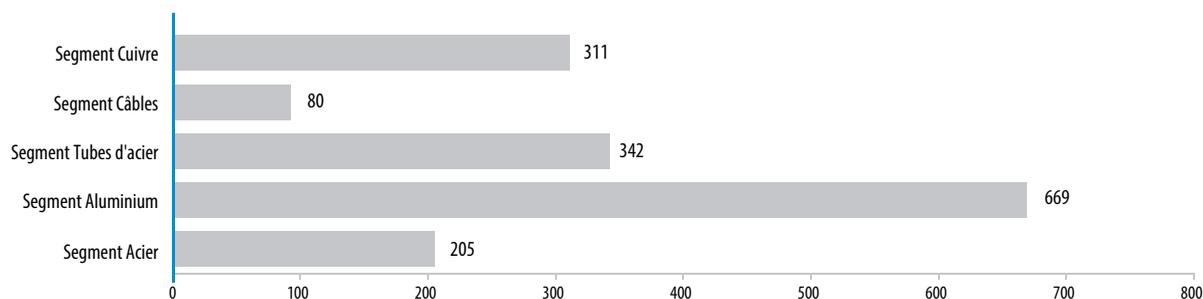
Viohalco et ses filiales sont pleinement engagées dans le domaine de la durabilité qu'elles ont intégré à leur stratégie et à leurs processus de prise de décision. Les filiales ont pour objectifs de promouvoir leurs méthodes et leurs techniques respectueuses de l'environnement, développer des produits ayant un impact positif sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, améliorer ses performances environnementales, sa santé et sa sécurité opérationnelles et donner la priorité au développement du capital humain. Conformément à l'approche d'amélioration continue adoptée par les filiales de Viohalco, les objectifs et cibles de durabilité couvrant l'ensemble des enjeux ESG sont fixés et intégrés aux opérations commerciales, reconnaissant par là que la croissance de l'activité à long terme et la prospérité sociale ne peuvent être obtenues qu'à travers l'intégration des principes de durabilité dans le modèle économique de toutes les sociétés.

Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, Viohalco a accompli des progrès significatifs en matière de durabilité en créant un cadre complet pour les opérations de ses filiales. Nous avons établi la feuille de route environnementale, sociale et de gouvernance, laquelle définit la stratégie ESG, en évaluant les risques et les opportunités et en les intégrant à la stratégie commerciale. La Stratégie ESG comprend sept politiques d'entreprise de base qui traitent les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Différents indicateurs qualitatifs et quantitatifs, des contrôles de diligence raisonnable internes et externes, ainsi que la conformité réglementaire permettent de surveiller l'application de ces politiques. De plus, la Stratégie ESG comprend des objectifs spécifiques pour les filiales industrielles, tels que le remplacement progressif de l'approvisionnement en électricité par des SER, l'engagement à atteindre des objectifs de réduction des émissions de carbone à court et long terme, l'évaluation des fournisseurs les plus importants sur les questions de durabilité et un plan d'action d'amélioration sur cinq ans pour la santé et la sécurité.

- Plus spécifiquement, les filiales de Viohalco travaillent activement à l'objectif de remplacer l'intégralité de leur approvisionnement en électricité par des SER, de façon fiable et rentable. À titre d'exemple, Icme Ecab (segment Câbles) a, pour la deuxième année consécutive, signé un contrat d'approvisionnement de SER qui couvre 100 % de ses besoins en électricité pour 2023.
- Les filiales de Viohalco ont lancé un plan d'action sur 5 ans visant à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité dans l'ensemble de leurs activités (2023 étant la deuxième année du plan sur 5 ans). Ce plan se propose de réduire les risques liés à la santé et à la sécurité et de garantir un environnement de travail plus sûr pour tous les travailleurs et sous-traitants. En 2022, DuPont Sustainable Solutions (DSS+) a réalisé la première série d'évaluations externes dans les seize plus grandes usines industrielles. Les filiales de Viohalco ont progressé dans

Graphique 4 : Sociétés évaluées par EcoVadis

Dépenses évaluées par EcoVadis (en millions d'euros)



leurs formations ESG, comptabilisant plus de 1.000 heures de formation. Le programme de formation se concentre sur des sujets tels que l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que sur le comportement éthique au niveau des employés et de la direction. Les filiales prévoient de continuer à dispenser ces formations afin de s'assurer que les employés comprennent parfaitement l'engagement de la société en matière de droits de l'homme et d'éthique commerciale. Les filiales de Viohalco ont mis en œuvre une initiative d'approvisionnement responsable en adoptant la nouvelle mouture du Code de conduite des fournisseurs et en demandant à leurs fournisseurs de signer les principes qu'il énonce. Parallèlement, les filiales de Viohalco collaborent activement avec le cabinet de conseil EcoVadis, qui évalue les fournisseurs à l'aune de divers critères de durabilité, tels que l'environnement, le travail, les droits de l'homme, l'éthique et l'approvisionnement responsable. Cette initiative vise à repérer les risques liés à ces domaines hautement critiques et, jusqu'à présent, les fournisseurs évalués représentent plus de 1,6 milliard d'euros des dépenses de l'ensemble des filiales. Vous trouverez plus de détails en consultant le graphique ci-dessous. Viohalco continuera à travailler avec EcoVadis pour s'assurer que les fournisseurs sont évalués au regard des normes internationales de durabilité.

Principaux domaines prioritaires en 2023

Les principaux domaines prioritaires sur lesquels les filiales de Viohalco concentre ses efforts en 2023 sont les suivants :

- Les filiales de Viohalco s'engagent à **améliorer l'efficacité énergétique de leurs activités**. De la métallurgie thermique aux processus de laminage et d'extrusion, en passant par les systèmes de refroidissement, les réseaux d'air comprimé et les équipements d'emballage, elles cherchent constamment de nouvelles façons de réduire leur consommation d'énergie et donc leur empreinte carbone et leur impact environnemental.
- **Les efforts de décarbonation se poursuivront**, au-delà des mesures d'efficacité énergétique mentionnées plus haut, avec l'installation de panneaux photovoltaïques dans plusieurs sites pour décarboner partiellement les émissions de la consommation d'électricité.
- Les filiales de Viohalco s'engagent également à **assurer la santé et la sécurité de leurs employés et des communautés** où elles exercent leurs activités. Elles se concentreront sur la poursuite de la mise en œuvre de protocoles et de procédures stricts visant à garantir que leurs opérations sont menées de manière sûre et

responsable. L'objectif est de créer une culture de travail plus sûre et de promouvoir le bien-être de la main-d'œuvre.

- La chaîne d'approvisionnement responsable constituera également un domaine clé en 2023. Puisque l'impact global de la plupart des filiales de Viohalco provient de leurs matières premières, il est essentiel **de travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs pour s'assurer qu'ils sont en adéquation avec les valeurs et les engagements de Viohalco dans leurs activités respectives**.
- Les filiales de Viohalco s'engagent également à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion sur les différents lieux de travail de leurs sociétés par le biais de programmes de formation spécifiques pour tous les employés, y compris la direction. Un nouveau cours sur le Code de conduite de l'entreprise (BCoC), qui inclut une référence aux droits de l'homme, a été développé et sera lancé début 2023.
- En plus de ces efforts, Viohalco se concentrera également davantage sur son **engagement TCFD** en publiant des rapports TCFD autonomes sur Viohalco, ainsi que sur ses filiales ElvalHalcor, Cenergy Holdings, Sidenor et Noval Property dans le courant de l'année 2023.

Gouvernance en matière de durabilité

La stratégie de durabilité de Viohalco ne peut pas être réalisée sans des structures de gouvernance adéquates pour ses enjeux de durabilité au niveau du Conseil d'administration et sans la mise en œuvre de politiques connexes dans toutes les filiales.

Un groupe de travail ESG a été mis en place temporairement pour assister le Conseil d'administration sur les enjeux ESG. Le groupe de travail ESG informe le comité d'audit des évolutions récentes et, ensemble, ils font rapport au conseil d'administration. Chez Steelmet Corporate Services, une filiale de Viohalco, une équipe de direction exécutive se réunit régulièrement pour discuter des progrès réalisés en matière de stratégie ESG et de nouvelles initiatives ESG. En outre, un coordinateur ESG a été désigné au niveau de chaque filiale pour coordonner les différentes fonctions, faciliter les actions ESG pertinentes et rendre compte des progrès tous les six mois. Ces structures ont été créées pour garantir que la croissance organique et la réussite économique de la Société ne se font pas au détriment d'une concurrence loyale, de conditions de travail sûres, de la conformité environnementale ou de la protection de l'environnement. Vous trouverez plus de détails sur la gouvernance en matière de durabilité dans la section intitulée « Gouvernance d'entreprise et éthique commerciale ».

Cadre stratégique

En tant que société holding avec un portefeuille majoritairement industriel, Viohalco considère qu'il est important que ses filiales fassent preuve du même degré de responsabilité, appliquent les mêmes valeurs et partagent le même engagement vis-à-vis de la durabilité afin de conserver la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Conformément à la Stratégie ESG de Viohalco, les filiales s'engagent à opérer de manière écologiquement et socialement responsable, et à collaborer étroitement avec leurs clients et parties prenantes pour construire un avenir plus durable pour toutes les parties concernées. Les filiales de Viohalco visent à instaurer une relation responsable et de confiance avec leurs contreparties et à répondre aux attentes en respectant leurs engagements. Le fonctionnement fiable de ces sociétés est considéré comme une priorité majeure et il est essentiel pour garantir leur réussite à long terme.

Pour gérer les questions de durabilité de la société et de ses filiales, Viohalco a adopté sept politiques sur les sujets de durabilité que toutes les filiales doivent adopter. En 2022, Viohalco a introduit le Code de conduite de l'entreprise, qui a remplacé la Politique d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption. La portée du Code de conduite de l'entreprise est plus vaste. Il couvre un éventail plus complet de sujets, notamment les directives éthiques et les mesures et directives de lutte contre la corruption pour d'autres domaines tels que la responsabilité sociale, les droits de l'homme et la protection de l'environnement. La responsabilité de la mise en œuvre de ces politiques incombe au dirigeant le plus important de chaque société.

Ces politiques en place couvrent les domaines suivants :

- Durabilité
- Environnement
- Énergie et changement climatique
- Droits de l'homme et du travail
- Santé et sécurité
- Code de conduite des fournisseurs
- Code de conduite de l'entreprise

Les politiques sont disponibles à l'adresse <https://www.viohalco.com/845/en/Policies/>

Les principes de base de Viohalco sont repris dans ses politiques de durabilité pour ses filiales, qui se doivent, au minimum, de les intégrer. Les sociétés de Viohalco ont à leur tour développé leurs propres politiques détaillées et complètes lesquelles, au minimum, sont alignées sur les directives stratégiques de Viohalco.

Politique de durabilité

Viohalco s'efforce de répondre aux besoins de la société par le biais des activités de ses filiales en fournissant des produits fiables, inclusifs et durables, en créant une valeur partagée pour les parties prenantes et en contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies. Cela comprend la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles dont les sociétés de Viohalco et la société dans son ensemble dépendent, la promotion du recyclage et de l'économie circulaire, ainsi que l'intégration

de la durabilité dans sa stratégie et ses opérations. Les filiales de Viohalco donnent la priorité à la préservation des actifs environnementaux, sociaux et économiques pour garantir la réussite à long terme et elles impliquent les parties prenantes concernées dans leurs efforts de durabilité, les employés constituant en cela un élément essentiel.

Politique environnementale

Les filiales de Viohalco exercent leurs activités en faisant preuve de responsabilité environnementale et sociale. Elles privilégient une gestion environnementale saine des sites de production et de stockage afin d'assurer la durabilité des activités des sociétés. Elles travaillent en pleine conformité avec les réglementations environnementales nationales et de l'Union européenne en vigueur, s'engagent dans un dialogue ouvert sur les questions environnementales avec les parties prenantes et s'efforcent de maximiser l'utilisation de matières premières secondaires pour contribuer à une économie circulaire et minimiser l'empreinte carbone de leurs produits. En outre, les filiales de Viohalco utilisent efficacement l'eau dans leurs opérations et s'efforceront de réduire leur consommation en eau et d'augmenter sa réutilisation.

Politique en matière d'énergie et de changement climatique

Les filiales de Viohalco sont résolues à contribuer de manière significative à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. En tant que consommatrices d'énergie non renouvelable et renouvelable, les filiales de Viohalco s'engagent à acheter et à utiliser l'énergie de manière responsable, efficace et rentable dans le but de réduire leur empreinte carbone.

Politique de santé et sécurité

Les filiales de Viohalco s'engagent à agir continuellement en faveur de la santé et de la sécurité de leurs employés et partenaires, ce qui inclut les clients, les fournisseurs, les sous-traitants et les visiteurs. Les sociétés appliquent, dans le plus strict respect, les lois en vigueur en la matière, ainsi que les normes, instructions et procédures qui les concernent en matière de santé et de sécurité.

Politique en matière de droits de l'homme et du travail

Les filiales de Viohalco soutiennent et respectent les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les filiales de Viohalco soutiennent la protection des droits de l'homme à l'échelle internationale dans l'ensemble de la chaîne de valeur commerciale et ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme. Elles appliquent une politique de tolérance zéro concernant les actes de discrimination fondés sur des questions de race, de genre, de religion, d'âge, de nationalité, d'origine sociale ou ethnique, de handicap, de croyance, d'orientation sexuelle ou d'engagement politique et syndical. Ces principes s'appliquent au recrutement de nouveaux salariés, à la gestion des ressources humaines et à la promotion professionnelle fondée sur le mérite des collaborateurs en poste. Les facteurs décisifs pour prendre toutes décisions relatives à l'emploi et à la carrière doivent exclusivement reposer sur la performance, l'expérience, l'efficacité, les

compétences et les qualifications. Viohalco et ses sociétés refusent toute forme de travail forcé. Le travail effectué dans les sociétés l'est sur une base volontaire. L'emploi de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum pour travailler est interdit.

Les politiques et les procédures des Sociétés de Viohalco se conforment à l'ensemble des lois nationales en vigueur relatives à la liberté d'association, aux conventions collectives, à la non-discrimination, au travail forcé et à l'emploi de travailleurs mineurs.

Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs vise à assurer que les partenaires commerciaux des filiales de Viohalco partagent et promeuvent les valeurs fondamentales des filiales de Viohalco en matière de principes éthiques et de durabilité. Il est demandé aux fournisseurs de signer le Code de conduite. Les filiales de Viohalco exigent de leurs partenaires commerciaux qu'ils respectent l'ensemble des principes du Code de conduite des fournisseurs et qu'ils les promeuvent en conséquence au sein de leurs propres chaînes d'approvisionnement.

Les partenaires commerciaux sont tenus d'accepter une évaluation de leurs performances sur les questions de durabilité, telles que leurs performances environnementales, sociales et éthiques. Cette évaluation peut être réalisée par la Société ou par des tiers associés à la Société. La participation des Partenaires commerciaux à l'évaluation des enjeux de durabilité est considérée comme essentielle pour leur relation commerciale avec les filiales de Viohalco, car nous attendons de tous nos Partenaires commerciaux des pratiques saines en matière de durabilité.

Code de conduite de l'entreprise

Le Code de conduite de l'entreprise décrit les comportements qui sont attendus de tous les employés des filiales de Viohalco, les règles de conduite auxquelles nous adhérons et la manière dont nous menons nos activités, en tenant compte de nos parties prenantes.

Viohalco et ses filiales s'engagent à respecter des normes de résultats élevées, à promouvoir l'excellence commerciale et à construire des relations à long terme avec les clients et les fournisseurs. Viohalco met fortement l'accent sur le leadership technologique et l'innovation, en valorisant et en développant son expertise technique pour fournir des solutions à faible coût, de grande qualité et qui génèrent de la valeur ajoutée afin de contribuer à un monde durable. Le travail d'équipe et la sécurité sur le lieu de travail sont également des valeurs fondamentales chez Viohalco, ses filiales s'efforçant de maintenir un environnement de travail sûr pour tous les employés. Les sociétés cherchent également à produire des produits ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et la société en général, en investissant dans des technologies et des pratiques industrielles qui assureront la réalisation de cet objectif.

Diligence raisonnable opérationnelle

Le respect des politiques des filiales incorporant les principes des politiques de Viohalco est assuré par un programme de

diligence raisonnable mené par Steelmet Corporate Services, qui est responsable de la surveillance de la performance des filiales de Viohalco sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité. Steelmet Corporate Services emploie des experts qualifiés dans leurs domaines respectifs qui effectuent régulièrement des audits et des évaluations des installations des filiales. Cela comprend, au minimum, un audit annuel dans chacun des domaines de la gestion environnementale et des questions de santé et de sécurité, ainsi qu'au moins une visite de suivi annuelle effectuée par les experts de Steelmet Corporate Services visant à apporter du soutien et des conseils dans les domaines d'amélioration identifiés au cours de l'audit annuel.

Les résultats du programme de diligence raisonnable mentionné précédemment font l'objet d'une discussion au cours des examens semestriels de l'activité entre la direction exécutive de Viohalco et celle de chaque filiale. Au cours de ces évaluations de l'activité, les directions des filiales rendent compte des indicateurs clés de performance, des risques et des mesures correctives jugées nécessaires pour améliorer les questions spécifiques soulevées par les professionnels de Steelmet Corporate Services. Plusieurs indicateurs avancés et historiques, ainsi que la progression des plans d'action d'amélioration, le respect des procédures opérationnelles et des fiches d'évaluation personnalisées sont utilisés pour évaluer l'efficacité des programmes environnementaux, de santé et de sécurité. Tout problème de non-conformité avec les politiques de la société ou les domaines d'amélioration identifiés sont traités, et les filiales doivent prendre des mesures vérifiables dans un délai donné, en fonction de l'importance de chaque problème.

En outre, lors des examens de certification des systèmes de gestion, des auditeurs externes conduisent des examens annuels sur les pratiques des filiales de Viohalco en matière d'environnement, de gestion de l'énergie, de santé et de sécurité. Toutes les sociétés de production (100 %) qui entrent dans le périmètre du présent rapport sont certifiées par le système de gestion de l'environnement ISO 14001:2015 et le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018. De plus, 79 % des Sociétés concernées ont été certifiées par le système de gestion de l'énergie ISO 50001:2018. Étant donné que la santé et la sécurité sont des priorités stratégiques pour les filiales de Viohalco, des évaluations et des contrôles de santé des programmes de santé et de sécurité sont effectués périodiquement par une société tierce, DuPont Sustainable Solutions (DSS+), afin de garantir la transparence et l'absence de biais des évaluations.

Les systèmes de gestion susmentionnés présentent des domaines de responsabilité et des pratiques opérationnelles pour ces domaines de tâches dans les opérations de nos sociétés, tout en assurant un suivi régulier de la conformité aux audits internes et externes. Afin de s'assurer que toutes les filiales s'améliorent constamment, les professionnels de Steelmet Corporate Services collaborent étroitement avec la direction et le personnel compétent des filiales, afin d'élaborer des plans d'amélioration continue privilégiant des actions d'amélioration spécifiques, par ordre de priorité, ainsi que des objectifs qui doivent être atteints dans des délais précis.

Notations des filiales de Viohalco sur les questions de durabilité

Comme mentionné précédemment, les filiales de Viohalco ont mis en œuvre une initiative d'approvisionnement responsable avec EcoVadis afin d'améliorer les performances en matière de développement durable dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. EcoVadis évalue les fournisseurs en fonction de divers critères de durabilité tels que l'environnement, le travail et les droits de l'homme, l'éthique et l'approvisionnement responsable. Les résultats de ces évaluations fournissent aux filiales de Viohalco des informations précieuses qui leur permettent de prendre des décisions éclairées pour promouvoir le développement durable tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Les filiales de Viohalco des différents segments industriels ont déjà réalisé ou sont en cours d'évaluation avec les mêmes critères dans la plateforme d'évaluation EcoVadis, à la demande de leurs clients respectifs.

En 2022, EcoVadis a décerné un prix Platine à **Symetal**, ce qui signifie que la note de la société la **classe dans la tranche supérieure de 1 % des meilleures sociétés** évaluées par EcoVadis dans son secteur, faisant de Symetal un bon partenaire commercial. Sur la même période de déclaration, **Corinth Pipeworks, Hellenic Cables, ElvalHalcor, Sofia Med et Etem-Gestamp ont reçu un prix Argent** pour leurs pratiques en matière de durabilité. Le prix Argent, signifie que la note de la société la classe dans la tranche supérieure de 25 % des meilleures sociétés évaluées par EcoVadis et qu'elle fait preuve de bonnes performances en matière de durabilité. De plus, si l'on considère les sociétés qui sont hors du champ d'application du présent rapport, une de nos filiales du segment Aluminium, Anoxal, a reçu un prix Or pour 2022, indiquant qu'elle se classe dans la tranche supérieure de 5 % des meilleures sociétés.

Plusieurs filiales de Viohalco ont également publié leurs performances environnementales par le biais du Carbon Disclosure Project (CDP) en 2022. Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui exploite un système de déclaration mondial permettant aux sociétés d'effectuer des mesures et de générer des rapports sur leurs émissions de gaz à effet de serre, leur consommation d'eau et leurs activités liées à la déforestation. En 2022, ElvalHalcor a conservé sa note de B (au niveau de la gestion) dans l'évaluation relative au changement climatique de CDP, ce qui signifie que la société traite les impacts environnementaux de ses activités et qu'elle assure une bonne gestion environnementale. Pour cette même évaluation, Symetal et Hellenic Cables ont obtenu la note de C (au niveau de la sensibilisation) et Corinth Pipeworks la note de D (au niveau des divulgations).

Evaluation de la double matérialité

L'un des éléments clés du reporting sur la durabilité est la mise en œuvre de l'évaluation de la double matérialité, qui vise à fournir une vue complète et équilibrée des performances d'une entreprise en matière de durabilité. L'évaluation de la double matérialité tient compte des impacts financiers et non financiers des activités des entreprises, permettant ainsi une évaluation plus approfondie des performances en matière de durabilité. Cette approche tient compte des opportunités et des risques financiers associés aux opérations des entreprises,

ainsi que des impacts environnementaux et sociaux au sens large. Parce qu'elle prend en compte les aspects financiers et non financiers, l'évaluation de la double matérialité permet d'appréhender de façon plus nuancée et complète les performances des filiales de Viohalco en matière de durabilité. La mise en œuvre de l'évaluation de la double matérialité constitue une étape significative dans la construction d'un reporting à la fois plus solide et plus transparent sur la durabilité.

L'évaluation de la double matérialité a été réalisée pour treize filiales de Viohalco réparties sur cinq segments et incluait les plus gros sites de production en termes de revenus et de personnel employé. Ces sociétés entrent dans le champ d'application du présent rapport et représentent les questions environnementales, sociales et de gouvernance les plus importantes, puisqu'elles génèrent environ 95 % du chiffre d'affaires total des filiales de Viohalco et emploient environ 85 % du total des employés des filiales de Viohalco. De plus, elles représentent environ 95 % de la consommation d'énergie totale, 96 % des émissions totales de gaz à effet de serre (niveaux 1 et 2) et 97 % de la consommation d'eau, c'est-à-dire, à l'évidence, la grande majorité des impacts de Viohalco sur l'ensemble des considérations ESG.

En raison des différentes régions dans lesquelles les sociétés opèrent et de la variété des questions environnementales et sociales importantes auxquelles chaque société peut être confrontée, une double évaluation individuelle de l'importance relative a été réalisée pour les sociétés du segment Aluminium (Elval, la division de laminage de l'aluminium d'ElvalHalcor, Symetal, Bridgnorth et Etem Gestamp), du segment Cuivre (Halcor, la division d'extrusion d'alliages de cuivre d'ElvalHalcor et Sofia Med) et du segment Tubes d'acier (Corinth Pipeworks). Pour le segment Acier (Sidenor, Sovel, Stomana Industry et Dojran Steel) et le segment Câbles (Hellenic Cables, Fulgor et Icme Ecab), une double évaluation de l'importance relative a été réalisée conjointement avec les filiales du même segment car elles ont un modèle commercial, des problèmes non financiers, des risques et des opportunités comparables.

La méthodologie utilisée pour effectuer l'évaluation de la double matérialité a été la même pour toutes les sociétés. Au cours de la première étape, chaque filiale a identifié les principaux sujets de son activité selon diverses normes (GRI, SASB, ISO 6000, Guide du reporting ESG de la Bourse d'Athènes, directives ESG d'Euronext, notations ESG, etc.). Nous nous attendons à de nouvelles mises à jour de la méthodologie à mesure que les pratiques du marché évolueront. Les sujets identifiés ont ensuite été évalués en fonction de leur impact et de leur importance financière :

- **Importance de l'impact** : Évaluation des impacts importants réels ou potentiels, positifs ou négatifs, sur les personnes ou l'environnement, à court, moyen et long terme. Pour cette raison, une évaluation de l'impact de la Société sur l'économie, l'environnement et la société au sens large a été réalisée en interne, tandis qu'une enquête électronique sur un nombre représentatif de nos parties prenantes a été menée en externe.
- **Importance financière** : Évaluation des effets financiers réels ou potentiels de chaque enjeu de durabilité sur les actifs de la société et sur sa valeur globale.

Les résultats de l'évaluation de la double matérialité sont présentés dans le tableau suivant. De plus amples informa-

tions et détails sur l'approche adoptée par les filiales sont disponibles dans leurs rapports de développement durable respectifs, où ces sujets sont analysés plus en détail.

Les parties prenantes prises en compte dans l'évaluation de la double matérialité comprennent les principaux groupes de parties prenantes, tels que les employés, les clients, les partenaires commerciaux, les communautés locales, les institutions académiques, les gouvernements,

les actionnaires, les établissements financiers et les fournisseurs.

Les questions non financières importantes identifiées lors de l'évaluation de la double matérialité des sociétés et les risques correspondants ont ensuite été corrélés aux indicateurs non financiers du cadre de reporting des ODD, de la CSRD et des Normes européennes concernant la publication d'informations liées à la durabilité (ESRS).

Graphique 5 : Evaluation de la double matérialité corrélée à des indicateurs non financiers issus du cadre de reporting des ODD et des ESRS de la CSRD

	Thèmes matériels	Objectif de développement durable pertinent	ESRS	Risques et opportunités des thèmes importants
E	Changement climatique et énergie	 	ESRS E1	Émissions de carbone de la production, intensité de carbone des matières premières Consommation d'énergie, disponibilité d'énergie à faible teneur en carbone à un coût compétitif Opportunités dans les produits générateurs de carbone
	Économie circulaire et gestion des déchets	 	ESRS E5	Ferraille recyclée de haute qualité, positionnement sur le nouveau marché du recyclage
	Gestion de l'eau et des eaux usées		ESRS E2 et E3	Intensité de l'eau, disponibilité de l'eau, respect des limites de rejet des eaux usées
S	Santé et sécurité au travail	 	ESRS S1	Mise en place d'un environnement de travail sûr
	Formation et développement du personnel		ESRS S1	Des cadres supérieurs et des employés qualifiés et compétents
	Diversité, équité et inclusion	 	ESRS S1	Égalité des droits entre les travailleurs, conditions de travail, formation pour le développement des compétences des employés, attraction et rétention des employés
	Chaîne d'approvisionnement responsable	 	ESRS S3	Impact environnemental et droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement
G	Gouvernement d'entreprise et éthique des affaires		ESRS G1	Éthique commerciale, confidentialité des données, respect du système réglementaire

Responsabilité en matière d'environnement

Changement climatique et énergie (ODD 7 et 13, ESRS E1)

Les filiales de Viohalco reconnaissent leur responsabilité dans la transition vers la neutralité climatique. Elles s'engagent à réduire les émissions de carbone dans leurs opérations et à utiliser des produits à faibles émissions qui sont importants pour la transformation de l'économie.

Conformément à cette ambition, Hellenic Cables, l'un des plus grands producteurs de câbles d'énergie et de télécommunications en Europe, a été la première filiale de Viohalco à s'engager dans l'initiative Science Based Target (SBTi) pour

atteindre les objectifs de zéro net à court terme (2030) et à long terme, au plus tard en 2050. Les objectifs de Hellenic Cables, à court et à long terme, s'alignent sur la trajectoire de 1,5°C et ont été validés par la SBTi. Plus précisément, Hellenic Cables vise une décarbonisation agressive de ses émissions des scopes 1 et 2 d'au moins 4,2 % par an et du scope 3 d'au moins 2,5 % par an. À court terme, Hellenic Cables s'est engagée à réduire ses émissions de GES des scopes 1 et 2 de 50 % d'ici 2030 et à augmenter sa consommation annuelle d'électricité renouvelable de 24 % en 2020 à 80 % en 2025 et 100 % en 2030. La société s'est également engagée à réduire de 25 %, d'ici à 2030, ses émissions de gaz à effet de serre de scope 3 provenant de l'achat de biens et de services, des déplacements des employés et de l'utilisation de produits vendus. À long terme, Hellenic Cables vise à réduire ses émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici à 2050, en partant de 2020 comme année de référence.

Ces engagements démontrent la volonté de l'entreprise de réduire son empreinte carbone et de contribuer à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique.

Outre se fixer des objectifs, plusieurs filiales de Viohalco ont réalisé des évaluations du cycle de vie pour évaluer l'impact environnemental de leurs produits et services. En 2022, Stomana Industry a réalisé des évaluations du cycle de vie pour plusieurs produits, notamment les plaques laminées à chaud, les dalles d'acier et l'acier d'armature laminé à chaud. Au cours de l'année, Corinth Pipeworks a mené des évaluations du cycle de vie sur les tubes HFIW, LSAW, HSAW et HS, et plusieurs autres sociétés prévoient de procéder à une évaluation de cycle de vie pour leur gamme de produits respective en 2023. Outre les évaluations du cycle de vie, certaines sociétés ont obtenu une certification par le biais de la Déclaration environnementale des produits (« Environmental Product Declaration » ou EPD) afin de fournir des informations transparentes et précises sur l'impact environnemental de leurs produits. En 2022, Sovel a reçu une EPD pour l'acier d'armature en barres et bobines, les treillis métalliques soudés et les cages d'acier d'armature, tandis que Corinth Pipeworks a obtenu une EPD pour ses produits en acier.

Bien que les filiales de Viohalco s'efforcent constamment de réduire leurs émissions de carbone, leur plus grand défi réside dans la réduction des émissions de chacune des trois catégories, en particulier les émissions provenant de la chaîne d'approvisionnement (Scope 3, catégorie 1), qui représentent généralement la grande majorité des émissions intégrées dans les produits finaux.

Pour que les entreprises de traitement des métaux atteignent la neutralité carbone d'ici 2050, une transformation mondiale de la production industrielle sera nécessaire. Il faudra encore plusieurs années, voire plusieurs décennies, pour que les investissements nécessaires à la transformation soient économiquement et technologiquement viables à grande échelle. L'un des éléments clés de cette transformation consiste à garantir un approvisionnement continu en électricité à faibles émissions en carbone. Ces sociétés dépendent fortement de l'électricité pour la métallurgie thermique (c'est-à-dire dans le segment Acier) ou le traitement des métaux au moyen d'équipements mécaniques. Les filiales de Viohalco ont donc généralement des émissions indirectes beaucoup plus élevées (environ 2/3) que les émissions directes (environ 1/3). Pour minimiser les émissions indirectes, les sociétés ont pour ambition de couvrir la totalité de leurs besoins en électricité par des accords d'achat d'électricité (PPA) provenant d'énergie renouvelable. Il est cependant difficile de conclure des accords d'achat d'électricité « verte » en raison des cadres réglementaires existants sur les marchés de l'énergie des différents pays concernés. Il faut également que les opérateurs de réseau soient en mesure d'équilibrer l'offre et la demande d'énergie de manière relativement rentable pour pouvoir structurer les coûts de manière à assurer la compétitivité des accords d'achat d'électricité provenant d'énergie renouvelable par rapport aux coûts d'électricité traditionnellement inférieurs dont la plupart des concurrents des filiales de Viohalco bénéficient dans des pays hors Europe.

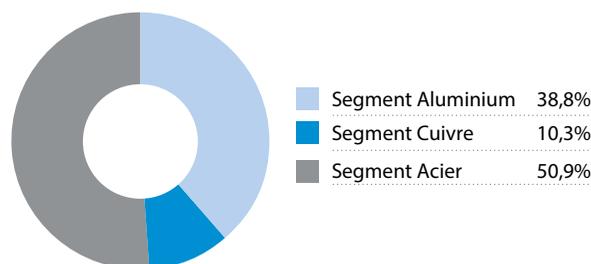
Les filiales de Viohalco n'améliorent pas les puits de carbone naturels et n'appliquent pas de solutions techniques pour éliminer les gaz à effet de serre de l'atmosphère (par exemple, captage direct dans l'air), car ces technologies ne sont pas encore économiquement ou technologiquement matures. En outre, elles ne participent pas aux projets d'atténuation des GES financés par les crédits carbone, car le manque de transparence et d'efficacité soulève des doutes quant à leur contribution réelle à un avenir à zéro émission nette.

Cinq filiales de Viohalco font partie du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union européenne : Elval-Halcor, Sidenor, Sovel, Stomana Industry et Sofia Med, et une filiale fait partie du système d'échange du Royaume-Uni, Bridgnorth Aluminium. Toutes les filiales de Viohalco reçoivent, au sein de chacun de leurs systèmes d'échange, moins de quotas gratuits que leurs émissions réelles et sont donc tenues d'acheter des quotas carbone européens sur une base annuelle. La pénurie de quotas d'émission peut entraîner une augmentation des coûts pour les sociétés et avoir un impact négatif sur leur compétitivité, comme c'est le cas pour de nombreuses entreprises industrielles européennes participant au SEQE.

Le total des émissions de GES pour chaque segment est présenté ci-dessous. Les chiffres de l'empreinte carbone totale (Scope 1 et 2) sont rapportés selon les lignes **directrices**¹ du Protocole sur les gaz à effets de serre, la norme la plus couramment utilisée à l'échelle internationale. Les émissions totales restent relativement stables par rapport à l'année dernière, les segments de l'aluminium, de l'acier et des tubes d'acier affichant une légère augmentation des émissions de 4 %, 1 % et 7 % respectivement. La plus grande part des émissions totales tous segments confondus est imputable aux émissions de **Scope 2**². Dans le segment des câbles, les émissions totales diminuent de 14 % grâce au contrat d'achat d'électricité renouvelable qu'Ilcme Ecab a signé avec Hidroelectrica, le plus grand producteur d'électricité renouvelable de Roumanie. En 2022, alors que les émissions du scope 1 sont restées relativement stables, trois des cinq segments ont connu une augmentation des émissions du scope 2.

Graphique 6 : Répartition des émissions de GES dans le système d'échange de quotas d'émission par segment

Émissions du scope 1 dans le système d'échange de quotas d'émission par segment pour 2022

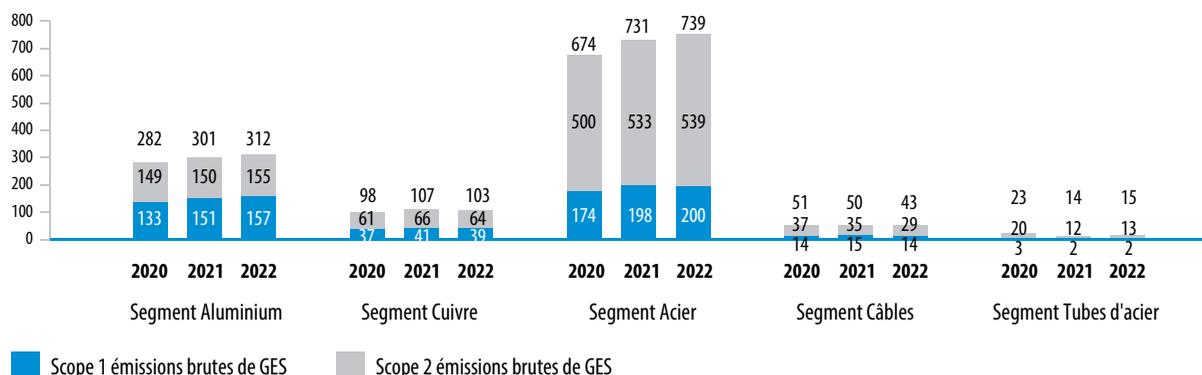


1. Total des émissions de carbone en tonnes de CO₂e par an.

2. Pour les émissions de Scope 2, une approche basée sur l'emplacement a été suivie. Pour la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, la méthodologie du « mix résiduel européen 2021 » a été utilisée. Pour le Royaume-Uni, la méthodologie des facteurs de conversion des GES pour les rapports d'entreprise du gouvernement britannique a été utilisée, tandis que pour la Macédoine du Nord, le rapport sur les méthodologies de calcul de l'empreinte carbone des projets de la Banque européenne d'investissement (« EIB Project Carbon Footprint Methodologies Report ») a été utilisé.

Graphique 7 : Total des émissions brutes de GES de Scope 1 et 2 par segment en 2020, 2021 et 2022

Total Scope 1 et Scope 2 émissions brutes de GES (10³ tCO₂eq)



Comme expliqué dans la section précédente sur le changement climatique, la plupart des filiales de Viohalco consomment beaucoup d'électricité en raison de la nature du traitement des métaux, tant dans le domaine de la métallurgie que dans le traitement en aval. Une grande priorité est accordée à l'efficacité énergétique des activités des filiales de Viohalco, car elle est vitale, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons environnementales, car la diminution de la consommation énergétique entraîne une réduction de l'empreinte carbone.

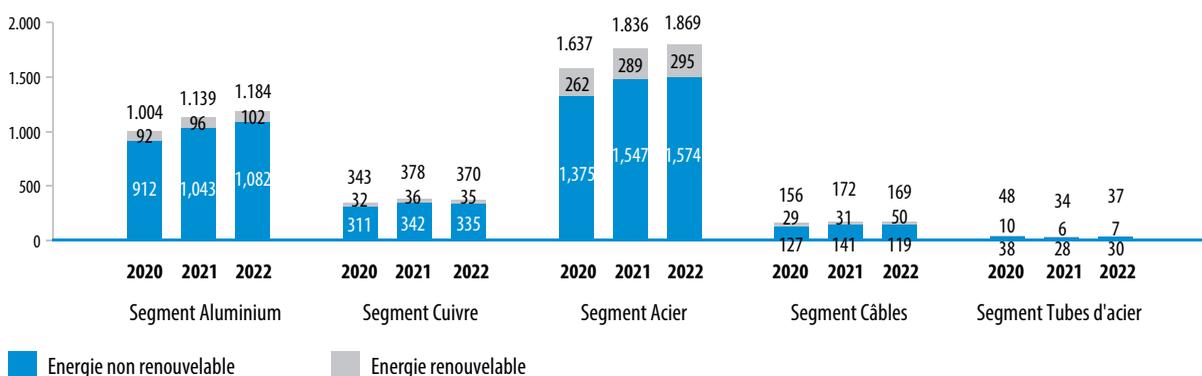
L'objectif principal des filiales de Viohalco en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique consiste à identifier les opportunités d'économies d'énergie au moyen d'audits

énergétiques périodiques réalisés par des consultants spécialisés. Neuf des sociétés examinées dans le présent rapport ont réalisé des audits énergétiques en 2022, et quatre autres sociétés en exécuteront en 2023. Parmi les sociétés couvertes par la NFD, 79 % ont été certifiées par le système de gestion de l'énergie ISO 50001:2018.

Les chiffres indiqués dans le graphique ci-dessous reflètent la répartition de la consommation d'énergie totale entre les sources non renouvelables et les sources renouvelables. En 2022, les segments Aluminium, Acier et Tubes d'acier ont connu une augmentation de leur consommation d'énergie totale, tandis que le segment Cuivre et Câbles a enregistré une légère baisse de la consommation.

Graphique 8 : Répartition de la consommation d'énergie totale entre les sources renouvelables et non renouvelables par segment en 2020, 2021 et 2022

Total de la consommation d'énergie par source renouvelable et non renouvelable (10³ MWh)

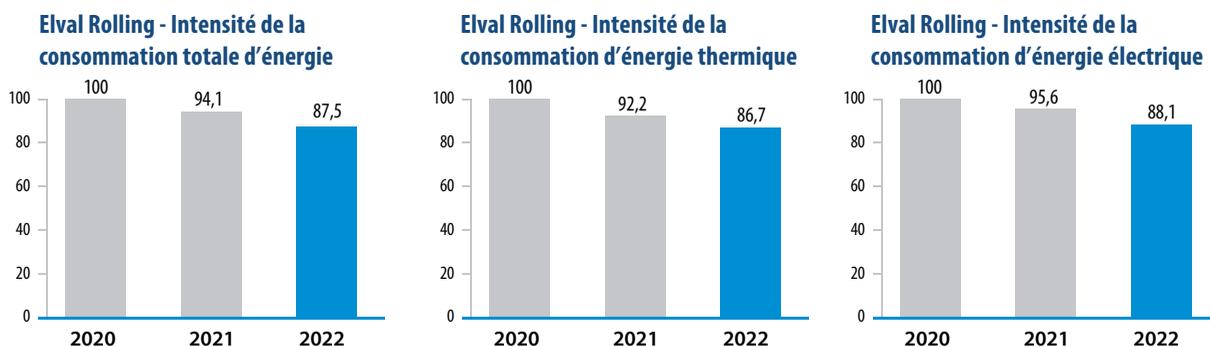


L'écart entre les années pour chaque segment est expliqué plus en détail ci-dessous.

Le **segment Aluminium** a connu une augmentation de la consommation d'énergie en raison de l'augmentation des volumes de production. L'intensité de la consommation d'énergie thermique et l'intensité de la consommation d'énergie électrique du segment ont diminué. En particulier, la

consommation d'Elval, la division de laminage d'aluminium d'ElvalHalcor, a baissé. L'empreinte de la division Elval Rolling s'est notamment améliorée au fil des ans, à la fois en termes d'énergie thermique et électrique. La réduction de l'intensité de 12 %, 13 % et 12 %, respectivement de la consommation d'énergie totale, thermique et électrique, est attribuée à la mise en exploitation du dernier investissement d'Elval dans le laminoir d'aluminium moderne en tandem.

Graphique 9 : Intensité de la consommation d'énergie, intensité de la consommation d'énergie thermique et consommation d'énergie électrique de la division laminage d' Elval en 2020, 2021 et 2022



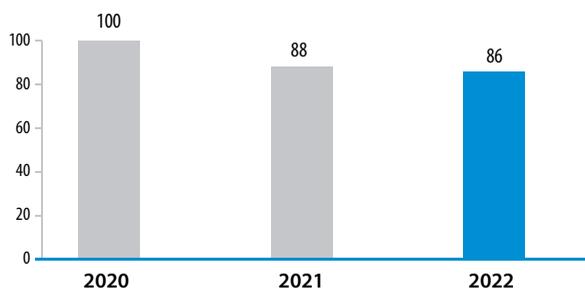
Note : La consommation d'énergie en 2020 a été utilisée comme référence et a reçu une valeur de 100. Les années suivantes sont comparées à la valeur de référence

La consommation d'énergie dans le **segment Câbles** a légèrement diminué en 2022 malgré l'augmentation globale de la production. Principalement, la fonderie à coulée de tiges en continu (fonderie de cuivre) de Fulgor, le processus qui consomme le plus d'énergie thermique de la société, a affiché une nouvelle amélioration de l'intensité de la consommation d'énergie thermique pour la production de tiges en fil de cuivre. Une amélioration annuelle de 2 % a été obtenue en 2022, après une amélioration significative de 12 % en 2021.

Segment Acier : La consommation d'énergie totale du segment Acier a augmenté en 2022 en raison d'une augmentation de la production par rapport à 2021. Cependant, Stomana Industry a amélioré son empreinte en matière de consommation d'électricité. En particulier, la division Laminage de Stomana Industry a affiché une amélioration de la consommation d'électricité de plus de 11 %, principalement liée à la cessation des activités d'un ancien laminoir, ainsi qu'aux améliorations de la productivité et aux investissements dans les équipements d'efficacité énergétique.

Graphique 10: Intensité de la consommation d'énergie thermique de la fonderie à coulée de tiges en continu de Fulgor en 2020, 2021 et 2022

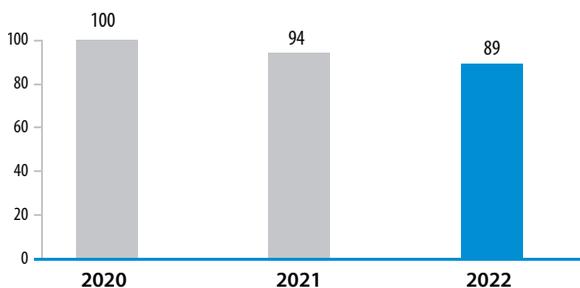
Intensité de la consommation d'énergie thermique de la fonderie à coulée de tiges en continu de Fulgor



Note : la consommation d'énergie en 2020 a été utilisée comme référence et a reçu une valeur de 100. Les années suivantes sont comparées à la valeur de référence

Graphique 11 : Consommation d'électricité de la division laminage de Stomana Industry en 2020, 2021 et 2022

Consommation d'électricité de la division laminage de Stomana Industry



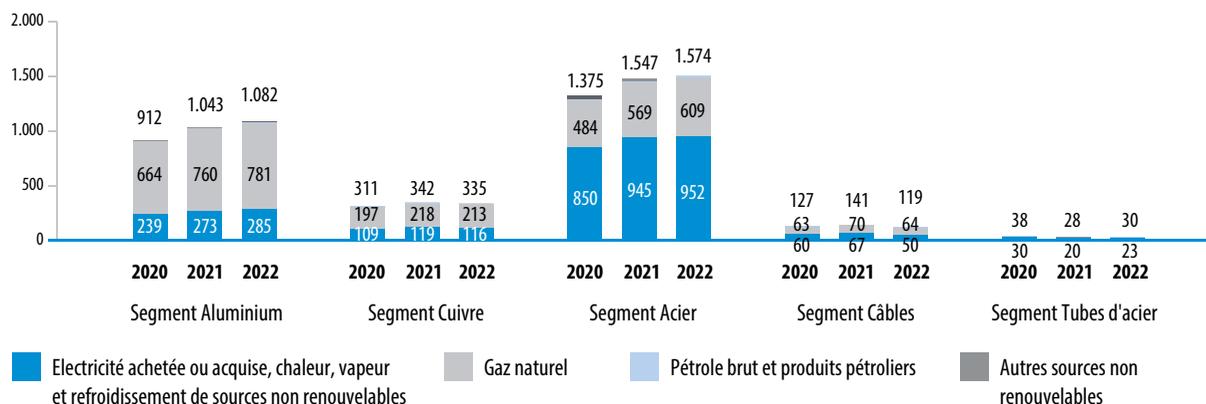
Note : La consommation d'énergie en 2020 a été utilisée comme référence et a reçu une valeur de 100. Les années suivantes sont comparées à la valeur de référence

L'augmentation de la consommation d'énergie non renouvelable pour le segment Aluminium et Acier au cours de l'année écoulée a été moins significative par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 4 % et 2 % (contre 14 % et 12 % entre 2021 et 2020), en raison de l'augmentation de la consommation d'énergie, quelle que soit la source. Dans l'ensemble en général, les filiales de Viohalco consomment l'électricité provenant directement du réseau des pays dans lesquels elles opèrent, de sorte que la source de l'élec-

tricité consommée reflète le mix énergétique de chaque pays. Par conséquent, une partie de l'électricité non renouvelable consommée provient de centrales électriques au gaz naturel (Grèce, Bulgarie) et de centrales nucléaires (Bulgarie). Dans le segment Câbles, l'augmentation de la consommation d'électricité renouvelable résultant du contrat d'achat d'électricité renouvelable d'Icme Ecab a entraîné une diminution proportionnelle de la consommation totale d'énergie non renouvelable.

Graphique 12 : Consommation d'énergie totale par source non renouvelable et par segment en 2020, 2021 et 2022

Consommation d'énergie totale par source non renouvelable (10³ MWh)

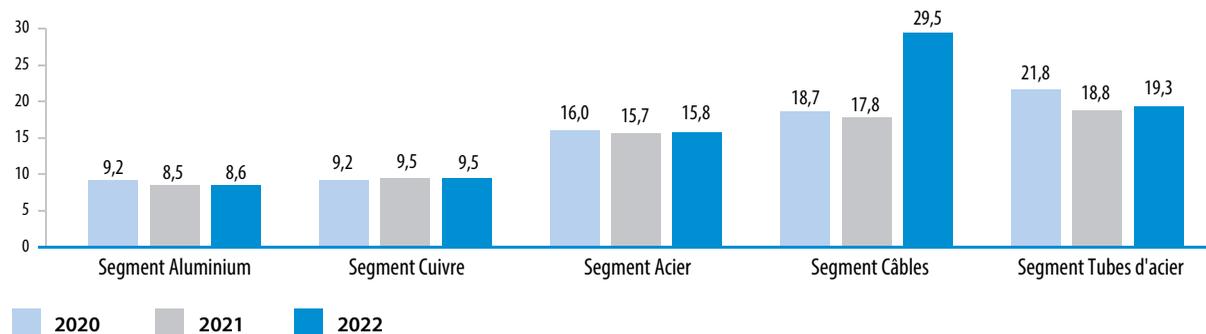


En ce qui concerne la consommation d'énergie renouvelable, tous les segments, à l'exception du segment Cuivre qui a connu une légère baisse, et le segment Câbles, qui a connu une augmentation significative pour les raisons déjà analysées, ont affiché une augmentation ou pas de change-

ment en 2022. Parmi les sources renouvelables disponibles, les filiales de Viohalco ne consomment que de l'électricité renouvelable et, par conséquent, aucun combustible renouvelable tel que le biogaz, l'hydrogène vert ou d'autres biocarburants.

Graphique 13 : Part des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie par segment en 2020, 2021 et 2022

Part des sources renouvelables dans la consommation énergétique totale (%)



Pour minimiser leur empreinte carbone et réduire leur exposition à la tarification du carbone liée au travers des émissions indirectes, il est stratégiquement important que les filiales de Viohalco aient accès à une électricité à faibles émissions de carbone. Dans ce contexte, les sociétés cherchent à couvrir la totalité de leurs besoins en électricité par des énergies renouvelables. Cependant, compte tenu de leur empreinte géographique et des cadres réglementaires existants sur le marché de l'électricité dans ces pays, il faut qu'il existe davantage d'options viables pour atteindre cet objectif.

Les filiales de Viohalco explorent toutefois des alternatives pour l'approvisionnement direct en électricité renouvelable, telles que des accords d'achat d'électricité verte bilatéraux ou basés sur le marché. L'ensemble du segment Câbles et Corinth Pipeworks sont en phase finale de signature de ce type d'accords d'achat d'électricité, qui devrait fournir au moins 80 % de puissance issue des énergies renouvelables d'ici 2025 au plus tard. En outre, en 2022, Icme Ecab a conclu un contrat d'approvisionnement en électricité renouvelable avec Hidroelectrica, le plus grand producteur d'électricité renouvelable de Roumanie.

En 2022, les usines de trois filiales de Viohalco ont achevé l'installation et le raccordement de systèmes photovoltaïques (PV). Plusieurs autres sociétés installent actuellement des systèmes PV et auront achevé le processus en 2023. Plus spécifiquement, Dojran Steel a installé un système de panneaux solaires de 4,0 MWp, ce qui a entraîné une réduction de 40 % de la consommation d'électricité mensuelle de la société auprès du réseau électrique à forte intensité carbone du pays. ElvalHalcor a installé ses premiers panneaux solaires fin décembre, avec une capacité d'alimentation totale de 0,27 MWp, ce qui a réduit en partie son empreinte carbone. En outre, Elval Colour, filiale du segment Aluminium, a installé un système de panneaux solaires d'une capacité de 1 MWp, ce qui a permis à la société de couvrir 15 % de ses besoins en électricité à partir d'énergies renouvelables.

Économie circulaire et gestion des déchets (ODD 9 et 12 et ESRS E5)

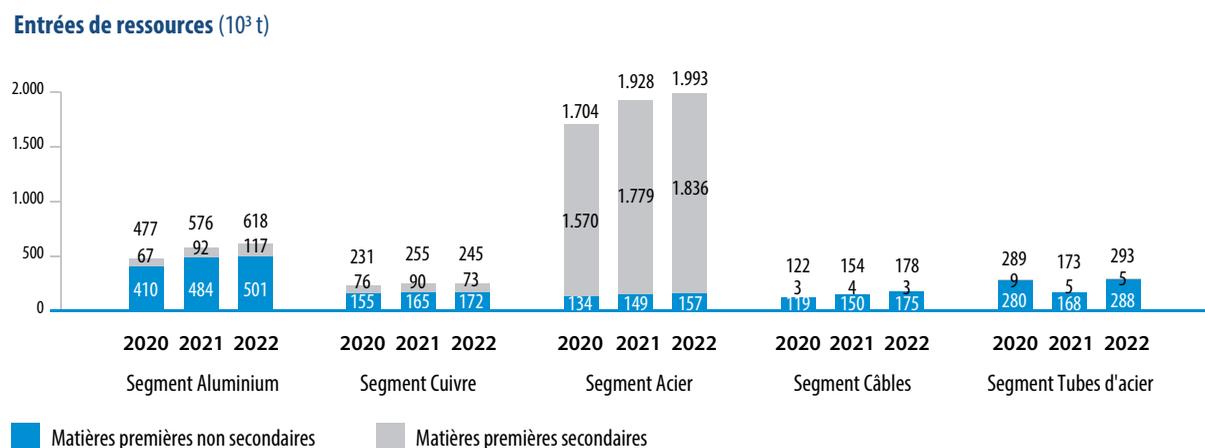
Les filiales de Viohalco contribuent à l'économie circulaire en utilisant des matières premières secondaires et en offrant des produits et services recyclables et à forte teneur en matériaux recyclés, réduisant ainsi la production de déchets. Les filiales de Viohalco s'engagent en faveur d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement et visent principalement à réduire la quantité de déchets générés et à améliorer leur

traitement à travers la réutilisation ou le recyclage, ainsi que l'identification de sous-traitants dont la méthode de traitement est plus respectueuse de l'environnement. L'objectif des sociétés est de maximiser les cycles en boucle fermée conformément aux principes de l'économie circulaire et aux initiatives du Pacte vert européen.

En ce qui concerne la gestion des déchets, les filiales de Viohalco s'efforcent en permanence de minimiser l'impact environnemental de leurs activités. La mise en œuvre de mesures de prévention pour le stockage et l'utilisation de produits chimiques, ainsi que la surveillance continue en cas d'incidents accidentels (déversements ou fuites) dans l'environnement soutiennent cet effort. Les incidents environnementaux susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur l'environnement sont étroitement surveillés et des procédures ont été mises au point pour leur détection immédiate, leur investigation et leur résolution, le cas échéant. Les sociétés ont mis en œuvre les mesures de sécurité nécessaires (enceintes de confinement secondaire, définition de propriétaires de zones, etc.), de sorte que la probabilité d'un incident de pollution est très faible. Il convient de noter que 100 % des sociétés examinées dans le présent rapport sont certifiées conformes au système de gestion environnementale ISO 14001:2015.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des entrées de ressources entre les matières premières secondaires et non secondaires.

Graphique 14 : Ventilation des entrées de ressources entre les matières premières non secondaires et les matières premières secondaires par segment en 2020, 2021 et 2022

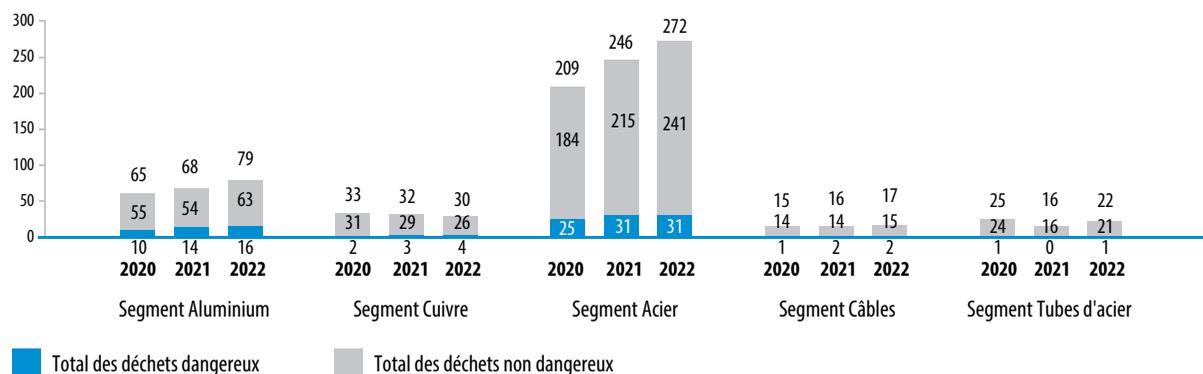


Les volumes de déchets ont d'une manière générale augmenté en 2022, en raison de la hausse de la production. La production de déchets non dangereux a toutefois

diminué dans le segment Cuivre, alors que la production est restée au même niveau.

Graphique 15 : Total des déchets dangereux et non dangereux par segment en 2020, 2021 et 2022

Total des déchets dangereux et non dangereux (10³ t)

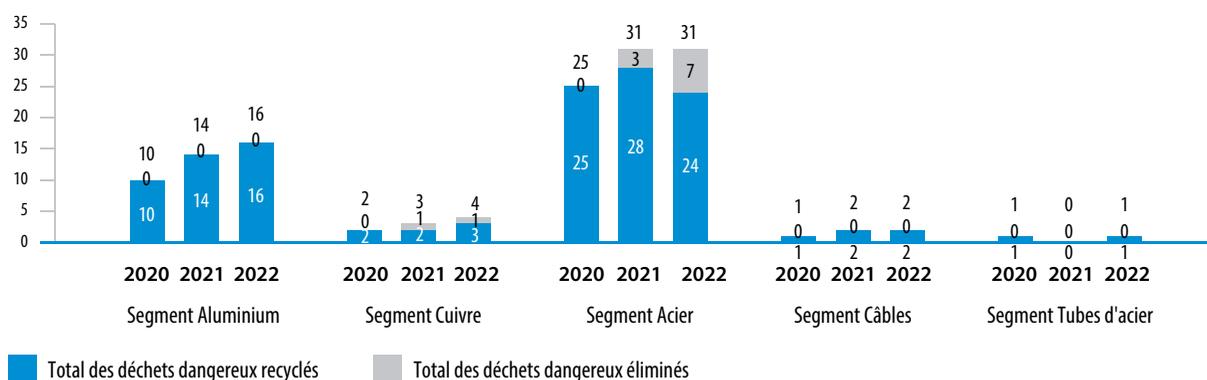


Le graphique 15 montre la répartition entre les déchets dangereux récupérés et éliminés et le graphique 20 présente la ventilation des déchets non dangereux. Le segment Acier a connu une augmentation des déchets dangereux éliminés

en 2022 par rapport à 2021. Cependant, comme le montre le graphique 20, les déchets non dangereux éliminés ont diminué en 2022 pour le segment Acier.

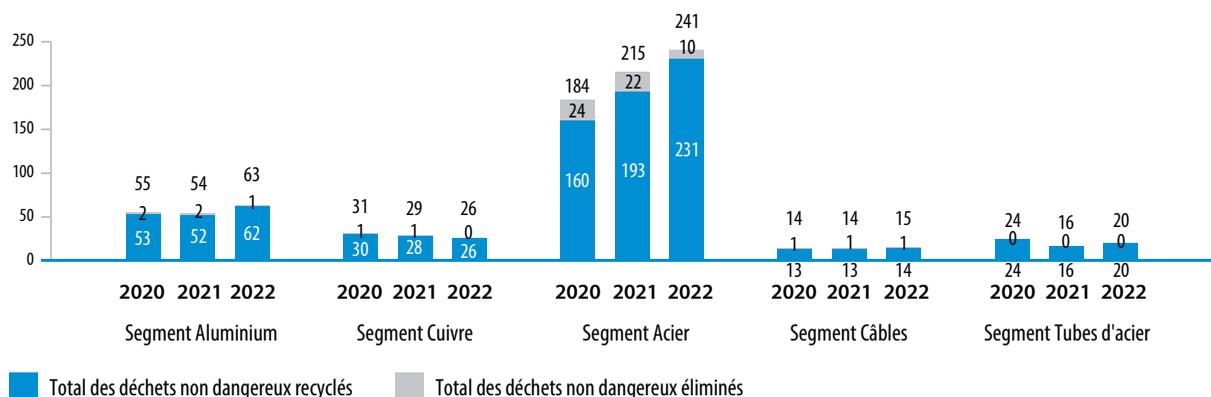
Graphique 16 : Total des déchets dangereux récupérés et éliminés par segment en 2020, 2021 et 2022

Total des déchets dangereux recyclés et éliminés (10³ t)



Graphique 17 : Total des déchets non dangereux récupérés et éliminés par segment en 2020, 2021 et 2022

Total des déchets non dangereux récupérés et éliminés (10³ t)

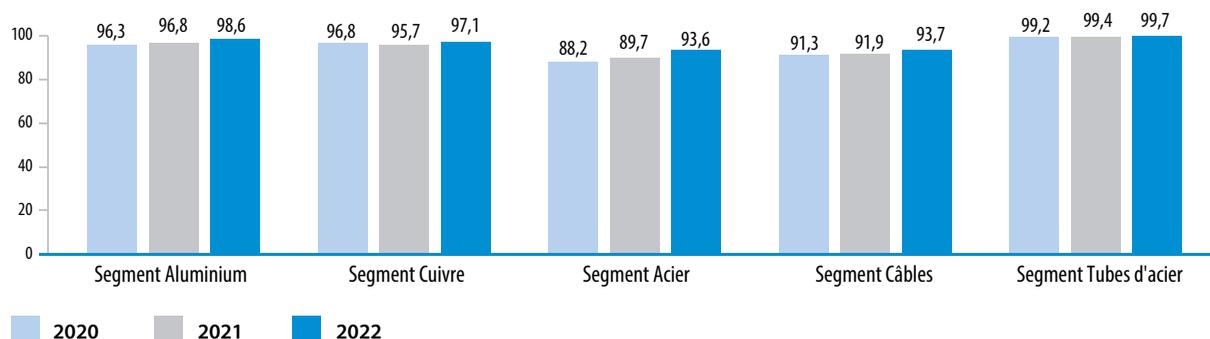


Comme le montre le graphique ci-dessous, la part des déchets générés qui est envoyée pour être réutilisée, reconditionnée ou recyclée a, augmenté dans tous les

segments en 2022 et reste élevée, soutenant ainsi la transition vers une économie circulaire.

Graphique 18 : Déchets récupérés par segment en 2020, 2021 et 2022

Déchets récupérés (%)



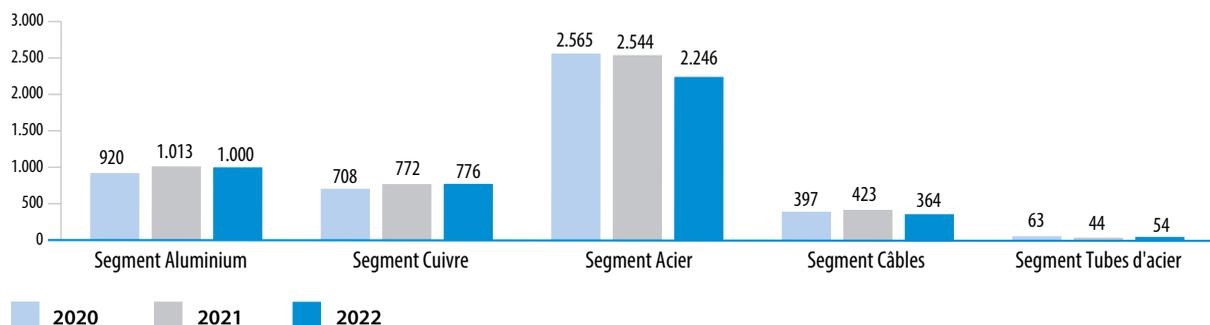
Gestion de l'eau et des eaux usées (ODD 6 et ESRS E2 et E3)

L'eau est un élément essentiel du processus de production de Viehalco et son utilisation responsable est primordiale pour la continuité de l'activité des sociétés. Par conséquent, les sociétés appliquent diverses stratégies pour utiliser l'eau

de manière responsable, telles que la réduction de l'intensité en eau en utilisant des technologies de conservation de l'eau dans la mesure du possible, la surveillance continue de la consommation d'eau pour détecter rapidement les fuites et la maintenance préventive des réseaux d'eau pour minimiser les pertes d'eau. L'utilisation responsable de l'eau implique également d'évaluer sa disponibilité et d'adopter des

Graphique 19 : Consommation d'eau par segment pour 2020, 2021 et 2022

Consommation d'eau (10³ m³)



mesures pour trouver d'autres sources d'eau en cas de pénurie. En outre, la maintenance et le fonctionnement corrects des stations d'épuration des eaux usées sont prioritaires pour garantir le respect des limites de rejet des eaux usées.

La disponibilité d'eau à usage industriel est essentielle pour les filiales de Viohalco, et la majorité des usines ont un programme de surveillance de la consommation d'eau afin d'améliorer leur intensité en eau. En outre, Halcor a obtenu la certification ISO 46001:2019 pour les systèmes de management de l'utilisation efficiente de l'eau, devenant ainsi le premier secteur à être certifié en Grèce.

La consommation d'eau des cinq segments pour l'année 2022 est présentée ci-dessous. Malgré l'augmentation de la production, le segment Acier a vu sa consommation d'eau diminuer par rapport à l'année précédente. Cela est principalement dû à une initiative de conservation de l'eau entreprise par Stomana Industry, le plus grand consommateur d'eau du segment Acier. L'initiative comprenait un projet dédié à l'isolation du fond des bassins de refroidissement en 2022, ce qui a permis de réduire considérablement les besoins de consommation d'eau. Le segment Aluminium a également connu une légère diminution de la consommation d'eau malgré une augmentation de la production. Grâce à des efforts de conservation de l'eau et de détection des fuites à Icme Ecab, le segment Câbles a également enregistré une baisse significative (14 %) de la consommation d'eau en glissement annuel malgré une augmentation de la production. La consommation totale d'eau des segments Cuivre et Tubes d'acier a augmenté en raison de l'augmentation proportionnelle des volumes de production.

En 2022, aucune des filiales n'a été touchée par des pénuries d'eau et les réserves d'eau sur les différents sites géographiques ont été suffisantes. Il est important de noter **que les filiales de Viohalco opèrent en dehors des zones officielles de stress hydrique**. Néanmoins, les sociétés surveillent la disponibilité de l'eau et le cycle hydrologique,

car des changements pourraient se produire à l'avenir, principalement en raison des effets attendus du changement climatique dans la région méditerranéenne. La méthode d'approvisionnement en eau varie d'une société à l'autre en fonction de sa localisation. Environ 32 % des filiales de Viohalco s'approvisionnent en eau directement à partir de puits d'extraction, tandis que les autres, environ 68 %, reçoivent de l'eau des compagnies municipales des eaux.

Les filiales de Viohalco exploitent 21 sites dans toute l'Europe qui sont soumis à la directive sur les émissions industrielles (Directive 2010/75/UE) et doivent respecter des limites d'émissions très strictes dans les normes d'émissions atmosphériques et dans les effluents d'eau. Les usines sont tenues de respecter les Niveaux d'émissions associés aux Meilleures techniques disponibles (NEA-MTD), qui nécessitent des investissements importants dans les infrastructures environnementales, car les usines ont besoin, dans de nombreux cas, d'un niveau élevé de traitement de l'eau afin de respecter les limites locales de rejet.

Il convient de noter qu'aucune installation industrielle ne se trouve dans des zones sensibles sur le plan écologique ou à proximité de celles-ci (par ex. Natura 2000) et n'a d'effet direct sur la biodiversité locale ou les écosystèmes sensibles, comme décrit dans les études d'impact environnemental approuvées sur les installations soumises à une licence environnementale.

Les points de rejet des eaux usées sont surveillés par des systèmes automatisés 24 heures sur 24 ou périodiquement par du personnel spécialisé. Le rejet des eaux usées traitées est une question essentielle, en particulier pour les sociétés qui rejettent les eaux usées traitées directement dans un plan d'eau et non dans un réseau d'eaux usées pour un traitement ultérieur. La mesure des incidents éventuels de dépassement des limites de rejet est essentielle pour déterminer le niveau de conformité et un éventuel besoin de mesures correctives. En 2022, aucun échantillon d'eaux usées n'a reçu d'amende administrative liée au non-respect des limites de rejet.



Taxonomie de l'Union européenne

La taxonomie de l'Union européenne est un système de classification qui établit une liste d'activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental et sur lequel se fonde le plan d'action pour le financement de la croissance durable, qui soutient le Pacte vert européen. En créant un langage commun pour les activités durables, la taxonomie de l'Union européenne établit la première norme uniforme et crédible qui permet aux acteurs économiques de s'aligner sur la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone, résilient et durable.

Le Règlement européen sur la taxonomie dispose que toute

entreprise soumise à une obligation de publier des informations non financières publie dans sa DNF la part de son chiffre d'affaires, de ses dépenses d'investissement et de ses dépenses d'exploitation liée aux « activités économiques éligibles selon la taxonomie et alignées sur la taxonomie ». La méthodologie d'évaluation suivie par Viohalco cette année a été affinée pour refléter la mise à jour de la législation et de l'interprétation publiée par la Plateforme sur la finance durable en 2022.

Viohalco a comparé ses activités aux critères d'éligibilité selon la taxonomie de l'Union européenne concernant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation et a identifié les activités éligibles suivantes (cf. Acte délégué relatif aux informations à publier UE 2021/2178) :

Activités économiques éligibles	Description de l'activité opérationnelle	Code NACE	Atténuation du changement climatique
3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables	Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables	C27.32	✓
3.5 Fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments Transport	Fabrication de façades et de couvertures, de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, de systèmes de refroidissement et de ventilation, ainsi que de pompes à chaleur		✓
3.6 Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	C27.32	✓
3.8 Fabrication d'aluminium	Production d'aluminium secondaire	C24.42	✓
3.9 Fabrication de fonte et d'acier	Fabrication de fonte et d'acier, production au four électrique avec plus de 90 % de rebuts d'acier par rapport à la production du produit	C24.10	✓
4.9 Transport et distribution d'électricité	Services de construction et d'installation de réseaux de distribution d'électricité	C35.13 C35.12	✓
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments	Achat d'immobilier et exercice de la propriété de cet immobilier	L68	✓

Segment Aluminium

Les activités de façade et de couverture ont été incluses dans la catégorie Fabrication d'équipements écoénergétiques pour les bâtiments (3.5). Le segment Aluminium de Viohalco est également engagé dans la production d'aluminium secondaire (3.8), par le biais des différentes sociétés du segment. Toutefois, étant donné qu'il n'existe pas de catégorie distincte concernant la production d'aluminium en aval et que les produits sont intermédiaires et traités en interne (et donc non générateurs de chiffre d'affaires), l'indicateur clé de performance du chiffre d'affaires éligible de la production d'aluminium secondaire ne sera pas divulgué.

La fabrication de façades en aluminium a été incluse dans le reporting de la taxonomie sous la catégorie 3.5 Fabrication d'équipements écoénergétiques pour les bâtiments.

Segment Cuivre

Pour le segment Cuivre, les composants clés des systèmes de chauffage des locaux et de production d'eau chaude sanitaire, ainsi que des systèmes de refroidissement et de

ventilation et des pompes à chaleur (c.-à-d. la fabrication de tubes en cuivre) ont été inclus dans la catégorie Fabrication d'équipements écoénergétiques pour les bâtiments (3.5).

Segment Acier

Le segment Acier (Sidenor) de Viohalco produit de l'acier brut pour les fours à arc électriques (3.9), en utilisant comme matière première des rebuts d'acier dans un pourcentage supérieur à 90 % de la production de produits en acier. Toutefois, les produits en acier issus de la sous-installation de fabrication d'acier ne génèrent pas de chiffre d'affaires, car il s'agit d'un produit intermédiaire. Par conséquent, la valeur de l'indicateur clé de performance du chiffre d'affaires éligible ne peut pas être divulguée.

Segment Câbles

Les produits du segment Câbles sont utilisés dans diverses applications, notamment la fabrication de technologies renouvelables (3.1), ainsi que des projets d'installation pour le transport et la distribution d'électricité (4.9). Les câbles et accessoires pour le secteur des télécommunications (fibre optique), ainsi que les câbles utilisés dans le secteur ferro-

viaire, qui appartiennent à la catégorie Fabrication d'autres technologies à faibles émissions de carbone (3.6), ont également été intégrés au calcul du chiffres d'affaires éligible.

Segment Immobilier

Le segment Immobilier de Viohalco (Noval Property) est inclus dans les catégories éligibles sous Acquisition et propriété de bâtiments (7.7). Noval Property, filiale de Viohalco, achète de l'immobilier et exerce la propriété de cet immobilier.

TABLEAUX DE REPORTING D'ÉLIGIBILITÉ

Proportion du chiffre d'affaires 2022 des filiales de Viohalco provenant des produits ou services associés à des activités économiques éligibles à la taxonomie.

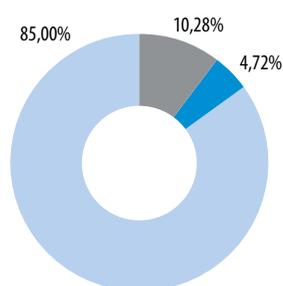
TABLEAUX DE REPORTING D'ALIGNEMENT

Proportion du chiffre d'affaires 2022 des filiales de Viohalco provenant des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie.

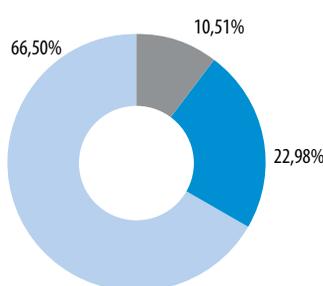
Vue d'ensemble des résultats

2022	TOTAL	Proportion éligible à la taxonomie (non aligné)	Proportion des activités économiques alignées à la taxonomie	Proportion des activités économiques non éligibles à la taxonomie
Chiffre d'affaires	6.985.735.344	5%	10%	85%
Dépenses d'investissement CAPEX	357.226.783	23%	11%	66%
Dépenses opérationnelles OPEX	104.419.070	30%	6%	64%

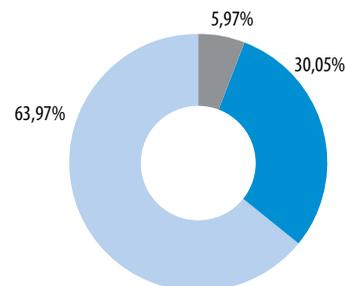
Chiffre d'affaires



CAPEX



OPEX



■ Non éligible ■ Aligné ■ Éligible non aligné

Pour plus de détails et de modèles, voir l'annexe sur la taxonomie ci-dessous (p. 114).

Responsabilité envers la société

Santé et sécurité au travail (ODD 3 et 8 et ESR5 S1)

Les différentes sociétés de Viohalco présentent des profils de risque distincts en matière de santé et de sécurité au travail en raison de facteurs tels que le type de production, la technologie utilisée, les processus de fabrication et les matériaux utilisés. Malgré la nature différente des activités, la santé et la sécurité du personnel de la société sont d'une importance capitale pour Viohalco et ses sociétés, et des ressources importantes sont allouées afin d'améliorer les conditions de travail et de créer un environnement de travail plus sûr. Cet engagement se traduit par des investissements visant à améliorer l'infrastructure de sécurité existante, des formations supplémentaires pour le personnel sur la sensibilisation aux risques et la sécurité comportementale, et par la mise en œuvre de procédures et de systèmes de gestion solides.

Les filiales de Viohalco procèdent à des évaluations détaillées des risques qui identifient les dangers et évaluent les risques

Santé et sécurité dans les filiales de Viohalco

Évaluation de l'audit par un tiers

Étant donné que les questions de santé et de sécurité revêtent une importance stratégique pour les filiales de Viohalco, d'autres évaluations et contrôles de santé des programmes de santé et de sécurité existants ont été effectués périodiquement par un tiers (DSS+) afin de garantir une évaluation transparente et objective. En 2022, huit usines supplémentaires de Viohalco ont été évaluées par DSS+, portant le total des usines évaluées par ce même tiers à 16. Les évaluations ont également aidé les sociétés à identifier les domaines d'amélioration et à créer des plans d'action pour 2023.

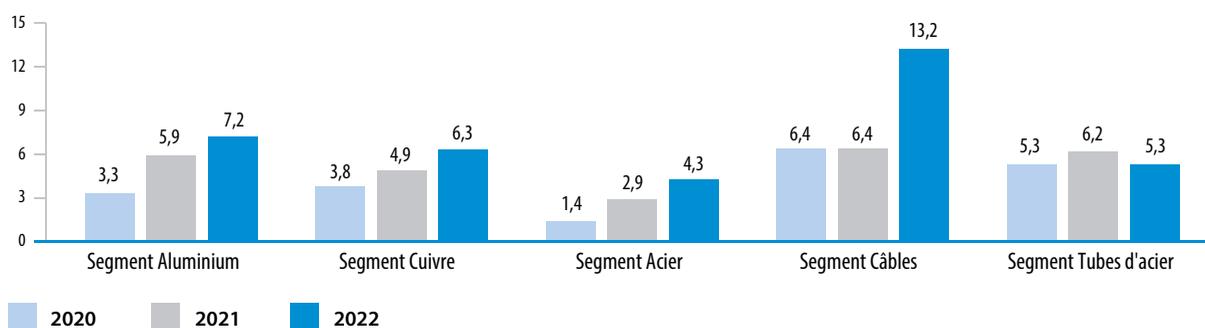
associés. Les sociétés s'attachent également à analyser les incidents de manière précise et opportune afin de garantir un cadre solide pour une approche systématique de la déclaration, de la gestion et de l'investigation des incidents, ce qui permet de prendre des mesures correctives et préventives concrètes.

L'année 2022 a été la première année de mise en œuvre d'un plan d'action d'amélioration quinquennal lié à la santé et à la sécurité, qui fait l'objet d'un suivi continu. Comme mentionné précédemment, les sociétés de production concernées par ce rapport sont certifiées par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018, et les collaborateurs travaillant sur le territoire de chaque société, qu'il s'agisse d'employés directs ou des sous-traitants, sont couverts par ce système.

La formation en matière de santé et de sécurité est d'une importance cruciale et l'accent a été mis sur la réalisation d'une matrice de formation adaptée à chaque description de poste en fonction de l'évaluation des risques de chaque usine. Dans le graphique ci-dessous, les heures de formation en matière de santé et de sécurité par employé et par segment sont présentées. Quatre des cinq segments ont connu une augmentation, le segment Câbles ayant plus que doublé ses chiffres et seul le segment Tubes d'acier ayant connu une légère baisse par rapport à l'année précédente. En plus, les heures de formation par employé ont augmenté de 22 % dans le segment Aluminium, de 28 % dans le segment Cuivre et de 48 % dans le segment Acier.

Graphique 20 : Heures de formation en matière de santé et de sécurité par employé et par segment pour 2020, 2021 et 2022

Heures de formation en matière de santé et de sécurité par employé



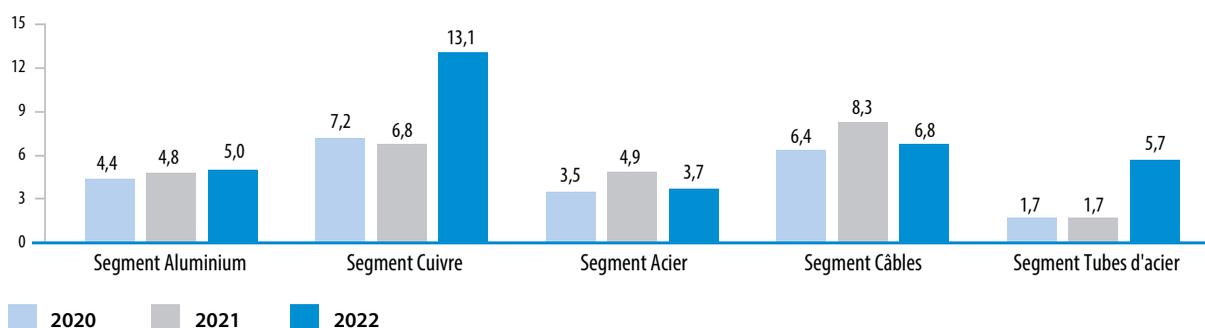
Les graphiques ci-dessous présentent le Taux d'accidents avec arrêt de travail (Lost Time Injury Rate ou LTIR), qui indique les blessures subies par un employé ou un sous-traitant entraînant une perte de temps de travail productif nécessaire à la récupération, et le taux de fréquence total des accidents déclarés (total recordable injury frequency rate ou TRITFR), qui inclut le nombre de décès, de blessures avec arrêt de travail, de travail intérimaire nécessaire et d'autres blessures nécessitant un traitement médical de la part d'un professionnel de santé.

Les segments Cuivre et Tubes d'acier ont enregistré une augmentation significative du LTIR par rapport à 2021 en raison d'un nombre accru d'incidents. En 2022, les segments Câbles et Acier, quant à eux, ont connu une amélioration du LTIR par rapport à 2021.

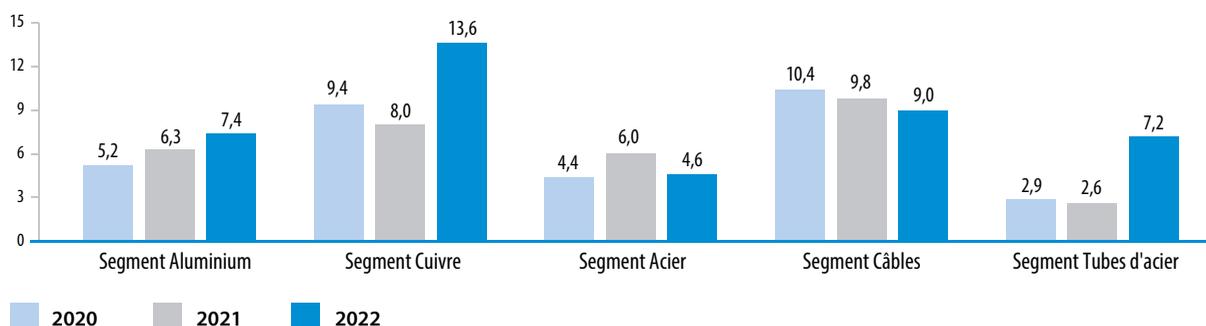
De même, le TRIFR de la plupart des sociétés est resté relativement stable par rapport à l'année dernière, mais les segments Cuivre et Tubes d'acier ont connu une augmentation significative en 2022.

Graphique 21 : Taux d'accidents avec arrêt de travail par segment pour 2020, 2021 et 2022

Taux d'accidents avec arrêt de travail (« LTIR »)*



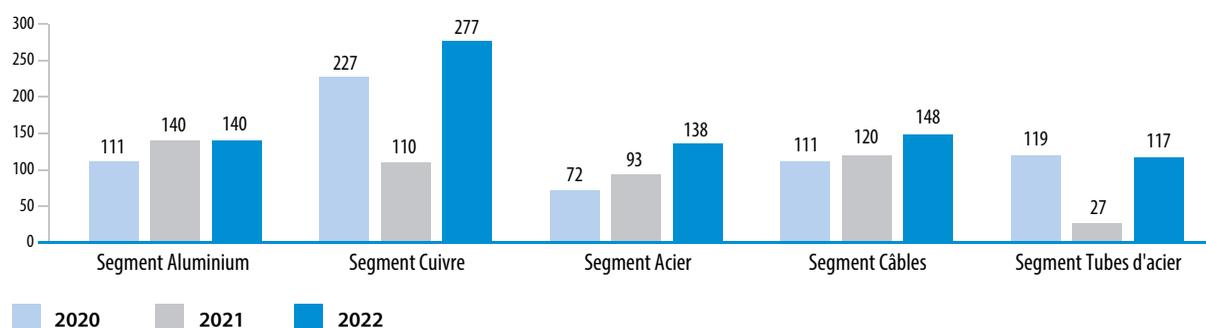
*LTIR : Lost Time Injury Rate ou Taux d'accidents avec arrêt de travail (nombre d'incidents LTI par million d'heures de travail)

Graphique 22 : Taux de fréquence total des accidents déclarés par segment pour 2020, 2021 et 2022**Taux de fréquence non déclarés (« TRIFR »)***

* TRIFR : Taux de fréquence total des accidents déclarés (nombre de TRIFR par million d'heures de travail)

Le taux de gravité, un autre indicateur clé utilisé pour monter l'importance de chaque incident, a augmenté dans quatre des cinq segments en 2022. Aucun décès résultant d'un

accident de travail ou d'une maladie professionnelle n'est survenu en 2022, le dernier ayant eu lieu en 2020 chez Stomana Industry.

Graphique 23 : Taux de gravité par segment pour 2020, 2021 et 2022**Taux de gravité (« SR »)***

* SR : Severity Rate ou taux de gravité (nombre de jours de travail perdus par million d'heures de travail)

La performance des filiales en 2022 indique qu'un travail plus systématique et des ressources humaines et en capital sont nécessaires pour créer un environnement de travail plus sûr pour tous les employés et sous-traitants. Le plan d'amélioration pour 2023 comprend plusieurs initiatives et domaines d'amélioration sur lesquels toutes les filiales de Viohalco se concentreront, notamment :

1. Amélioration de l'infrastructure
2. Formation à la sécurité
3. Formation à l'identification des risques et à la sécurité comportementale
4. Mise en œuvre d'initiatives hautement prioritaires, en se concentrant sur les principaux domaines de risque tels que le travail en hauteur, la sécurité des machines, les procédures de verrouillage / consignation / vérification des machines (LOTOTO, Lock Out, Tag Out, Try Out) et le travail lié à l'électricité

L'exécution des actions relatives aux domaines d'amélioration mentionnés ci-dessus a été liée à la rémunération

variable de la direction exécutive de toutes les filiales afin de faire de ces questions une priorité et de démontrer l'engagement de la société à les faire progresser.

Formation et développement des employés (ODD 8 et ESRS S1)

Les filiales de Viohalco cherchent à offrir à leurs collaborateurs un lieu de travail où règne l'égalité des chances en investissant de façon importante dans la formation et le développement. Dans le cadre de la stratégie ESG, les filiales de Viohalco ont mis en place une nouvelle formation des employés sur les questions d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption. Le programme de formation cible à la fois la direction et les employés ayant un profil de poste à haut risque en raison de la nature du poste et comprend des sessions dédiées à l'équipe de direction afin de veiller à ce que les questions liées à l'éthique commerciale, telles que le blanchiment d'argent, les lois antitrust et lois sur la concurrence, la lutte contre la corruption et la confidentialité des données soient bien

comprises. La société a l'intention de pérenniser cette formation afin de s'assurer que les employés comprennent parfaitement les engagements de l'organisation.

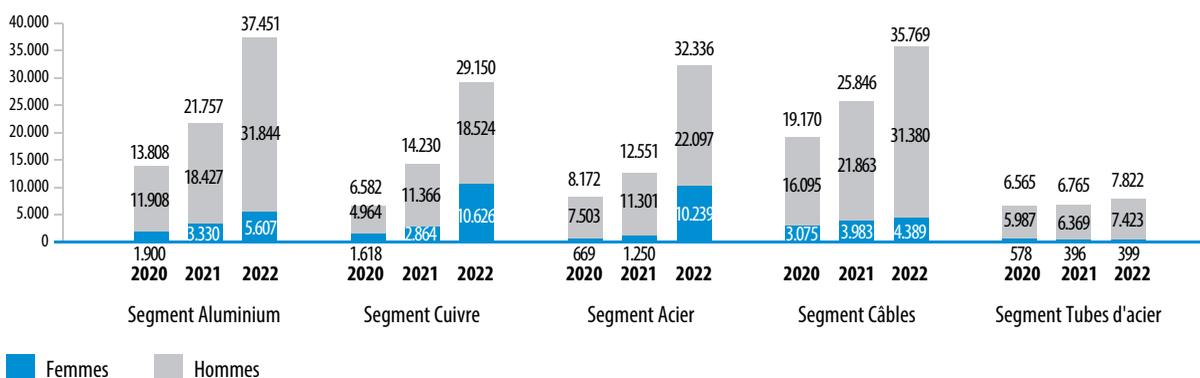
En 2022, un programme de formation dédié à l'équité, à la diversité et à l'intégration a été mis en place. Il s'adressait initialement aux cadres supérieurs et devrait être étendu aux employés au cours des trois prochaines années.

Les heures de formation et les heures de formation par employé ont augmenté de manière significative après la

levée des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, et les heures de formation des employés ont considérablement augmenté dans tous les segments en 2022. Plus précisément, le nombre total d'heures de formation a connu une croissance de 157 % pour le segment Acier, de 105 % pour le segment Cuivre et de 72 % pour le segment Aluminium. Compte tenu de la nature industrielle des activités des filiales de Viohalco et du pourcentage plus faible de femmes dans la main-d'œuvre qui en découle, les heures de formation sont réparties équitablement entre les hommes et les femmes.

Graphique 24 : Heures totales de formation par segment pour 2020, 2021 et 2022

Total heures de formation

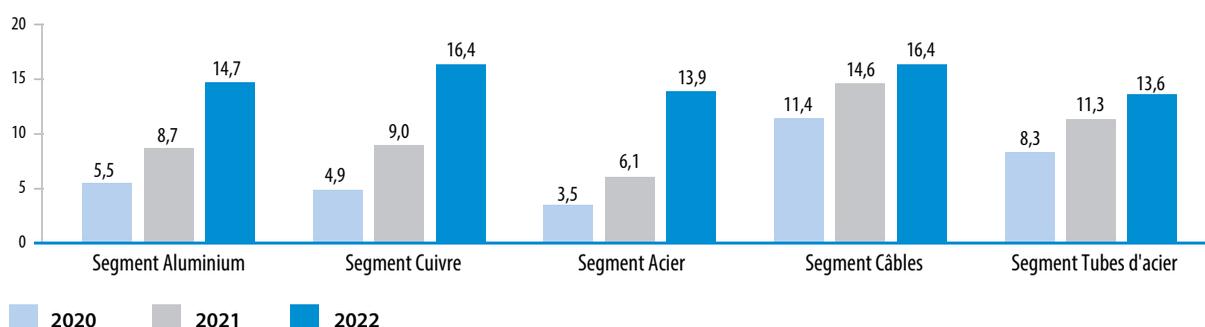


Conformément au nombre total d'heures de formation, tous les segments ont connu une augmentation du nombre total d'heures de formation par employé. Plus précisément, dans le segment Acier, les heures de formation par employé ont plus que doublé par rapport à l'année dernière, le segment

Cuivre a connu une augmentation significative de 82 % et le segment Aluminium une augmentation de 69 %. Enfin, l'augmentation dans les segments Câbles et Tubes d'acier a été de 12 % et 20 %, respectivement.

Figure 25: Nombre total d'heures de formation par employé et par segment pour 2020, 2021 et 2022

Heures de formation par employé



La formation sur la lutte contre la corruption a été dispensée au niveau avancé, avec un taux de réussite de 83 %. Le niveau débutant a également été lancé en fin d'année. La formation sur la diversité, l'équité et l'intégration a été proposée aux cadres et aux employés, avec un taux de réussite de 77 % et 59 % respectivement. L'objectif est que le taux de réussite de ces deux formations atteigne 100 % pour les deux niveaux en 2023.

Diversité, équité et intégration (ODD 5 et 8 et ESRS S1)

Les filiales de Viohalco reconnaissent la contribution de leur

personnel à la réussite de leurs performances commerciales et à leur croissance et mettent tout en œuvre pour promouvoir l'égalité, la diversité et l'intégration. Les politiques et les procédures des filiales se conforment aux lois nationales en vigueur relatives à la liberté d'association, aux conventions collectives, à la non-discrimination, au travail forcé et à l'emploi de travailleurs mineurs. En outre, les employés bénéficient d'une mutuelle et d'un fonds de pension, et leur salaire est au minimum conforme aux dispositions du droit du travail applicables dans chaque pays.

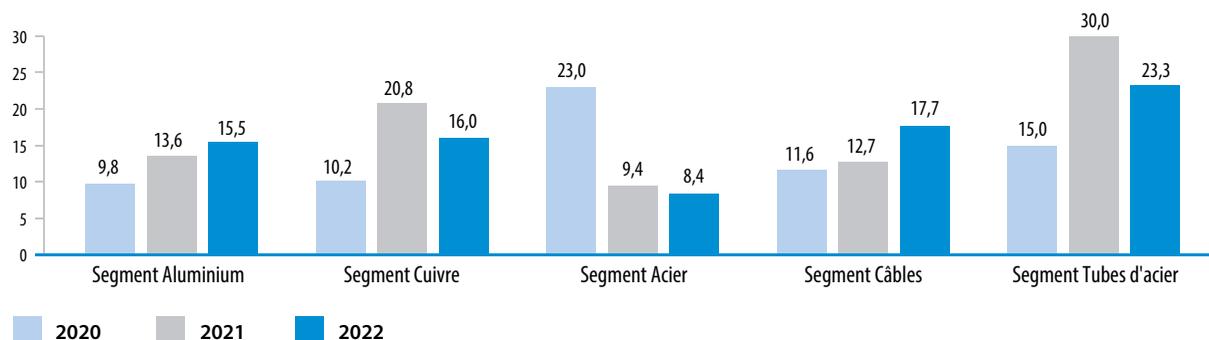
Comme le montre la figure ci-dessous, la rotation du personnel a diminué dans trois segments, à savoir Cuivre,

Acier et Tubes d'acier. Le segment Tubes d'acier revient à des valeurs plus normales après une année 2021 hors-norme en raison de la pandémie, qui a entraîné une augmentation inhabituelle de la rotation du personnel. Le

segment Câbles a connu une augmentation raisonnable compte tenu de la disponibilité des travailleurs industriels dans les régions dans lesquelles les sociétés opèrent.

Graphique 26 : Taux de rotation du personnel (employés directs et indirects) par segment pour 2020, 2021 et 2022

Taux de rotation du personnel (employés directs et indirects) (%)*



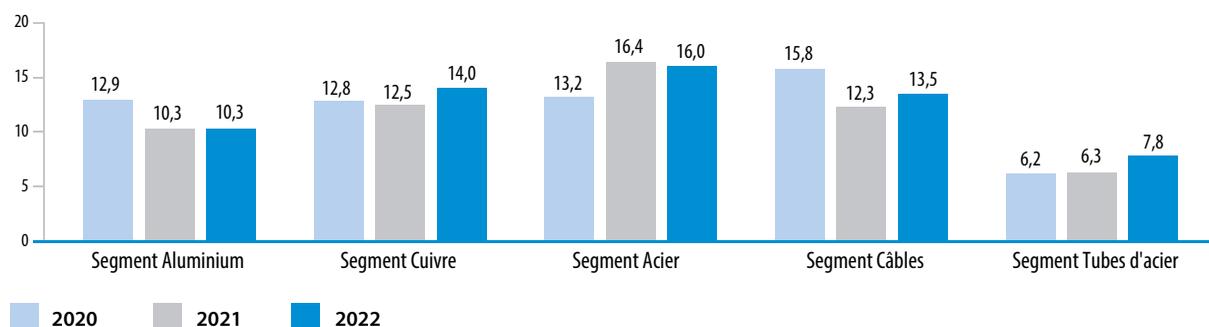
* Rotation du personnel = (employés qui quittent l'organisation volontairement ou en raison d'un licenciement, d'un départ à la retraite ou d'un décès en service)/nombre total d'employés*100.

Viohalco et ses filiales promeuvent la diversité au sein de son environnement de travail, et les filiales ont pris une série de mesures pour soutenir et augmenter la part du personnel féminin, comme l'aide aux familles avec de jeunes enfants grâce à des subventions pour la garde d'enfants en plus de leur salaire de base. En 2022, la proportion de femmes au sein de la main-

d'œuvre a augmenté ou est restée stable dans quatre des cinq segments, le segment Acier étant le seul segment à avoir connu une légère baisse. La proportion de femmes occupant un poste de direction a augmenté dans les segments Acier, Tubes d'acier et Câbles, tandis que cette proportion a diminué dans les segments Aluminium et Cuivre tout au long de l'année.

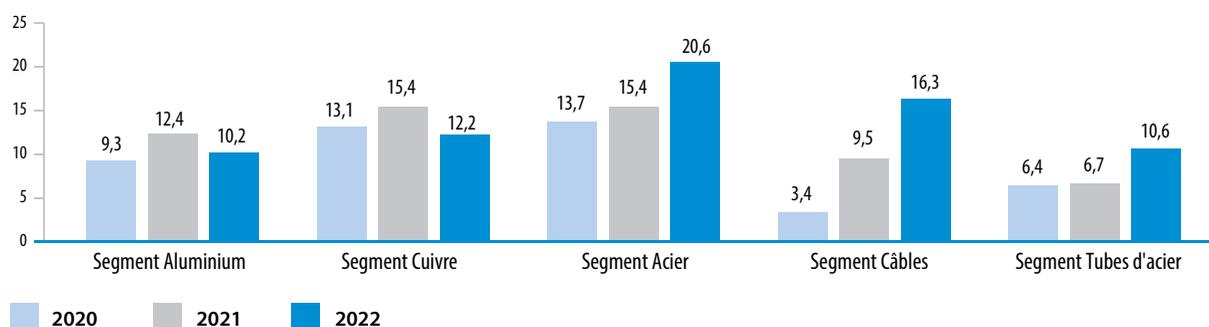
Graphique 27 : Proportion de femmes dans les effectifs par segment pour 2020, 2021 et 2022

Proportion de femmes dans les effectifs (en %)



Graphique 28 : Proportion de femmes aux postes de direction par segment pour 2020, 2021 et 2022

Proportion de femmes aux postes de direction (%)



En 2022, Viohalco et ses filiales ont lancé le dispositif de lanceur d'alerte, le principal processus de prévention et d'identification d'éventuels comportements contraires à l'éthique, y compris les violations des droits de l'homme. Ce dispositif établit des canaux appropriés de signalement pour toutes les personnes au sein ou à l'extérieur de Viohalco et de ses filiales désirant signaler un comportement illégal relatif aux pratiques en matière de droits humains ou du travail, de conformité environnementale et aux problèmes d'éthique professionnelle, tout en leur assurant une protection et un soutien complets. En outre, aucune plainte n'a été déposée par le biais de ces canaux pour des questions relatives à leurs employés ou aux droits de l'homme, et aucun incident lié à leur main-d'œuvre n'a été signalé. Les employés seront informés de l'existence du dispositif de lanceur d'alerte en 2023.

Chaîne logistique responsable (ODD 8 et 12 et ESRS S3)

Les filiales de Viohalco s'engagent à faire preuve de responsabilité dans leurs activités professionnelles, tout en attendant le même sens des responsabilités de la part de leurs partenaires commerciaux. En raison de leur position relative dans la chaîne de valeur, les filiales dépendent fortement des producteurs de métaux primaires souvent situés en dehors de l'Union européenne. Il est donc de la plus haute importance que les partenaires commerciaux et les fournisseurs de matières premières mettent en pratique une bonne gestion dans les enjeux ESG.

Les fournisseurs sont essentiels pour les filiales de Viohalco et visent à cultiver des partenariats stratégiques fondés sur des principes éthiques, sociaux et environnementaux équivalents. Dans le cadre de la stratégie ESG, deux nouvelles initiatives ont été créées pour surveiller les performances des fournisseurs en matière de durabilité.

Tout d'abord, Viohalco et ses filiales ont adopté le Code de conduite des fournisseurs qui exige de ces derniers qu'ils fassent preuve de la même préoccupation en matière de santé et de sécurité des employés, de respect et de protection de l'environnement, ainsi que de respect des droits du travail et des droits de l'homme. Les fournisseurs doivent signer le Code de conduite, et les filiales de Viohalco exigent de leurs partenaires commerciaux qu'ils respectent les principes qui y sont définis et qu'ils les promeuvent au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement.

La deuxième initiative exige une évaluation des fournisseurs de matières premières de premier rang sur les questions de durabilité par une société de renommée mondiale dans ce domaine, Ecovadis. Le résultat de cette initiative est présenté à la section « Notations des filiales de Viohalco sur les questions de durabilité ». L'objectif de cette initiative est d'accroître la transparence de la chaîne d'approvisionnement et d'identifier les risques qui pourraient apparaître à l'avenir. En outre, un approvisionnement responsable est essentiel pour la livraison de produits dont l'impact environnemental et social est minimal.

L'initiative d'approvisionnement responsable comprise dans la stratégie ESG de Viohalco prévoit une surveillance encore

plus étroite du respect par les fournisseurs du règlement relatif aux minerais provenant de zones de conflit afin de s'assurer qu'aucun matériau n'est acheté dans des pays en situation de conflit.

Gouvernance d'entreprise et éthique professionnelle (ODD 16 et ESRS G1)

Viohalco et ses filiales donnent la priorité à l'éthique professionnelle et à la lutte contre la corruption, en mettant en œuvre des contrôles et procédures internes pour assurer la responsabilité et la transparence auprès des parties prenantes. En 2022, elles ont mis à disposition des employés une formation sur l'éthique professionnelle, un code de conduite et des consignes de lutte contre la corruption. Toutes les filiales ont également mis en place un dispositif de lanceur d'alerte pour signaler tout comportement illégal concernant les pratiques en matière de travail ou les droits de l'homme, la conformité environnementale et l'éthique professionnelle.

Aucun acte de corruption, de malversation ni aucune violation de la confidentialité des données n'a été signalé en 2022. Aucune amende n'a par ailleurs été payée à la suite de règlements au titre de pratiques liées à un défaut d'éthique ou à la corruption. Viohalco prévoit de continuer à mettre l'accent sur la gouvernance d'entreprise et l'éthique professionnelle en 2023.

Dans l'ensemble, leur fort engagement envers ces questions démontre une approche responsable et éthique de l'entreprise, qui donne la priorité aux intérêts de toutes les parties prenantes. Viohalco et ses sociétés ont pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité et la transparence de leurs opérations et continueront à privilégier l'éthique professionnelle à l'avenir.

Gestion intégrée des risques non financiers

Viohalco et ses filiales sont confrontées à divers risques non financiers. Les entreprises disposent d'un processus d'identification des risques et mettent en œuvre des mesures d'atténuation dans la mesure du possible. La gestion des risques est considérée comme essentielle par les dirigeants des sociétés, car les risques non financiers peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la poursuite des activités des sociétés et engager des responsabilités futures. Certains des principaux risques auxquels Viohalco et ses sociétés sont actuellement confrontées sont le changement climatique, l'évolution des cadres réglementaires, le prix de l'énergie, la disponibilité de l'eau, la raréfaction et la qualité des ressources, les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et les malversations.

Afin d'améliorer la gestion des risques relatifs aux questions non financières dans les filiales, les professionnels de Steelmet Corporate Services assurent un contrôle étroit du respect, par les directions des sociétés, des politiques et des

procédures de gestion des risques établies de la société. En outre, la stratégie ESG comprend un suivi périodique de plusieurs indicateurs clés pour surveiller les progrès réalisés sur les risques liés aux ESG. Les sociétés disposent de personnels et de consultants en charge de ces questions. Elles ont mis en œuvre les systèmes certifiés ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018, ainsi que le système de management de l'énergie ISO 50001:2018, qui constitue un outil de gestion supplémentaire pour les risques associés.

Les risques sont analysés d'un point de vue financier, environnemental et social, en vue de comprendre leurs impacts. Vous trouverez ci-dessous une description des principaux risques non financiers identifiés qui peuvent affecter les activités commerciales, la réputation, les personnes et la planète, et, au final, les résultats financiers de Viohalco.

Conformité réglementaire

L'environnement réglementaire dans lequel les filiales de Viohalco opèrent est très exigeant, car les activités industrielles en Europe, en particulier dans le domaine du traitement des métaux, sont soumises à de nombreuses lois et réglementations mises à jour régulièrement.

Le Pacte vert européen et le paquet de mesures « Fit for 55 » (« Paré pour 55 ») sont deux cadres récents, qui ont introduit des normes strictes exigeant un effort continu et des investissements dans les ressources pour s'y conformer. Les risques associés à la non-conformité englobent divers risques environnementaux, y compris les dommages causés aux eaux souterraines, aux sols et aux écosystèmes. En outre, les risques sociaux peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air ou de l'approvisionnement en eau des populations locales. En outre, le non-respect des réglementations environnementales peut entraîner des amendes, des responsabilités et nuire à la réputation de la société.

Les filiales de Viohalco ont mis en place des programmes de gestion de l'environnement et font appel des professionnels formés pour gérer et atténuer ces risques. Le total des dépenses environnementales annuelles des filiales de Viohalco, y compris celles qui ne sont pas concernées par le rapport, a atteint 34,8 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 15,2 % par rapport à 2021.

Changement climatique

En 2021, les filiales de Viohalco ont mis au point une stratégie ESG en évaluant tous les risques et toutes les opportunités qui y sont liés et en intégrant toutes ces questions à leur stratégie commerciale. La stratégie de durabilité repose sur les questions liées au climat, car elles pourraient affecter le fonctionnement et la planification

financière des entreprises. Plus précisément, elle comprend l'obligation des filiales industrielles d'établir des objectifs sur les questions stratégiques, notamment :

- 1) le remplacement progressif de l'ensemble de l'alimentation électrique par des SER dès que cela sera techniquement et économiquement possible ;
- 2) l'engagement à atteindre des objectifs spécifiques de réduction des émissions de carbone à court et à long terme pour toutes les activités à forte intensité carbone.

À cette fin, Viohalco poursuit afin d'évaluer la gravité potentielle des risques et les possibles avantages des opportunités dans le but de prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer les risques et maximiser les opportunités. Elle s'est également engagée à adopter les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) pour communiquer de manière transparente sa gestion des risques et des opportunités liés au climat. Le projet couvre toutes les activités et installations industrielles de Viohalco SA et a été mis en œuvre au niveau sectoriel.

Le changement climatique nécessite une réflexion qui va au-delà de la planification commerciale classique. Afin de créer un seuil spécifique qui s'étend sur une période plus longue, de quantifier l'effet du changement climatique et d'évaluer l'impact des risques et des opportunités liés au climat, différentes périodes ont été sélectionnées. Les horizons temporels suivants ont été sélectionnés :

- Court terme (0 à 5 ans)
- Moyen terme (5 à 10 ans)
- Long terme (plus de 10 ans)

Les risques liés au climat sont classés en deux grandes catégories :

- A. Les risques de transition, qui sont liés au risque de changements dans les politiques, la réglementation, la technologie et le marché induits par l'économie à faibles émissions de carbone.
- B. Les risques physiques, qui sont liés au risque de pertes financières provoquées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Deux types de risques physiques liés au climat sont en cours de définition : les changements provoqués par des événements (aigus) et les changements à long terme des modèles climatiques (chroniques).

Les filiales utilisent les tendances liées au climat, ainsi que les risques et les opportunités connexes, pour façonner leur perspective stratégique et leur planification sur les questions climatiques. Grâce à une analyse minutieuse, pour chacun des segments d'activité, les risques et opportunités les plus importants liés au climat et susceptibles d'avoir un impact financier important sur ses activités ont été identifiés. Ces risques et opportunités, présentés dans les tableaux suivants, sont pris en compte au moment de la définition de la stratégie, de la planification financière et des opérations quotidiennes.

Segment Aluminium

Risques liés au climat

Type	Catégorie	Titre	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Transition	Technologie	Augmentation des prix de l'énergie	Les coûts de production se sont accrus en raison de l'augmentation du prix de l'électricité résultant de la hausse de la contribution des SER et du coût plus élevé des quotas carbone.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les prix de l'énergie sont de plus en plus volatils, à la fois en raison de l'augmentation du volume de production des SER entrant dans le système et des initiatives visant à réduire les émissions de CO ₂ par le biais de mécanismes de marché tels que les programmes de plafonnement et d'échange et d'autres initiatives réglementaires. Les accords d'achat d'électricité verte (PPA) à long terme permettent de garantir des prix stables sur le long cours pour l'énergie à faibles émissions de carbone, mais d'autres facteurs doivent être pris en compte afin de garantir une disponibilité de l'électricité 24 h/24 à des prix prévisibles. L'amélioration de l'empreinte énergétique est un autre moyen d'atténuer le risque d'augmentation des prix de l'énergie, ce qui peut être réalisé grâce à des investissements en matière d'efficacité énergétique.
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)	Augmentation du coût des matières premières en raison des taxes supplémentaires imposées par le MACF. Risque de manque de compétitivité en raison du contournement des impôts par les importateurs.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les taxes carbone imposées aux importations d'aluminium depuis l'introduction du MACF devraient avoir un impact sur l'activité des entreprises. Les filiales de Viohalco s'engagent à se préparer aux changements à venir, en planifiant les différents scénarios et implications du MACF sur leur activité par l'intermédiaire de différents fournisseurs. Pour ce faire, nous examinerons la chaîne d'approvisionnement mondiale, nous évaluerons l'impact global sur l'activité de l'entreprise et nous évaluerons l'empreinte carbone des fournisseurs et l'impact potentiel du MACF sur l'augmentation des coûts de la chaîne d'approvisionnement. Les filiales de Viohalco surveillent la mise en œuvre des règles du MACF et la manière dont elles peuvent affecter l'intensité des échanges et la compétitivité avec les producteurs des pays tiers. Ces risques peuvent être atténués par une collaboration étroite avec les associations professionnelles et les autorités de l'UE afin de mettre en évidence les ajustements nécessaires pour garantir des conditions de concurrence équitables.
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE	Diminution progressive des quotas gratuits de l'Union européenne à partir de 2026	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les quotas gratuits de l'Union européenne seront progressivement réduits à partir de 2026. Indirectement, le coût de l'énergie thermique augmentera à mesure que la consommation de gaz naturel produira des émissions de carbone. Pour les produits en aluminium, cela affecte directement le coût de production. Les mesures d'efficacité énergétique seront explorées plus en détail afin d'atténuer cet effet.
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables	Les phénomènes météorologiques défavorables (tels que les températures extrêmement basses/élevées, les inondations dues à de fortes pluies, les chutes de neige abondantes) peuvent entraîner des perturbations importantes dans le processus de production, la chaîne d'approvisionnement, le transport, ainsi que dans la livraison aux clients.	Long terme (10 ans et plus)	Risques liés à la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes susceptibles d'avoir un impact sur les activités de l'entreprise et ses principaux clients/fournisseurs. Les filiales de Viohalco poursuivent la mise en œuvre de leur programme de prévention des pertes sur tous les sites de production d'aluminium, lequel a pour objet la prévision et l'atténuation des pertes et des arrêts importants, par exemple en surveillant les changements météorologiques.
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau	L'augmentation de la consommation d'électricité pour le recyclage complet de l'eau entraînera une hausse des coûts. La pénurie d'eau peut entraver les activités de production de l'entreprise en raison de la modification des régimes de précipitations à long terme due au changement climatique et au réchauffement des températures.	Long terme (10 ans et plus)	La disponibilité de l'eau douce à des fins de production constitue un risque majeur quant à la gestion de l'eau. Le segment Aluminium consomme des volumes d'eau relativement importants et traite par conséquent le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de l'activité, car il est susceptible d'avoir un impact financier négatif potentiellement important à terme sur la société. Le risque est principalement atténué grâce à nos efforts continus visant à améliorer l'empreinte hydrique des sociétés par le biais d'avancées technologiques (par exemple, des systèmes de refroidissement à circuit fermé) ou d'autres sources d'eau.

Opportunités liées au climat

Type	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Produits et services	Nouveaux produits issus de l'économie circulaire et à faibles émissions de carbone – Matériaux recyclés (économie circulaire)	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les filiales de Viohalco promeuvent et mettent en œuvre les principes de l'économie circulaire, en augmentant constamment l'utilisation d'aluminium provenant de produits arrivés en fin de cycle de vie, afin qu'ils puissent réintégrer la chaîne de valeur. Les déchets qui entrent à nouveau dans le circuit comprennent à la fois les déchets post-consommation et pré-consommation de l'aluminium.

Segment Cuivre

Risques liés au climat

Type	Catégorie	Titre	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Transition	Technologie	Augmentation des prix de l'énergie	Les coûts de production se sont accrus en raison de l'augmentation du prix de l'électricité résultant de la hausse de la contribution des SER et du coût plus élevé des quotas carbone.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	<p>Les prix de l'énergie sont de plus en plus volatils, à la fois en raison de l'augmentation du volume de production des SER entrant dans le système et des initiatives visant à réduire les émissions de CO₂ par le biais de mécanismes de marché tels que les programmes de plafonnement et d'échange et d'autres initiatives réglementaires.</p> <p>Les accords d'achat d'électricité verte (PPA) à long terme permettent de garantir des prix stables sur le long cours pour l'énergie à faibles émissions de carbone, mais d'autres facteurs doivent être pris en compte afin de garantir une disponibilité de l'électricité 24 h/24 à des prix prévisibles. L'amélioration de l'empreinte énergétique est un autre moyen d'atténuer le risque d'augmentation des prix de l'énergie, ce qui peut être réalisé grâce à des investissements en matière d'efficacité énergétique.</p>
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE	Diminution progressive des quotas gratuits de l'Union européenne en 2026.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les quotas gratuits de l'Union européenne seront progressivement réduits à partir de 2026. Indirectement, le coût de l'énergie thermique augmentera à mesure que la consommation de gaz naturel produira des émissions de carbone. Pour les produits en cuivre, cela affecte directement le processus de production. Les mesures d'efficacité énergétique seront explorées plus en détail afin d'atténuer cet effet.
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables	Les phénomènes météorologiques défavorables (tels que les températures extrêmement basses/élevées, les inondations dues à de fortes pluies, les chutes de neige abondantes) peuvent entraîner des perturbations importantes dans le processus de production, la chaîne d'approvisionnement, le transport, ainsi que dans la livraison aux clients.	Long terme (10 ans et plus)	Risques liés à la gravité accrue des phénomènes météorologiques extrêmes susceptibles d'avoir un impact sur les activités de l'entreprise et ses principaux clients/fournisseurs. Les filiales de Viohalco poursuivent la mise en œuvre de leur programme de prévention des pertes sur tous les sites de production de cuivre, lequel a pour objet la prévision et l'atténuation des pertes et des arrêts importants, par exemple en surveillant les changements climatiques.
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau	L'augmentation de la consommation d'électricité pour le recyclage complet de l'eau entraînera une hausse des coûts. La pénurie d'eau peut entraver les activités de production de l'entreprise en raison de la modification des régimes de précipitations à long terme due au changement climatique et au réchauffement des températures.	Long terme (10 ans et plus)	La disponibilité de l'eau douce à des fins de production constitue un risque majeur quant à la gestion de l'eau. Le segment Cuivre consomme des volumes d'eau relativement importants et traite par conséquent le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de l'activité, car il est susceptible d'avoir un impact financier négatif potentiellement important à terme sur la société. Le risque est principalement atténué grâce à nos efforts continus visant à améliorer l'empreinte hydrique des sociétés et disposer de plusieurs sources d'eau afin de diversifier l'approvisionnement.

Opportunités liées au climat

Type	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Produits et services	Nouveaux produits issus de l'économie circulaire et à faibles émissions de carbone – Matériaux recyclés (économie circulaire)	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les filiales de Viohalco promeuvent et mettent en œuvre les principes de l'économie circulaire, en augmentant constamment l'utilisation de cuivre provenant de la collecte de produits arrivés en fin de cycle de vie, afin qu'ils puissent réintégrer le cycle de production. Les déchets qui entrent à nouveau dans le circuit comprennent à la fois les déchets post-consommation et pré-consommation du cuivre.
Produits et services	Nouveau produit – Tuyaux pour CVC (chauffage, ventilation et climatisation)	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Les filiales de Viohalco produisent déjà des tuyaux en cuivre pour permettre la mise en place de systèmes CVC économes en énergie qui contribuent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les entreprises du segment Cuivre cherchent à poursuivre sur leur lancée et à développer leur offre de produits afin de pouvoir aider davantage leurs clients.

Segment Acier

Risques liés au climat

Type	Catégorie	Titre	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Transition	Technologie	Augmentation des prix de l'énergie	Les coûts de production se sont accrus en raison de l'augmentation du prix de l'électricité résultant de la hausse de la contribution des SER et du coût plus élevé des quotas carbone.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	<p>Les prix de l'énergie sont de plus en plus volatils, à la fois en raison de l'augmentation du volume de production des SER entrant dans le système et des initiatives visant à réduire les émissions de CO2 par le biais de mécanismes de marché tels que les programmes de plafonnement et d'échange et d'autres initiatives réglementaires.</p> <p>Les accords d'achat d'électricité verte (PPA) à long terme permettent de garantir des prix stables sur le long cours pour l'énergie à faibles émissions de carbone, mais d'autres facteurs doivent être pris en compte afin de garantir une disponibilité de l'électricité 24 h/24 à des prix prévisibles. L'amélioration de l'empreinte énergétique est un autre moyen d'atténuer le risque d'augmentation des prix de l'énergie, ce qui peut être réalisé grâce à des investissements en matière d'efficacité énergétique.</p>
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE	Augmentation progressive de la pénurie de quotas européens en 2026.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	<p>Les quotas gratuits de l'Union européenne seront progressivement réduits à partir de 2026. Indirectement, le coût de l'énergie thermique augmentera à mesure que la consommation de gaz naturel produira des émissions de carbone. Pour les produits en acier, cela affecte directement le processus de production. Les mesures d'efficacité énergétique seront explorées plus en détail afin d'atténuer cet effet.</p>
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables	Les phénomènes météorologiques défavorables (tels que les températures extrêmement basses/élevées, les inondations dues à la pluie, les chutes de neige abondantes) peuvent entraîner des perturbations importantes dans le processus de production, la chaîne d'approvisionnement, le transport, ainsi que dans la livraison aux clients.	Long terme (10 ans et plus)	<p>Risques liés à la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes susceptibles d'avoir un impact sur les activités de l'entreprise et ses principaux clients/fournisseurs. Les filiales de Viohalco poursuivent la mise en œuvre de leur programme de prévention des pertes sur tous les sites de production, lequel a pour objet la prévision et l'atténuation des pertes et des arrêts importants, par exemple en surveillant les changements météorologiques.</p>
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau	L'augmentation de la consommation d'électricité pour le recyclage complet de l'eau entraînera une hausse des coûts. La pénurie d'eau peut entraver les activités de production de l'entreprise en raison de la modification des régimes de précipitations à long terme due au changement climatique et au réchauffement des températures.	Long terme (10 ans et plus)	<p>L'eau est un élément essentiel du processus de production de l'acier, et sa disponibilité est très importante pour la continuité des activités du Groupe. Les risques liés à l'eau dépendent de la disponibilité de l'eau suivant les critères de quantité et de qualité appropriés. Les risques liés à l'approvisionnement en eau sont pris en considération d'un point de vue financier et environnemental. Les sociétés sidérurgiques cherchent à atténuer le risque lié à la gestion de l'eau et à améliorer leur empreinte hydrique par le biais d'un suivi continu et d'une optimisation de leur consommation d'eau. Pour ce faire, elles s'efforcent d'éliminer les pertes et de réutiliser l'eau dans la mesure du possible.</p>

Opportunités liées au climat

Type	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Source d'énergie	Exploiter les variations des prix de l'énergie des SER	Moyen terme (5 à 10 ans)	<p>Le segment Acier offre une plus grande flexibilité en cas de fonctionnement intermittent ; il est donc le plus adapté à la production intermittente de SER. Ainsi, la société peut tirer parti des variations de prix qui découlent des énergies renouvelables et travailler pendant des heures spécifiques.</p>

Segment Câbles

Risques liés au climat

Type	Catégorie	Titre	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)	Augmentation des coûts de l'aluminium et de l'acier en raison des taxes supplémentaires imposées par le MACF. Les concurrents étrangers qui contournent les coûts générés par le MACF peuvent obtenir un avantage concurrentiel.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Le MACF devrait engendrer une augmentation des coûts des matières premières pour les entreprises. En outre, les concurrents étrangers qui ne sont pas soumis à l'augmentation des coûts des matières premières peuvent bénéficier d'un avantage concurrentiel. Les filiales de Viohalco s'engagent à se préparer aux changements à venir, en planifiant les différents scénarios et implications du MACF sur leur activité. Pour ce faire, nous examinerons la chaîne d'approvisionnement mondiale, nous évaluerons l'impact global sur l'activité de l'entreprise et nous évaluerons l'empreinte carbone des fournisseurs et l'impact potentiel du MACF sur l'augmentation des coûts de la chaîne d'approvisionnement.
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables	Les phénomènes météorologiques défavorables (tels que les températures extrêmement basses/élevées, les inondations dues à la pluie, les chutes de neige abondantes) peuvent entraîner des perturbations importantes dans le processus de production, la chaîne d'approvisionnement, le transport, ainsi que dans la livraison aux clients.	Long terme (10 ans et plus)	Risques liés à la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes susceptibles d'avoir un impact sur les activités de l'entreprise et ses principaux clients/fournisseurs. Les filiales de Viohalco poursuivent la mise en œuvre de leur programme de prévention des pertes sur tous les sites de production de câbles, lequel a pour objet la prévision et l'atténuation des pertes et des arrêts importants, par exemple en surveillant les changements météorologiques.

Opportunités liées au climat

Type	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Produits et services	Décarbonation de l'énergie grâce au lancement de nouveaux produits	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	Le segment Câbles fabrique, entre autres, des câbles d'alimentation et de télécommunication pour les secteurs du transport et de la distribution d'énergie. Une excellente opportunité de décarboner de l'énergie se présente pour le segment Câbles, car ses produits facilitent le développement de réseaux intelligents, qui soutiennent l'électrification du transport, le développement des SER, etc.

Segment Tubes d'acier

Risques liés au climat

Type	Catégorie	Titre	Description	Horizon de temps	Impact et gestion
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)	Augmentation des coûts d'achat en raison de taxes supplémentaires imposées par le MACF sur l'acier.	Court/Moyen terme (0 à 10 ans)	L'impact du MACF sur les matières premières qui composent l'acier affectera la chaîne d'approvisionnement pour la production de tubes d'acier. La société s'engage à se préparer aux changements à venir, en planifiant les différents scénarios et implications du MACF sur leur activité. Pour ce faire, nous examinerons la chaîne d'approvisionnement mondiale et son empreinte carbone, en évaluant l'impact global sur l'activité de la société. Les filiales de Viohalco surveillent la mise en œuvre des règles du MACF et la manière dont elles peuvent affecter l'intensité des échanges et la compétitivité avec les producteurs des pays tiers. Ces risques peuvent être atténués par une collaboration étroite avec les associations professionnelles et les autorités de l'UE afin de mettre en évidence les ajustements nécessaires pour garantir des conditions de concurrence équitables.
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables	Les phénomènes météorologiques défavorables (tels que les températures extrêmement basses/élevées, les inondations dues aux fortes pluies, les chutes de neige abondantes) peuvent entraîner des perturbations importantes dans le processus de production, la chaîne d'approvisionnement, le transport, ainsi que dans la livraison aux clients.	Long terme (10 ans et plus)	Risques liés à la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes susceptibles d'avoir un impact sur les activités de l'entreprise et ses principaux clients/fournisseurs. La société poursuit la mise en œuvre de son programme de prévention des pertes, lequel a pour objet la prévision et l'atténuation des pertes et des arrêts importants, par exemple en surveillant les changements météorologiques.

Celui-ci a constitué la base de l'analyse effectuée sur la résilience de la stratégie de l'organisation, laquelle a consisté à prendre en compte différents scénarios liés au climat, y compris un scénario à 2 °C ou moins. Viohalco et ses sociétés comprennent l'importance de surveiller et de s'attaquer à un large éventail de facteurs externes pour réussir. La méthode d'analyse des scénarios a été utilisée afin de mieux comprendre comment les différents scénarios climatiques

pourraient affecter les sociétés, tout en maintenant une mesure financière cohérente. Pour analyser l'impact des risques climatiques sur les actifs et les opérations de la société, les risques climatiques ont été évalués selon deux scénarios climatiques différents, sur deux horizons temporels différents. Pour plus d'informations sur les scénarios, consultez le tableau ci-dessous :

Scénario	Scénario 1 Scénario de changement climatique modéré RCP 4.5/SSP2-4.5	Scénario 2 Scénario de changement climatique élevé RCP 8.5/SSP5-8.5
Émissions de GES	<p>Émissions moyennes de GES.</p> <p>Les émissions de GES diminuent progressivement après un pic en 2030-2050, puis chutent, mais n'atteignent pas le zéro net d'ici 2100.</p>	<p>Émissions très élevées de GES.</p> <p>Les émissions de GES continuent d'augmenter jusqu'en 2100. En 2075, les émissions de CO2 auront triplé par rapport à 2020.</p>
Stratégie de réaction	<p>Les risques de transition sont relativement élevés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements respecteront leurs engagements actuels en matière de réduction de GES. • Les objectifs de développement économique sont atteints malgré un ralentissement de la croissance de la consommation de ressources et d'énergie. • La politique climatique devrait doper la demande de métaux de 22 %. 	<p>Les risques de transition sont relativement faibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seules les politiques actuellement mises en œuvre sont conservées, ce qui entraîne des risques physiques élevés. • Les modèles de développement mondiaux restent inchangés. • Certains pays prennent des mesures de décarbonation, mais cela ne suffit pas à réduire l'intensité énergétique et de l'utilisation des ressources de l'économie mondiale. • Les réglementations en matière de politique climatique sont faibles et insuffisantes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts négatifs.
Énergie et ressources	<p>Utilisation modérément intensive des ressources et de l'énergie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La consommation mondiale de pétrole devrait atteindre un pic d'ici 2030 à 2035 ; la consommation de gaz devrait continuer à croître entre 2022 et 2050, et la consommation de charbon devrait continuer à baisser sans rebondir. • Le prix de l'électricité sera compris dans la fourchette moyenne en raison de l'utilisation de diverses sources de production d'énergie. • L'intensité énergétique et de l'utilisation des ressources de l'économie mondiale diminuent en raison des mesures de décarbonation prises par les pays développés et des actions similaires entreprises par les pays en développement avec un retard de plusieurs décennies. • La demande annuelle augmentera sensiblement pour tous les métaux, quel que soit le scénario, principalement en raison de la croissance de la population et du PIB. 	<p>Intensive use of resources and energy.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de sources d'énergie fossile va augmenter. • Les prix de l'électricité seront inférieurs par rapport aux autres scénarios. • Le développement économique repose sur une croissance intensive, qui implique une consommation accrue de matériaux et d'énergie, et l'exploitation des ressources naturelles. • La demande annuelle augmentera sensiblement pour tous les métaux, quel que soit le scénario, principalement en raison de la croissance de la population et du PIB.
Montée du niveau de la mer	<p>Une diminution significative des émissions anthropiques de GES entraîne des conséquences climatiques physiques modérées. Le niveau de la mer augmentera en moyenne dans le monde de 0,44 à 0,76 m d'ici 2100.</p>	<p>L'augmentation des concentrations de GES entraîne des conséquences climatiques physiques significatives. Le niveau de la mer augmentera en moyenne dans le monde de 0,63 à 1,01 m d'ici 2100.</p>
Prévisions et scénarios pertinents utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • 5e rapport d'évaluation du profil représentatif d'évolution de concentration (RCP), scénario 4.5 du GIEC • Trajectoires socio-économiques partagées 2 (SSP 2) • Contributions déterminées au niveau national (CDN) du NGFS 	<ul style="list-style-type: none"> • 5e rapport d'évaluation du profil représentatif d'évolution de concentration (RCP), scénario 8.5 du GIEC • Trajectoires socio-économiques partagées 5 (SSP 5) • Stratégies actuelles du NGFS

Les tableaux ci-dessous présentent l'évaluation des risques et de leur impact potentiel sur la performance financière, sur la base de l'analyse de scénarios climatiques réalisée pour les risques physiques et de transition par segment.

Segment Aluminium

Type	Catégorie	Titre	RCP 4.5 / SSP2-4.5		RCP 8.5 / SSP5-8.5	
			2030	2050	2030	2050
Transition	Marché	Augmentation des prix de l'énergie				
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)				
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE				
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables (inondation due à de fortes pluies)				
		Phénomènes météorologiques défavorables (vague de chaleur)				
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau				

Segment Cuivre

Type	Catégorie	Titre	RCP 4.5 / SSP2-4.5		RCP 8.5 / SSP5-8.5	
			2030	2050	2030	2050
Transition	Marché	Augmentation des prix de l'énergie				
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE				
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables (inondation due à de fortes pluies)				
		Phénomènes météorologiques défavorables (vague de chaleur)				
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau				

Segment Acier

Type	Catégorie	Titre	RCP 4.5 / SSP2-4.5		RCP 8.5 / SSP5-8.5	
			2030	2050	2030	2050
Transition	Marché	Augmentation des prix de l'énergie				
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)				
Transition	Politique et juridique	Conformité SEQE				
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables (inondation due à de fortes pluies)				
		Phénomènes météorologiques défavorables (vague de chaleur)				
Physique	Chronique	Disponibilité de l'eau				

Segment Câbles

Type	Catégorie	Titre	RCP 4.5 / SSP2-4.5		RCP 8.5 / SSP5-8.5	
			2030	2050	2030	2050
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)				
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables (inondation due à de fortes pluies)				
		Phénomènes météorologiques défavorables (vague de chaleur)				

Segment Tubes d'acier

Type	Catégorie	Titre	RCP 4.5 / SSP2-4.5		RCP 8.5 / SSP5-8.5	
			2030	2050	2030	2050
Transition	Politique et juridique	Taxes carbone (MACF)				
Physique	Grave	Phénomènes météorologiques défavorables (inondation due à de fortes pluies)				
		Phénomènes météorologiques défavorables (vague de chaleur)				

■ Élevé
 ■ Moyen
 ■ Faible

Économie circulaire

Bien que les filiales soient bien positionnées pour adopter l'économie circulaire, cette transition présente également plusieurs difficultés. Parmi celles-ci, les risques qui pèsent sur la chaîne logistique du fait des pénuries de matières premières et des problèmes de qualité des métaux sont importants. Ces risques peuvent avoir un impact direct sur la qualité des produits finis et entraver les processus de production. En outre, l'utilisation de rebut de faible qualité dans les circuits de recyclage peut constituer un facteur de risque pour les sociétés. Ce type de matériaux de faible qualité peut avoir un impact négatif sur la consommation d'énergie et d'eau, car le traitement de métaux de moindre qualité nécessite plus de ressources et peut augmenter les émissions et la production de déchets. Cela peut en retour entraîner une augmentation des coûts associés au traitement des déchets. De plus, les déchets de mauvaise qualité peuvent contenir des impuretés pouvant nuire à la qualité du produit final et entraîner une réduction de la valeur. Nous gérons ces risques grâce à une étroite surveillance de la qualité des déchets, à des équipements de tri et/ou au tri manuel de diverses catégories de déchets, à des modifications de la métallurgie thermique afin d'éliminer les impuretés et à des modifications du traitement mécanique des produits afin de s'adapter aux différentes qualités d'alliages de métaux.

Gestion de l'eau

Comme indiqué précédemment, l'eau est un élément crucial du processus de production des filiales de Viohalco, et sa disponibilité est essentielle pour la continuité de leurs activités. Deux des principaux risques liés à l'eau concernent la disponibilité de l'eau, tant en quantité qu'en qualité, suivant les critères de quantité et de qualité appropriés, ainsi que le traitement des eaux usées avant leur évacuation.

Le manque d'eau peut entraîner de graves perturbations dans le fonctionnement des sociétés, et si sa qualité est insuffisante, des investissements importants seront nécessaires pour la traiter, ce qui entraînerait une augmentation de la demande énergétique et de la production de déchets. Les risques liés à l'approvisionnement en eau sont essentiels d'un point de vue financier et environnemental. Comme indiqué dans la section précédente, certaines filiales de Viohalco consomment des volumes d'eau relativement importants. Elles doivent de ce fait considérer le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de l'activité, car il est susceptible d'avoir un impact financier négatif à terme sur la société. Outre leurs implications financières, les pénuries d'eau peuvent induire des conséquences environnementales lorsqu'elles limitent la quantité d'eau disponible pour d'autres utilisations comme l'irrigation et la distribution municipale d'eau potable.

Pour atténuer ces risques, les sociétés améliorent sans relâche leur empreinte hydrique, par la définition d'objectifs internes de réduction de l'utilisation de l'eau, la réévaluation des utilisations existantes, la sensibilisation des employés à l'importance de l'utilisation de l'eau et la diversification des sources d'approvisionnement en eau.

En ce qui concerne la qualité des eaux usées rejetées, toute violation des limites locales en matière de rejets peut engendrer un risque d'effet négatif sur l'approvisionnement en eau locale, d'atteinte à la réputation et de poursuites administratives et pénales. Les sociétés atténuent le risque en se dotant des infrastructures appropriées (capacités suffisantes de traitement des eaux usées), en formant correctement le personnel, en assurant la maintenance préventive des équipements, ainsi qu'en assurant un suivi étroit des performances afin d'identifier tout problème éventuel dans le traitement des eaux usées.

Droits de l'homme et égalité des droits

Les filiales de Viohalco sont confrontées à plusieurs risques en matière de droits de l'homme. Les risques salariaux concernent des violations potentielles de l'égalité de traitement et des horaires de travail statutaires de la part du personnel, ces violations étant susceptibles de provoquer une interruption des opérations. Les sociétés atténuent ces risques par la mise en conformité des pratiques et la surveillance de celle-ci, l'évaluation et la formation du personnel, des audits internes réguliers et le dispositif de lanceur d'alerte. D'autres risques liés aux droits de l'homme sont liés aux risques en matière de santé et de sécurité des travailleurs et de la chaîne d'approvisionnement, et sont abordés plus en détail ci-dessous.

Santé et sécurité au travail

Les principaux risques relatifs au domaine social et aux conditions de travail concernent la santé et la sécurité de la main-d'œuvre au travail. Ces risques sont importants d'un point de vue financier et social.

Les filiales de Viohalco sont exposées aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail sur les sites industriels. Ces risques sont fortement liés aux opérations industrielles des filiales de Viohalco (métallurgie thermique avec procédés à haute température, équipements lourds, traitement chimique, travaux en hauteur, etc.), qui ont été évaluées et reconnues pour l'impact significatif sur la vie humaine, les populations locales et les responsabilités légales que pourrait entraîner un incident potentiel dans ses filiales. Outre les risques physiques, cela peut également affecter la réputation des sociétés et l'attractivité de l'environnement de travail, ce qui rend plus difficile d'attirer et de fidéliser des employés ou des sous-traitants.

Au sujet des risques liés à la santé et la sécurité au travail, les filiales de Viohalco ont établi un plan d'amélioration de la sécurité sur 5 ans et disposent de systèmes de gestion de la sécurité qui adoptent une approche d'amélioration globale comprenant la mise en œuvre de contrôles de substitution (c.-à-d. le fonctionnement d'équipement à distance ou au

niveau du site), la mise en œuvre de contrôles techniques (c.-à-d. une mise à niveau des équipements), la mise en œuvre de principes de gestion de la sécurité (audits de sécurité, procédures opérationnelles standard, consignes de travail, etc.), la mise en place d'un programme ciblé de formation à la sécurité et l'implication directe, ainsi que l'engagement fort, de la direction. Le total des dépenses annuelles de santé et de sécurité des filiales de Viohalco, y compris celles qui ne sont pas concernées par le rapport, a atteint 16,8 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 12,4 % par rapport à 2021.

Approvisionnement responsable

Les risques sociaux sont particulièrement importants dans la chaîne d'approvisionnement des filiales de Viohalco, car les matières premières utilisées par les sociétés de Viohalco sont situées dans des régions diverses ayant des normes environnementales et de droit du travail plus ou moins strictes. La plus grande partie de l'empreinte environnementale et sociale des produits des filiales de Viohalco provient de la chaîne d'approvisionnement.

L'initiative Approvisionnement responsable décrite dans la section précédente vise l'évaluation et l'engagement des principaux fournisseurs afin d'identifier ceux qui présentent de mauvaises pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. À la suite de cette évaluation, les filiales de Viohalco les approcheront pour suivre les progrès réalisés dans le cadre d'un plan d'action ou pourront rechercher d'autres fournisseurs en adéquation avec leurs normes éthiques et environnementales. En outre, en 2022, Viohalco a procédé à une évaluation de l'écart de protection minimum, actuellement en cours de mise en œuvre pour surveiller et atténuer les impacts négatifs de la société sur les droits de l'homme. Elle comprend entre autres, l'intégration dans les procédures métiers et l'évaluation des risques liés aux droits de l'homme.

Lutte contre la corruption et les malversations

Les risques liés à la lutte contre la corruption résident dans le non-respect de l'éthique et des lois et règlements des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés opèrent.

Pour prévenir et atténuer ces risques, le dispositif de lanceur d'alerte a été développé afin de veiller à ce que tout comportement illégal puisse être signalé sans représailles à l'encontre de la personne à l'origine du signalement. De plus, la fonction d'audit interne est chargée de surveiller et de signaler en temps utile et de manière appropriée tout écart ou faute connexe. Dans le même temps, les filiales organisent séparément des formations, des cours de sensibilisation et des actions de communication pour leurs employés afin d'accroître leur sensibilisation et de souligner l'importance de la conformité au Code de conduite des employés de ces sociétés.

Des informations détaillées sur les actions menées par les filiales de Viohalco en matière de durabilité sont disponibles dans le rapport sur le développement durable publié chaque année par chaque société.



ANNEXE

Principes de reporting du règlement européen sur la taxonomie

Affectation du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation à un objectif environnemental de réduction du changement climatique

Viohalco est particulièrement concerné par l'objectif d'atténuation du changement climatique. Il a été déterminé que les activités 3.1, 3.5, 3.6, 3.8, 3.9, 4.9 & 7.7 devraient être allouées à l'atténuation du changement climatique, car cet objectif est plus pertinent pour les activités de Viohalco et la taxonomie ne permet pas le double comptage en utilisant d'autres objectifs.

Jugement pertinent sur l'éligibilité à la taxonomie de nos activités :

Fabrication de câbles

Activité 3.1 - Fabrication de technologies d'énergie renouvelable

La description de l'activité 3.1 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat ne contient pas de définition claire du terme « technologies d'énergie renouvelable » et est donc ouverte à l'interprétation. En l'absence d'une définition des « technologies d'énergie renouvelable » et dans l'esprit de la taxonomie de l'Union européenne, ce terme a été défini sur la base des critères de sélection technique pour une contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique. Les revenus générés par la production et l'installation de systèmes de câbles utilisés dans des projets de sources d'énergie renouvelables (principalement éolienne et solaire), qui permettent la diffusion d'énergie renouvelable dans le réseau électrique ont été inclus.

Activité 4.9 - Services de construction et d'installation de réseaux de distribution d'électricité

Selon la description de l'activité 4.9 de l'annexe I de l'acte délégué relatif au climat, une activité économique doit satisfaire au moins l'un des critères d'examen technique suivants :

- le réseau constitue le réseau européen interconnecté qui couvre les zones de réglage interconnectées des États membres, de la Norvège, de la Suisse et du Royaume-Uni, et ses réseaux subordonnés ;
- plus de 67 % des nouvelles capacités de production connectées au réseau sont inférieures à la valeur seuil de production de 100 g équivalent CO₂/kWh mesurée sur l'ensemble du cycle de vie conformément aux critères de production d'électricité, au cours d'une période glissante de cinq ans ;
- le facteur d'émission moyen du réseau, qui est calculé comme le total annuel des émissions dues à la production d'électricité connectée au réseau, divisé par la production annuelle totale nette d'électricité dans ce réseau, est inférieur à la valeur seuil de 100 g équivalent CO₂e/kWh mesurée sur l'ensemble du cycle de vie conformément aux critères de production

d'électricité, au cours d'une période glissante de cinq ans.

Selon l'évaluation de la société, le chiffre d'affaires du segment Câbles généré par des projets relatifs à l'interconnexion des îles est conforme au critère technique « a » susmentionné.

Activité 3.6 - Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone

Les câbles dont les émissions de carbone ont été considérablement réduites grâce à l'indicateur de potentiel de réchauffement global ont été inclus dans cette activité. Plus précisément, les câbles qui réduisent les émissions dans les secteurs des télécommunications et du transport par rail sont considérés comme conformes à la description de l'activité : technologies de fabrication visant à réduire considérablement les émissions de GES dans d'autres secteurs de l'économie, où ces technologies ne sont pas couvertes dans les sections 3.1 à 3.5 de la présente Annexe (atténuation du changement climatique).

Fabrication de façades, de tubes en cuivre pour les dispositifs de chauffage et de refroidissement

Activité 3.5 - Fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments

Dans cette activité précise, la description inclut de nombreux codes NACE, et des informations supplémentaires concernant les critères de sélection technique liés à l'activité ont été utilisées pour cette définition.

Plus précisément :

L'activité économique fabrique un ou plusieurs des produits suivants et leurs composantes essentielles :

- des fenêtres avec une valeur U inférieure ou égale à 1,0 W/m²K ;
- des portes avec une valeur U inférieure ou égale à 1,2 W/m²K ;
- des matériaux d'isolation extérieure avec une valeur U inférieure ou égale à 0,5 W/m²K ;
- des systèmes de toiture avec une valeur U inférieure ou égale à 0,3 W/m²K ;
- des produits d'isolation avec une valeur lambda inférieure ou égale à 0,06 W/mK ;
- des appareils électroménagers des deux classes d'efficacité énergétique les plus élevées, conformément au règlement (UE) 2017/1369 du Parlement européen et du Conseil, ainsi qu'aux actes délégués adoptés en vertu de ce Règlement ;
- des sources lumineuses classées dans les deux classes d'efficacité énergétique les plus élevées, conformément au Règlement (UE) 2017/1369, et aux actes délégués adoptés en vertu de ce règlement ;
- des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire relevant des deux classes d'efficacité énergétique les plus élevées, conformément au Règlement (UE) 2017/1369 et aux actes délégués adoptés en vertu de ce règlement ;
- des systèmes de refroidissement et de ventilation relevant des deux classes d'efficacité énergétique les plus élevées, conformément au Règlement (UE) 2017/1369 et aux actes délégués adoptés de ce Règlement ;

- j. des détecteurs de présence et de lumière du jour pour les systèmes d'éclairage ;
- k. des pompes à chaleur conformes aux critères de sélection technique énoncés à la section 4.16 de la présente Annexe ;
- l. des éléments de façade et de couverture équipés d'un dispositif pare-soleil ou d'une fonction de régulation des rayons solaires, y compris ceux pouvant accueillir de la végétation ;
- m. des systèmes d'automatisation et de contrôle de bâtiments économes en énergie pour locaux résidentiels et non résidentiels ;
- n. des thermostats et dispositifs de zone de surveillance intelligente de la charge électrique principale et de la charge calorifique pour bâtiments, et des équipements de détection ;
- o. des compteurs de chaleur et produits de contrôle thermostatique pour maisons individuelles raccordées aux systèmes de chauffage urbain, pour appartements individuels raccordés aux systèmes de chauffage central desservant tout un bâtiment et pour systèmes de chauffage central ;
- p. des échangeurs et sous-stations de chauffage urbain conformes à l'activité de distribution de chaleur/froid urbain définie à la section 4.15 de la présente annexe ;
- q. des produits pour la surveillance et la régulation intelligentes du système de chauffage, et équipements de détection.

Sur la base des gammes de produits des filiales de Viohalco, il a été conclu que le chiffre d'affaires éligible est associé aux :

- éléments de façade ;
- composantes essentielles des systèmes de chauffage et d'eau chaude ;
- composantes essentielles des systèmes de refroidissement et de ventilation ;
- composantes essentielles des pompes à chaleur.

Segment Immobilier

Activité 7.7 - Acquisition et propriété de bâtiments

Fabrication d'aluminium

Activité 3.8 - Fabrication d'aluminium secondaire

La description de l'activité 3.8 dans l'Annexe I de l'acte délégué sur le climat ne contient pas de définition claire du terme « aluminium secondaire » et est donc ouverte à l'interprétation.

Les sociétés productrices d'aluminium de Viohalco fabriquent des dalles d'aluminium par le biais d'un processus de refonte, en utilisant de l'aluminium de première fusion comme matière première, ainsi que des déchets avant et après consommation. Aucune des activités des filiales de Viohalco ne comprend la fabrication d'aluminium de première fusion.

Comme indiqué ci-dessus, les produits de fonderie d'aluminium sont considérés comme intermédiaires et ne génèrent pas de revenus.

Fabrication d'acier

Activité 3.9 - Fabrication de fonte et d'acier

Selon la description de l'activité 3.9 de l'Annexe I de l'acte délégué relatif au climat, une activité économique doit satisfaire au moins l'un des critères d'examen technique suivants :

- a. La fonte et l'acier dont les émissions de GES, réduites de la quantité d'émissions.
- b. L'acier dans les fonderies dotées de fours à arc électriques (FAE) produisant de l'acier au carbone FAE ou de l'acier hautement allié FAE, au sens du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/331 et où l'apport de déchets d'acier par rapport à la production du produit n'est pas inférieur à :
 - au moins 70 % pour la production d'acier hautement allié ;
 - 90 % pour la production d'acier au carbone.

Les revenus du segment Acier sont conformes aux critères techniques susmentionnés du paragraphe « b », étant donné que le processus de fabrication de l'acier des filiales de Viohalco est basé sur la production secondaire d'acier utilisant des rebuts d'acier à plus de 90 %. Toutefois, l'acier FAE produit dans la fonderie est utilisé en interne et ne génère pas de revenus.

Activités économiques non éligibles à la taxonomie

Les activités qui n'ont pas été identifiées comme éligibles à la taxonomie et qui constituent donc le pourcentage non éligible à la taxonomie ne sont actuellement pas incluses dans les secteurs et activités énoncés dans le règlement européen sur la taxonomie. Cependant, elles pourraient être incluses dans les activités envisagées par les quatre objectifs environnementaux supplémentaires identifiés dans le règlement qui sont en cours de normalisation.

Dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles à la taxonomie et dépenses d'investissement et d'exploitation éligibles individuellement à la taxonomie

En ce qui concerne les dépenses d'investissement et d'exploitation liées à nos activités économiques éligibles à la taxonomie et les dépenses d'investissement/d'exploitation liées aux achats et aux mesures que nous considérons comme éligibles individuellement à la taxonomie, des explications sont fournies dans les sections « Indicateurs clés de performance relatifs aux dépenses d'investissement » et « Indicateur clé de performance relatifs aux dépenses d'exploitation » dans la description de nos méthodes comptables.

Indicateurs clés de performance et méthodes comptables

Les exigences en matière de reporting incluent le pourcentage d'éligibilité du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation des entreprises déjà incluses dans la loi relative à la finance durable de l'Union européenne. L'article 10(1) de l'acte délégué exige explicitement que, au cours de la première année de mise en œuvre, les entreprises non financières publient « la part d'activités économiques éligibles à la taxonomie et d'activités économiques non éligibles à la taxonomie dans leur chiffre d'affaires total, leurs dépenses

d'investissement totales et leurs dépenses opérationnelles totales ». Les chiffres relatifs à l'alignement du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation seront présentés dans la section correspondante ci-dessous.

Indicateurs clés de performance du chiffre d'affaires

Définition

La part d'activités économiques éligibles à la taxonomie a été calculée comme part du chiffre d'affaires provenant des activités économiques présentées ci-dessous (numérateur) :

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transport et distribution d'électricité
- 3.6 Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone
- 3.5 Fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments
- 7.7 Acquisition et propriété de bâtiments

divisées par le chiffre d'affaires total de Viohalco (dénominateur) pour l'exercice 2022.

Pour plus de détails sur notre politique de comptabilisation du chiffre d'affaires, veuillez-vous reporter à la page 158 de notre rapport annuel 2022.

Rapprochement

Le chiffre d'affaires de Viohalco peut être rapproché de nos états financiers consolidés, dans la section « Segments opérationnels », à la page 171 de notre rapport annuel 2022.

Indicateurs clés de performance relatifs aux dépenses d'investissement

Définition

L'indicateur clé de performance des dépenses d'investissement est défini comme les dépenses d'investissement éligibles à la taxonomie (numérateur) divisées par les dépenses d'investissement totales de Viohalco (dénominateur). Le numérateur se compose des dépenses d'investissement éligibles à la taxonomie liées à des actifs ou à des processus associés à des activités économiques présentées ci-dessous (numérateur) :

- 3.1 Fabrication de technologies d'énergie renouvelable
- 4.9 Transmission et distribution d'électricité
- 3.6 Fabrication d'autres dispositifs technologiques à faibles émissions de carbone
- 3.5 Fabrication d'équipements écoénergétiques pour les bâtiments
- 7.7 Acquisition et détention de bâtiments

Nous considérons que les actifs et les processus sont associés à des activités économiques éligibles à la taxonomie lorsqu'ils sont des composants essentiels nécessaires à l'exécution d'une activité économique. Par conséquent, tous les investissements en machines ou équipements pour les activités mentionnées ci-dessus ont été inclus dans le numérateur de l'ICP Capex.

En particulier, les investissements en aluminium secondaire comprennent les investissements liés à la production

d'aluminium à partir de matières premières secondaires (y compris la ferraille et les matériaux métallifères) et aux processus de refonte et d'alliage.

Le dénominateur est constitué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des filiales Viohalco au cours de l'exercice 2022, avant dépréciation, amortissement et toute réévaluation, y compris celles résultant de réévaluations et de dépréciations. Elle comprend les acquisitions d'immobilisations corporelles (norme IAS 16), d'immobilisations incorporelles (norme IAS 38) et d'immeubles de placement (norme IAS 40). Les ajouts résultant de regroupements d'entreprises sont également inclus. Le goodwill n'est pas inclus dans le Capex, car il n'est pas défini comme une immobilisation incorporelle selon la norme IAS 38. Pour plus de détails sur nos méthodes comptables concernant les Capex, veuillez-vous reporter à la page 161 de notre rapport annuel 2022.

Rapprochement

Les dépenses d'investissement de Viohalco peuvent être rapprochées de nos états financiers consolidés, dans la section « Segments opérationnels », à la page 171 de notre rapport annuel 2022.

Indicateur clé de performance relatifs aux dépenses d'exploitation

Définition

L'indicateur clé de performance relatif aux dépenses d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation éligibles à la taxonomie (numérateur) divisées par les dépenses d'exploitation totales de Viohalco (dénominateur).

Le numérateur est constitué des dépenses d'exploitation admissibles à la taxonomie liées aux actifs ou aux processus qui sont associés aux activités économiques présentées ci-dessous (numérateur) :

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transport et distribution d'électricité
- 3.6 Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone
- 3.5 Fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments
- 7.7 Acquisition et propriété de bâtiments

Le total des dépenses d'exploitation (dénominateur) se compose de coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux locations à court terme, à l'entretien et à la réparation, ainsi qu'à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles. Cela inclut :

- Les dépenses en recherche et développement comptabilisées en dépenses au cours de la période concernée. Cela comprend toutes les dépenses non capitalisées directement imputables aux activités de recherche ou de développement.
- Le volume des contrats de location non capitalisés a été déterminé conformément à la norme IFRS 16 et comprend les frais liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location à faible valeur.
- Les frais d'entretien et de réparation et autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des immobilisations

corporelles ont été déterminés en fonction des coûts d'entretien et de réparation alloués à nos centres de coûts internes. Les postes de dépenses associés constituent une part du poste « Coût des ventes » de notre compte de résultat. Cela inclut également les mesures de rénovation des bâtiments. En règle générale, cela inclut les dépenses liées au personnel, aux services et au matériel pour l'entretien quotidien, ainsi que les mesures d'entretien et de réparation régulières et non planifiées. Ces coûts sont directement affectés à nos immobilisations corporelles, y compris une répartition appropriée des frais généraux. Cela n'inclut pas les dépenses liées aux opérations quotidiennes des immobilisations corporelles, telles que les matières premières, le coût des employés utilisant la machine, l'électricité ou les liquides nécessaires à l'exploitation des immobilisations corporelles. Les coûts directs liés à la formation et aux autres besoins d'adaptation des ressources humaines sont exclus du dénominateur et du numérateur. En effet, l'Annexe I de l'article 8 de l'acte délégué répertorie ces coûts uniquement pour le numérateur, ce qui ne permet pas de calculer correctement l'indicateur clé de performance des dépenses d'exploitation.

Indicateurs clés de performance d'alignement sur la taxonomie

Sur la base de l'évaluation par la société des critères de sélection technique relatifs aux activités éligibles de l'annexe sur l'atténuation du changement climatique, il a été conclu que :

- 3.5 Fabrication d'équipements à bon rendement énergétique pour la construction de bâtiments
- 7.7 Acquisition et propriété de bâtiments

ont un taux d'alignement de 0 % pour l'année 2022.

Pour le reste des activités éligibles, l'évaluation de l'alignement dans la fabrication des câbles a été réalisée et les résultats pertinents pour les critères de sélection technique, les critères d'absence de préjudice important et la conformité aux dispositifs minimum de protection sociale sont indiqués ci-dessous.

Conformité aux critères de sélection technique

- 3.1 Fabrication de technologies d'énergie renouvelable « L'activité économique consiste à fabriquer des technologies d'énergie renouvelable »
Les câbles facilitent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Comme indiqué dans la section sur l'éligibilité, ces produits sont spécifiquement conçus pour les éoliennes, les centrales photovoltaïques, etc., et sont aussi vendus à des segments de marché en rapport avec les énergies renouvelables, tels que la production d'énergie renouvelable, ce qui correspond explicitement aux critères de sélection technique de la catégorie 3.1.
- 4.9 Transmission et distribution d'électricité
Projets et produits (câbles de basse, moyenne et haute tension) pour la construction et les installations.
Les services d'installation dédiés au réseau de transmission ou de distribution terrestre ou sous-marin sont considérés comme alignés.
- 3.6 Fabrication d'autres dispositifs technologiques à faibles émissions de carbone

Absence de préjudice important

Les critères d'absence de préjudice important ont été analysés au cours de l'année de référence pour identifier les activités économiques couvertes par les activités de fabrication de câbles comprises dans les catégories suivantes :

- 3.1 Technologies de fabrication liées aux énergies renouvelables
- 4.9 Transport et distribution d'électricité
- 3.6 Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone

Vous trouverez ci-dessous une description des évaluations et des principales analyses utilisées afin de déterminer s'il y a eu un préjudice important pour les autres objectifs environnementaux. Les évaluations confirment que les obligations relatives à l'absence de préjudice important de l'année de référence pour les sites produisant des câbles sont respectées.

1. Atténuation du changement climatique

Une évaluation des risques climatiques et des vulnérabilités a été effectuée pour identifier les sites de production susceptibles d'être affectés par les risques climatiques physiques. Les risques physiques liés au climat que nous avons identifiés ont été évalués sur la base de la durée de vie de l'actif immobilisé concerné.

L'évaluation menée par Viohalco sur l'absence de préjudice important pour le climat est basée sur le scénario 4.5 du profil représentatif d'évolution de concentration (RCP) et part donc de l'hypothèse que nous nous dirigeons vers le scénario avec la concentration la plus élevée de CO₂ du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La pertinence des menaces identifiées a été évaluée pour l'environnement local et, le cas échéant, les mesures nécessaires pour atténuer le risque ont été mises en place.

2. Utilisation durable et protection des ressources hydrologiques et marines

Les activités économiques relatives à l'utilisation durable et à la protection de l'eau et des ressources marines ont été évaluées en fonction des trois critères suivants : préserver la qualité de l'eau, éviter le stress hydrique et évaluer l'impact sur l'environnement en examinant l'impact sur l'eau. Notre analyse s'appuie principalement sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement réalisée sur les sites du segment Câble où cette évaluation est nécessaire. L'impact sur l'environnement a été évalué par les autorités compétentes et les mesures devant être prises par l'opérateur ont été assorties de conditions environnementales. Les deux installations soumises à l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale sont les deux sites de Fulgor, qui doivent par ailleurs appliquer la directive sur les émissions environnementales exigeant la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles pour atténuer leur impact sur l'environnement. Les autres sociétés du segment Câbles (Hellenic Cables et ICME ECAB) ne sont pas soumises à l'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale en raison de leur faible impact sur l'environnement.

Conformément aux autorisations environnementales des deux sites, toutes les mesures nécessaires sont appliquées pour empêcher ou limiter le rejet de polluants dans la mer.

L'évaluation de l'impact sur l'environnement des deux sites suit les dispositions de la législation nationale, qui respecte parfaitement la directive 2011/92/UE (Directive concernant l'évaluation de l'incidence de certains projets publics et privés sur l'environnement), y compris la section traitant des effets des activités spécifiques sur les ressources en eau conformément à la Directive 2000/60/ce (Directive-cadre sur l'eau).

Les risques susceptibles de survenir pendant l'exploitation des installations industrielles ont déjà été identifiés, et les mesures visant à atténuer leurs effets ont déjà été proposées et imposées, comme en témoignent les autorisations environnementales approuvées, qui sont parfaitement conformes. Compte tenu de ce qui précède, et sur la base des impératifs qui régissent le principe d'absence de préjudice important par rapport à l'objectif d'utilisation durable et de protection des ressources hydrologiques et marines, aucune évaluation supplémentaire de l'impact des activités sur les ressources en eau n'est requise. Par conséquent, les activités économiques spécifiques ne peuvent pas causer de préjudice important.

3. Transition vers une économie circulaire

Les activités de la société sont conformes aux normes ci-dessous en matière d'économie circulaire.

L'activité évalue la disponibilité et, si possible, adopte des techniques qui promeuvent : (a) l'utilisation et la réutilisation de matières premières secondaires et de composants réutilisés dans les produits fabriqués ; (b) une excellente durabilité, recyclabilité, adaptabilité et facilité de démontage des produits manufacturés du fait de leur conception même ; (c) une gestion des déchets qui privilégie le recyclage plutôt que la mise au rebut, dans le processus de fabrication ; (d) l'information et la traçabilité des substances préoccupantes tout au long du cycle de vie des produits manufacturés.

Un plan de gestion des déchets est appliqué et garantit une réutilisation ou un recyclage maximal des produits en fin de vie, conformément à la hiérarchie des déchets, y compris par le biais d'accords contractuels avec des partenaires de gestion des déchets, de la mise en adéquation dans les projections financières ou de la documentation officielle du projet.

4. Prévention et contrôle de la pollution

Les critères d'absence de préjudice important pour cet objectif environnemental exigent que l'activité économique en question n'entraîne pas la fabrication, la mise sur le marché ou l'utilisation des substances répertoriées dans diverses réglementations et directives de l'Union euro-



péenne en matière de produits chimiques. Les processus d'approbation et de suivi sont mis en œuvre dans le but de garantir la conformité avec la législation spécifiée dans les critères d'absence de préjudice important.

Plus précisément, les meilleures techniques disponibles sont appliquées en ce qui concerne les émissions atmosphériques, les rejets d'effluents, les substances dangereuses et la gestion des déchets.

Comme l'indique l'octroi des autorisations environnementales (conditions) des activités économiques de la société, toutes les mesures nécessaires sont appliquées pour empêcher la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

L'évaluation de l'impact sur l'environnement des deux sites comprend des sections relatives aux effets des activités économiques sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ainsi qu'à la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles en matière de traitement adapté des émissions atmosphériques, des eaux pluviales et des rejets d'eaux usées, et de lutte contre la pollution. Les conditions environnementales des activités économiques introduisent des limites supérieures autorisées concernant le rejet de polluants dans l'air, l'eau et le sol, auxquelles les activités sont entièrement conformes. La collecte, le transport et le stockage de tous

les déchets et substances dangereuses sont effectués conformément à la législation en vigueur (nationale et européenne) et à la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles.

Des évaluations des incidents environnementaux sont effectuées et des mesures correctives sont prises pour prévenir la pollution. Enfin, une responsabilité en cas de pollution accidentelle est prévue et un plan d'intervention d'urgence est appliqué.

Compte tenu des éléments susmentionnés, les activités économiques spécifiques ne peuvent pas causer de préjudice important.

5. Protection et rétablissement de la biodiversité et des écosystèmes

Afin de vérifier le respect des obligations en matière de biodiversité et d'écosystèmes, les domaines concernés ont été identifiés. En matière de biodiversité, aucune zone à risque n'est située à proximité d'un site de production.

Parallèlement, nous avons évalué si des mesures de préservation de la nature ont été par la suite définies dans les agréments environnementaux et mises en œuvre.



Proportion du chiffre d'affaires de 2022 pour les produits ou services des sociétés de Viohalco et des activités économiques alignées sur la taxonomie - Activités économiques

Viohalco Environnement durable -
Activités alignées

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	Chiffre d'affaires absolu	Proportion du chiffre d'affaires (%)	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources hydriques et marines	Économie circulaire	Prévention et contrôle de la pollution	Biodiversité et écosystèmes
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables	27.32	166.217.845	2,38%	2,38%					
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone	27.32	13.619.596	0,19%	0,19%					
4.9 Transport et distribution d'électricité	27.32	538.454.788	7,71%	7,71%					
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		718.292.230	10,28%	10,28%					
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables du point de vue de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)									
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments		21.123.701	0,30%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		173.238.476	2,48%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		26.511.787	0,38%						
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables		0	0,00%						
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone		0	0,00%						
4.9 Transport et distribution d'électricité		108.904.326	1,56%						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la Taxonomie) (A.2)		329.778.290	4,72%						
Total (A.1 + A.2)		1.048.070.520	15,0%						
B. TAXONOMIE - ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		5.937.664.824	85,00%						
Total (A+B)		6.985.735.344	100,00%						

Critères DNSH (« Ne nuit pas de manière significative »)

Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources hydriques et marines	Économie circulaire	Prévention et contrôle de la pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Proportion du chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie, année 2022	Proportion-1 du chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie, année 2021	Activité d'habilitation	Activité transitoire
	Y	Y	Y	Y	Y	Y	2,38%		E	
	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,19%			
	Y	Y	Y	Y	Y	Y	7,71%		E	
							10,28%			
							10,28%			

KPIs CAPEX et OPEX

Proportion des dépenses d'investissement de 2022 pour les produits ou services des sociétés Viohalco associées à des activités économiques alignées sur la taxonomie.

Viohalco Environnement durable - Activités alignées

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	CAPEX absolu	Proportion du chiffre d'affaires (%)	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources hydriques et marines	Économie circulaire	Prévention et contrôle de la pollution	Biodiversité et écosystèmes
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables	27.32	14.174.738	4,0%	4,0%					
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone	27.32	269.101	0,1%	0,1%					
4.9 Transport et distribution d'électricité	27.32	23.112.164	6,5%	6,5%					
CAPEX des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		37.556.003	10,5%	10,5%					
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables du point de vue de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)									
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments		40.138.536	11,2%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		1.837.539	0,5%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		558.289	0,2%						
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables		0	0,0%						
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone		0	0,0%						
4.9 Transport et distribution d'électricité		4.674.514	1,3%						
3.8 Fabrication d'aluminium		12.705.357	3,6%						
3.9 Fabrication de fer et d'acier		22.187.559	6,2%						
CAPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables du point de vue de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		82.101.795	23,0%						
Total (A.1 + A.2)		119.657.798	33,5%						
B. TAXONOMIE - ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES									
CAPEX des activités non éligibles à la taxonomie (B)		237.568.985	66,5%						
Total (A+B)		357.226.783	100,0%						

Proportion de l'OpEx 2022 des produits ou services des sociétés de Viohalco associée à des activités économiques alignées sur la taxonomie.

**Viohalco Environnement durable -
Activités alignées**

Critères de contribution substantielle

Activités économiques	Codes	OPEX absolu	Proportion du chiffre d'affaires (%)	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources hydriques et marines	Économie circulaire	Prévention et contrôle de la pollution	Biodiversité et écosystèmes
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables		2.126.795	2,04%	2,04%					
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone		49.115	0,05%	0,05%					
4.9 Transport et distribution d'électricité		4.062.099	3,89%	3,89%					
OPEX des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		6.238.009	5,97%	5,97%					
A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables du point de vue de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)									
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments		5.444.316	5,21%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		5.175.414	4,96%						
3.5 Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments		641.010	0,61%						
3.1 Fabrication de technologies liées aux énergies renouvelables		0	0,00%						
3.6 Fabrication d'autres technologies à faible teneur en carbone		0	0,00%						
4.9 Transport et distribution d'électricité		821.573	0,79%						
3.8 Fabrication d'aluminium		11.649.534	11,16%						
3.9 Fabrication de fer et d'acier		7.649.891	7,33%						
OPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		31.381.738	30,05%						
Total (A.1 + A.2)		37.619.747	36,03%						
B. TAXONOMIE - ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES									
OPEX des activités non éligibles en matière de taxonomie (B)		66.799.323	63,97%						
Total (A+B)		104.419.070	100,00%						

I. Déclaration de gouvernance d'entreprise

Introduction

En sa qualité de société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, Viohalco applique des normes qui sont conformes aux dispositions prévues dans le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le Code 2020), qui fait office de référence et est disponible sur le site internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be).

Le Code 2020 est construit autour de principes, de dispositions et de lignes directrices et fondé sur la règle « comply or explain ». Cela signifie que les sociétés belges cotées doivent respecter le Code 2020 mais elles sont autorisées à déroger à certaines de ses dispositions, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs écarts. Au cours de l'exercice 2022, la société s'est conformée aux principes du Code 2020, à l'exception des points suivants :

- *Principe 7.6* : « Un membre non exécutif du Conseil d'administration doit percevoir une partie de sa rémunération sous la forme d'actions de la société ».
- *Principe 7.9* : « Le Conseil d'administration doit définir un seuil minimum d'actions que les cadres doivent détenir ».

Explication : La politique de rémunération de la société est exposée dans le rapport de rémunération. Une telle politique ne prévoit pas une rémunération basée sur des actions. Le conseil d'administration examine les propositions faites par le comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard des objectifs et de la stratégie de la société.

Le Conseil d'administration de Viohalco a également adopté une charte de gouvernance d'entreprise afin de renforcer ses normes pour la société conformément aux recommandations du Code 2020. Cette charte vise à garantir une diffusion complète et transparente de la gouvernance de la société. Elle fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour à intervalles réguliers. La Charte de gouvernance d'entreprise (la Charte) est disponible sur le site internet de la société (www.viohalco.com).

Afin d'avoir une vision complète des règles de gouvernance d'entreprise de Viohalco, il convient de lire la Déclaration de Gouvernance d'entreprise parallèlement aux statuts de la société, à la Charte ainsi qu'aux dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise énoncées dans le Code belge des sociétés et des associations (le CSA).

Du fait de sa cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes (Athex), Viohalco se conforme également aux dispositions de la législation et des règlements grecs applicables en matière de marché des capitaux.

Conseil d'administration

1. Rôle

Viohalco a choisi la structure de gouvernance moniste. Le Conseil d'administration (le Conseil) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil d'administration a la responsabilité :

- de définir les orientations générales de la société ;
- de prendre des décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la société et d'examiner régulièrement tout aspect y afférent ;
- de décider de la structure de la direction exécutive et de déterminer les pouvoirs et les obligations qui lui sont confiés ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers de la société, ainsi que des autres informations financières ou non financières pertinentes à propos de la société conformément à la législation en vigueur ;
- de suivre et de réexaminer l'efficacité du comité d'audit et du comité de nomination et de rémunération ;
- d'approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la direction exécutive et de vérifier sa mise en place ;
- de surveiller la qualité des services fournis par le(s) commissaire(s) et l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du comité d'audit ;
- d'approuver le rapport sur la rémunération soumis par le comité de nomination et de rémunération ; et
- de tous les autres sujets dévolus au Conseil d'administration par le CSA.

Le Conseil a délégué aux membres de la direction exécutive le pouvoir de mettre en œuvre la stratégie d'entreprise déterminée par le Conseil et de mener à bien la gestion générale de la société.

2. Composition du Conseil

Au 31 décembre 2022, le Conseil est composé de 15 membres, conformément à l'article 8 des statuts, comme suit :

Nom	Poste	Début du mandat	Fin du mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Président, membre non exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Evangelos Moustakas	Vice-président, membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Michail Stassinopoulos	Membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	CEO, membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Jean Charles Faulx	Membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Thanasis Molokotos	Membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Xavier Bedoret*	Membre exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Patrick Kron	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Joseph Rutkowski	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Marion Steiner Stassinopoulos	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Margaret Zakos	Membre non exécutif du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Efthimios Christodoulou	Membre non exécutif indépendant du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Kay Breeden	Membre non exécutif indépendant du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Bernadette Blampain	Membre non exécutif indépendant du Conseil	Mai 2022	Mai 2023
Astrid de Launoit	Membre non exécutif indépendant du Conseil	Mai 2022	Mai 2023

* À compter du 8 décembre 2022, M. Xavier Bedoret est membre exécutif du Conseil d'administration en vertu d'une décision du Conseil.

Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration expirent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023.

3. Information sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les membres du Conseil ont occupé les postes suivants (en dehors de leur mandat d'administrateur dans la société) et ils ont entretenu des relations avec les organes suivants, ce qui, en théorie, pourrait devenir source de conflits d'intérêts :

Nikolaos Stassinopoulos, président - membre non exécutif du Conseil. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la faculté de sciences économiques de l'université d'Athènes. Il a été président et vice-président de Viohalco Hellenic.

Evangelos Moustakas, vice-président - membre exécutif du Conseil. M. Moustakas a rejoint Viohalco en 1957 où il a occupé divers postes techniques et de direction, en particulier le poste de président du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, comme Hellenic Cables S.A. et Etem S.A. Il est président du Conseil d'administration de l'Hellenic Copper Development Institute et membre du Conseil d'administration de l'International Wrought Copper Council (IWCC). Il a été aussi membre du conseil d'administration de l'European Copper Institute (ECI) pendant plusieurs années. De plus, il représente la société au sein de l'association internationale « Intercable », l'International Cablemakers Federation (ICF, depuis 1990), et d'Europacable (depuis 1991). Il est également actif dans le développement et la promotion des produits en cuivre et des câbles à travers le monde.

Michail Stassinopoulos, membre exécutif du Conseil. M. Stassinopoulos est diplômé de l'université d'Athènes (1985) et titulaire d'une licence en sciences de gestion de la London School of Economics (1989). Il possède également un master en Transport maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. M. Stassinopoulos est président du Conseil d'administration d'ElvalHalcor Hellenic Copper et d'Aluminium Industry S.A. Il est également président du Conseil d'administration de la « Hellenic Production - Industry Roundtable for Growth ». Il participe au Conseil d'administration de la Fondation Michail N. Stassinopoulos-Viohalco et au Conseil du « Council on Competitiveness of Greece ». Il a été membre de la Hellenic Federation of Enterprises entre 1996 et 2019.

Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, CEO - membre exécutif du Conseil. M. Stassinopoulos a obtenu une licence en Sciences de Gestion de la City University et un master en Transport maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil général de SEV (Fédération grecque des entreprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, membre exécutif du Conseil. M. Faulx détient un master en Sciences économiques de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A., de Genecos S.A. (Paris), de Terra Middle East (Düsseldorf), de Base Metals (Istanbul) et de Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration de Cofidin et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx est également CEO de TepromKCI GmbH, une filiale de Viohalco, International Trade SA, filiale

de Viohalco, Strega sprl. Auparavant, M. Faulx était directeur général de Tepro Metall AG, Airicom France SAS, Studio58 S.A. et de Promark SPRL et a occupé divers postes chez Techno Trade S.A., JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Thanasis Molokotos, membre exécutif du Conseil. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, États-Unis) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, États-Unis). Il a été président et directeur général d'Assa Abloy Americas jusqu'en mai 2018. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Xavier Bedoret, membre exécutif du Conseil. M. Bedoret est titulaire d'un master en droit et en psychologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est diplômé commissaire aux comptes par l'Institut belge des réviseurs d'entreprises (IRE). Il est également titulaire d'un certificat en gouvernance d'entreprise (INSEAD). Après dix ans d'audit financier chez KPMG à Bruxelles (Belgique) et à Stamford (États-Unis), il a rejoint la direction financière et ensuite la direction d'audit et des risques d'ENGIE (France). Aujourd'hui, il est également président du Conseil d'administration et président du comité d'audit de Cenergy Holdings. Il est également président d'International Trade, une filiale de Viohalco.

Patrick Kron, membre non exécutif du Conseil. M. Kron est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris. Patrick Kron a débuté sa carrière en 1976 au ministère français de l'Industrie. Il a ensuite rejoint le groupe Pechiney où il est devenu membre de son comité exécutif et a occupé des postes de direction. En 1998, il est nommé président-directeur général d'Imerys. En 2003, il est devenu président-directeur général d'Alstom et a quitté la société en janvier 2016 après la cession de ses actifs énergétiques à General Electric et le rachat d'actions associées. Il a créé une société de conseil PKC&I et, en novembre 2016, il a rejoint Truffle Capital, une société de capital spécialisée en BioMedTech et dans le numérique, en tant que président de cette société. Patrick Kron est président du Conseil d'Imerys depuis juillet 2019. Il est également membre du Conseil de Sanofi (France) et de Holcim (Suisse) et siège au Conseil de surveillance de Segula Technologies. Patrick Kron a reçu la Légion d'honneur (Chevalier) et l'Ordre national du Mérite (Officier).

Joseph Rutkowski, membre non exécutif du Conseil. Ancien vice-président exécutif de Nucor Corporation chargé du développement domestique et international de 2001 à 2010. M. Rutkowski est devenu vice-président exécutif en 1998, en charge de toutes les activités sidérurgiques. Auparavant, il était Vice-président et Directeur général de Nucor Steel à Darlington, SC, et à Hertford County, NC. Il a rejoint Nucor en 1989 en tant que Directeur de Nucor Cold Finish et a également occupé le poste de Directeur de la fusion et de la coulée à Nucor Steel-Utah. Il a occupé plusieurs postes dans le secteur de l'acier et d'autres secteurs associés après avoir obtenu en 1976 une licence en Mécanique et science des matériaux de l'Université Johns Hopkins. Il a également été président de l'Association of Iron and Steel Engineers. Il

est actuellement associé au sein de Winyah Advisors, LLC, une société de conseil en management. Il est également membre du Conseil d'administration d'Insteel Industries IIN, cotée au NYSE, et de Cenergy Holdings (Belgique).

Marion Steiner Stassinopoulos, membre non exécutif du Conseil. Mme Marion Steiner Stassinopoulos est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de psychologie de l'université de Zurich. Elle a également effectué une année d'études en postdoctorat à l'université Northwestern de Chicago (États-Unis). Elle a précédemment travaillé en tant que psychologue au centre de gérontopsychiatrie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Elle siège au comité consultatif de Franz Haniel & Cie. GMBH, Duisburg-Ruhrort en Allemagne.

Margaret Zakos, membre non exécutif du Conseil. Mme Zakos est titulaire d'une licence de l'université Queen's au Canada. Elle a été consultante auprès d'un cabinet de conseil en gestion basé aux États-Unis et a occupé un poste opérationnel de cadre supérieur au Mount Sinai Medical Centre, à New York. Elle a détenu et géré des sociétés privées : Insurance Brokerage et Real Estate Development. Elle a été membre de différents conseils de fondation et du conseil d'administration du Kingston Health Sciences Centre, notamment en tant que membre du comité des finances et de l'audit pendant de nombreuses années. Actuellement, elle est active dans des sociétés holding immobilières. Elle est également membre du conseil d'administration de Cenergy Holdings S.A.

Efthimios Christodoulou, membre non exécutif indépendant du Conseil. M. Christodoulou a obtenu un bachelier en économie au Hamilton College et un master en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et il a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a été gouverneur de la Banque Nationale de Grèce, président de l'Union of Hellenic Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA), ainsi que gouverneur de la Banque de Grèce (la banque centrale grecque). Il a également été président du Conseil d'administration et directeur général d'Olympic Airways, président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., et député européen. Il a été ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale en Grèce. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été président d'EFG Eurobank. Il est également président ou membre de diverses institutions philanthropiques.

Kay Breeden, membre non exécutif indépendant du Conseil. Mme Breeden est titulaire d'une licence de biologie et d'une maîtrise en ingénierie biomédicale de l'université de l'Illinois. Elle a participé au Management Executive Education Programme de l'université de Stanford. Mme Breeden a acquis des compétences uniques grâce aux différentes fonctions de direction qu'elle a assumées au sein d'administrations publiques, d'entreprises et de cabinets de conseil en gestion. Elle compte notamment onze années à la tête de deux cabinets de conseil en gestion de premier plan, Booz Allen et A.T. Kearney ; plus de quinze ans passés au sein de multinationales telles que CBRE, Seagate et Digital Equipment Corporations à des postes de direction dans les domaines de l'environnement, la santé, la sécurité et la

responsabilité sociale d'entreprise, l'excellence commerciale, des installations et de l'immobilier d'entreprise ; et cinq années auprès de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Mme Breeden possède une vaste expérience dans différents secteurs d'activité, notamment les technologies de pointe, la biotechnologie, les produits de grande consommation, l'énergie, les services aux collectivités, la chimie, le bâtiment et l'ingénierie, les services environnementaux, l'aéronautique et l'espace, l'immobilier, les métaux et les mines. Elle possède en outre une solide expérience à l'international acquise en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Bernadette Blampain, membre non exécutif indépendant du Conseil. Mme Blampain est titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Elle est également spécialisée dans la sécurité de l'information et la protection des données. Elle a occupé diverses fonctions techniques et de direction chez ING Belgium S.A./NV (anciennement Banque Bruxelles Lambert) pendant 35 ans, plus particulièrement dans la division informatique en tant que chef de projet, gestionnaire des risques ou responsable du développement et de la maintenance de systèmes informatiques pour différents secteurs bancaires. Depuis début 2019, elle occupe la fonction de responsable de la protection des données dans le secteur médical.

Astrid de Launoit, membre non exécutif indépendant du Conseil. Mme de Launoit est titulaire d'une licence en économie et finance de l'Université catholique de Lille et d'une maîtrise en gestion, avec une spécialisation dans l'industrie du luxe. Elle est également diplômée du Gemological Institute of America. Elle a occupé différents postes dans les secteurs du luxe et de l'enseignement. Au cours des cinq dernières années, Mme de Launoit a travaillé sur un concert de charité pour collecter des fonds pour l'ONG SOS Villages d'Enfants. Elle enseigne actuellement à l'ISTEC Bruxelles.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil d'administration sont nommés sur proposition du Conseil d'administration par les actionnaires réunis lors de l'assemblée générale dans les conditions de quorum et de majorité applicables à une modification des statuts de la société. Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

En cas de vacance d'un siège de membre du Conseil d'administration, il peut être pourvu temporairement à cette vacance par un vote à l'unanimité des administrateurs restants, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle il est procédé à la nomination définitive d'un administrateur.

Toute proposition relative à la nomination d'un membre du Conseil émanant des rangs des actionnaires doit être accompagnée d'une recommandation du Conseil fondée sur la recommandation du comité de nomination et de rémunération. Le comité de nomination et de rémunération examine toutes les candidatures et veille à conserver un équilibre satisfaisant en termes d'expertise, de connaissances

et d'expérience entre les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil détermine les candidats qui répondent aux critères d'indépendance fixés par la loi. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis par le principe 3.5 du Code 2020. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus à ces critères d'indépendance est tenu d'en informer immédiatement le Conseil d'administration.

Le Conseil de Viohalco, après examen des critères d'indépendance en vertu du CSA et du Code 2020, a considéré que M. Efthimios Christodoulou, Mme Kay Breeden, Mme Bernadette Blampain et Mme Astrid de Launoit remplissent ces critères et sont des membres indépendants.

En sa qualité de société holding du secteur industriel, Viohalco n'a pas de politique de la diversité applicable à son Conseil d'administration et à ses membres dirigeants. L'expertise requise limite la possibilité de diversification des sexes. Il est en effet très courant, dans le monde entier, que dans un environnement de production industrielle lié au traitement des métaux, la grande majorité du personnel se compose d'hommes. Néanmoins, Viohalco emploie des personnes sur base de leurs compétences et de leurs expériences sans pratiquer la moindre discrimination et s'efforce de garantir la diversité de ses équipes en termes de nationalité, d'âge, de religion et d'origine ethnique.

Le Conseil d'administration de la société, cependant, a pris connaissance des obligations légales de l'article 7:86 du CSA, et, assisté du comité de nomination et de rémunération, a pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité aux obligations légales en la matière. Le Conseil d'administration de Viohalco se compose actuellement de 10 hommes et 5 femmes. Le comité de nomination et de rémunération prend cette exigence au sérieux lorsqu'il envisage les futurs membres du Conseil.

Une description détaillée de la politique de la société en matière de « Droits de l'homme et du travail » est fournie dans la section « Déclaration non financière ».

5. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres M. Nikolaos Stassinopoulos en tant que président du Conseil (le « président »).

Le président dirige les travaux du Conseil. Il fixe l'ordre du jour des réunions après consultation des membres de la direction exécutive. Le président s'assure que tous les membres du Conseil reçoivent des informations précises et claires, en temps utile.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Xavier Bedoret, pour le conseiller sur tous les thèmes se rapportant à la gouvernance d'entreprise (le « Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise »).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la société et, dans tous les cas, au moins quatre fois par

an. Au cours d'une année donnée, la majorité des réunions du Conseil ont lieu au siège de la société, en Belgique.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre sans interruption et de participer activement aux réunions. La participation à une réunion par le biais des moyens susmentionnés sera considérée comme une présence en personne à cette réunion. Le Conseil peut adopter des résolutions écrites à l'unanimité, qu'il approuve en vertu d'un document écrit.

Le tableau suivant donne la liste des réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu en 2022 :

Date et lieu	Participation
17 mars 2022 (vidéoconférence)	Présents : 13 Représenté : 1 Absents : 1
1er juin 2022 (Bruxelles)	Présents : 15 Représenté : 0 Absents : 0
22 septembre 2022 (Athènes)	Présents : 14 Représentés : 1 Absents : 0
8 décembre 2022 (Bruxelles)	Présents : 15 Représenté : 0 Absents : 0

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil a constitué deux comités pour l'aider et le conseiller dans des domaines précis. Il s'agit du comité d'audit et du comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont pour l'essentiel exposées dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'audit

Au 8 décembre 2022, le comité d'audit se compose de M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de président du comité, M. Patrick Kron et Mme Margaret Zakos. M. Patrick Kron a été nommé membre du comité d'audit en remplacement de M. Xavier Bedoret. Tous sont administrateurs non exécutifs et un d'entre eux est indépendant.

La majorité des membres du comité d'audit disposent d'une expérience et d'une expertise suffisantes, notamment en comptabilité, audit et finance, acquises au cours de leurs missions professionnelles précédentes ou actuelles.

Conformément à la charte de gouvernance d'entreprise, le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et au moins deux fois par an avec le commissaire de la société.

Le comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. En particulier,

le comité d'audit :

- supervise le processus de reporting financier, y compris les risques ;
- analyse l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la société ainsi que la fonction d'audit interne ;
- surveille le déroulement de l'audit statutaire (contrôle légal/wettelijke controle) des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi sur les questions et recommandations du commissaire ;
- présente ses recommandations au Conseil concernant la nomination du commissaire ; et
- examine et surveille l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne l'offre de services complémentaires à l'audit statutaire de la société.

En 2022, le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises : le 16 mars, le 30 mai et le 7 décembre à Bruxelles, avec tous les membres présents ; et le 20 septembre à Athènes, avec tous les membres présents.

2. Comité de nomination et de rémunération

Au 8 décembre 2022, le comité de nomination et de rémunération se compose de M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de président du comité, de Mme Bernadette Blampain et de M. Joseph Rutkowski. Le 31 mai 2022, Mme Bernadette Blampain a été nommée membre du comité de nomination et de rémunération en remplacement de M. Francis Mer. Le 8 décembre 2022, M. Joseph Rutkowski a été nommé membre du comité de nomination et de rémunération en remplacement de M. Patrick Kron. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

En vertu de la Charte, le comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que nécessaire pour remplir sa mission.

Le comité de nomination et de rémunération formule des recommandations au Conseil d'administration principalement sur les questions relatives à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et de la direction exécutive. En particulier, le comité de nomination et de rémunération :

- formule des recommandations au Conseil sur la nomination et le renouvellement du mandat des membres du Conseil et de la direction exécutive ;
- identifie et nomme des candidats pour pourvoir aux postes vacants et les soumet à l'approbation du Conseil ;
- donne des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires ;
- évalue régulièrement la composition et la taille du Conseil et formule des recommandations au Conseil concernant d'éventuels changements ;
- soumet des propositions au Conseil concernant la politique de rémunération ; et
- rédige et soumet le rapport annuel sur la rémunération contenant notamment des propositions relatives à la politique de rémunération, ainsi que des recommandations fondées sur ses conclusions.

En 2022, le comité de nomination et de rémunération s'est réuni à deux reprises : le 16 mars par visioconférence, en présence de deux membres, et le 7 décembre à Bruxelles, en présence de tous les membres.

Évaluation du Conseil d'administration et des comités

Le Conseil évalue régulièrement sa taille, sa composition, sa performance et celles de ses comités, ainsi que son interaction avec la direction exécutive. Le 10 décembre 2020, le Conseil a revu le processus d'évaluation du conseil afin de s'assurer que le fonctionnement de la société soit efficace, en encourageant de manière régulière l'amélioration continue de la gouvernance de la société.

Les membres non exécutifs du Conseil évaluent régulièrement leur interaction avec la direction exécutive.

La performance de la direction exécutive est également évaluée de manière informelle par le biais de la présentation de la performance de la société par rapport aux États financiers intermédiaires et annuels.

Direction exécutive

Au 8 décembre 2022, la direction exécutive se compose de quatre personnes : le directeur général (CEO), M. Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, le directeur financier, M. Efstratios Thomadakis et deux membres exécutifs du Conseil, M. Xavier Bedoret et M. Jean Charles Faulx. M. Xavier Bedoret et M. Jean Charles Faulx ont été nommés membres de la direction exécutive en remplacement de M. Evangelos Moustakas et M. Panteleimon Mavrakis.

Au cours des cinq dernières années, les membres de la direction exécutive ont occupé les postes d'administrateurs suivants et ont été membres des organes administratifs, de gestion ou de supervision et/ou des partenariats suivants : Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, CEO - membre exécutif du Conseil. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Efstratios Thomadakis, directeur financier. M. Thomadakis a étudié la gestion d'entreprise et est titulaire d'un MBA de l'université du Pirée. Il a rejoint Viohalco Hellenic en 2000. Il a depuis occupé plusieurs postes de direction dans le département des finances, avant de devenir directeur financier du Groupe Sidenor, le segment Acier de Viohalco, en 2010. Il est également membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Sidenor Industry S.A.

Xavier Bedoret, membre exécutif du Conseil pour la période financière du 08/12/2022 au 31/12/2022. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Jean Charles Faulx, membre exécutif du Conseil pour la période financière du 08/12/2022 au 31/12/2022. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil. Evangelos Moustakas, vice-président et membre de la direction exécutive pour la période financière du 01/01/2022 au 08/12/2022. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Panteleimon Mavrakis, responsable financier de la succursale grecque et membre de la direction exécutive pour la période

financière du 01/01/2022 au 08/12/2022. M. Mavrakis a fait des études d'économie à l'université du Pirée. Il est entré chez Viohalco en 1979 et a depuis occupé différents postes d'encadrement au sein du département financier de plusieurs sociétés de Viohalco. Entre 2000 et 2013, il était directeur financier de Viohalco Hellenic et de certaines de ses filiales ; depuis 2013, il est responsable des affaires comptables et fiscales de la succursale grecque de Viohalco.

Fonctionnement

La direction exécutive est chargée de la gestion courante de la société. Elle est également responsable de l'exécution des résolutions du Conseil.

Plus spécifiquement, la direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- préparer les propositions stratégiques pour le Conseil ;
- mettre en place des contrôles internes ;
- assurer le suivi et la gestion des résultats de la société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la société ;
- préparer et présenter au Conseil de manière actualisée, précise et fiable un avant-projet des états financiers de la société, conformément aux normes comptables en vigueur, et d'autres informations financières et non-financières significatives ainsi que les communiqués de presse correspondants ;
- fournir au Conseil une évaluation équilibrée et complète de la situation financière de la société ;
- formuler des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ; et
- rendre compte au Conseil de la performance de la société.

Politique de rémunération

La présente politique de rémunération énonce les principes applicables à la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction exécutive de Viohalco.

Procédure

Cette politique de rémunération a été préparée par le Conseil d'administration sur recommandation du comité de nomination et de rémunération. Approuvée par l'assemblée des actionnaires du 31 mai 2022, cette politique de rémunération sera soumise au vote de l'assemblée des actionnaires chaque fois qu'il y a un changement important, et au moins tous les quatre ans.

Cette politique peut être revue par le Conseil d'administration sur recommandation du comité de nomination et de rémunération.

Dans des circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut, sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, déroger temporairement à la politique de rémunération si cette dérogation est

nécessaire pour servir les intérêts à long terme et la durabilité de la société ou pour en assurer la viabilité.

Pour l'élaboration de cette politique de rémunération, le Conseil, avec l'aide du comité de nomination et de rémunération, prend en considération l'existence éventuelle de conflits d'intérêts. Afin de prévenir de tels conflits d'intérêts, chaque membre du Conseil et chaque membre de la direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêts et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Ils sont également tenus d'informer le Conseil des conflits d'intérêts dès leur apparition. En cas de conflit d'intérêts, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 du Code belge des sociétés et des associations (CSA).

La politique de rémunération est basée sur les conditions de marché prédominantes pour des sociétés comparables, rémunérant au niveau concurrentiel du marché, obtenu par le biais d'une analyse comparative. Elle tient compte des responsabilités, de l'expérience, des compétences requises et de la participation/contribution des membres du Conseil d'administration et des membres de la direction exécutive.

Le Conseil de Viohalco, société holding d'un portefeuille principalement industriel, vise à préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires. La détermination et l'évolution de la politique de rémunération de la société sont étroitement liées à la croissance, aux résultats et au succès de la société dans son ensemble. La politique de rémunération de la société repose sur l'équité interne et la compétitivité sur le marché externe. L'objectif de la société est d'équilibrer l'offre de salaires compétitifs tout en maintenant l'accent sur les performances et les résultats.

Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration consiste en une rémunération annuelle fixe de 25.000 euros. En outre, les membres du Conseil qui sont membres d'un comité du Conseil reçoivent une rémunération fixe de 25.000 euros par comité.

Des rémunérations supplémentaires ou d'autres avantages, tels que voiture de fonction, formation, ou autres avantages en nature peuvent être attribués soit par la société, soit par ses filiales en fonction des responsabilités et du nombre de fonctions que chaque membre du Conseil d'administration exerce au sein de la société ou dans une ou plusieurs de ses filiales.

Les rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée générale ordinaire d'actionnaires à celle de l'année suivante, et payables en fin de période.

Deux membres exécutifs du conseil d'administration, M. Evangelos Moustakas et M. Xavier Bedoret, reçoivent, dans le cadre de leur rôle d'exécutif, une rémunération supplémentaire s'élevant respectivement à 75.000 euros et 425.000 euros.

Les membres du Conseil d'administration ne reçoivent pas de rémunération variable ou de rémunération en actions.

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des régimes de retraite ni à des indemnités de départ.

Direction exécutive

La rémunération des membres de la direction exécutive de Viohalco consiste en une rémunération annuelle fixe, qui est attribuée soit par la société, soit par ses filiales.

Les membres de la direction exécutive n'ont pas droit à des régimes de retraite ou à des indemnités de départ autres que ce qui est prévu par la loi applicable dans chaque cas.

Afin de garantir la concentration sur les objectifs à court et à long terme de la société ainsi que la création de valeur à long terme pour toutes les principales parties prenantes, le Conseil d'administration, avec l'aide du comité de nomination et de rémunération, a développé un plan annuel de rémunération variable lié aux niveaux de réalisation par les bénéficiaires d'objectifs prédéfinis qui seront ajoutés à la rémunération fixe.

Ce plan comprendrait des mesures financières (telles que l'EBITDA ajusté et le ROCE ajusté) ainsi qu'un ensemble d'objectifs individuels dans les catégories suivantes : finances spécifiques, clients, ESG, processus et efficacité organisationnelle, personnel et leadership. La performance serait évaluée sur une base annuelle à l'aide d'un ensemble d'objectifs de performance prédéterminés dans chaque catégorie, définis au début de l'année. En fonction de la performance de chaque participant, il peut recevoir une rémunération variable entre 0 et 100 % de la rémunération variable définie « à l'objectif ».

Rapport de rémunération

Le présent rapport de rémunération donne un aperçu des rémunérations attribuées au cours de l'exercice 2022 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction exécutive, conformément à la politique de rémunération. Il sera soumis au vote de l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

En ce qui concerne la contribution de la rémunération à la performance à long terme de la société, la société utilise ses indicateurs clés de la performance (à savoir le ROCE ajusté) comme mesure de sa performance financière. L'évolution de l'évaluation au cours des cinq dernières années telle que publiée dans les états financiers de la société est présentée dans la section relative à l'évolution de la rémunération.

Cette politique sera également soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Conseil d'administration

Le tableau suivant (A) présente un aperçu de la rémunération des membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2022 :

Tableau A (montants en euros)

Nom des membres	Attribuée par	Rémunération fixe			Rémunération totale ^(d)	Proportion de rémunération fixe et variable
		Salaire de base ^(a)	Rémunération ^(b)	Autres avantages		
Nikolaos Stassinopoulos	Viohalco	-	35.417	-	35.417	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	35.417	-	35.417	100%
Evangelos Moustakas	Viohalco	-	100.000	-	100.000	100%
	Filiales	1.183.429	-	-	1.183.429	100%
	Total	1.183.429	100.000	-	1.283.429	100%
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Michail Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Jean Charles Faulx	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	286.109	30.568	-	316.677	100%
	Total	286.109	55.568	-	341.677	100%
Thanasis Molokotos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	873.854	-	15.652	889.506	100%
	Total	873.854	25.000	15.652	914.506	100%
Xavier Bedoret	Viohalco	-	450.000	4.011	454.011	100%
	Filiales	-	61.667	-	61.667	100%
	Total	-	511.667	4.011	515.677	100%
Patrick Kron	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	50.000	-	50.000	100%
Marion Steiner Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Margaret Zakos	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	50.000	-	50.000	100%
	Total	-	100.000	-	100.000	100%
Joseph Rutkowski	Viohalco	-	16.667	-	16.667	100%
	Filiales	-	50.000	-	50.000	-
	Total	-	66.667	-	66.667	100%
Efthimos Christodoulou*	Viohalco	-	-	-	-	-
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Francis Mer	Viohalco	-	20.833	-	20.833	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	20.833	-	20.833	100%
Kay Marie Breeden	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Astrid de Launoit	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Bernadette Blampain	Viohalco	-	39.583	-	39.583	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	39.583	-	39.583	100%
Rémunération totale	Viohalco	-	937.500	4.011	941.511	100%
	Filiales	4.071.069	192.235	15.652	4.278.956	100%
	Total	4.071.069	1.129.735	19.663	5.220,467	100%

(*) Ce membre du Conseil a renoncé à toute rémunération.

Direction exécutive

Le tableau suivant (B) présente un aperçu de la rémunération versée aux membres de la direction exécutive au cours de l'exercice 2022 :

Tableau B (montants en euros)

Nom des membres	Attribuée par	Rémunération fixe			Total Rémunération	Proportion de la rémunération fixe et variable
		Salaire de base ^(a)	Rémunération ^(b)	Autres avantages ^(c)		
Ippokratis Ioannis	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
Stassinopoulos (CEO)	Filiales	863.839	-	-	863.839	100%
	Total	863.839	25.000	-	888.839	100%
Direction exécutive	Viohalco	402.723	156.250	3.415	562.387	100%
	Filiales	1.972.491	7.686	-	1.980.177	100%
	Total	2.375.213	163.936	3.415	2.542.564	100%
Rémunération totale de la direction exécutive	Viohalco	402.723	35.417	3.415	562.387	100%
	Filiales	1.972.491	7.686	-	1.980.177	100%
	Total	2.375.213	163.936	3.415	2.542.564	100%

Notes aux tableaux A et B :

- (a) Salaire de base : cette colonne inclut le salaire de base fixe en échange de services professionnels relatifs à leur mandat ou de tout autre service ou fonction exécutifs ou non exécutifs fournis au cours de l'exercice financier déclaré en vertu d'un contrat spécifique.
- (b) Rémunération : cette colonne comprend toutes les rémunérations des membres du Conseil pour la participation aux organes d'administration, de direction ou de surveillance des réunions de la société au cours de l'exercice considéré.
- (c) Autres avantages : cette colonne inclut la valeur de tous les avantages et avantages annexes, tels que les voyages non professionnels ou non liés à l'affectation, les frais médicaux, la voiture, la résidence ou le logement, les cartes de crédit, et autres avantages en nature.

Évolution de la rémunération

Le tableau suivant (C) présente un aperçu de l'évolution de la rémunération globale des membres du Conseil d'administration et des membres de la direction exécutive au cours des cinq derniers exercices, ainsi que de la performance de la société par le biais de la communication de certains de ses ICP.

Tableau C* (montants en euros)

	2022**	2021	2020	2019	2018
Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction exécutive	5.626.270	5.430.003	5.651.680	4.869.806	4.535.405
Performance de la société					
EBITDA	646.363.386	514.285.403	285.339.931	273.374.327	331.857.157
EBITDA ajusté	648.897.136	426.017.098	294.462.579	302.473.034	317.024.722
Chiffre d'affaires	6.985.735.344	5.374.512.326	3.850.077.328	4.198.193.708	4.406.185.353

* Les informations sont fournies sur la base des informations disponibles des précédents rapports de rémunération et des comptes annuels.

** La rémunération moyenne des employés de la société (autres que les membres du Conseil d'administration et de la direction exécutive), sur la base d'un équivalent temps plein, s'élève à 112.654 euros.

Le ratio de rémunération, tel que défini par la section 3:6 du CSA, était de 11,4 x pour 2021. Pour ce calcul, la société a utilisé la rémunération du vice-président exécutif comme membre exécutif du Conseil le mieux rémunéré et la rémunération de l'employé à temps plein de la société holding - qui a travaillé pendant une année complète - comme employé le moins bien rémunéré.

La publication de ce ratio est une pratique requise par la loi et la présentation adoptée vise à se conformer aux exigences de transparence. La publication de ce ratio sera évaluée à l'avenir en fonction de l'évolution du ratio et des directives/clarifications futures qui pourraient être publiées sur cette exigence.

Audit externe

L'audit externe des états financiers consolidés de la société est confié à un commissaire choisi par l'assemblée des actionnaires parmi les membres de l'institut belge des réviseurs d'entreprises.

La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux définis par la loi. L'assemblée des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Le commissaire est nommé pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 31 mai 2022, la société a renouvelé la nomination de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Marc Daelman, en qualité de commissaire pour une durée de trois ans.

Gestion des risques de la société et fonction d'audit interne

Le cadre législatif et réglementaire belge relatif à la gestion des risques et aux contrôles internes est exposé dans la loi du 17 décembre 2008 relative à la constitution d'un comité d'audit et dans la loi du 6 avril 2010 relative à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise de 2020.

Comme indiqué dans le chapitre du présent rapport annuel intitulé « Risques et Incertitudes », la direction exécutive est responsable de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Sous la supervision de la direction exécutive, l'équipe dirigeante de chaque filiale de la société a la responsabilité de concevoir une organisation adéquate et un système de contrôle interne approprié afin de gérer les activités et les risques inhérents à chaque filiale.

Le comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité de la gestion des risques de la société, de son système de contrôle interne et de sa fonction d'audit interne.

Gestion des risques

La gestion des risques est une responsabilité de l'équipe dirigeante des filiales. L'équipe dirigeante des filiales rend régulièrement compte des risques et des enjeux commerciaux à la direction exécutive : elle remet au Conseil d'administration et au comité d'audit une étude détaillée des risques et des enjeux industriels. L'audit interne sous la supervision du comité d'audit assure le suivi et l'efficacité de leurs systèmes de gestion des risques.

Fonction d'audit interne

Le comité d'audit supervise la fonction d'audit interne. L'audit interne est une activité indépendante et objective d'assurance et de conseil conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les processus de l'entreprise. Elle aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. La vérification interne est effectuée conformément aux Normes internationales pour

la pratique professionnelle de l'audit interne (IPPF).

L'audit interne est responsable des missions d'audit conformément à son plan annuel d'audit interne, qui est préparé et examiné afin d'aider l'organisation à atténuer efficacement les risques dans toutes ses activités. Les missions d'audit suivent la méthodologie d'audit décrite dans la charte d'audit interne et le manuel d'audit interne et visent à s'assurer que les filiales se conforment à des processus de services communs en ce qui concerne leurs activités, leur production industrielle et leurs règles de consolidation. À la fin de chaque mission d'audit, la fonction d'audit interne publie un rapport d'audit contenant ses constatations et recommandations. L'équipe de direction des filiales est responsable de la conception et de la mise en œuvre en temps utile de mesures correctives à l'égard de chacune des conclusions et recommandations de l'audit interne.

La fonction d'audit interne rapporte au comité d'audit. Le comité d'audit s'assure que le travail d'audit interne est axé sur les activités et les domaines à risque qu'il juge essentiels. Il veille à ce que la fonction d'audit interne réduise la probabilité de fraude et d'erreur et atténue efficacement les risques.

Supervision et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chacune des filiales de Viohalco est responsable de sa performance et de ses résultats. L'équipe dirigeante de chaque filiale dispose de solides équipes centrales et régionales, avec attribution de responsabilités aux membres du conseil d'administration et des équipes de direction exécutive respective.

Afin de garantir la cohérence de l'approche lorsque des entreprises distinctes traitent de questions similaires, et d'optimiser la coordination dans l'ensemble du réseau des filiales de la société, la direction locale des entreprises bénéficie d'une orientation solide et d'un cadre pratique pour une mise en œuvre et un suivi locaux optimaux. Steelmet, une filiale de Viohalco, se voit confier par un contrat de sous-traitance le soutien fonctionnel des sociétés de Viohalco. Elle déploie une équipe d'experts en la matière qui supervisent la mise en œuvre des politiques, contrôlent les performances et encouragent les meilleures pratiques tout en assurant la décentralisation et l'indépendance entrepreneuriale des unités commerciales. Le soutien qu'ils apportent concerne, entre autres, des fonctions telles que la finance, les relations avec les investisseurs, l'ESG, l'audit interne, les opérations, etc. Un centre de services partagés est également chargé de l'exécution des services communs de la société tels que les achats, le transport, la cybersécurité, les technologies de l'information et la comptabilité.

Toutes les sociétés de Viohalco sont responsables de leur propre organisation, de leur gestion des risques et de leur système de contrôle interne, ceux-ci étant conçus et mis en œuvre en fonction du segment d'activité, de la localisation géographique et du type de production concerné.

Suivi et reporting financier

Viohalco a établi des procédures pour l'enregistrement et la communication adéquats des informations financières et non financières. L'objectif consiste à s'assurer que l'information financière et non financière générée par chaque entité est homogène, cohérente et comparable, que les informations financières consolidées sont justes, fiables et mises à disposition en temps opportun.

Chaque filiale fait remonter son information financière tous les mois. Cette information comprend le bilan, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie et une analyse du fonds de roulement.

Un examen de chaque segment d'activité est présenté au Conseil d'administration. Cet examen comprend notamment une comparaison entre les chiffres réels et le budget, des informations financières et non financières, les faits marquants de la période de reporting ainsi que les perspectives commerciales des segments d'activité. Les rapports financier et non financier sont une composante essentielle du processus décisionnel de Viohalco.

Conflits d'intérêts

En vertu de l'article 9 de la Charte, lorsqu'il peut y avoir un conflit d'intérêts pour un membre du Conseil d'administration, un actionnaire ou une filiale autre de Viohalco, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 et 7:97 du Code belge des sociétés et des associations.

Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêts et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive doit systématiquement organiser ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations. Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du Code belge des sociétés et des associations et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la direction exécutive (ou une société ou entité avec laquelle ce membre du Conseil ou de la direction exécutive a un lien étroit) d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit. Le Conseil doit veiller à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 7:96 du CSA, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 7:96 et 7:97 du CSA n'a été signalée au Conseil.

Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2022, le capital social de la société s'élevait à 141.893.811,46 euros représenté par 259.189.761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital social autorisé.

Toutes les actions de la société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment opter pour la dématérialisation de leurs actions nominatives et inversement.

Les transferts d'actions ne sont pas restreints dans les statuts de la société. Les actions de la société sont toutes librement transférables.

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote.

2. Restriction des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires. À condition que les actionnaires soient admis à l'assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus, ils bénéficient d'une liberté sans restriction pour exercer leurs droits de vote. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 7.3 des statuts stipule que les actions de la société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

En vertu de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la Loi Transparence), la société exige que toute personne physique ou morale, qui acquiert, directement ou indirectement, des titres de la société conférant le droit de vote, notifie à la société et à l'autorité des services et des marchés financiers (FSMA) le nombre et le pourcentage de droits de vote existants qu'elle détient à la suite de cette acquisition, lorsque les droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote atteignent ou dépassent 5 % du total des droits de vote existants. Une notification similaire est également obligatoire dans les cas suivants :

- acquisition ou cession, directe ou indirecte, de titres

conférant le droit de vote ou modification de la répartition des droits de vote, lorsque le pourcentage des droits de vote attachés aux titres détenus atteint ou dépasse 10 %, 15 %, 20 % et ainsi de suite par tranche de 5 % du total des droits de vote existants ;

- admission pour la première fois des actions de la société à la négociation sur un marché réglementé, lorsque les droits de vote liés à ces titres conférant le droit de vote représentent 5 % ou plus du total des droits de vote existants ;
- conclusion, modification ou résiliation par des personnes physiques ou morales d'un accord d'action de concert lorsque le pourcentage des droits de vote concernés par l'accord ou le pourcentage des droits de vote détenus par l'une des parties à l'accord atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils fixés au § 1, ou si la nature de l'accord d'action de concert est modifiée ;
- franchissement de seuils de notification obligatoire plus stricts prévus par les statuts de la société.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. La société doit publier l'information ainsi obligatoire dans les trois jours de cotation qui suivent la réception de l'avis de notification.

Lors des assemblées générales, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits qu'ils ont notifiés à la société conformément à la Loi Transparence, avant la date de l'assemblée générale, sous réserve de certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site internet de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la société sont disponibles sur le site internet de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'a pas connaissance de l'existence de quelque accord que ce soit entre ses actionnaires susceptible d'entraîner des restrictions sur le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la société.

Assemblée des actionnaires

1. Assemblées

L'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires de la société se tient chaque dernier mardi de mai, à 12 h 00 ou, si ce jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social de la société.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des

actionnaires de la société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la société, ou à la demande d'actionnaires représentant au moins dix (10) % du capital social de la société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers (2/3) du capital soient présents ou représentés. Elle est adoptée à une majorité qualifiée de 75 % des votes exprimés. Si le quorum des deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée générale, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle délibérera valablement si 60 % du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette deuxième assemblée générale, une troisième assemblée générale pourra être convoquée, laquelle délibérera valablement si 58 % du capital est présent ou représenté.

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141.893.811,46 euros et divisé en 259.189.761 actions sans valeur nominale.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (actions sans droit de vote ou privilégiées). Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sous le symbole « VIO » avec le code ISIN BE0974271034 sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes (Athex) avec le même code ISIN et sous le symbole « VIO » (en caractères latins) et « BIO » (en caractères grecs).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT BRUXELLES en euros	2022	2021
À la fin de l'exercice	4,02	4,59
Maximum	5,08	5,30
Minimum	3,26	3,23

Cours de l'action sur la BOURSE D'ATHENES en euros	2022	2021
À la fin de l'exercice	4,01	4,59
Maximum	5,03	5,19
Minimum	3,24	3,32

Coordonnées de la personne responsable des relations avec les investisseurs

Sofia Zairi
E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A. Viohalco S.A. – Greek Branch
30 Avenue Marnix, 16 Himaras Street,
1000 Bruxelles, 151 25 Maroussi, Athens
Belgique Grèce

Belgium tél : Greece tél :
(+32) 2 224 09 11 (+30) 210 6861 111, (+30) 210 6787 773

Marché NYSE Euronext Bruxelles
Symbole VIO
Code ISIN BE0974271034

Marché Bourse d'Athènes
Symbole VIO (alphabet latin) et BIO
(alphabet grec)
Code ISIN BE0974271034

Viohalco s'engage à fournir un reporting financier transparent et de grande qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux normes internationales de reporting financier telles qu'adoptées par l'Union européenne (les « normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne »).

Structure de l'actionariat

According to the last Transparency notifications, the shareholding structure of Viohalco is as follows:

Nom (actionnaires)	% de droits de vote
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos (7,05 % en son nom propre et 23,25 % au nom de la fondation KIKPE en sa qualité de président du Conseil de la Fondation KIKPE)	30,31%
Nikolaos Stassinopoulos	27,43%
Evangelos Stassinopoulos	19,20%
Michail Stassinopoulos	7,01%

Politique de distribution et de dividende

En tant que holding détenant des participations majoritaires dans des sociétés industrielles et commerciales, la politique de dividendes de Viohalco dépend de la capacité de ces sociétés à générer une rentabilité et des flux de trésorerie suffisants pour garantir le capital investi, soutenir la croissance et la durabilité à long terme et verser des dividendes.

Dans le cadre de sa politique d'entreprise, et sur la base d'une évaluation minutieuse des résultats financiers de chaque année et du contexte économique et commercial plus large, la société évalue s'il est plus judicieux de réinvestir la totalité ou une partie des bénéfices annuels et des dividendes reçus dans les activités des sociétés d'exploitation ou de verser des dividendes à ses actionnaires.

La société ne peut donner aucune garantie qu'elle effectuera un quelconque paiement de dividendes, pour une année donnée, dans un avenir proche ou lointain. Un tel paiement sera toujours conditionné par l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs, qui comprennent la stratégie globale et les perspectives commerciales de Viohalco, l'évolution des bénéfices, les besoins et l'excédent de capital, les conditions financières générales, les restrictions contractuelles existantes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents.

Calendrier financier

Date	Événement
Vendredi 10 mars 2023	Téléconférence sur les résultats financiers 2022 avec les investisseurs et les analystes
Jeudi 6 avril 2023	Publication du rapport annuel 2022
Mardi 30 mai 2023	Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2023
Lundi 19 juin 2023	Date ex-dividende de l'exercice 2022
Mardi 20 juin 2023	Date d'enregistrement* pour les bénéficiaires de dividendes de l'exercice 2022
Mercredi 21 juin 2023	Paiement du dividende de l'exercice 2022
Jeudi 21 septembre 2023	Résultats semestriels 2023

* Les actions seront échangées ex-dividende avant le 16 juin 2023, qui est le jour d'expiration des contrats à terme - future (séries de juin) à la Bourse d'Athènes et avant le 15 juillet 2023, qui est la date d'expiration des contrats à terme - future sur l'indice FTSE/ATHEX Large Cap)



J. Annexe – Autres Mesures de la Performance (AMP)

Introduction

La Direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres Mesures de la Performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées reflétant la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Néanmoins, il convient de noter que les éléments ajustés ne doivent pas être considérés comme des éléments non opérationnels ou non récurrents.

S'agissant des éléments du bilan, la Direction de Viohalco suit et publie la mesure de la dette nette.

Définitions Générales

EBIT

L'**EBIT** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes.

EBIT ajusté

L'**EBIT** ajusté est défini comme l'EBIT, excluant :

- le décalage des prix des métaux ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation sur les investissements ;
- les bénéfices/pertes des ventes d'actifs immobilisés, d'immobilisations incorporelles et d'investissements ;
- les frais de contentieux et amendes exceptionnelles ;
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBITDA

L'**EBITDA** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes ;
- les amortissements.

EBITDA ajusté

L'**EBITDA** ajusté est défini comme l'EBITDA excluant les mêmes éléments que l'EBIT ajusté.

Dette nette

La dette nette se définit comme le total :

- des emprunts à long terme ;
- des emprunts à court terme ;

Moins :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le **décalage des prix des métaux** est l'effet, sur le compte de résultat, des variations des prix du marché des métaux (ferreux et non ferreux) que les sociétés de Viohalco utilisent en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication du produit final.

Le décalage des prix des métaux existe en raison des facteurs suivants :

1. le délai s'écoulant entre la facturation des achats de métal, la détention et le traitement de celui-ci, et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients ;
2. l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant déclaré comme coût des ventes, en raison de la méthode de calcul des coûts utilisée (par exemple, moyenne pondérée), et
3. à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

La plupart des filiales de Viohalco appliquent l'appariement des achats et ventes, ou des instruments dérivés afin de réduire au minimum les effets du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, il y aura toujours un certain impact (positif ou négatif) dans le compte de résultat, puisque le stock des segments non ferreux (c'est-à-dire l'aluminium, le cuivre et les câbles) est considéré comme étant conservé de façon permanente (stock d'exploitation minimum), et non couvert ; dans les segments ferreux (c.-à-d. l'acier et les tubes d'acier), il n'y a pas de couverture des matières premières.

Tableaux de rapprochement

EBIT et EBITDA

2022

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	178.602	39.637	63.529	8.140	87.554	-710	376.752	-2.188	374.564
<i>Ajustements pour :</i>									
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-1.374	6.814	-	-4.131	-223	-	1.086	279	1.365
Charges financières nettes	33.770	16.987	25.520	11.644	26.131	1.935	115.988	5.332	121.320
EBIT	210.998	63.439	89.049	15.654	113.462	1.225	493.826	3.424	497.250
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	59.910	17.585	17.782	9.134	30.554	4.870	139.835	9.278	149.114
EBITDA	270.908	81.023	106.831	24.788	144.016	6.095	633.661	12.702	646.363

2021

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	2.813	260.637	15.347	275.984
<i>Ajustements pour :</i>									
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-1.180	4.069	-	-386	-318	-	2.185	344	2.530
Charges financières nettes	20.858	14.624	21.874	7.488	26.091	1.494	92.430	3.452	95.882
EBIT	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	4.307	355.253	19.144	374.396
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	59.093	16.665	16.659	8.861	25.600	4.234	131.112	8.777	139.889
EBITDA	138.327	94.338	84.287	555	160.316	8.541	486.365	27.921	514.285

EBIT ajusté et EBITDA ajusté

2022

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	178.602	39.637	63.529	8.140	87.554	-710	376.752	-2.188	374.564
<i>Ajustements pour :</i>									
Charges financières nettes	33.770	16.987	25.520	11.644	26.131	1.935	115.988	5.332	121.320
Décalage des prix des métaux	-49.950	-17.490	1.905	-	51.132	-	-14.402	-	-14.402
Quote-part du bénéfice/perte (-) des entités mises en équivalence, net d'impôt	-1.374	6.814	-	-4.131	-223	-	1.086	279	1.365
Dépréciation/ reprise de dépréciation (-) de biens immobilisés	2.388	2.267	1.222	-	-	-	5.877	212	6.089
Perte de valeur sur coentreprise ⁽¹⁾	-	9.210	-	-	-	-	9.210	-	9.210
Plus (-) /moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	-220	-36	-348	1	-11	-130	-744	-	-744
Perte suite à la vente d'un associé ⁽²⁾	-	-	-	156	1.343	-	1.499	-	1.499
Perte de contrôle d'une filiale	-	-	-	-	-	647	647	-	647
Perte nette pour indemnité au client ⁽²⁾	-	-	-	235	-	-	235	-	235
EBIT ajusté	163.216	57.389	91.829	16.046	165.925	1.742	496.148	3.636	499.783
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	59.910	17.585	17.782	9.134	30.554	4.870	139.835	9.278	149.114
EBITDA ajusté	223.126	74.974	109.611	25.180	196.479	6.613	635.983	12.914	648.897

(1) En 2022, la coentreprise d'ELVALHALCOR, Nedzink, a connu d'importants retards dans la mise en service de nouveaux équipements, ce qui a entraîné une perte de chiffre d'affaires. En outre, les conditions économiques difficiles qui prévalent dans le monde entier, avec l'augmentation des taux d'intérêt de référence et des coûts de l'énergie, ont détérioré les résultats de 2022 plus que prévu initialement. En conséquence, le test annuel de dépréciation effectué pour la participation à la coentreprise a indiqué la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,2 millions d'euros.

(2) En 2013, Corinth Pipeworks a fabriqué et fourni des tuyaux pour un pipeline en France. Au cours de l'année 2015, le client français a déposé un recours qualité contre Corinth Pipeworks, ses assureurs et les sous-traitants en charge du soudage de la canalisation. Le tribunal de commerce de Paris a rendu sa décision le 7 juillet 2022 et a jugé que Corinth Pipeworks devait être tenue responsable des vices cachés affectant les tuyaux qu'elle a livrés à son client français, mais que ce dernier était également responsable de son propre préjudice. En conséquence, étant donné que les ventes de 2013 étaient entièrement assurées, Corinth Pipeworks a enregistré une dette de EUR 515 milliers en 2022 qui correspond à son exposition maximale pour cette réclamation spécifique, tandis qu'un revenu de EUR 280 milliers a été enregistré car un montant correspondant a été reçu à titre d'indemnité d'une compagnie d'assurance pour le cas en question.

(3) En 2022, les participations dans Belleville Tube Company et AWM ont été cédées.

2021

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	2.813	260.637	15.347	275.984
<i>Ajustements pour :</i>									
Charges financières nettes	20.858	14.624	21.874	7.488	26.091	1.494	92.430	3.452	95.882
Décalage des prix des métaux	-19.694	-35.193	4.915	-	-37.746	-	-87.718	-	-87.718
Quote-part du bénéfice/perte (-) des entités mises en équivalence, net d'impôt	-1.180	4.069	-	-386	-318	-	2.185	344	2.530
Dépréciation/ reprise de la dépréciation (-) de biens immobiliers	2.067	-	-	-	-	507	2.574	-18.149	-15.575
Plus (-) /moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	524	-187	-24	-	-13	-114	186	-491	-306
Plus (-) /moins-values réalisées sur les ventes de participations	-	-	-	-	-	21	21	-	21
Frais de contentieux et amendes exceptionnelles	-	-	-	-	-	41	41	-	41
Provision pour les taxes antidumping	-	-	-	12.842	-	-	12.842	-	12.842
Coûts de réorganisation	-	-	-	978	-	-	978	-	978
Coûts marginaux liés au coronavirus ⁽¹⁾	1.285	1.508	445	-234	1.096	12	4.112	-2.663	1.449
EBIT ajusté	63.415	43.800	72.964	5.280	98.054	4.774	288.288	-2.159	286.128
<i>Rajout :</i>									
Amortissement	59.093	16.665	16.659	8.861	25.600	4.234	131.112	8.777	139.889
EBITDA ajusté	122.508	60.465	89.623	14.141	123.654	9.008	419.400	6.618	426.017

(1) Les coûts marginaux liés au coronavirus concernent tous les coûts supplémentaires engendrés par l'épidémie de coronavirus. Ces coûts sont directement imputables à l'épidémie de coronavirus et sont incriminés aux coûts encourus avant l'épidémie et ne devraient pas se reproduire une fois que la crise sera passée et que les opérations reviendront à la normale, et ils sont clairement distincts des opérations normales.

Segmental Information

2022

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
Chiffre d'affaires	2.312.598	1.811.050	895.367	457.236	1.391.507	87.568	6.955.326	30.409	6.985.735
Marge brute	291.031	125.564	119.816	30.021	172.868	21.040	760.340	11.445	771.784
Résultat opérationnel	210.998	63.439	89.049	15.654	113.462	1.225	493.826	3.424	497.250
Charges financières nettes	-33.770	-16.987	-25.520	-11.644	-26.131	-1.935	-115.988	-5.332	-121.320
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1.374	-6.814	-	4.131	223	-	-1.086	-279	-1.365
Résultat avant impôt	178.602	39.637	63.529	8.140	87.554	-710	376.752	-2.188	374.564
Impôt sur le résultat	-36.403	-9.216	-13.357	3.437	-17.236	1.760	-71.015	-1.160	-72.175
Bénéfice/perte (-)	142.200	30.421	50.172	11.577	70.318	1.049	305.737	-3.348	302.389

2021

Division industrielle

Amounts in milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industrielle	Immobilière	Total Consolidé
Chiffre d'affaires	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	64.134	5.355.846	18.667	5.374.512
Marge brute	147.873	125.054	94.442	15.157	181.255	23.310	587.091	3.555	590.645
Résultat opérationnel	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	4.307	355.253	19.144	374.396
Charges financières nettes	-20.858	-14.624	-21.874	-7.488	-26.091	-1.494	-92.430	-3.452	-95.882
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1.180	-4.069	-	386	318	-	-2.185	-344	-2.530
Résultat avant impôt	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	2.813	260.637	15.347	275.984
Impôt sur le résultat	-10.762	-9.052	-7.788	-451	-20.053	-7.490	-55.597	-399	-55.996
Bénéfice/perte (-)	48.793	49.927	37.966	-15.859	88.891	-4.678	205.041	14.948	219.989

Dettes nettes

Amounts in milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Long terme		
Emprunts et dettes financières	1.471.299	1.294.093
Obligations locatives	29.449	34.639
Court terme		
Emprunts et dettes financières	958.166	848.145
Obligations locatives	10.932	10.696
Total de la dette	2.469.845	2.187.573
<i>Moins :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-412.644	-503.267
Dettes nettes	2.057.201	1.684.306





K. États financiers consolidés 2022



Sommaire

État consolidé de la situation financière	150
Compte de résultat consolidé	151
État consolidé du résultat global	152
État consolidé de variations des capitaux propres	153
État consolidé des flux de trésorerie	154
Notes concernant les états financiers consolidés	155
1. Entité présentant les états financiers	155
2. Règles comptables	155
3. Monnaie fonctionnelle et de présentation	155
4. Recours à des estimations et jugements	155
5. Principales méthodes comptables	156
6. Segments opérationnels	171
7. Chiffre d'affaires	175
8. Autres produits et charges	178
9. Résultat financier net	180
10. Résultat par action	180
11. Avantages du personnel	181
12. Charges du personnel	183
13. Impôt sur le résultat	184
14. Stocks	186
15. Créances clients et autres débiteurs	187
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	188
17. Immobilisations corporelles	188
18. Goodwill et immobilisations incorporelles	191
19. Immeubles de placements	194
20. Entreprises mises en équivalence	195
21. Autres investissements	198
22. Actifs disponibles à la vente	198
23. Instruments dérivés	199
24. Capital et réserves	200
25. Gestion du capital	202
26. Emprunts et dettes financières	202
27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	205
28. Subventions	205
29. Provisions	205
30. Instruments financiers	206
31. Filiales	217
32. Entreprises associées	219
33. Participations ne donnant pas le contrôle	220
34. Contrats de location	221
35. Engagements	222
36. Passifs éventuels	222
37. Parties liées	223
38. Honoraires des commissaires	224
39. Événements postérieurs à la clôture	224

État consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Note	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	17	2.231.036	2.089.107
Actifs au titre du droit d'utilisation	34	35.279	34.288
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	43.376	42.083
Immeubles de placements	19	316.024	280.876
Entités mises en équivalence	20	36.638	44.372
Autres actifs financiers	21	8.405	8.457
Actifs d'impôt différé	13	9.628	13.141
Instruments dérivés	23	38.922	944
Créances clients et autres débiteurs	15	6.893	7.314
Coûts du contrat	7	222	222
		2.726.424	2.520.805
Actifs courants			
Stocks	14	1.914.098	1.469.840
Créances clients et autres débiteurs	15	675.083	623.536
Actifs sur contrats	7	199.839	101.371
Coûts du contrat	7	14	167
Instruments dérivés	23	27.149	16.277
Créances d'impôt		7.081	2.785
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	412.644	503.267
Actifs disponibles à la vente	22	67.865	372
Actifs courants		3.303.772	2.717.616
Total des actifs		6.030.196	5.238.420
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	24	141.894	141.894
Primes d'émission	24	457.571	457.571
Réserves de conversion		-30.802	-24.450
Autres réserves	24	448.298	440.437
Bénéfices non distribués		663.823	399.175
		1.680.784	1.414.626
Participations ne donnant pas le contrôle	33	275.111	240.969
Total des capitaux propres		1.955.895	1.655.594
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	26	1.471.299	1.294.093
Obligations locatives	34	29.449	34.639
Instruments dérivés	23	1.249	3.587
Passifs d'impôt différé	13	103.489	97.263
Avantages du personnel	11	24.357	24.183
Subventions	28	32.454	33.985
Provisions	29	1.727	1.825
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	17.073	17.615
Passifs sur contrats	7	9.889	9.889
		1.690.985	1.517.080
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières	26	958.166	848.145
Obligations locatives	34	10.932	10.696
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	1.180.881	1.093.804
Passifs sur contrats	7	123.948	51.482
Impôt courant		57.511	40.035
Instruments dérivés	23	18.455	7.563
Provisions	29	15.405	14.020
Passifs directement associés aux actifs classés comme disponibles à la vente	22	18.020	-
		2.383.316	2.065.746
Total des passifs		4.074.301	3.582.826
Total des capitaux propres et passifs		6.030.196	5.238.420

Les notes des pages 155 à 224 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Chiffre d'affaires	7	6.985.735	5.374.512
Coût des ventes	8	-6.213.951	-4.783.867
Marge brute		771.784	590.645
Autres produits	8	29.699	43.422
Frais de commercialisation et de distribution	8	-90.047	-80.351
Charges administratives	8	-169.781	-142.620
Réductions de valeur sur créances et actifs sur contrat	30	-4.168	-2.698
Autres charges	8	-40.238	-34.003
Résultat opérationnel		497.250	374.396
Produits financiers	9	8.407	2.371
Charges financières	9	-129.727	-98.253
Résultat financier		-121.320	-95.882
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	20	-1.365	-2.530
Bénéfice avant impôt		374.564	275.984
Impôt sur le résultat	13	-72.175	-55.996
Bénéfice de la période		302.389	219.989
Bénéfice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		266.133	194.994
Participations ne donnant pas le contrôle		36.256	24.995
		302.389	219.989
Résultat par action (en euros par action)			
De base et dilué	10	1,027	0,752

Les notes des pages 155 à 224 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Bénéfice / perte (-)		302.389	219.989
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Titre de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	21	-1.061	702
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	11	2.418	-1.063
Impôt lié	13	-544	222
Total		812	-139
Eléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat			
Ecarts de conversion		-5.530	7.731
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - partie efficace	30	37.233	4.839
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassées en résultat	30	-2.059	-1.713
Part des autres éléments du résultat global des actions comptabilisées		-2	-
Impôt lié	13	-7.905	-447
Total		21.737	10.409
Autres éléments du résultat global après impôt		22.549	10.270
Résultat global total après impôt		324.938	230.259
Résultat global total attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		283.994	203.578
Participations ne donnant pas le contrôle		40.944	26.681
Résultat global total après impôt		324.938	230.259

Les notes des pages 155 à 224 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé de variations des capitaux propres

2022

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfices non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2022		141.894	457.571	440.437	-24.450	399.175	1.414.626	240.969	1.655.594
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	266.133	266.133	36.256	302.389
Autres éléments du résultat global		0	0	21.862	-5.527	1.526	17.861	4.688	22.549
Résultat global total		0	0	21.862	-5.527	267.659	283.994	40.944	324.938
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	357	0	-357	0	0	0
Augmentation du capital de la filiale		0	0	0	0	0	0	24.927	24.927
Réduction du capital social		0	0	0	0	0	0	-301	-301
Perte de contrôle/cession d'une filiale		0	0	-473	0	705	232	-232	0
Fusions et absorptions		0	0	0	0	-3.358	-3.358	0	-3.358
Transfert de réserves	24	0	0	-14.152	51	14.102	0	0	0
Dividendes		0	0	0	0	-23.327	-23.327	-3.024	-26.351
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	173	-907	11.774	11.039	-30.594	-19.555
Autres changements dans les participations		0	0	95	32	-2.549	-2.422	2.422	0
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		0	0	-14.001	-824	-3.011	-17.836	-6.802	-24.638
Solde au 31 décembre 2022		141.894	457.571	448.298	-30.802	663.823	1.680.784	275.111	1.955.895

2021

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfices non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2021		141.894	457.571	436.104	-30.341	214.097	1.219.325	175.929	1.395.253
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	194.994	194.994	24.995	219.989
Autres éléments du résultat global		0	0	2.985	5.880	-281	8.584	1.686	10.270
Résultat global total		0	0	2.985	5.880	194.713	203.578	26.681	230.259
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	1.150	0	-1.338	-188	188	0
Perte de contrôle/cession d'une filiale		0	0	0	49	-29	21	0	21
Dividendes		0	0	0	0	-7.776	-7.776	-3.421	-11.196
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	331	-100	-5.112	-4.881	-2.619	-7.500
Autres changements dans les participations		0	0	-133	60	4.620	4.547	44.211	48.758
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		0	0	1.348	10	-9.635	-8.277	38.359	30.082
Solde au 31 décembre 2021		141.894	457.571	440.437	-24.450	399.175	1.414.626	240.969	1.655.594

Les notes des pages 155 à 224 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice / perte (-) pour la période		302.389	219.989
<i>Ajustements pour :</i>			
Charge/crédit d'impôt sur le résultat (-)	13	72.175	55.996
Amortissement des immobilisations corporelles	17	129.641	120.686
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	35	8.509	8.518
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	6.717	6.673
Amortissement des immeubles de placements	19	7.658	6.898
(Reprise de) / Perte de valeur sur immobilisations	8	-692	-6.725
(Reprise de) / Perte de valeur sur des immeubles de placements	8	10.210	-6.922
(Reprise de) / Perte de valeur des associés/JV	8	9.260	0
Bénéfice (-) / perte de la vente de PP&E et d'immobilisations incorporelles	8	-404	170
Bénéfice (-) / perte de la vente de biens de placement	8	-340	-476
Amortissement des subventions	28	-3.411	-2.886
Charges financières	9	128.998	98.253
Produits financiers	9	-2.787	-2.371
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	30	4.168	2.698
Bénéfice (-) / perte de l'évaluation des dérivés	9	-4.891	-644
Gain (-)/perte provenant de regroupements d'entreprises	8	2.146	21
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	20	1.365	2.530
		670.711	502.407
Diminution / augmentation (-) des stocks		-444.258	-395.251
Diminution / augmentation (-) des créances		-61.238	-227.609
Diminution / augmentation (-) des actifs contractuels		-98.468	-32.854
Diminution / augmentation (-) des coûts du contrat		153	324
Diminution (-) / augmentation du passif		22.556	367.284
Diminution (-) / augmentation des obligations des avantages du personnel		2.591	1.208
Diminution (-) / augmentation des provisions		-212	13.355
Diminution (-) / augmentation des passifs sur contrat		72.466	7.350
		-506.410	-266.193
Intérêts payés		-123.060	-91.512
Impôt sur le résultat payé		-39.105	-14.106
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		2.136	130.596
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		-306.040	-234.689
Acquisition de biens de placements	19	-22.266	-13.065
Produits de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		1.926	2.927
Produits de la vente des immeubles de placements		1.100	1.229
Acquisition / augmentation de capital des entreprises associées et des coentreprises	20	-7.500	-9.525
Acquisition d'autres investissements	21	-1.060	-77
Produit des ventes des associés		2.727	0
Produit de la vente d'autres investissements	21	0	637
Intérêts reçus	9	548	557
Dividendes reçus	9 - 20	388	1.060
Trésorerie provenant du regroupements d'entités		-2.716	0
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement		-332.892	-250.947
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit des nouveaux emprunts	26	856.508	896.672
Remboursement des emprunts	26	-570.259	-514.171
Paiements de loyers	26	-11.630	-11.562
Produit de la vente des actions de filiales	32	0	50.000
Produit de la collecte des subventions	28	1.739	1.529
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-9.529	-7.500
Dividendes versés aux actionnaires		-23.327	-7.776
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-3.024	-3.421
Trésorerie nette liée aux activités de financement (-)		240.477	403.773
Diminution nette (-)/ augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-90.279	283.422
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		503.267	219.161
Effet du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		-344	684
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de la période		412.644	503.267

Les notes des pages 155 à 224 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité présentant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après la « Société » ou « Viohalco S.A. ») est une société anonyme de droit belge. Le numéro de registre de la Société est 0534.941.439 et son siège social est situé 30 Avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco »).

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans une centaine de filiales environ, dont deux sont cotées, une sur Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Macédoine du Nord et au Royaume-Uni, les sociétés de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. Viohalco est en outre propriétaire d'importants biens immobiliers en Grèce. Ses actions sont cotées sur Euronext Bruxelles (symbole « VIO ») et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire à la bourse d'Athènes (symbole « BIO »).

L'adresse électronique de la société est www.viohalco.com, où les états financiers consolidés ont été publiés.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne et approuvées par le Conseil d'administration de la Société le 9 mars 2023.

Des précisions concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont incluses dans la note 5.

Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode à chaque date de clôture :

1. Instruments financiers dérivés (juste valeur) ;
2. Autres investissements - Instruments de capitaux propres (juste valeur) ;
3. Passifs nets au titre de prestations définies (valeur actuelle de l'obligation) ;
4. Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus).

Le Groupe a préparé les états financiers consolidés en se fondant sur le fait qu'il continuera de fonctionner comme une entité en exploitation.

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. En raison des règles d'arrondis, les chiffres indiqués en tant que totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre à l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision des estimations est appliquée de façon prospective.

Les informations concernant les jugements, hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 7.D – Comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- Note 11.C.a – Évaluation des obligations au titre des prestations définies : principales hypothèses actuarielles ;
- Note 13.C – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé : disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Note 15.B - Recouvrabilité d'une créance échue sur un ancien client au Moyen-Orient ;
- Note 17.E - Perte de valeur sur les immobilisations corporelles ;
- Note 18.F – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables ;
- Note 19.B – Évaluation de la juste valeur des immeubles de placements ;
- Note 30.C.1 – Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrats : hypothèses principales permettant d'établir les taux de perte.

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés. Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco et ses sociétés (filiales et entités mises en équivalence).

5.1. Base de la consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau du contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses sociétés mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée ; plus
- la valeur de toutes participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout bénéfice réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées dans le compte de résultat consolidé. Toute contrepartie éventuelle est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables résultant de son implication dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'affecter ces rendements par le biais de son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date de la fin du contrôle.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chacune des acquisitions.

Les modifications de la participation de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses sociétés perdent le contrôle d'une filiale, les actifs et les passifs de celle-ci sont décomptabilisés, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des entités mises en équivalence

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco exerce une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. C'est généralement le cas lorsque Viohalco

détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition.

Les participations dans des partenariats sont comptabilisées en tant qu'entreprises associées ou coentreprises. La classification dépend des droits et obligations contractuels de chaque investisseur et non de la structure juridique du partenariat.

Entreprises associées : Viohalco comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges des entreprises associées et sa part de l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges détenus ou engagés par Viohalco. Ces éléments ont été repris dans les rubriques correspondantes des états financiers.

Coentreprises : une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco exerce un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition dans le bilan consolidé.

(f) Méthode de la mise en équivalence

Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et ajustés par la suite pour comptabiliser en résultat la quote-part de Viohalco dans les profits ou les pertes post-acquisition de l'entité détenue. La méthode de la mise en équivalence considère également la part de Viohalco dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint cesse. Les dividendes reçus ou à recevoir d'entreprises associées et de coentreprises sont comptabilisés en déduction de la valeur comptable de l'investissement.

Lorsque la quote-part des pertes de Viohalco dans une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à sa participation dans l'entité, Viohalco ne comptabilise pas de pertes supplémentaires sauf si Viohalco a contracté des obligations ou procédé à des paiements pour le compte de l'entité en question.

(g) Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains non réalisés résultant d'opérations avec des entités mises en équivalence sont éliminés à concurrence de la participation détenue par Viohalco dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les gains non réalisés, mais uniquement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5.2. Monnaie étrangère

(a) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des transactions en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans l'état consolidé de la situation financière.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants sont constatés dans les autres éléments du résultat global :

- couvertures des flux de trésorerie éligibles pour autant que les couvertures soient effectives ;
- investissements en titres de participation désignés en tant qu'autres éléments du résultat global à la juste valeur.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs liés aux activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé comme étant un taux approprié.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en réserve pour l'écart de conversion, sauf si l'écart de conversion est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle.

5.3. Chiffre d'affaires

Les principales sources de chiffre d'affaires comptabilisées par Viohalco sont les suivantes :

- Vente de produits sur mesure et chiffre d'affaires issu de projets ;
- Vente de produits standards ;
- Prestations de services.

Le chiffre d'affaires est évalué sur la base de la contrepartie spécifiée dans le contrat conclu avec le client et il exclut les montants recouverts pour le compte de tiers. Viohalco comptabilise le chiffre d'affaires à l'occasion du transfert du contrôle d'un produit ou d'un service au client.

La contrepartie peut varier en raison des remises commerciales, de rabais de volume, de retours ou autres éléments similaires. En fonction du type de contrepartie variable, il est appliqué la méthode la plus appropriée pour évaluer cette contrepartie variable.

Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets

Concernant les contrats portant sur des projets et produits sur mesure réservés à l'usage exclusif de certains clients et sans utilisation alternative, il existe un droit opposable au paiement de la prestation exécutée jusque-là en cas de résiliation du contrat par le client ou par un tiers pour des motifs autres que le non-respect de leurs engagements par les filiales de Viohalco. On en conclut donc que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la production des biens.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé sur une base progressive en fonction de la méthode la plus adéquate, des entrées ou sorties, pour évaluer l'avancement par rapport à l'état d'achèvement.

Les méthodes les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- Pour les obligations de performance liées à la production de produits sur mesure, en fonction du type de contrat concerné, les méthodes pour évaluer l'avancement estimé se fondent sur :
 - i. le temps de production écoulé, à savoir le rapport entre le temps effectif déjà consacré à la production et le volume total de temps de production prévu. Cette méthode est utilisée pour les câbles sous-marins produits sur d'importantes longueurs en continu, car la fabrication de ces produits dure normalement longtemps et que les obligations de performance associées sont donc satisfaites à l'échéance du temps de production.
 - ii. la quantité de produits fabriqués et testés par rapport à la quantité totale à produire en vertu du contrat. Cette méthode est utilisée pour les câbles terrestres, les tubes d'acier et les produits en aluminium fabriqués sur mesure, car la production est réalisée par lots et que les obligations de prestation sont donc satisfaites lorsqu'un certain nombre de lots de quantités convenues a été produit.
- Pour les phases d'installation de projets clés en main du segment Câbles, la méthode pour évaluer l'avancement se fonde sur l'évaluation des résultats obtenus ou le franchissement de jalons, sur la base de jalons techniques clairement définis, comme le transport ou les mètres de câbles installés. Lorsque la méthode d'évaluation de l'avancement repose sur des jalons, ceux-ci donnent une description fidèle de la prestation.

Vente de produits standards

Pour les produits qui ne sont pas considérés comme fabriqués sur mesure, les clients n'en obtiennent pas le contrôle avant l'achèvement de la production. Le chiffre d'affaires est donc comptabilisé au moment du transfert de propriété sur les marchandises vendues.

Le moment du transfert de propriété intervient généralement lorsque les produits ont été expédiés vers le site du client, sauf spécification contraire dans les termes du contrat. Les termes définis dans les contrats avec les clients sont conformes aux Incoterms.

Quand le chiffre d'affaires est reconnu à un moment donné, la comptabilisation de celui-ci donne lieu à une facturation simultanée ou dans un bref délai à compter de celle-ci. Le transfert du contrôle au client déclenche la comptabilisation d'une créance client puisqu'il représente le moment auquel le droit à la contrepartie devient inconditionnel.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du degré d'achèvement. La contrepartie totale des contrats de service est allouée à l'intégralité des obligations de prestation du contrat sur la base de leurs prix spécifiques unitaires. Les prix de vente spécifiques sont déterminés selon les grilles tarifaires appliquées par Viohalco lors de la commercialisation de ses services dans le cadre de transactions distinctes.

Actifs et passifs sur contrats

Le moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires, de la facturation et du recouvrement se traduit en créances facturées, créances non facturées (actifs sur contrats) et avances client (passifs sur contrat). Ces actifs et passifs sur contrat sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière, respectivement aux postes « actifs sur contrat » et « passifs sur contrat ». S'agissant des produits et services pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps, les montants sont facturés à mesure de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles convenues, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits manufacturés.

En général, la facturation intervient après la comptabilisation du chiffre d'affaires des produits fabriqués sur mesure et des services exécutés dans le temps, ce qui donne lieu à des actifs sur contrats. Toutefois, en cas de perception d'avances clients avant la comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant, un passif sur contrat est comptabilisé.

Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco comptabilisent à l'actif les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats avec les clients et les coûts de réalisation de ces contrats qui sont directement associés au contrat, si ces coûts sont considérés comme recouvrables. Elles les comptabilisent au poste des « coûts des contrats » de l'état consolidé de la situation financière. Les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats sont des coûts encourus en vue d'obtenir un contrat qui n'aurait pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Les coûts d'exécution ne sont capitalisés que s'ils génèrent ou améliorent des ressources qui seront utilisées pour satisfaire à des obligations de performance dans le futur.

Les actifs générés par les coûts des contrats sont amortis soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période déterminée en fonction de la durée estimée du contrat, soit en fonction de la partie des revenus comptabilisés au cours de l'exécution du contrat correspondant.

Les coûts incrémentaux liés à l'obtention des contrats sont comptabilisés en charges si la période d'amortissement des actifs est d'un an ou moins.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants payables si Viohalco et ses sociétés sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses sociétés versent des cotisations définies à une tierce personne morale sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses sociétés au titre des régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par les employés au cours de la période en cours et des périodes antérieures, après actualisation de ce montant et déduction de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est basé sur des obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuair qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, tandis que les avantages sont attribués au cours des 16 dernières années avant le départ à la retraite de chaque employé.

La réévaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, est immédiatement comptabilisée en autres éléments du résultat global. Viohalco et ses sociétés déterminent les charges d'intérêts nettes sur le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle, en tenant compte de toutes les variations du passif net au titre des prestations définies au cours de la période en raison des cotisations et des paiements de prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou qu'un régime est réduit, le changement qui en résulte relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement comptabilisé au compte de résultat. Viohalco et ses sociétés comptabilisent des gains et des pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charge lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses sociétés ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les sociétés de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement perçue et que ces mêmes sociétés respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques relatives à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat de la période afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées. Elles sont portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et les charges financières de Viohalco et ses sociétés comprennent essentiellement:

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains et pertes de change sur emprunts et dépôts.

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le « taux d'intérêt effectif » est le taux qui permet d'actualiser précisément les paiements en numéraire ou les recettes futures estimés sur la durée d'utilité attendue de l'instrument financier par rapport à :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Dans le calcul des produits et charges d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif ou au coût amorti du passif financier.

Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf s'il concerne un regroupement d'entreprises, des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

A. Impôt courant

L'impôt courant comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous les ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt courant inclut également tout impôt sur les dividendes.

Les actifs et passifs d'impôt courant ne sont compensés que si certains critères sont remplis.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs pour les besoins de l'information financière et les valeurs calculées à des fins fiscales.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal;

- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses sociétés sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences temporelles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque date de clôture des états financiers et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contre-passées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendus dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon dont Viohalco et ses sociétés prévoient, à la date de clôture, de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que de toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. La valeur nette de réalisation est estimée sur la base du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

Les dépréciations de stocks reflétant la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur et amortissements cumulés. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement associées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût lié à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses sociétés bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat au poste « Autres produits/charges d'exploitation ».

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'actifs immobilisés sont portés à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissement

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. L'approche par composant est suivie si le coût d'un actif comprend différents composants majeurs de cet actif ayant des durées d'utilité différentes.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Machines	2 à 35 ans
Mobilier et autres équipements	2 à 8 ans
Moyens de transport	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobilier et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placements

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placements.

Le bien est reclassé à sa valeur comptable nette à la date de reclassification, qui deviendra son coût d'acquisition réputé pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs disponibles à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Immobilisations incorporelles et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des réductions de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, si le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, si les bénéfices économiques futurs sont probables et si les sociétés de Viohalco ont l'intention d'avoir et disposent des ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des réductions de valeur et amortissements.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Autres immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses sociétés et ont une durée d'utilité déterminée, sont évaluées à leur coût diminué du cumul des réductions de valeur et des amortissements. Les autres immobilisations incorporelles, qui ont une durée d'utilité indéterminée, sont évaluées à leur coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées.

C. Amortissement et durée d'utilité

L'amortissement est la prise en charge dans le compte de résultat du coût des immobilisations incorporelles diminuées de leurs valeurs résiduelles estimées. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs et il est généralement comptabilisé dans le compte de résultat. Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées ne sont pas amortis.

Les durées de vie estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

• Marques commerciales et licences	10 à 15 ans
• Logiciels	3 à 5 ans

Certaines immobilisations incorporelles comprises dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Mais elles font l'objet d'un test de réduction de valeur (cf. note 19 pour plus d'informations).

Les méthodes d'amortissement, durées d'utilité et valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placements

Les immeubles de placements, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses filiales. Ils sont destinés à générer des loyers, et non à être utilisés pour les besoins de leurs propriétaires. Les immeubles de placements sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque la valeur comptable d'un immeuble de placements est supérieure à sa valeur recouvrable, la différence (réduction de valeur) est directement comptabilisée en tant que charge au compte de résultat. Les reprises de réduction de valeur sont également comptabilisées dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée d'utilité attendue des immeubles de placements est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placements ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si un bien immobilier génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par Viohalco ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de la fourniture de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier, mais également à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier est en cours de construction ou de développement en vue de son utilisation future en tant qu'immeuble de placements ;
- Si Viohalco possède des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs ou passifs destinés à être cédés sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par la poursuite de leur utilisation.

Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers ou avantages du personnel, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et de ses sociétés. Les réductions de valeur sur le classement initial en tant qu'actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes consécutifs découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ni dépréciées ; les entités mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Instrument financiers et actifs sur contrat

Viohalco comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur :

- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs sur contrats ;
- les créances locatives.

Les provisions pour pertes sur les comptes clients et les actifs sur contrats sont toujours évaluées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée d'utilité, excepté pour la trésorerie (perte de crédit attendue sur 12 mois).

Viohalco considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est improbable que le débiteur honore ses obligations de crédit dans leur intégralité, sans recours par les sociétés de Viohalco à des actions telles que la réalisation de la garantie (le cas échéant).

Les pertes de crédit attendues à vie sont celles qui résultent de tous les événements de défaut possible pendant la durée d'utilité prévue d'un instrument financier.

Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes attendues résultant d'événements de défaut qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée d'utilité prévue de l'instrument est inférieure à 12 mois).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle au cours de laquelle les sociétés de Viohalco sont exposées au risque de crédit.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont estimées sur la base d'un taux de perte moyen pondéré. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle du déficit de trésorerie (à savoir la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que Viohalco prévoit de recevoir).

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Présentation de la provision pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de dépréciations liées aux créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Réduction de valeur

La valeur comptable brute d'un actif financier est réduite lorsque Viohalco prévoit raisonnablement de ne recevoir aucun actif financier en tout ou partie. Pour tous les clients, Viohalco évalue individuellement le montant de la réduction de valeur et le moment auquel elle interviendra selon qu'un recouvrement est raisonnablement attendu ou non. Viohalco ne prévoit pas de recouvrement significatif sur le montant de la réduction de valeur. Cependant, les actifs financiers dont la valeur est réduite pourraient faire l'objet de mesures exécutoires en vertu des procédures de recouvrement des créances échues de Viohalco.

B. Actifs non financiers

À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de réduction de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à la durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de trésorerie (ou « UGT »). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Les sociétés de Viohalco incluent également dans leur examen des montants recouvrables des hypothèses liées aux conséquences du changement climatique.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Les réductions de valeur sont comptabilisées au poste « Autres dépenses » du compte de résultat. Elles sont d'abord appliquées en perte de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en perte, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une réduction de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une réduction de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune réduction de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

À compter du 1er janvier 2019, à la date de conclusion d'un contrat, Viohalco évalue si celui-ci est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Viohalco utilise la définition du contrat de location de la norme IFRS 16.

Comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Les sociétés de Viohalco louent divers bureaux, entrepôts, machines et véhicules. Les contrats de location sont généralement conclus pour des durées déterminées comprises entre 1 et 5 ans, avec quelques exceptions comme la location de machines spécialisées, les installations portuaires, les cylindres de gaz et les terrains dont les durées de location sont plus longues.

Viohalco comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, à la date du début de la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, incluant :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- tout paiement de location effectué au moment ou avant la date du début de la location, moins les avantages incitatifs à la location reçus ;
- tout coût initial direct ; et
- les coûts à engager lors du démantèlement.

Par la suite, le droit d'utilisation de l'actif loué est évalué au coût déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur, et ajustés en vue de la réévaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la composante incluse à l'accord de location. En général, Viohalco utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation.

Il s'agit du taux que le preneur, c'est-à-dire, chacune des filiales de Viohalco, aurait à verser à la date de début de la location pour un emprunt de durée similaire et avec une garantie similaire, pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif, dans un environnement économique similaire.

L'obligation locative est ultérieurement augmentée par les charges d'intérêts sur l'obligation locative et réduite en fonction des paiements de loyers effectués. Elle est réévaluée s'il survient un changement qui n'est pas comptabilisé comme contrat de location séparé, lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou de taux, un changement dans le montant estimé devant être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle, et de changements dans l'estimation de savoir si une option d'achat ou de prolongation est raisonnablement certaine d'être exercée ou si une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Les actifs au titre du droit d'utilisation qui satisfont la définition d'immeuble de placements sont présentés sous « Immeubles de placements ».

Viohalco a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives.

Les paiements associés aux contrats de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat. Les actifs de faible valeur comprennent le matériel informatique et le petit mobilier de bureau.

Viohalco applique son jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location dans lesquels elle est preneuse et qui comprennent des options de renouvellement. L'évaluation de savoir si Viohalco est raisonnablement certaine d'exercer ces options a une incidence sur la durée du contrat de location, ce qui affecte de manière significative le montant des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

Viohalco a choisi de présenter les intérêts payés au titre des obligations locatives dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la ligne « intérêts payés » des activités opérationnelles.

Comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Les contrats de location dans lesquels les sociétés de Viohalco ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété d'un actif sont classés comme des contrats de location simple. Les revenus locatifs sont comptabilisés en tant que revenus sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitations à la location accordées sont comptabilisées comme partie intégrante du revenu locatif total, sur la durée du bail. Les coûts directs initiaux encourus pour obtenir un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif sous-jacent et comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location sur la même base que les revenus locatifs.

5.15. Instruments financiers

(a) Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances clients et titres d'emprunt émis sont initialement comptabilisés à la date de leur émission. Tous les autres

actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque Viohalco devient partie aux stipulations contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, majorée, pour un élément à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission. Une créance client sans composante financière significative est initialement évaluée au prix de transaction.

(b) Classification et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé et évalué : au coût amorti ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les instruments de dettes ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les investissements en titres de participation ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des actifs financiers n'est pas modifiée après leur comptabilisation initiale sauf si Viohalco change son modèle économique concernant la gestion des actifs financiers, auquel cas l'ensemble des actifs financiers concernés est retraité au premier jour de la première période comptable suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Un actif financier est évalué en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels et de céder des actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en titres de participation non détenus à des fins de transaction, Viohalco peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures de la juste valeur de l'investissement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est ordonné au cas par cas, pour chaque investissement.

Tous les actifs financiers (à l'exception des instruments dérivés auxquels une couverture de flux de trésorerie est appliquée) qui n'entrent pas dans la classification de l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Lors de la comptabilisation initiale, Viohalco peut irrévocablement désigner un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat alors qu'il répond aux critères pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dès lors que ce traitement élimine ou réduit significativement un décalage comptable qui sinon surviendrait.

Actifs financiers – Évaluation du modèle économique :

Viohalco évalue l'objectif du modèle économique dont relève un actif financier au niveau d'un portefeuille, car c'est là le meilleur reflet de la gestion de l'entreprise et du mode de présentation des informations à la Direction.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers dans le cadre de transactions non éligibles à la décomptabilisation ne sont pas considérés comme une vente à cette fin, conformément à la reconnaissance continue des actifs par les sociétés de Viohalco.

Actifs financiers - Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts :

Aux fins de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » sont définis comme une contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au principal restant dû pendant une période donnée, ainsi qu'à d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les frais administratifs), tout en ajoutant une marge bénéficiaire. Pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de capital et des versements d'intérêts, Viohalco prend en compte les conditions contractuelles de l'instrument. Cela inclut d'évaluer si l'actif financier contient une durée contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de telle sorte qu'il ne remplisse pas cette condition. Lors de cette évaluation, Viohalco prend en compte :

- les événements contingents susceptibles de faire évoluer le montant ou le calendrier des flux de trésorerie ;
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux du coupon contractuel, notamment les caractéristiques de taux variable ;

- les caractéristiques de paiement anticipé et d'extension ; et
- les conditions qui limitent le droit à se prévaloir des flux de trésorerie sur des actifs spécifiques (ex. absence de recours possible).

Actifs financiers – Évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris les revenus d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est minoré des pertes de dépréciation. Les revenus d'intérêts, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou perte sur une décomptabilisation est comptabilisé en résultat.
Instruments de dettes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains et valeurs par le biais des autres pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont retraités en résultat.
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en produits au compte de résultat sauf si les dividendes représentent clairement une reprise d'une partie du coût de l'investissement. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais retraités en résultat.

Passifs financiers – Classification, évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Les passifs financiers sont classés selon leur évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un instrument dérivé ou s'il est désigné en tant que tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou toute perte sur une décomptabilisation est également comptabilisé(e) en résultat.

(c) Décomptabilisation

Actifs financiers

Viohalco décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque Viohalco transfère le droit à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction donnant lieu au transfert en substance de l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier ou dans laquelle Viohalco ni ne transfère ni ne conserve en substance l'ensemble des risques et avantages de la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Viohalco conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve tout ou une part substantielle de l'ensemble des risques et avantages sur les actifs transférés. Dans ce cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

Passifs financiers

Viohalco décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont acquittées, annulées ou expirent. Viohalco décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont sensiblement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net.

(d) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états financiers lorsque, et uniquement dans ce cas où, Viohalco détient un droit opposable valable à la compensation des montants et que Viohalco prévoit de les régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et régler le passif de manière simultanée.

(e) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Viohalco a choisi de ne pas adopter les dispositions de la norme IFRS 9 concernant la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39.

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur ou de

couverture des flux de trésorerie. Les instruments dérivés servent à couvrir les risques découlant des variations de prix des métaux, des cours de change, des taux d'intérêt des emprunts et du coût de l'énergie (gaz naturel).

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en résultat, à moins que l'instrument ne soit répertorié comme couverture de flux de trésorerie. Les gains ou les pertes provenant d'instruments dérivés sont classés en charges d'exploitation ou de financement selon la classification de l'élément couvert.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de la juste valeur lorsque l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier comptabilisé est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de couverture ». Toute partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé de la même période ou des périodes durant laquelle ou lesquelles la couverture prévisionnelle des flux de trésorerie impacte le résultat ou l'élément couvert impacte le résultat.

Lorsqu'un élément couvert est vendu ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous forme d'une réserve et sont reclassés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

En cas de couverture d'une transaction future prévue qui ne devrait plus se produire, les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés en résultat consolidé.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, à chaque date de clôture (de manière rétrospective), l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie est examinée en appliquant la méthode de compensation en dollars sur une base cumulative.

5.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie disponible et les dépôts à vue détenus auprès d'établissements financiers, ainsi que les dépôts très liquides à court terme dont l'échéance est de trois mois au maximum, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie et sont soumis à un risque insignifiant de variations de leur valeur.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent d'actions ordinaires.

Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. L'impôt sur le résultat lié aux coûts de transaction d'une transaction sur les capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres (cf. note 5.7).

5.18. Provisions

Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les évaluations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Plus précisément :

Des provisions pour les décisions de justice en instance sont comptabilisées lorsqu'il est plus que probable qu'il existe une obligation résultant de ce litige et qu'un paiement à cet égard est probable selon l'évaluation d'un tiers.

Des provisions de garantie d'assurance sont comptabilisées lorsque le produit est vendu et selon l'expérience antérieure (probabilité que les produits vendus aient besoin d'être remplacés). L'estimation initiale des coûts associés à la garantie est revue tous les ans.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées uniquement lorsque Viohalco est tenue par une obligation implicite, à savoir lorsqu'un plan officiel détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, le site et le nombre de collaborateurs concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approprié, et que les collaborateurs concernés ont été informés des principales modalités du plan en question ou que la société a déjà commencé à déployer le plan.

Une provision pour contrats onéreux est évaluée à la valeur actuelle des coûts les plus bas entre les coûts attendus de l'exécution du contrat et le coût découlant de l'inexécution du contrat. Avant de constituer la provision, Viohalco comptabilise toute perte de dépréciation sur les actifs liés au contrat.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est le résultat généré par les activités principales génératrices de chiffre d'affaires de Viohalco ainsi que les autres revenus et charges liés aux activités opérationnelles. Le résultat opérationnel exclut les charges financières nettes, la quote-part du bénéfice des sociétés mises en équivalence et l'impôt sur le résultat.

5.21. Évaluation de la juste valeur

La « juste valeur » est le prix qui serait perçu en contrepartie de la vente d'un actif ou qui serait payé pour transférer une dette dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel Viohalco a accès à la date en question. La juste valeur d'une dette reflète son risque de non-exécution.

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations financières de Viohalco requièrent l'évaluation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Lorsqu'elle est disponible, Viohalco évalue la juste valeur d'un instrument sur la base de sa cotation sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif interviennent à une fréquence et dans un volume suffisant pour fournir une information continue concernant son prix.

S'il n'existe pas de cotation sur un marché actif, Viohalco utilise alors des techniques d'évaluation qui s'appuient sur un maximum d'éléments observables et un minimum d'éléments qui ne sont pas observables. La technique d'évaluation retenue intègre l'ensemble des facteurs que les participants du marché prennent en compte dans la fixation du prix d'une transaction.

Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, Viohalco évalue alors les actifs et les positions longues au cours acheteur et les passifs et positions courtes au cours vendeur.

Le prix de la transaction constitue normalement la meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, à savoir la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue. Si Viohalco établit que la juste valeur à la comptabilisation initiale diffère du prix de la transaction et que la juste valeur n'est pas attestée par la cotation d'un actif ou passif identique sur un marché actif, ni ne s'appuie sur une technique d'évaluation dont les éléments non observables sont estimés non significatifs par rapport à l'évaluation, l'instrument financier est alors évalué à la juste valeur ajustée de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de la transaction. Cette différence est ultérieurement comptabilisée en résultat sur la durée d'utilité de l'instrument, tant que l'évaluation reste entièrement justifiée par des données observables sur le marché ou que la transaction n'est pas liquidée.

5.22. Quotas d'émission de CO₂

Les quotas d'émission sont comptabilisés selon la méthode du passif net, sur la base de laquelle les sociétés de Viohalco reconnaissent un passif pour les émissions au cours de l'année civile. Les sociétés de Viohalco estiment les quotas gratuits alloués et les émissions produites au cours de l'année. Lorsque les émissions dépassent les quotas gratuits, les sociétés comptabilisent le passif futur sur la base du déficit net et de l'estimation budgétaire du prix de l'EUA (European Union Allowance) au cours de l'année. Le déficit prévu est couvert aux prix du marché par l'achat de quotas d'émission à terme ou au comptant. Le coût total de tous les achats à terme et au comptant représente le passif réalisé au cours de l'année.

5.23. Nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations des IFRS

Un certain nombre de normes, nouvelles ou modifiées, sont devenues applicables pour l'exercice en cours et les exercices suivants. Viohalco a appliqué toutes les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes qui étaient obligatoires pour la première fois au cours de l'exercice débutant au 1er janvier 2022 et aucune des normes et interprétations nouvelles ou modifiées n'a eu d'impact significatif sur la comptabilisation et l'évaluation des états financiers consolidés.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours

IFRS 16 (Amendement) « Contrats de location » liés au Covid-19

Les modifications prolongent d'un an l'amendement de mai 2020 qui permet aux preneurs d'appliquer la mesure de simplification concernant les allègements de loyer accordés en lien avec la COVID-19 aux allègements de loyer dont la réduction concerne seulement des paiements dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date.

IAS 16 (Amendement) « Immobilisations corporelles » - Produits avant utilisation prévue

L'amendement interdit à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.

IAS 37 (Amendement) « Contrats déficitaires - Coût d'exécution d'un contrat »

L'amendement précise que les « coûts d'exécution d'un contrat » comprennent les coûts marginaux d'exécution de ce contrat et une affectation d'autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. L'amendement précise également qu'avant de constituer une provision distincte pour un contrat déficitaire, une entité comptabilise toute perte de valeur survenue sur les actifs utilisés pour l'exécution du contrat, plutôt que sur les actifs dédiés à ce contrat.

IFRS 3 (Amendement) « Référence au cadre conceptuel »

L'amendement a mis à jour la norme pour faire référence au Cadre conceptuel de l'information financière de 2018, afin de déterminer ce qui constitue un actif ou un passif dans un regroupement d'entreprises. En outre, une exception a été ajoutée pour certains types de passifs et de passifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises. Enfin, il est précisé que l'acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels, tels que définis dans IAS 37, à la date d'acquisition.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

IFRS 9 « Instruments financiers »

La modification porte sur les frais à inclure dans le test des 10 % pour la décomptabilisation des passifs financiers. Les coûts ou les frais peuvent être payés à des tiers ou au prêteur. En vertu de l'amendement, les coûts ou frais payés à des tiers ne seront pas inclus dans le test des 10 %.

IFRS 16 « Contrats de location »

L'amendement a supprimé l'illustration des paiements du bailleur relatifs aux améliorations locatives dans l'exemple illustratif 13 de la norme afin d'éliminer toute confusion potentielle sur le traitement des incitations à la location.

Normes et interprétations en vigueur pour les périodes ultérieures

IAS 1 (amendements) « Présentation des états financiers » et IFRS Practice Statement 2 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023)

Les amendements imposent aux entreprises de fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives et fournissent des indications sur la manière d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

IAS 8 (amendements) « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023)

Les amendements précisent comment les entreprises doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables.

IAS 12 (amendements) « Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique » (applicable aux exercices commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date).

Les amendements imposent aux entreprises de comptabiliser l'impôt différé sur les transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporelles imposables et déductibles. Cela s'appliquera généralement à des transactions telles que les contrats de location pour le preneur et les obligations relatives au démantèlement.

IFRS 17 (amendement) « Application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023)

L'amendement est une option de transition relative aux informations comparatives sur les actifs financiers présentées lors de l'application initiale d'IFRS 17. L'amendement vise à aider les entités à éviter les discordances comptables temporaires entre les actifs financiers et les passifs des contrats d'assurance, et donc à améliorer l'utilité des informations comparatives pour les utilisateurs des états financiers.

IAS 1 « Présentation des états financiers » (amendements) (en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2024)

• **Amendement 2020 « Classification des passifs comme courant ou non-courant »**

L'amendement précise que les passifs sont classifiés comme courants ou non courants en fonction des droits qui existent à la fin de la période de reporting. La classification n'est pas affectée par les attentes de l'entité ou les événements postérieurs à la date de reporting. L'amendement clarifie également la signification de l'IAS 1 lorsqu'elle fait référence au « règlement » d'un passif. L'amendement n'a pas encore été approuvé par l'UE.

• **Amendements 2022 « Passifs non courants assortis de clauses restrictives »**

Les nouveaux amendements précisent que si le droit de différer le règlement est soumis au respect par l'entité de conditions spécifiées (covenants), cet amendement ne s'appliquera qu'aux conditions qui existent lorsque le respect est évalué au plus tard à la date de clôture.

En outre, les amendements visent à améliorer les informations fournies par une entité lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est subordonné au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la période de reporting.

Les amendements 2022 ont modifié la date d'entrée en vigueur des amendements 2020. En conséquence, les amendements 2020 et 2022 entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1er janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement conformément à l'IAS 8. En raison de l'alignement des dates d'entrée en vigueur, les amendements 2022 prévalent sur les amendements 2020 lorsqu'ils entrent tous deux en vigueur en 2024. Les amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

IFRS 16 (Amendement) « Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024)

L'amendement clarifie la manière dont une entité comptabilise une cession-bail après la date de la transaction. Les transactions de cession-bail pour lesquelles une partie ou la totalité des paiements de location sont des paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont les plus susceptibles d'être affectées. Une entité applique les dispositions de manière rétrospective aux transactions de cession-bail conclues après la date à laquelle l'entité a initialement appliqué IFRS 16. L'amendement n'a pas encore été approuvé par l'UE.

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composée de sept segments opérationnels principaux, répartis en deux divisions, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

Division industrielle

- segment Aluminium ;
- segment Cuivre ;
- segment Câbles ;
- segment Tubes d'acier ;
- segment Acier ;
- segment Autres activités

Division immobilière

- segment Immobilier.

Ces segments offrent différents produits et services et sont gérés séparément, car ils exigent des stratégies marketing et

technologiques différentes.

Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de gestion, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses informations par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par business. C'est ainsi que le principal décideur opérationnel de Viohalco examine régulièrement les résultats opérationnels afin d'allouer des ressources aux segments et d'évaluer leur performance.

Aux fins de présentation des informations par segment opérationnel, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classifiées dans un segment opérationnel spécifique.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments opérationnels en fonction de la nature de leurs transactions.

Ci-après figure une brève description des segments :

Aluminium : ElvalHalcor par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (Elval), ses filiales Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. ainsi que ses filiales Bridgnorth Aluminium et Etem Extrusions fabriquent une large gamme de produits en aluminium, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : ElvalHalcor, par l'intermédiaire de sa division tubes en cuivre (Halcor) et sa filiale Sofia Med S.A., fabrique un large éventail de produits en cuivre et en alliages de cuivre, qui vont des tubes en laiton et en cuivre, feuillards, tôles et plaques de cuivre, aux profilés plats et aux fils.

Câbles : Les sociétés de Hellenic Cables représentent l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles d'alimentation, de télécommunications et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier destinés à des chantiers de construction.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Immobilier : Viohalco génère de la valeur des propriétés de ses filiales en développant et gérant des centres commerciaux et des sites industriels.

Autres activités : Les autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans les segments Technologie, R&D&I et récupération des ressources. Aucune de ces activités n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments opérationnels en 2022 ou 2021.

B. Informations sur les segments opérationnels

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système interne de reporting financier utilisé par la Direction exécutive (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats, ainsi qu'aux éléments d'actifs et de passifs des segments opérationnels aux 31 décembre 2022 et 2021.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2022 :

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Chiffre d'affaires par segment	3.520.975	2.496.410	1.702.484	685.416	2.427.924	317.588	11.150.797	42.530	11.193.327
Chiffre d'affaires entre segments	-1.208.377	-685.361	-807.117	-228.180	-1.036.417	-230.020	-4.195.471	-12.121	-4.207.592
Chiffre d'affaires externe	2.312.598	1.811.050	895.367	457.236	1.391.507	87.568	6.955.326	30.409	6.985.735
Marge brute	291.031	125.564	119.816	30.021	172.868	21.040	760.340	11.445	771.784
Résultat opérationnel (EBIT)	210.998	63.439	89.049	15.654	113.462	1.225	493.826	3.424	497.250
Produits financiers	494	393	2.351	1.408	718	734	6.098	2.309	8.407
Charges financières	-34.263	-17.380	-27.871	-13.053	-26.849	-2.670	-122.086	-7.641	-129.727
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	1.374	-6.814	0	4.131	223	0	-1.086	-279	-1.365
Résultat avant impôt	178.602	39.637	63.529	8.140	87.554	-710	376.752	-2.188	374.564
Impôt sur le résultat (-)	-36.403	-9.216	-13.357	3.437	-17.236	1.760	-71.015	-1.160	-72.175
Résultat net	142.200	30.421	50.172	11.577	70.318	1.049	305.737	-3.348	302.389

Autres informations par segment pour 2022 :

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Entités mises en équivalence	9.725	249	0	15.963	1.244	806	27.987	8.651	36.638
Autres actifs	1.920.193	767.245	1.032.034	596.115	988.932	151.474	5.455.992	537.565	5.993.557
Actif par segment	1.929.917	767.494	1.032.034	612.077	990.176	152.280	5.483.979	546.217	6.030.196
Passif par segment	1.131.288	546.413	863.719	479.323	725.735	92.265	3.838.742	235.559	4.074.301
Dépenses d'investissements	188.238	15.755	70.945	7.731	29.701	4.496	316.866	40.361	357.227
Amortissement	-61.302	-17.969	-18.894	-9.195	-30.948	-4.939	-143.247	-9.278	-152.525

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2021 :

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Chiffre d'affaires par segment	2.595.628	2.193.360	1.528.529	249.301	1.801.307	246.009	8.614.134	30.813	8.644.947
Chiffre d'affaires entre segments	-917.710	-629.585	-771.359	-24.234	-733.525	-181.875	-3.258.288	-12.147	-3.270.435
Chiffre d'affaires externe	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	64.134	5.355.846	18.667	5.374.512
Marge brute	147.873	125.054	94.442	15.157	181.255	23.310	587.091	3.555	590.645
Résultat opérationnel (EBIT)	79.234	77.672	67.629	-8.305	134.716	4.307	355.253	19.144	374.396
Produits financiers	238	433	220	16	419	400	1.726	645	2.371
Charges financières	-21.096	-15.057	-22.094	-7.504	-26.510	-1.894	-94.156	-4.097	-98.253
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	1.180	-4.069	0	386	318	0	-2.185	-344	-2.530
Résultat avant impôt	59.556	58.979	45.754	-15.407	108.943	2.813	260.637	15.347	275.984
Impôt sur le résultat (-)	-10.762	-9.052	-7.788	-451	-20.053	-7.490	-55.597	-399	-55.996
Résultat net	48.793	49.927	37.966	-15.859	88.891	-4.678	205.041	14.948	219.989

Autres informations par segment pour 2021 :

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Entités mises en équivalence	8.862	12.072	1.732	11.216	4.808	0	38.691	5.681	44.372
Autres actifs	1.585.081	775.230	775.950	363.552	975.740	171.046	4.646.598	547.450	5.194.049
Actif par segment	1.593.943	787.302	777.682	374.768	980.548	171.046	4.685.289	553.131	5.238.420
Passif par segment	987.696	558.339	658.508	256.574	782.036	82.348	3.325.502	257.324	3.582.826
Dépenses d'investissements	165.634	15.131	34.992	9.551	27.039	1.671	254.017	12.008	266.026
Amortissement	-60.607	-16.846	-17.310	-8.938	-25.994	-4.303	-133.998	-8.777	-142.775

C. Informations géographiques

Les segments de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en Macédoine du Nord et aux États-Unis.

L'information géographique ci-dessous analyse les actifs non courants consolidés par pays de domicile de la Société et autres pays. Lors de la présentation de l'information géographique, les actifs des segments ont été basés sur l'emplacement géographique des actifs. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives aux actifs pour la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Immobilisations corporelles

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Belgique	1.293	1.368
Grèce	1.742.991	1.611.432
Autres	486.752	476.306
Total	2.231.036	2.089.107

Actifs incorporels et goodwill

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Belgique	3	11
Grèce	37.819	35.029
Autres	5.555	7.044
Total	43.376	42.083

Immeubles de placements

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Grèce	310.948	280.091
Autres	5.076	785
Total	316.024	280.876

Actifs au titre du droit d'utilisation

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Belgique	154	188
Grèce	29.082	29.968
Autres	6.042	4.133
Total	35.279	34.288

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient des contrats avec les clients et des revenus locatifs sur les immeubles de placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Revenus de location des immeubles de placements	21.050	11.472
Revenus provenant des contrats avec les clients	6.964.685	5.363.040
Total	6.985.735	5.374.512

A. Ventilation du chiffre d'affaires

Dans le tableau suivant, le chiffre d'affaires des contrats avec les clients est ventilé par marché géographique principal et en fonction du moment auquel intervient la comptabilisation de ce chiffre d'affaires. Le tableau présente un rapprochement avec les segments opérationnels de Viohalco (cf. note 6).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Principaux marchés géographiques									
Grèce	176.535	92.022	330.909	34.129	359.965	32.034	1.025.594	9.358	1.034.952
Union européenne	1.434.210	1.188.903	296.312	128.142	838.513	26.821	3.912.901	0	3.912.901
Autres pays européens	332.962	297.199	148.061	28.706	189.252	3.999	1.000.178	0	1.000.178
Asie	72.479	99.404	103.062	6.785	1.386	23.648	306.763	0	306.763
Amérique	280.283	99.674	9.555	253.255	599	238	643.603	0	643.603
Afrique	15.508	27.235	7.278	720	1.793	162	52.696	0	52.696
Océanie	622	6.613	191	5.500	0	666	13.592	0	13.592
Total	2.312.598	1.811.050	895.367	457.236	1.391.507	87.568	6.955.326	9.358	6.964.685
Moment de la reconnaissance des revenus									
Chiffre d'affaires comptabilisé à un moment donné	2.311.106	1.807.887	606.185	81.366	1.371.178	54.200	6.231.923	1.592	6.233.515
Produits transférés progressivement	0	0	289.182	375.870	0	27	665.079	0	665.079
Services transférés progressivement	1.492	3.163	0		20.329	33.341	58.325	7.766	66.091
Total	2.312.598	1.811.050	895.367	457.236	1.391.507	87.568	6.955.326	9.358	6.964.685

Division industrielle

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités	Total Industriel	Immobilier	Consolidé
Principaux marchés géographiques									
Grèce	136.303	67.146	258.470	18.098	271.705	21.461	773.182	7.194	780.377
Union européenne	1.069.081	985.368	290.276	132.662	591.180	20.014	3.088.581		3.088.581
Autres pays européens	170.422	294.133	112.412	16.685	197.076	2.813	793.541	0	793.541
Asie	76.669	91.197	84.657	40.030	3.016	18.737	314.305	0	314.305
Amérique	211.308	82.563	8.683	16.792	804	429	320.579	0	320.579
Afrique	13.892	38.485	2.673	800	4.001	39	59.890	0	59.890
Océanie	243	4.883	0	0	0	640	5.767	0	5.767
Total	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	64.134	5.355.846	7.194	5.363.040

Moment de la reconnaissance des revenus

Chiffre d'affaires comptabilisé à un moment donné	1.677.184	1.560.158	483.591	82.834	1.057.423	44.980	4.906.170	1.768	4.907.938
Produits transférés progressivement	0	0	273.579	142.234	0	58	415.871	0	415.871
Services transférés progressivement	733	3.617	0	0	10.358	19.096	33.804	5.426	39.231
Total	1.677.918	1.563.775	757.170	225.067	1.067.782	64.134	5.355.846	7.194	5.363.040

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice 2022 s'est élevé à 6.986 millions d'euros, en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente (2021 : 5.375 millions), sous l'effet de la hausse des prix de vente.

Le chiffre d'affaires qu'il est prévu de comptabiliser à l'avenir, relatif aux obligations de prestation non remplies (ou partiellement remplies) à la date de clôture s'élève à 525,6 millions d'euros, dont 463,4 millions d'euros en 2023 et 62,2 millions d'euros pour les périodes ultérieures, sur base des calendriers inclus dans les contrats en cours au 31 décembre 2022, dont la durée initiale prévue est supérieure à un an et dont la comptabilisation du chiffre d'affaires a commencé en 2022 ou au cours de périodes antérieures.

B. Soldes des contrats

Les actifs sur contrat concernent essentiellement les droits à contrepartie pour des travaux achevés mais non facturés à la date de clôture sur les produits fabriqués sur mesure ou les projets dans l'énergie. Les actifs sur contrat sont transférés aux créances lorsque les droits deviennent inconditionnels. Cela se produit généralement lorsque les sociétés de Viohalco émettent une facture au client (sauf si la facture est émise à l'avance).

Les passifs sur contrat se rapportent essentiellement à l'avance de contrepartie reçue de la part de clients pour la construction de produits sur mesure ou de projets dans l'énergie dont le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement.

Les actifs sur contrats concernent principalement les segments Câbles et Tubes d'acier pour lesquels les montants sont facturés au rythme de l'avancement des travaux conformément aux conditions contractuelles, soit lors de la réalisation de jalons contractuels, soit à la livraison finale et à l'acceptation des produits.

Le tableau suivant présente des informations sur les actifs et passifs sur contrats.

Montants en milliers d'euros	En date du	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs sur contrats	199.839	101.371
Passifs sur contrats	-133.837	-61.371
Total	66.002	40.000

Les variations des soldes d'actifs sur contrats et de passifs sur contrats au cours de la période sont décrites dans le tableau suivant :

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1 janvier 2022	101.371	61.371
Augmentations dues à des créances non facturées et à des changements dans la mesure des progrès	168.430	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-49.699
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-69.525	0
Nouveaux acomptes et revenu différé en cours à la fin de l'exercice	0	122.901
Perte de valeur	-12	0
Reprise de perte de valeur	127	0
Réduction de valeur	-287	0
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	-9
Reclassification liée aux scissions	189	0
Reclassement en actifs disponibles à la vente	0	-727
Ecart de change	-454	0
Solde au 31 décembre 2022	199.839	133.837

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1 janvier 2021	68.517	54.021
Augmentations dues à des créances non facturées et à des changements dans la mesure des progrès	91.311	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-32.480
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-58.283	0
Nouveaux acomptes et revenu différé en cours à la fin de l'exercice	0	39.934
Perte de valeur	-175	0
Reprise de perte de valeur	0	0
Autres mouvements	0	-96
Ecart de change	0	-9
Solde au 31 décembre 2021	101.371	61.371

Les actifs sur contrats sont en hausse de 98,5 millions d'euros par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la croissance des activités liées aux projets du segment Câbles et du calendrier de facturation de projets spécifiques en cours pour lesquels la production a commencé dans le segment Tubes d'acier, au cours du second semestre de l'année.

Les passifs sur contrats sont principalement liés à la contrepartie anticipée reçue des clients. Les passifs sur contrats qui devraient être réglés dans un délai de plus d'un an sont classés en passifs non courants (9.889 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Les passifs sur contrats ont augmenté de 72,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021, principalement en raison des acomptes reçus vers la fin de l'année pour l'exécution de projets énergétiques dans le segment Tubes d'acier.

C. Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco qui ont constaté des coûts de contrats s'attendent à ce que les honoraires, commissions et autres coûts associés à l'obtention de contrats pour des projets énergétiques soient recouvrables.

Par conséquent, au 31 décembre 2022, Viohalco a comptabilisé un montant de 236 milliers d'euros comme coûts des contrats, dont un montant de 222 milliers d'euros classé en actifs non courants. Au cours de l'exercice, l'amortissement des coûts des contrats s'est élevé à 153 milliers d'euros.

D. Jugements significatifs dans la reconnaissance du chiffre d'affaires

Pour reconnaissance le chiffre d'affaires, les entreprises de Viohalco émettent des jugements concernant le calendrier de réalisation des obligations de performance, l'identification d'obligations de performance distinctes, ainsi que le prix de la transaction et les montants alloués aux obligations de performance.

Les plus importantes de ces estimations sont décrites ci-dessous :

- Les contrats comportant des obligations de performance multiples sont principalement identifiés dans le segment Câbles pour des projets clés en main et pour des produits sur mesure dans les segments Câbles, Tubes d'acier et Aluminium, comme décrit dans la note 5.3. Dans de tels cas, le prix total de la transaction est alloué à ces obligations de performance sur la base des prix de vente intrinsèques des biens et services prévus. Si ces biens et services ne sont pas vendus séparément, une approche coût plus marge est utilisée pour estimer le prix de vente intrinsèque.
- Certains contrats avec les clients impliquent un coût de transaction variable, car ils comprennent une remise sur le

volume ou une remise commerciale basée sur le total des ventes au client au cours d'une période donnée. Dans un tel cas, les revenus sont constatés en fonction des ventes prévues au client tout au long de l'exercice, à mesure que ces ventes sont réalisées et que de nouvelles commandes sont reçues et dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante des revenus cumulés constatés ne sera pas nécessaire.

- Une part importante des contrats avec les clients comprend le service de transport. Le transport est considéré comme une obligation de performance distincte, si le client peut bénéficier du service de transport offert et si la promesse de transporter les marchandises au client est identifiable séparément de la production de ces produits personnalisés. Le chiffre d'affaires tiré des commandes de produits normalisés est constaté à un moment précis et le transport n'est pas considéré comme une obligation de performance distincte.

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Subventions publiques		1.524	5.650
Amortissement des subventions reçues	28	3.411	2.886
Revenus de location		854	647
Produits des honoraires, commissions et frais refacturés		4.758	1.357
Compensation pour dommages		941	834
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		432	451
Gain sur la vente de biens de placements		340	476
Reprise de provisions	29	142	142
Reprise de perte de valeur sur immobilisations corporelles et immeubles de placements		14.342	27.280
Autres		2.956	3.699
Total des autres produits		29.699	43.422

B. Autres charges

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Perte de valeur des immobilisations corporelles et des immeubles de placements		20.431	11.705
Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		3.429	1.927
Perte de valeur des associés/coentreprises		9.260	0
Perte sur la vente de PP&E		28	622
Dommages encourus		1.027	355
Avantages du personnel	12	0	358
Provisions des droits antidumping		0	12.842
Pénalités		274	413
Amortissement		148	2.087
Pertes dues à des regroupements d'entreprises		2.146	21
Autres provisions		0	149
Autres		3.495	3.523
Total des autres charges		40.238	34.003
Autres produits / charges nets (-)		-10.539	9.419

Le résultat net des autres produits et charges de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à une perte de 10,5 millions d'euros contre un gain de 9,4 millions d'euros en 2021, en raison des facteurs suivants :

- En 2022, la coentreprise d'Elvalhacor, Nedzink, a dû faire face à des retards importants dans la mise en service de nouveaux équipements, ce qui a entraîné des pertes de ventes. En outre, les conditions économiques difficiles prédominantes dans le monde entier, avec l'augmentation des taux d'intérêt de référence et des coûts de l'énergie, ont détérioré les résultats de 2022 davantage que prévu initialement. En conséquence, le test de dépréciation annuel réalisé pour la participation à la coentreprise a indiqué la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,2 millions d'euros.
- Au cours de l'année 2022, les transactions suivantes ont eu lieu, entraînant une perte de 2,1 millions d'euros :
 - En juin 2022, Sidenor, filiale de Viohalco dans le segment Acier, a vendu le pourcentage détenu (34 %) dans AWM SPA, ce qui a entraîné une perte de 1,3 million d'euros.
 - En août 2022, CPW America, filiale de Viohalco dans le segment Tubes d'acier, a cédé la participation détenue (19,4 %) dans Bellville Tube Company, enregistrant une perte de 156 milliers d'euros (voir également la note 20).
 - En décembre 2022, Viohalco a perdu le contrôle de la participation dans Mettallurgia Attikis, en raison d'une

restructuration de la direction. En conséquence, une perte de 647 milliers d'euros a été comptabilisée.

- En 2022, une perte de valeur de 6,09 millions d'euros, sur une base nette, pour les immeubles à usage propre et les immeubles de placements a été comptabilisée (2021 : reprise de perte de valeur de 15,7 millions d'euros), en raison de variations de la juste valeur du portefeuille immobilier. La perte de valeur et la reprise de perte de valeur sont décrites aux notes 17 et 19.
- En 2022, le département du Commerce des États-Unis (« DoC ») a publié le résultat final de la procédure administrative qu'il a mené sur la période d'examen (« period of review », POR) allant du 19 avril 2019 au 30 avril 2020 dans le cadre d'une ordonnance antidumping sur les LDWP produits en Grèce. À l'issue de cette procédure, le DoC a fixé un taux de droits antidumping de 41,04 % pour la POR sur la base du total des faits négatifs disponibles (« adverse facts available », AFA) pour le répondant obligatoire Corinth Pipeworks S.A., filiale de Viohalco dans le segment Tubes d'acier. Corinth Pipeworks a fait appel devant le Tribunal de commerce international des États-Unis contre la décision du DoC tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Les frais ponctuels liés au dossier susmentionné s'élèvent à 12,8 millions d'euros (14 millions de dollars américains plus les intérêts) et sont comptabilisés en tant que « Provisions de taxes antidumping » pour l'exercice 2021, car ils concernent les ventes réalisées au cours des années précédentes.

C. Charges par nature

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Coût des stocks comptabilisé en charges		4.926.058	3.812.652
Avantages du personnel	12	441.393	368.796
Énergie		306.333	178.289
Amortissement		152.377	140.688
Amortissement des coûts des contrats		153	156
Taxes et accises		24.309	19.097
Primes d'assurance		39.500	25.559
Loyers		9.936	5.303
Frais de transports (marchandises et matériels)		213.800	147.833
Frais de publicité		8.473	4.879
Honoraires et avantages payés à des tiers		257.207	186.804
Autres provisions		70	155
Gains (-)/pertes d'instruments dérivés		-42.036	10.843
Entreposage et emballage		15.533	11.224
Commissions		14.303	13.820
Gains (-) / pertes de change		9.245	451
Frais d'entretien		61.857	50.394
Royalties		3.007	2.371
Consommation d'outils de production		15.045	12.824
Autres charges		17.218	14.701
Total		6.473.779	5.006.838

Les principaux facteurs de variation des charges opérationnelles en 2022 sont les suivants :

- La hausse des volumes de vente et des prix des métaux en 2022 a impacté le coût des ventes et les charges opérationnelles (frais de transport des marchandises et des matériels, primes d'assurance, frais d'entreposage et d'emballage, frais d'entretien), qui ont augmenté de manière proportionnelle.
- L'augmentation du poste de dépenses « Énergie » reflète l'augmentation mondiale des coûts de l'énergie qui a débuté en 2021.
- L'augmentation des « Honoraires et avantages payés à des tiers » est principalement attribuée à l'augmentation en 2022 des services de sous-traitants, liés aux projets des segments Câbles et Tubes d'acier. En 2022, le segment Tubes d'acier a fait appel à des sous-traitants pour les services de revêtement dans le cadre de projets assignés, tandis que les services d'installation dans le cadre de contrats clés en main exécutés par les filiales du segment Câbles en 2022 ont été nettement plus élevés qu'en 2021.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2022 s'élève à 17,6 millions d'euros (2021 : 13,3 millions d'euros).

9. Résultat financier net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Produits		
Produits d'intérêts	548	557
Gains de change	1.979	950
Dividendes perçus	260	220
Gain des dérivés	5.620	644
Produits financiers	8.407	2.371
Charges		
Intérêts débiteurs et frais connexes	123.801	94.574
Intérêts sur les contrats de location	1.915	2.076
Pertes de change	3.282	1.604
Pertes sur instruments dérivés	729	0
Charges financières	129.727	98.253
Résultat financier net	-121.320	-95.882

Les intérêts débiteurs et charges connexes ont augmenté de 30,9 % par rapport à 2021 en raison de l'augmentation des besoins en fonds de roulement et des taux d'intérêt due à la hausse des taux EURIBOR, en particulier au cours du second semestre de l'année.

Afin d'être protégées de la volatilité des taux d'intérêt, les filiales de Viohalco ont conclu des contrats de swap de taux d'intérêt. Le résultat et la valorisation de ces instruments dérivés se sont élevés à un gain de 4,9 millions d'euros sur une base nette.

10. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le bénéfice suivant attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice/perte (-) attribuable aux propriétaires de la société

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Bénéfice/perte (-) attribuable aux propriétaires de la Société	266.133	194.994

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

En milliers d'actions	2022	2021
Actions ordinaires émises au 1er janvier	259.190	259.190
Effet des actions émises dans le cadre des fusions	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 31 décembre	259.190	259.190

Le nombre d'actions en 2022 reste équivalent à celui de 2021 en l'absence de toute augmentation de capital intervenue au cours de l'exercice écoulé.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élèvent à :

Résultat par action (en euro par action)	2022	2021
De base et dilué	1,0268	0,7523

11. Avantages du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Passif net au titre des prestations définies		24.357	24.183
Responsabilité pour les cotisations de sécurité sociale	27	15.437	12.465
Total des avantages du personnel		39.794	36.648
Non courant		24.357	24.183
Courant		15.437	12.465

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, voir la note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie, de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 s'élève respectivement à 24.357 milliers d'euros et 24.183 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net au titre des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Solde au 1 janvier	24.183	21.913
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	2.688	2.118
Coût des services passés	1.129	230
Perte sur liquidation	2.710	5.152
Charges/produits (-) d'intérêts	71	58
	6.598	7.558
Inclus dans les autres éléments du résultat global		
Perte/gain(-) de réévaluation		
Perte/gain(-) actuariel résultant des :		
- Hypothèses démographiques	306	-46
- Hypothèses financières	-3.385	764
- Ajustements de l'expérience	661	345
	-2.418	1.063
Autres		
Contributions versées	-3.747	-6.344
Reclassement à détenu pour la vente	-175	0
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-94	0
Ecart de change	8	-6
	-4.007	-6.350
Solde au 31 décembre	24.357	24.183

Au cours de l'exercice 2022, Viohalco et ses sociétés ont versé 3,7 millions d'euros (2021 : 6,3 millions d'euros) d'indemnités aux salariés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités, ont été comptabilisés (perte de cessation de 2,7 millions d'euros contre 5,2 millions d'euros en 2021). Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des prestations définies pour les employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles en moyenne pondérée à la date de clôture étaient les suivantes :

	2022	2021
Taux d'actualisation	3,69 %	0,31 %
Inflation des prix	2,72 %	2,06 %
Taux de croissance de la rémunération	3,37 %	2,66 %
Durée du régime (en années)	5	6

Les hypothèses concernant la mortalité future sont basées sur la table de mortalité suisse « EVK 2000 ».

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante, qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période de reporting et qui montre comment l'Obligation au titre des Prestations Définies (OPD) aurait été affectée par ces variations, se définit comme suit :

	2022	2021
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5 %) - différence en % de l'OPD	-2,40 %	-2,95 %
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5 %) - différence en % de l'OPD	2,52 %	3,14 %
Sensibilité 3 (taux de croissance des salaires plus 0,5 %) - différence en % de l'OPD	2,36 %	2,84 %
Sensibilité 4 (taux de croissance des salaires moins 0,5 %) - différence en % de l'OPD	-2,15 %	-2,70 %

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

Lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon les hypothèses actuarielles, la même méthode (valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies calculée avec la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de clôture) a été appliquée comme lors du calcul du passif au titre des retraites comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Moins d'un an	6.899	5.654
Entre 1 et 2 ans	1.547	1.432
Entre 2 et 5 ans	7.158	5.574
Plus de 5 ans	16.588	13.195
Total	32.193	25.855

12. Charges du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Salaires et traitements		338.564	283.576
Cotisations de sécurité sociale		63.798	53.920
Régimes à cotisations définies		1.273	1.152
Régimes à prestations définies	11	6.598	7.558
Autres avantages du personnel		33.256	25.286
Total		443.489	371.492

Les avantages du personnel ont été répartis comme suit :

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Coût des ventes	8	317.369	258.985
Frais de commercialisation et de distribution	8	53.073	47.935
Charges administratives	8	70.951	61.875
Autres charges	8	0	358
Avantages employés capitalisés dans les projets-en-construction		2.095	2.338
Total		443.489	371.492

Le nombre d'employés des sociétés Viohalco, ainsi que leur profil et leur genre, est présenté dans les tableaux suivants :

2022

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	1.103	5.147	2.779	9.029
Femme	247	1.081	405	1.733
Total	1.350	6.228	3.184	10.762

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.756	6.966	1.040	10.762

2021

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	986	4.715	2.518	8.219
Femme	227	965	371	1.563
Total	1.213	5.680	2.889	9.782

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.689	6.187	906	9.782

13. Impôt sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Impôt courant	-73.474	-46.550
Impôt différé	1.299	-9.446
Impôt sur le résultat (-)	-72.175	-55.996

B. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

2022

Montants en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt lié	Net d'impôt
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	2.418	-536	1.881
Participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	-1.061	-8	-1.069
Ecart de conversion	-5.530	0	-5.530
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - partie efficace	37.233	-8.763	28.470
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	-2.059	858	-1.201
Quotepart des autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence	-2	0	-2
Total	30.998	-8.449	22.549

2021

Montants en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt lié	Net d'impôt
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-1.063	239	-823
Participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	702	-17	684
Ecart de conversion	7.731	0	7.731
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - partie efficace	4.839	-462	4.377
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	-1.713	15	-1.699
Total	10.495	-225	10.270

C. Rapprochement du taux d'impôt effectif

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Bénéfice/perte (-) avant impôt	374.564	275.984
Impôt calculé au taux d'imposition légal de la société mère (2022 et 2021 : 25,0 %)	-93.641	-68.996
Effet des différents taux d'imposition dans les juridictions où les sociétés Viohalco opèrent	18.772	17.017
Impôt calculé au taux moyen pondéré de l'impôt (2022 : 20,0 % et 2021 : 18,8 %)	-74.869	-51.979
Ajustements pour :		
Dépenses non admises	-11.091	-9.936
Revenus exonérés	2.987	4.770
Incidants fiscaux	1.602	769
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	5.703	2.012
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-1.453	-1.681
Comptabilisation des réserves exonérées	1.732	660
Retenue d'impôt sur les dividendes internationaux	-53	-57
Changement du taux d'impôt ou nouvelle taxe	-135	5.035
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	0	-4.874
Ajustements d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs	3.402	-714
Impôt dans le compte de résultat au taux d'impôt effectif	19 %	-55.996

Selon la législation fiscale belge applicable, le taux d'imposition sur le résultat des sociétés est de 25 %. Le bénéfice est imposé au taux applicable correspondant au pays dans lequel chaque société est domiciliée. Conformément à la loi grecque 4799/2021, promulguée en mai 2021, le taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour l'exercice fiscal 2021 et les suivants est fixé à 22 % pour les entités juridiques en Grèce, où la plupart des filiales de Viohalco sont domiciliées.

Le taux d'imposition effectif consolidé en 2022 a été de 19 % (2021 : 20 %) pour les raisons suivantes :

- La comptabilisation d'un actif d'impôt différé précédemment non comptabilisé sur les pertes fiscales reportées des exercices précédents, car l'évaluation actuelle concernant la possibilité de récupérer les pertes fiscales disponibles pour compenser les revenus imposables futurs dans le segment Tubes d'acier a conduit à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé de 4,6 millions d'euros.
- Selon la législation fiscale grecque applicable, les dépenses de recherche et développement (R&D), y compris les coûts d'amortissement fiscal des équipements et instruments utilisés dans les activités de R&D, peuvent être déduites du revenu brut d'une société avec des taux de déduction accrus. Les filiales de Viohalco en Grèce ont utilisé les dispositions fiscales susmentionnées et l'estimation de l'avantage fiscal correspondant est présentée au poste « Incitants fiscaux ».
- En 2022, les filiales de Viohalco dans le segment Aluminium ont comptabilisé des réserves exonérées, conformément à la loi grecque 4399/16 sur les incitations à l'investissement.

D. Variation des soldes d'impôts différés

2022

Solde net au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier		Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Perte de contrôle/cession d'une filiale	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat	Perte de contrôle/cession d'une filiale	Actifs d'impôt différé		Passifs d'impôt différé	
	Comptabilisé en résultat	Net	Net					Net			
Immobilisations corporelles	-108.365	-4.176	0	438	-244	0	-442	-112.789	264	-113.054	
Actifs au titre du droit d'utilisation	5	-440	0	0	0	0	-45	-480	104	-584	
Immobilisations incorporelles	-354	-501	0	0	0	0	-4	-859	1.394	-2.253	
Immeubles de placements	-2.598	189	0	0	0	0	0	-2.410	90	-2.500	
Autres actifs financiers	1.471	-271	0	0	0	0	-2.117	-917	143	-1.060	
Instruments dérivés	-1.233	-1.008	-7.879	11	20	-26	0	-10.115	29	-10.144	
Stocks	-58	2.533	0	0	0	0	-56	2.419	2.419	0	
Emprunts et dettes financières	-1.117	775	0	0	0	0	0	-342	602	-944	
Avantages du personnel	4.014	842	-536	-1	0	0	-51	4.267	4.346	-79	
Provisions / Comptes de régularisation	6.468	-12	0	182	0	0	-360	6.278	6.278	0	
Contrat avec clients	-11.757	-5.760	0	0	0	0	0	-17.517	1.111	-18.628	
Passifs sur contrats	-9	0	0	0	0	0	0	-9	0	-9	
Autres	3.099	-1.621	0	-18	0	0	-67	1.392	2.220	-828	
Capitalisation restreinte	24.229	-633	0	0	0	0	0	23.596	23.596	0	
Pertes fiscales reportées	2.083	11.518	0	-66	90	0	0	13.625	13.625	0	
Actifs/passifs d'impôt(-) avant compensation	-84.122	1.433	-8.415	546	-135	-26	-3.143	-93.860	56.221	-150.082	
Compensation de taxes									-46.593	46.593	
Actifs/passifs d'impôt nets (-)								-93.860	9.628	-103.488	

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Perte de contrôle/cession d'une filiale	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat		Autres	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	-109.294	-5.500	0	-404	6.832	0	0	-108.365	281	-108.646	
Actifs au titre du droit d'utilisation	97	-27	0	0	-65	0	0	5	424	-419	
Immobilisations incorporelles	1.159	-1.628	0	0	115	0	0	-354	1.820	-2.174	
Immeubles de placements	-606	-2.189	0	0	196	0	0	-2.598	89	-2.688	
Autres actifs financiers	875	607	-4	0	7	-13	0	1.471	1.550	-79	
Instruments dérivés	-1.074	377	-390	-19	-70	-58	0	-1.233	462	-1.695	
Stocks	-350	176	0	0	116	0	0	-58	192	-249	
Emprunts et dettes financières	-1.564	308	0	0	139	0	0	-1.117	216	-1.333	
Avantages du personnel	4.284	-181	45	-1	-327	195	0	4.014	4.126	-111	
Provisions / Comptes de régularisation	4.016	2.724	0	-4	-268	0	0	6.468	6.468	0	
Contrat avec clients	-12.625	-40	0	-10	918	0	0	-11.757	1.335	-13.092	
Passifs sur contrats	-9	0	0	0	1	0	0	-9	0	-9	
Autres	4.269	-992	0	-3	-183	0	7	3.099	4.274	-1.175	
Capitalisation restreinte	30.499	-3.879	0	-2	-2.389	0	0	24.229	24.229	0	
Pertes fiscales reportées	6.272	-4.236	0	36	12	0	0	2.083	2.085	-2	
Actifs/passifs d'impôt(-) avant compensation	-74.051	-14.481	-349	-406	5.035	123	7	-84.122	47.552	-131.673	
Compensation de taxes									-34.410	34.410	
Actifs/passifs d'impôt nets (-)								-84.122	13.141	-97.263	

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses filiales évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des plans d'affaires approuvés. Au 31 décembre 2022, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 105,9 millions d'euros (31 décembre 2021 : 80 millions d'euros). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé sur les pertes fiscales de 13,6 millions d'euros (31 décembre 2021 : 2 millions d'euros), la Direction ayant considéré comme probable la réalisation future de bénéfices imposables qui permettront de compenser ces pertes. Un montant de 11,6 million d'euros se rapporte aux filiales de Viohalco basées en Grèce et le solde de 2,0 million d'euros aux filiales réparties dans les autres pays. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 58,8 millions d'euros (31 décembre 2021 : 9 millions d'euros).

Sur la base de ces estimations concernant les bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables pour un montant de 47 millions d'euros (2021 : 70 millions d'euros). De ce montant, des pertes fiscales d'un montant de 22,6 millions d'euros expirent en 2023 et 2024, et le reste expire entre 2025 et 2027.

En vertu des dispositions des articles 49 et 72 de la loi grecque n° 4172/2013 concernant la capitalisation restreinte, les charges d'intérêts nettes sont déductibles du bénéfice imposable de l'exercice si elles sont inférieures ou égales à 30 % de l'EBITDA et tout excédent peut être réglé sur les bénéfices imposables futurs sans limites de délai. Sur la base des plans d'affaires approuvés actuellement, le solde de l'actif fiscal correspondant s'élevait à 23,6 millions d'euros au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 : 24,2 millions d'euros).

14. Stocks

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Marchandises	38.602	40.633
Produits finis	543.856	431.583
Produits semi-finis	408.358	282.538
Sous-produits et rebuts	123.039	83.955
Travail en cours	33.333	34.684
Matières premières et auxiliaires, consommables et matériaux d'emballage	766.911	596.448
Total	1.914.098	1.469.840

En 2022, le coût des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « coût des ventes » s'est chiffré à 4,9 milliards d'euros (2021 : 3,8 milliards d'euros).

Des stocks d'une valeur comptable de 220 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts accordés aux sociétés de Viohalco (cf. note 26). Aucun ajustement significatif de la valeur nette d'inventaire n'a été effectué au cours de l'année 2022.

15. Créances clients et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Actifs courants			
Créances clients		483.202	474.345
Moins : Pertes de valeur		-57.285	-53.964
Créances clients nettes		425.917	420.381
Paiements en avance		10.891	16.478
Chèques et effets à recevoir & chèques échus		47.857	40.967
Créances de parties liées	37	48.843	41.570
TVA et autres taxes à recevoir		64.669	62.298
Créances de dividendes des entités mises en équivalence	37	144	334
Autres débiteurs		88.688	54.856
Moins : Pertes de valeur		-11.926	-13.348
Autres créances nettes		249.165	203.155
Total des actifs courants		675.083	623.536
Actifs non courants			
Créances non courantes sur les parties liées	37	12	5.746
Autres créances non courantes		6.881	1.568
Total des actifs non courants		6.893	7.314
Total des créances		681.976	630.850

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients puisqu'elles disposent d'un grand nombre de clients.

A. Transfert de créances clients

La valeur comptable des créances clients comprend des montants qui font l'objet de contrats d'affacturage. Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages – principalement le risque de crédit. Le montant reçu lors du transfert est comptabilisé comme un emprunt bancaire garanti.

Les informations suivantes montrent la valeur comptable des créances clients à la date de clôture de l'exercice qui ont été transférées, mais qui n'ont pas été décomptabilisées et les passifs associés.

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Valeur comptable des créances clients transférées aux banques	60.300	44.219
Valeur comptable des passifs associés	41.244	27.257

La juste valeur des créances clients est approximativement leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, les sociétés de Viohalco n'avaient pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent au poste « emprunts bancaires garantis » de la note 26 « Emprunts et dettes financières ».

B. Risques de crédit et de marché et réductions de valeur

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks S.A. a engagé une action en justice en Grèce et à Dubaï à l'encontre d'un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (23,3 millions d'euros au 31 décembre 2022), majorée des intérêts légaux.

Après une série de procédures devant les tribunaux en 2017, la Cour de cassation de Dubaï a finalement confirmé le montant dû en faveur de Corinth Pipeworks et rejeté toute demande reconventionnelle de l'ancien client.

Aux fins de recouvrer ce montant impayé de longue date, Corinth Pipeworks a engagé les procédures d'exécution à

l'encontre des actifs de cet ancien client qui sont situés dans tous les pays dans lesquels la Cour de cassation a établi que son jugement était exécutoire (à savoir, les Émirats arabes unis et plusieurs autres pays du Moyen-Orient). Il n'y a pas eu d'autres développements importants en 2022.

Corinth Pipeworks avait enregistré par le passé une perte de valeur pour la totalité du montant restant dû, soit 24,8 millions de dollars américains. Toutefois, la société continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, ainsi qu'aux pertes de valeur sur créances clients et autres débiteurs est présentée dans la note 30.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Trésorerie	98	6.848
Dépôts bancaires à court terme	412.546	496.419
Total	412.644	503.267

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et sont disponibles.

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2022	1.065.978	2.917.527	79.398	214.763	4.277.666
Effet de la variation des cours de change	-473	-9.715	5	-430	-10.613
Acquisitions	46.636	25.408	5.927	219.588	297.558
Cessions	-1.315	-5.507	-592	-369	-7.783
Transferts vers/de immeubles de placements	-53	0	0	0	-53
Reclassement en actifs disponibles à la vente	-5.861	-18.710	-1.550	-2.924	-29.045
Reclassification liée aux scissions	40.959	226.796	1.798	-259.421	10.132
Réduction de valeur	-583	-19.477	-729	-554	-21.343
Perte de contrôle / cession de filiale	-10	-1.312	-97	0	-1.419
Solde au 31 décembre 2022	1.145.277	3.115.012	84.159	170.654	4.515.102
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1 janvier 2022	-391.222	-1.726.929	-65.426	-4.983	-2.188.560
Effet de la variation des cours de change	214	6.671	-8	0	6.878
Amortissement	-26.048	-98.193	-5.400	0	-129.641
Cessions	625	4.968	487	0	6.080
Réduction de valeur	5	17.284	711	0	17.999
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	10.722	258	0	0	10.980
Transferts vers/de immeubles de placements	9	0	0	0	9
Perte de valeur	-3.974	-2.971	0	0	-6.944
Reclassement en actifs disponibles à la vente	2.723	7.454	961	0	11.137
Reclassification liée aux scissions	0	-13.408	0	0	-13.408
Perte de contrôle / cession de filiale	10	1.298	97	0	1.405
Solde au 31 décembre 2022	-406.935	-1.803.569	-68.580	-4.983	-2.284.066
Valeur comptable au 31 décembre 2022	738.342	1.311.443	15.580	165.671	2.231.036

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2021	1.007.315	2.793.597	76.081	154.824	4.031.817
Effet de la variation des cours de change	1.129	10.230	-25	330	11.663
Acquisitions	31.301	26.990	4.129	186.746	249.167
Cessions	-2.710	-3.732	-188	-475	-7.105
Transferts vers/de immeubles de placements	-210	0	0	0	-210
Reclassification liée aux scissions	29.420	94.977	1.237	-126.597	-962
Réduction de valeur	-267	-4.535	-1.836	-66	-6.705
Solde au 31 décembre 2021	1.065.978	2.917.527	79.398	214.763	4.277.666
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1 janvier 2021	-378.847	-1.631.552	-62.340	-4.983	-2.077.721
Effet de la variation des cours de change	-374	-6.543	13	0	-6.905
Amortissement	-22.990	-92.682	-5.015	0	-120.686
Cessions	1.582	2.633	137	0	4.352
Réduction de valeur	267	2.706	1.804	0	4.777
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	11.226	258	0	0	11.484
Perte de valeur	-2.087	-664	-2	0	-2.753
Reclassification liée aux scissions	1	-1.085	-23	0	-1.107
Solde au 31 décembre 2021	-391.222	-1.726.929	-65.426	-4.983	-2.188.560
Valeur comptable au 31 décembre 2021	674.756	1.190.598	13.971	209.781	2.089.107

Le montant net de 3,3 millions d'euros dans le mouvement de « Reclassifications » vise principalement les actifs en cours de construction qui sont reclassés en immobilisations incorporelles et en stocks, ainsi que des reclassifications des actifs au titre du droit d'utilisation.

B. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1.377 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (cf. note 26).

C. Immobilisations corporelles en cours de construction

Les principaux ajouts constituant les immobilisations corporelles en cours de construction au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- l'agrandissement du nouveau laminoir à froid à l'usine de laminage d'aluminium d'Oinofyta ;
- la nouvelle ligne de laquage et les nouvelles infrastructures du laminoir d'aluminium d'ElvalHalcor à Oinofyta ;
- la modernisation de machines dans l'usine d'aluminium de Bridgnorth ;
- la rénovation de la presse et l'installation d'un nouveau four de préchauffage à billettes dans l'usine de tubes de cuivre d'ElvalHalcor à Oinofyta ;
- les investissements opérationnels dans la division extrusion d'alliages de cuivre d'ElvalHalcor et la division laminage de cuivre (Sofia Med) ;
- les investissements en cours dans l'usine de câbles de Corinthe ;
- des dépenses d'investissements de 6 millions d'euros pour la construction d'une usine de câbles sous-marins aux États-Unis ;
- certains investissements visant à améliorer la productivité et les capacités dans l'usine de tubes d'acier de Thisvi ;
- dans le segment Acier, des investissements opérationnels liés à la modernisation des machines dans les usines. Ils comprennent également la modernisation des filtres de fonderie, des projets d'efficacité énergétique et des automatisations informatiques en Bulgarie.

Les coûts d'emprunt capitalisés relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction s'élèvent à 0,6 million d'euros (2021 : 0,9 million d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 3,7 % (2021 : 3,7 %).

Les ajouts d'actifs en cours de construction incluent également des avantages du personnel capitalisés d'un montant de 2.095 milliers d'euros en 2021 (2020 : 2.338 milliers d'euros).

D. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placements

En 2022, les immobilisations corporelles d'un montant de 44 milliers d'euros ont été transférées aux immeubles de placements.

E. Perte de valeur d'immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2022, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2022 concernant les filiales des segments Acier et Tubes en acier. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par certaines UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par l'UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2022, aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

En outre, des pertes de valeur de 6,9 millions d'euros ont principalement été comptabilisées dans les segments Aluminium (2,7 millions d'euros) et Cuivre (2 million d'euros) pour des actifs immobilisés qui présentaient des signes de dépréciation. Le montant recouvrable des actifs associés s'élève à 881 milliers d'euros.

En 2022, la valeur de certains équipements d'une valeur comptable nette de 3,3 millions d'euros (2021 : 1,9 million d'euros) a été réduite, car ils ne sont plus utilisés par les sociétés de Viohalco et ils ne devraient plus générer d'avantages économiques à l'avenir compte tenu de leur obsolescence.

Des tests de dépréciation ont par ailleurs été réalisés pour les actifs immobiliers présentant des signes de dépréciation, qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles de placements sont présentés à la note 19.

F. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour lesquelles il existait des indications de reprise de dépréciation au 31 décembre 2022. Ces indications concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des exercices suivants. Toutefois, ce test n'a fait apparaître aucune reprise de dépréciation en 2022.

Par ailleurs, une perte de valeur d'un montant de 11 millions d'euros a été reprise (montant recouvrable de 29 millions d'euros) et comptabilisée à la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé, en lien avec les immeubles de placements qui ont été transférés aux immobilisations corporelles lors des exercices précédents. La technique d'évaluation appliquée était la méthode des revenus. Les techniques d'évaluation et les résultats relatifs aux immeubles de placements sont décrits à la note 19.

Aux fins de la classification par segment, les reprises de pertes de valeur ont été enregistrées dans le segment Immobilier.

G. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Des actifs d'un montant de 17,9 millions d'euros ont été reclassés en actifs disponibles à la vente dans le cadre de l'accord de cession d'Etem Commercial (cf. note 22).

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2022	1.500	1.317	37.622	55.216	2.915	98.570
Effet de la variation des cours de change	0	0	1	-4	-3	-6
Acquisitions	0	0	1.867	4.402	99	6.368
Cessions	0	0	0	-67	0	-67
Réduction de valeur	0	0	0	-25	0	-25
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	0	0	-8	0	-8
Reclassification vers disponible pour la vente	0	-884	-307	-789	0	-1.979
Reclassification liée aux scissions	0	103	386	1.894	127	2.510
Solde au 31 décembre 2022	1.500	537	39.569	60.619	3.138	105.363
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1 janvier 2022	-1.500	-626	-11.823	-41.626	-912	-56.487
Effet de la variation des cours de change	0	0	0	6	1	7
Amortissement	0	-96	-2.484	-4.026	-111	-6.717
Cessions	0	0	0	67	0	67
Réduction de valeur	0	0	0	25	0	25
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	0	0	8	0	8
Reclassification vers disponible pour la vente	0	217	303	591	0	1.111
Solde au 31 décembre 2022	-1.500	-505	-14.004	-44.956	-1.022	-61.986
Valeur comptable au 31 décembre 2022	0	32	25.565	15.663	2.117	43.376

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2021	1.500	2.097	34.400	49.000	2.818	89.814
Effet de la variation des cours de change	0	-1	0	-95	-5	-101
Acquisitions	0	0	1.581	4.289	102	5.972
Cessions	0	0	-1	-10	0	-11
Réduction de valeur	0	0	-3	-183	0	-186
Reclassification liée aux scissions	0	-779	1.645	2.216	0	3.082
Solde au 31 décembre 2021	1.500	1.317	37.622	55.216	2.915	98.570
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1 janvier 2021	-1.500	-1.097	-9.612	-37.200	-860	-50.269
Effet de la variation des cours de change	0	1	0	68	2	70
Amortissement	0	-137	-2.215	-4.269	-53	-6.673
Cessions	0	0	1	10	0	11
Réduction de valeur	0	0	3	183	0	186
Perte de valeur	0	0	0	-79	0	-79
Reclassification liée aux scissions	0	608	0	-341	0	267
Solde au 31 décembre 2021	-1.500	-626	-11.823	-41.626	-912	-56.487
Valeur comptable au 31 décembre 2021	0	691	25.799	13.589	2.004	42.083

B. Amortissements

L'amortissement des marques et licences à durée d'utilité déterminée, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles est alloué au coût des stocks et inclus dans le poste « coût des ventes » lorsque le stock est vendu, car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux charges administratives.

C. Reclassifications

Les reclassifications se rapportent essentiellement aux immobilisations incorporelles initialement comptabilisées dans les projets en cours (au poste Immobilisations corporelles) ; au moment de l'achèvement du projet, elles sont transférées dans la colonne afférente à leur nature.

D. Goodwill

Aucun goodwill supplémentaire n'a été comptabilisé en 2022.

E. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (cf. note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie des marques commerciales et des licences :

- i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »
 - a. Dénomination commerciale « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2022).

Cette dénomination porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres de haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.
 - b. Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2022)

Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, à Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production et de transport de câbles sous-marins de moyenne et haute tension. Depuis l'acquisition de la société, des investissements importants en vue de la modernisation et de l'agrandissement de la capacité de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension ont été réalisés. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie, car l'utilisation de ces installations portuaires est prévue pour une durée indéterminée.
- ii. Immobilisations incorporelles comptabilisées pour l'UGT « Reynolds » (valeur comptable de 1,7 million d'euros au 31 décembre 2022).

Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, un actif incorporel lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, large éventail de clients, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

F. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »

Ces immobilisations incorporelles ne générant pas de flux de trésorerie indépendants, il a été jugé pertinent d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur l'UGT du site de production de câbles sous-marins de Fulgor qui intègre ces actifs. Pour calculer la valeur d'utilité de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la Direction pour une période de cinq ans (2023 à 2027) ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats déjà signés, ainsi que des contrats attendus en Grèce et à l'étranger.

L'UGT Câbles sous-marins exerce ses activités sur la base de projets. Par conséquent, les hypothèses relatives à la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité se fondent sur les contrats déjà signés et sur ceux qui devraient être entrepris au cours de la période à suivre. Les principales hypothèses concernant les opérations de l'UGT et les projets à réaliser sur la période de cinq ans à suivre sont les suivantes :

- Le passage progressif à une utilisation à grande capacité de l'usine de Corinthe détenue par Fulgor, comme celle observée au cours des trois dernières années, sur la base des contrats déjà acquis et des prévisions de contrats compte tenu de l'activité d'appels d'offres. Compte tenu du carnet de commandes existant et de la croissance de l'activité des énergies renouvelables dans le monde entier, qui est un moteur important des perspectives attrayantes pour le marché de la production d'énergie en mer, le niveau d'activité toujours élevé devrait être maintenu tout au long de la période allant de 2023 à 2027.
- Dépenses d'investissements d'environ 189 millions d'euros au cours des cinq prochaines années pour couvrir les besoins estimés de production et de capacité. Les dépenses d'investissements reflètent les investissements à des fins d'entretien et de croissance organique. Pour la période terminale, les investissements sont fixés à hauteur des amortissements.
- Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires des activités offshore est fixé à environ 24 % sur la période de cinq ans résultant de l'attribution de nouveaux projets, principalement en Grèce, en Europe du Nord et aux États-Unis.
- La marge EBITDA par projet offshore est estimée à une fourchette comprise entre 15 et 25 % du chiffre d'affaires. La rentabilité estimée par projet varie en fonction des différents types de câbles requis, des spécifications techniques, des zones géographiques et de la durée du projet.

- Le taux de croissance annuel moyen des charges d'exploitation fixes est estimé à environ 4,8 % pour la période de cinq ans.

Les flux de trésorerie après ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé à long terme de 1,52 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant à l'économie mondiale et aux perspectives de croissance à long terme des activités offshore du secteur Câbles. Le taux avant impôt utilisé pour escompter ces flux de trésorerie a été de 12,02 %. Ce taux est basé sur les hypothèses suivantes :

- Le taux sans risque a été basé sur les rendements des obligations européennes AAA.
- Les calculs du risque pays ont été basés sur la composition des ventes futures attendues et sur le fait que l'unité opérationnelle se trouve en Grèce.
- La prime de risque du marché a été supposée égale à 6,21 %, c'est-à-dire plus élevée que celle utilisée dans le test de dépréciation de l'année précédente, étant donné que les conditions du marché se sont détériorées.

Les prix des produits de base pour le cuivre et l'aluminium sont intrinsèquement intégrés aux hypothèses du test de dépréciation ; les activités de couverture des prix des métaux entreprises et la nature sur mesure des produits vendus par Fulgor, suggèrent que la valeur de l'unité opérationnelle n'est pas affectée de manière importante par les fluctuations du prix des produits de base. Par conséquent, le test de dépréciation se base sur le résultat neutre des fluctuations de prix des métaux.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2022 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 283 millions d'euros, à concurrence de 688 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'actualisation et croissance terminale) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité ci-dessus. Les résultats de l'analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable dépasse largement la valeur comptable de l'UGT. Les hypothèses peuvent changer comme suit afin que le montant recouvrable soit égal à la valeur comptable :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	12,02 %	+ 14,5 ppc
Croissance terminale	1,52 %	- 118,0 ppc

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Reynolds »

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprend cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie après les cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 1 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux après impôts utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 8,3 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Taux sans risque à 2,09 %.
- La prime de risque de marché (y compris le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 6,90 %.

Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires sur la période de cinq ans est de 0,2 % et le pourcentage de baisse des charges d'exploitation annuelles moyennes s'élève à 0,6 %. La moyenne des dépenses en immobilisations s'établit à 170 milliers d'euros.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2022 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 10,0 millions d'euros, à concurrence de 1,9 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance terminale) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	8,3 %	+0,9ppc
Croissance terminale	1,0 %	-1,2ppc

19. Immeubles de placements

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Solde au 1 janvier	280.876	270.413
Acquisitions	53.301	10.887
Cessions	-609	-753
Réduction de valeur	-85	0
(Pertes de valeur) / reprise de perte de valeur	-10.125	6.922
Modifications	280	95
Transferts aux immobilisations corporelles	0	-1
Transferts de biens, d'installations et d'équipements	44	210
Amortissement	-7.658	-6.898
Solde au 31 décembre	316.024	280.876
Valeur comptable brute	376.519	324.684
Amortissement et pertes de valeur cumulés	-60.495	-43.807
Valeur comptable nette au 31 décembre	316.024	280.876

Les immeubles de placements comprennent un certain nombre de propriétés commerciales et industrielles qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Tous les loyers sont indexés sur la base de l'indice des prix à la consommation.

En 2022, Viohalco a investi un montant de 53 millions d'euros (11 millions d'euros en 2021) pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles de placements. Plus précisément, 21 nouveaux biens immobiliers ont été ajoutés au portefeuille au cours de la période, tous situés en Grèce, 3 par acquisition et 18 par augmentation de capital avec apport en nature.

B. Évaluation de la juste valeur – Perte de valeur et reprise ultérieure

Au 31 décembre 2022, un test de dépréciation a été réalisé pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles occupés par leur propriétaire sont présentés à la note 17.

Une perte de valeur de 13,5 millions d'euros concernant les immeubles de placements a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. Une description détaillée de ces techniques figure dans le paragraphe suivant. À des fins de classification par segment d'activité, la perte de valeur (montant recouvrable : 81 millions d'euros) a été comptabilisée dans le segment Immobilier.

Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 3,4 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé. Le montant recouvrable de ces actifs au 31 décembre 2022 était de 240 millions d'euros et concernait le segment Immobilier.

La perte de valeur cumulée reportée au 31 décembre 2022 équivaut à 40,3 millions d'euros (31 décembre 2021 : 30,2 millions d'euros).

La juste valeur de tous les biens immobiliers présentés dans la rubrique « Immeubles de placements » se chiffre à 390 millions d'euros au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 : 355 millions d'euros).

Techniques d'évaluation et données non observables significatives (niveaux 2 et 3)

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placements a été classée en niveau 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données introduites dans les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immeubles étaient fondées sur une utilisation optimale.

- Dans le cas des bâtiments actuellement loués, ou devant être loués dans un avenir prévisible, pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, la méthode du revenu a été utilisée (actualisation des flux de trésorerie ou capitalisation directe). La méthode des flux de trésorerie actualisés prend en considération la valeur actualisée des flux de trésorerie nets devant être générés par chaque immeuble, en tenant compte du taux de croissance attendu des loyers, des périodes d'inoccupation, du taux d'occupation, des coûts de location incitatifs, tels que les périodes sans loyer et d'autres frais non payés par les locataires. Les flux de trésorerie nets sont actualisés en utilisant les taux d'actualisation ajustés au risque qui se situaient entre 8,70 % et 12,50 %. L'estimation du taux d'actualisation tient compte, entre autres, de la qualité de chaque bâtiment, de son emplacement, de la qualité de crédit du locataire, des conditions de location et du rendement attendu du marché. La juste valeur estimée diminuerait si la progression attendue du marché de la location était plus faible ou si les taux d'actualisation ajustés au risque étaient plus élevés. La capitalisation directe utilise un « All-Risk Yield » (ARY ou rendement tous risques) pour capitaliser la valeur actuelle d'une année de loyer. L'ARY se situe dans une fourchette entre 4,00 % et 12,50 % et se présente comme une évaluation globale de l'état général du marché immobilier.
- Dans le cas de bâtiments en construction et devant être utilisés comme immeubles de placements, la méthode principalement utilisée a été celle du montant résiduel. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond à la valeur de l'immeuble dans son état actuel.
- Pour tous les biens, la méthode de comparaison (approche du marché) a été utilisée. En se basant sur cette méthode, l'évaluateur estime la valeur de marché de l'actif en question en comparant les facteurs qui ont le plus d'incidence sur le bien. Ces facteurs peuvent être la localisation géographique, la taille, la qualité de la construction, etc. Cette méthode se fonde sur le prix de marché estimé et sur ce qui a été payé pour des biens similaires dans des conditions économiques similaires. Chaque bien est évalué à un prix auquel des biens similaires dans le périmètre ont été récemment vendus, majoré (ou minoré) d'un différentiel subjectif de nature à tenir compte des caractéristiques propres au bien lui-même et qui le distinguent des biens de référence ; ces caractéristiques peuvent tenir à la localisation du bien, à sa taille, à son accessibilité, etc. La technique d'évaluation spécifique a été classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur.

20. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées et coentreprises

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Solde au 1 janvier	44.372	38.089
Quote-part du résultat net d'impôt	-1.365	-2.530
Bénéfice (perte) de l'OCI pour la période	-2	1
Dividendes reçus	-655	-886
Acquisitions	0	225
Augmentation du capital social	7.500	8.800
Dépréciation	-9.260	0
Cession	-6.001	0
Reclassification	856	0
Effet de la variation des cours de change	1.194	671
Solde au 31 décembre	36.638	44.372

B. Information financière pour chaque entreprise associée et coentreprise

Les tableaux suivants présentent l'information financière pour chaque entreprise associée. Les informations financières publiées reflètent les montants figurant dans les états financiers des entreprises associées concernées.

2022

Montants en milliers d'euros	Lieu d'affaires principal	Segment	Associé/Coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires	Résultat de la poursuite des activités	Total du résultat global	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP													
AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	8.864	13.662	22.921	8.100	15.399	58.423	1.569	1.637	49,00%	49,00%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	1.244	4.188	1.996	3.049	532	6.779	497	497	45,00%	45,00%
AOTMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Associé	15.963	69.910	5.252	87	42.498	95.246	7.287	7.287	49,00%	39,09%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	249	8.933	1.562	1.047	1.928	24.632	2.328	2.268	50,00%	42,39%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	860	14.896	20	0	13.216	69.383	1.235	1.235	49,00%	41,54%
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	0	39.419	46.970	38.693	43.777	100.161	-13.762	-13.762	50,00%	42,39%
THE GRID SA	Grèce	Immobilier	Coentreprise	8.651	5.300	32.952	19.624	1.681	0	-908	-908	50,00%	40,55%
Metallourgia													
Attikis	Grèce	Autres	Associé	806	1.747	266	96	315	2.085	267	269	50,00%	50,00%
				36.638									

2021

Montants en milliers d'euros	Lieu d'affaires principal	Segment	Associé/Coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires	Résultat de la poursuite des activités	Total du résultat global	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP													
AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	8.095	9.465	16.390	230	14.177	41.028	1.335	1.340	49,00 %	49,00 %
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	1.165	3.756	2.186	547	2.966	6.811	806	806	45,00 %	45,00 %
AOTMK-CPW	Russie	Tubes d'acier	Associé	11.216	64.836	5.004	23	46.926	70.009	1.910,	1.910	49,00 %	39,09 %
TUBE BELLVILLE	États-Unis	Tubes d'acier	Associé	1.732	422	13.744	3.418	3.988	20.238	-2.837	-2.837	19,40 %	15,48 %
AWM SPA	Italie	Acier	Associé	3.643	8.701	8.281	3.928	5.301	5.142	-698	-698	34,00 %	34,00 %
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	231	338	146	46	92	572	54	500	50,00 %	42,39 %
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	767	9.317	26	0	7.834	53.775	1.074	1.074	49,00 %	41,54 %
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	11.841	31.325	49.598	43.186	28.940	86.636	-8.192	-8.192	50,00 %	42,39 %
THE GRID SA	Grèce	Immobilier	Coentreprise	5.681	2.403	28.605	19.600	47	0	-688	-688	50,00 %	43,64 %
				44.372									

Cession

En juin 2022, Sidenor, filiale de Viohalco, a vendu le pourcentage détenu (34 %) dans AWM SPA, ce qui a entraîné une perte de 1,3 million d'euros.

Reclassification

Le 31 décembre 2022, Viohalco a perdu le contrôle de la participation dans Metallourgia Attikis, en raison d'une restructuration de la direction, alors que la participation détenue était de 50 %. La société sera comptabilisée comme une entité mise en équivalence à compter du 31 décembre 2022.

Dépréciation

Le test de dépréciation annuel réalisé pour la participation dans Nedzink, la coentreprise d'Elvalhacor (segment Cuivre) a indiqué la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,2 millions d'euros.

Cession

En 2021, Viohalco, par l'intermédiaire de CPW America, a détenu une participation de 19,4 % dans Bellville Tube Company et a comptabilisé l'investissement comme une entreprise associée. En août 2022, Viohalco a cédé sa participation dans Bellville Tube Company pour un montant de 3,3 millions de dollars américains, payable en versements mensuels. Le prix de cession était conforme à la convention d'achat initiale, qui prévoyait que CPW America avait la possibilité, au cours de la période allant de 2022 à 2025, d'exiger de Bellville Tube Company qu'elle rachète la totalité, et pas moins que la totalité, des actions de Bellville Tube Company alors détenues par CPW America. Le prix d'achat total des actions rachetées a été fixé à 3,3 millions de dollars américains, soit le montant initialement déboursé pour l'achat de la participation dans Bellville Tube Company. Cette transaction a entraîné la décomptabilisation des options connexes précédemment comptabilisées dans l'état de la situation financière et la comptabilisation d'un gain dans le résultat, calculé comme suit :

Montants en milliers d'euros	
Prix de mise au rebut	3.241
Moins :	
Valeur comptable de l'investissement à la date de cession	(2 358)
Valeur comptable des options à la date de mise au rebut	(1 040)
Perte reconnue de la cession de l'associé	(156)

AO TMK-CPW étant basée en Russie, il existe des restrictions sur la capacité de l'entreprise associée à transférer des fonds vers la société et ses filiales sous la forme de dividendes en espèces, en raison des contre-sanctions mises en place par la Russie.

La législation russe mise en place depuis mai 2022 limite les paiements de montants supérieurs à environ 150.000 euros aux résidents de l'Union européenne en réponse aux sanctions imposées par l'Union européenne contre la Russie. Bien que ces restrictions soient censées être temporaires, pour éviter toute perte potentielle de revenus, Humbel Ltd (le détenteur de 49 % des actions d'AO TMK-CPW) a demandé à AO TMK-CPW de reporter le paiement de tout dividende jusqu'à nouvel ordre. Par conséquent, en 2022, aucune transaction entre AO TMK-CPW et les sociétés de Viohalco n'a eu lieu.

Il n'existe aucune autre restriction sur la capacité des entreprises associées à transférer des fonds vers la société ou ses filiales sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par la société.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

- il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par l'entité.
- les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.
- il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de reporting que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées et coentreprises

UEHEM (UACJ ELVAL HEAT EXCHANGER MATERIALS GmbH) est une coentreprise entre ElvalHalcor et UACJ Corp. Elle commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

HC ISITMA est une coentreprise entre ElvalHalcor et Cantas AS. Elle est active dans la fabrication de tubes de cuivre préisolés en Turquie.

Bellville Tube fabrique des produits tubulaires en acier pour le marché local des États-Unis.

AO TMK-CPW est une coentreprise entre Corinth Pipeworks et AO TMK, premier fabricant de tubes d'acier en Russie et parmi les trois leaders mondiaux. AO TMK-CPW a ses sites de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des profilés.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, comme des machines de soudage de treillis standards ou spéciales, des machines de dressage et de découpe de fils à grande vitesse, des machines de ponts à treillis, des laminoirs à froid, des machines de découpe et cintrage automatique de treillis et des machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

Domoplex est une société chypriote qui fabrique et commercialise le treillis en fils de fer soudés pour le renfort du béton.

NedZink B.V. est une société néerlandaise spécialisée dans les applications de haute qualité à base de zinc.

Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A. est une coentreprise entre Gestamp et Etem Bulgaria S.A. qui se concentre sur la commercialisation et le traitement de profilés en aluminium extrudé destinés au secteur automobile.

THE GRID S.A. est une coentreprise entre Noval Property REIC et Brook Lane Capital qui opère dans le secteur de la promotion immobilière.

Metallurgia Attikis SA est une société grecque qui se consacre à la production et au commerce de tubes, de matériel sanitaire, de robinetterie et de radiateurs.

21. Autres investissements

Viohalco désigne les investissements suivants comme des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, car Viohalco prévoit de les conserver à long terme dans le cadre de ses objectifs stratégiques.

L'évolution des titres de capitaux propres et leur analyse sont présentées ci-après :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Solde au 1 janvier	8.457	8.324
Acquisitions	1.060	77
Cessions	0	-637
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-1.061	702
Reclassification liée aux scissions	-50	0
Autres changements	0	-8
Solde au 31 décembre	8.405	8.457

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Titres cotés en bourse		
- Instruments de capitaux propres grecs	243	125
- Instruments de capitaux propres internationaux	3.356	4.417
- Fonds communs de placement		0
Titres non cotés		
- Instruments de capitaux propres grecs	3.667	2.951
- Instruments de capitaux propres internationaux	849	849
- Fonds communs de placement	269	94
- Autres	20	20
Total	8.405	8.457

22. Actifs disponibles à la vente

Les éléments d'actif et de passif suivants ont été reclassés à leur juste valeur comme actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2022 :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Usine et équipement	18.272	372
Immobilisations incorporelles	617	0
Autres actifs non courants	4.189	0
Stocks	26.295	0
Créances clients et autres débiteurs	15.057	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.434	0
Total des actifs disponible à la vente	67.865	372
Passifs non courants	175	0
Emprunts et dettes financières non courants	571	0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13.609	0
Emprunts et dettes financières courants	3.665	0
Total des passifs directement associés aux actifs disponibles à la vente	18.020	0

Le 27 décembre 2022, l'accord stratégique pour l'absorption d'Etem Commercial par Cosmos Aluminium a été signé entre ElvalHalcor, filiale de Viohalco, et les actionnaires de Cosmos Aluminium. Une fois la transaction réalisée, ElvalHalcor détiendra une participation minoritaire de 15 % dans le capital social de Cosmos Aluminium.

Les actifs et passifs associés ont donc été présentés comme actifs disponibles à la vente dans les états financiers. L'évaluation de la perte de valeur a été effectuée entre la valeur comptable historique et la juste valeur diminuée des coûts de la vente et il n'y a pas eu d'indication de perte de valeur.

23. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Actifs non courants		
Contrats de swap de taux d'intérêt	17.242	0
Contrats à terme - forwards	3.624	0
Swaps sur matières premières	18.056	0
Options	0	944
Total	38.922	944
Actifs courants		
Contrats de swap de taux d'intérêt	3.649	0
Contrats à terme - forwards	10.427	760
Contrats à terme - future	2.380	7.670
Swaps sur matières premières	10.692	7.847
Total	27.149	16.277
Passifs non courants		
Contrats à terme - forwards	4	0
Contrats de swap de taux d'intérêt	0	382
Swaps sur matières premières	1.245	3.205
Total	1.249	3.587
Passifs courants		
Contrats à terme - forwards	10.155	2.501
Contrats à terme - future	4.628	5.062
Swaps sur matières premières	3.672	0
Total	18.455	7.563

L'augmentation significative des positions ouvertes sur instruments dérivés dans le cadre de swaps sur matières premières, par rapport au 31/12/2021, reflète l'extrême volatilité des marchés de l'énergie au cours de l'année 2022.

Les emprunts et dettes financières à taux variable exposent les sociétés de Viohalco à un risque de volatilité des taux (risque de trésorerie). En 2022, les filiales de Viohalco ont conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt afin d'être couvertes contre les fluctuations des taux d'intérêt, en transformant le taux d'intérêt variable de l'emprunt en un taux fixe, réduisant ainsi ce risque de volatilité. Les contrats de swap de taux d'intérêt comprennent l'échange, à des dates déterminées, de montants en espèces égaux à la différence entre un taux d'intérêt fixe contractuel calculé sur un principal et un taux variable calculé sur le même principal. En choisissant soigneusement le taux variable et le principal du swap, on transforme en fait un emprunt à taux variable en un emprunt à taux fixe.

Au cours de l'année 2021, les filiales de Viohalco ont commencé à utiliser des swaps sur matières premières référencés sur les prix de la facilité de transfert de titres (TTF) pour couvrir le risque de fluctuations des prix du gaz naturel en fonction des conditions du marché. L'augmentation significative des positions ouvertes par rapport à l'année précédente reflète l'extrême volatilité des marchés de l'énergie au cours de l'année 2022.

Comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux ;
- Fluctuations des cours de change ;
- Variations des taux d'intérêt des emprunts ;
- Fluctuations des prix de l'énergie (gaz naturel).

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Les contrats à terme - future destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Les contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont

principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances à recevoir et les dettes fournisseurs à payer libellées en devises étrangères, les contrats de change à terme - forwards et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme - forwards sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.

- Les emprunts et dettes financières à taux variable exposent les sociétés de Viohalco à un risque de volatilité des taux d'intérêt (risque de trésorerie). Afin de couvrir ce risque, des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour transformer efficacement le taux d'intérêt variable de l'emprunt en un taux fixe, réduisant ainsi ce risque de volatilité. Les contrats de swap de taux d'intérêt comprennent l'échange, à des dates déterminées, de montants en espèces égaux à la différence entre un taux d'intérêt fixe contractuel calculé sur un principal et un taux variable calculé sur le même principal. En choisissant soigneusement le taux variable et le principal du swap, on transforme en fait un emprunt à taux variable en un emprunt à taux fixe.
- Swaps sur matières premières référencés sur les prix de la facilité de transfert de titres (TTF) pour couvrir le risque de fluctuation des prix du gaz naturel en fonction des conditions du marché.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2022 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2023 et d'autres devraient se produire plus tard.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux postes « Chiffre d'affaires » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme - future de métaux, pour les contrats de change et les contrats sur l'énergie, et au poste « Produits financiers/Charges financières » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat consolidé sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Gain/perte (-) sur les contrats à terme - future	20.714	-5.105
Gain/perte (-) sur les contrats de change à terme	6.769	-3.754
Gain / perte (-) sur les contrats de swap de taux d'intérêt	4.891	0
Gain/perte (-) sur les contrats de swaps sur matières premières	21.887	1.251
	54.261	-7.608

Le bénéfice ou la perte se rapportant aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés au poste autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2022 sera comptabilisé(e) dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

24. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141.894 milliers d'euros répartis en 259.189.761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 457.571 milliers d'euros.

B. Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

C. Nature et objet des autres réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

Conformément au droit grec des sociétés, celles-ci sont tenues d'allouer chaque année au moins 5 % de leurs bénéfices annuels nets à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins un tiers du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite, mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat.

(c) Autre réserve à la juste valeur

Variation nette cumulée de la juste valeur des titres de participation jusqu'à la décomptabilisation des actifs (par conséquent transférés en bénéfices non distribués).

(d) Réserves spéciales

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois sur le développement qui accordent des avantages fiscaux aux sociétés qui ont investi leurs bénéfices plutôt que de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves décrites comprennent les bénéfices qui ont déjà été imposés ou qui ont été exemptés définitivement de l'impôt sur le revenu, après la fin d'une période déterminée à compter de la réalisation des investissements qu'elles concernent.

(e) Réserves immunisées

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois fiscales et qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu, à condition qu'elles ne soient pas distribuées aux actionnaires. Dans le cas où ces réserves sont distribuées, elles seront imposées en utilisant le taux d'imposition applicable à cette date.

D. Rapprochement des autres réserves

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre réserve de juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1 janvier 2022	45.018	4.662	2.061	81.540	297.428	9.728	440.437
Autres éléments du résultat global	0	22.923	-1.061	0	0	0	21.862
Capitalisation des réserves	150	0	0	207	0	0	357
Reclassification	0	0	0	0	0	0	0
Transfert de réserves et autres mouvements	5.408	-650	-1	-3.697	-15.035	-176	-14.152
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-207	0	0	0	-194	-72	-473
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	238	-192	-1	3	126	0	173
Changement dans les participations	64	110	0	-133	-89	143	95
Solde au 31 décembre 2022	50.671	26.853	997	77.920	282.235	9.622	448.298

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre réserve de juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1 janvier 2021	42.039	2.483	1.359	81.496	296.785	11.942	436.104
Autres éléments du résultat global	0	2.282	704	0	0	-1	2.985
Capitalisation des réserves	2.719	0	0	153	527	-2.248	1.150
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	196	3	-2	2	132	0	331
Changement dans les participations	64	-105	0	-111	-16	35	-133
Solde au 31 décembre 2021	45.018	4.662	2.061	81.540	297.428	9.728	440.437

Les transactions qui ont eu lieu en 2022 sont décrites plus en détail à la note 32.

25. Gestion du capital

La politique des sociétés de Viohalco consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et du marché et soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, défini comme le rapport entre le résultat net et le total des capitaux propres, déduction faite des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité des capitaux propres plus élevée qui serait possible par un recours plus important à l'emprunt et les avantages et la sécurité que procure une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou encore le taux de rendement des capitaux investis (RCl, Return on Capital Invested), qui est défini comme le résultat opérationnel ajusté (EBIT ajusté) divisé par les capitaux engagés ajustés (à savoir, les capitaux propres et la dette nette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas, supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

26. Emprunts et dettes financières

A. Aperçu

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Passifs non courants		
Emprunts bancaires garantis	157.520	119.994
Emprunts bancaires non garantis	65.735	69.524
Obligations garanties	629.035	455.719
Obligations non garanties	619.010	648.856
Emprunts et dettes financières à long terme	1.471.299	1.294.093
Obligations locatives à long terme	29.449	34.639
Total de la dette à long terme	1.500.748	1.328.732
Passifs courants		
Emprunts bancaires garantis	168.815	183.484
Emprunts bancaires non garantis	533.362	459.179
Emprunts bancaires garantis - part courante	43.537	63.553
Emprunts bancaires non garantis - part courante	16.928	15.473
Obligations émises garanties - part courante	63.599	82.388
Obligation émises non garanties - part courante	131.924	44.068
Emprunts et dettes financières à court terme	958.166	848.145
Obligations locatives à court terme	10.932	10.696
Total de la dette à court terme	969.097	858.841
Total des emprunts et dettes financières	2.469.845	2.187.573

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la note 30.

Les échéances des emprunts non courants sont les suivantes :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Entre 1 et 2 ans	224.059	251.691
Entre 2 et 5 ans	486.889	575.669
Plus de 5 ans	789.801	501.372
Total	1,500.748	1.328.732

Les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs des principales catégories d'emprunts et dettes financières à la date de clôture sont les suivants :

2022	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courants)-EUR	278.133	3,78 %
Emprunts bancaires (courants)-EUR	630.773	4,31 %
Emprunts bancaires (courants) - USD	6.507	6,90 %
Emprunts bancaires (courants) - GBP	57.010	6,12 %
Obligations - EUR	1.443.568	3,99 %

2021	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courants)-EUR	260.465	2,46 %
Emprunts bancaires (courants)-EUR	574.039	3,39 %
Emprunts bancaires (courants) - USD	10.110	4,50 %
Emprunts bancaires (courants) - GBP	36.372	3,17 %
Obligations - EUR	1.231.031	2,94 %

La plupart des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euros.

En 2022, les filiales de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 857 millions d'euros et elles ont remboursé des prêts bancaires de 570 millions d'euros « échus » dans l'année. Les nouveaux prêts ont pour l'essentiel consisté en prêts obligataires et en prélèvements opérés sur les facilités de crédits renouvelables existantes pour les besoins de financement de projets, ou de nouvelles facilités assorties de conditions générales similaires.

Plus précisément, en 2022, les principaux événements relatifs au financement des sociétés de Viohalco sont les suivants :

Segments Aluminium et Cuivre

ElvalHalcor a conclu :

- avec la BEI, un emprunt de 75 millions d'euros, d'une échéance de 10 ans, destiné à financer le programme d'investissement de l'usine de laminage d'aluminium d'Oinofyta ;
- avec Erste Group Bank AG, un emprunt de 18,6 millions d'euros, d'une échéance de 8,5 ans, également destiné à financer le programme d'investissement de l'usine de laminage d'aluminium d'Oinofyta ;
- avec trois banques grecques, des emprunts obligataires communs de 15, 20 et 20 millions d'euros, d'une échéance de 2, 5 et 7 ans respectivement, pour couvrir les besoins d'investissement et de fonds de roulement.

Segments Câbles et Tubes d'acier

Le segment Câbles a émis trois emprunts obligataires d'une valeur totale de 27 millions d'euros. Il a notamment signé les contrats suivants :

- Fulgor, avec une banque grecque, sous forme d'emprunt obligataire de 5 millions d'euros d'une échéance de 5 ans ;
- Hellenic Cables, avec une grande banque grecque, sous forme d'emprunt obligataire de 7 millions d'euros, d'une échéance de 7 ans, pour couvrir les besoins en dépenses d'investissements ;
- Hellenic Cables, avec une grande banque grecque, sous forme d'emprunt obligataire à long terme de 15 millions d'euros et d'une échéance de 7 ans, pour couvrir les besoins constants en fonds de roulement.

Le segment Tubes d'acier a émis un emprunt obligataire d'une valeur totale de 7 millions d'euros.

- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un emprunt obligataire à long terme de 7 millions d'euros d'une échéance de 7 ans.

Fulgor a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un emprunt obligataire de 19 millions d'euros d'une échéance de 7 ans. Le 31 décembre 2022, un montant équivalent a été reçu par la banque en tant que « financement relais » et présenté comme un emprunt à court terme. L'accord d'emprunt obligataire devrait être signé au cours des premiers mois de 2023, après la conclusion des négociations correspondantes.

Segment Acier

- Fin 2022, les filiales du groupe sidérurgique (Sidenor et Sovel) ont finalisé le refinancement de leur dette à hauteur de 318 millions d'euros, par le biais d'emprunts obligataires syndiqués d'une durée de 8 ans émis par quatre grandes banques grecques.

Segment Immobilier

- Noval Properties a signé en février un accord avec une grande banque grecque pour un emprunt obligataire à long terme de 69 millions d'euros destiné à refinancer des emprunts de financement relais liés à des développements spécifiques et à couvrir des plans d'investissement futurs. La durée de l'emprunt est de 12 ans à compter de la signature.

Aucun autre événement significatif concernant les modalités de financement des filiales n'est survenu au cours de la période.

Les facilités à court terme sont principalement des facilités de crédit renouvelables et des affecturages avec recours, qui financent les besoins en fonds de roulement et des projets spécifiques en cours. Les filiales de Viohalco n'ont jamais rencontré dans le passé de problèmes pour financer leurs activités, renouveler leurs lignes de fonds de roulement ou refinancer les emprunts à long terme. La direction prévoit que tout remboursement obligatoire des emprunts bancaires sera satisfait par les flux de trésorerie opérationnels ou d'autres facilités de crédit inutilisées et confirmées.

Selon les termes des contrats de crédit, certaines filiales de Viohalco doivent se conformer à des conditions (y compris des clauses financières restrictives) et cette conformité est testée sur une base annuelle pour la majorité des crédits. La direction a examiné les mesures à prendre pour atténuer le risque lié aux manquements potentiels et s'attend à ce que des dérogations soient accordées en cas de manquement à ces engagements, dérogations qui ont déjà été accordées par le passé lorsque la demande en a été faite.

Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt moyen de l'encours des emprunts bancaires était de 4,1 % (3 % au 31 décembre 2021). Des hypothèques et nantisements ont été contractés sur les immobilisations corporelles et les stocks de certaines filiales pour un montant total de 1.597 millions d'euros, à titre de garanties sur les prêts et emprunts syndiqués à long terme. En outre, s'agissant de certains emprunts des sociétés de Viohalco, des clauses de changement de contrôle permettent aux prêteurs de disposer de droits de remboursement anticipé. La plupart des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euros.

B. Rapprochement des mouvements des dettes à la trésorerie nette liée aux activités de financement

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1 janvier 2022	2.142.238	45.334	2.187.573
Changements provenant de flux de trésorerie de financement			
Produits des emprunts et dettes financières	856.508	0	856.508
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-570.259	-11.630	-581.890
Total des changements provenant de flux de trésorerie de financement	286.248	-11.630	274.618
Autres changements			
Nouveaux contrats de location	0	10.195	10.195
Charges d'intérêts	86.229	1.915	88.144
Intérêts payés*	-79.500	-1.846	-81.347
Coûts d'emprunt capitalisés	600	0	600
Cessations/modifications	253	-2.807	-2.554
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-3.439	-801	-4.240
Fonction Division désactivée	4	0	4
Effet de la variation des cours de change	-3.168	21	-3.147
Total des autres changements	978	6.676	7.655
Solde au 31 décembre 2022	2.429.465	40.380	2.469.845

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1 janvier 2021	1.747.933	52.211	1.800.144
Changements provenant de flux de trésorerie de financement			
Produits des emprunts et dettes financières	896.672	0	896.672
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-514.171	-11.562	-525.733
Total des changements provenant de flux de trésorerie de financement	382.501	-11.562	370.940
Autres changements			
Nouveaux contrats de location	0	5.146	5.146
Charges d'intérêts	70.576	2.076	72.651
Intérêts payés*	-62.521	-2.061	-64.582
Coûts d'emprunt capitalisés	862	0	862
Cessations/modifications	674	-483	191
Effet de la variation des cours de change	2.214	7	2.159
Total des autres changements	11.805	4.685	16.489
Solde au 31 décembre 2021	2.142.238	45.334	2.187.573

* Les intérêts payés déclarés dans l'état des flux de trésorerie incluent les frais bancaires et d'autres charges financières.

27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Fournisseurs		733.232	670.552
Effets à payer		284.065	271.177
Chèques payables		151	0
Caisses de sécurité sociale	11	15.437	12.465
Dettes fournisseurs vis-à-vis de parties liées	37	3.301	4.806
Créditeurs divers		20.051	17.828
Charges à imputer		112.505	105.895
Taxes et accises		29.211	28.697
Total		1.197.953	1.111.420
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		17.073	17.615
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		1.180.881	1.093.804
Solde au 31 décembre		1.197.953	1.111.420

L'augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs est principalement attribuée à l'augmentation des prix des métaux et à l'augmentation des « Effets à payer » relative à des accords de paiement structurés liés à l'achat de matières premières primaires, telles que le cuivre, l'acier, etc. dont les délais de paiement peuvent être plus longs que d'habitude pour de telles fournitures.

28. Subventions

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Solde au 1 janvier		33.985	35.817
Nouvelles subventions reçues au cours de l'année		1.739	1.529
Nouvelles subventions dont la réception est en cours			0
Transfert de subventions en résultat		-5	-51
Transfert de subventions à des créances/dettes		119	-427
Amortissement des subventions	8	-3.411	-2.886
Ecart de change		27	3
Solde au 31 décembre		32.454	33.985

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles.

Les conditions liées aux subventions publiques reçues avaient été entièrement respectées au 31 décembre 2022.

29. Provisions

Non courant

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions		Total
		judiciaires en attente	Autres provisions	
Solde au 1 janvier 2022		25	1.800	1.825
Provisions constituées durant l'exercice		44	0	44
Reprise de provisions	8	0	-142	-142
Solde au 31 décembre 2022		69	1.658	1.727

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions		Total
		judiciaires en attente	Autres provisions	
Solde au 1 janvier 2021		25	1.814	1.839
Provisions constituées durant l'exercice		0	151	151
Reclassification liée aux scissions		0	-24	-24
Reprise de provisions	8	0	-140	-140
Solde au 31 décembre 2021		25	1.800	1.825

Current

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2022		13.858	162	14.020
Ecart de change		833	0	833
Provisions constituées durant l'exercice		691	0	691
Provisions utilisées		-139	0	-139
Solde au 31 décembre 2022		15.243	162	15.405

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2021		348	304	652
Ecart de change		573	0	573
Provisions constituées durant l'exercice		12.995	0	12.995
Reclassification liée aux scissions		0	-111	-111
Reprise de provisions	8	0	-1	-1
Provisions utilisées		-58	-30	-88
Solde au 31 décembre 2021		13.858	162	14.020

En 2022, le département américain du commerce (DoC) a publié le résultat final de la procédure administrative qu'il a menée sur la période d'examen (« period of review » ou POR) allant du 19 avril 2019 au 30 avril 2020 dans le cadre d'une ordonnance antidumping sur les LDWP produits en Grèce. À l'issue de cette procédure, le DoC a fixé un taux de droits antidumping de 41,04 % pour la POR sur la base du total des faits négatifs disponibles (« adverse facts available », AFA) pour le répondant obligatoire Corinth Pipeworks S.A., la filiale de Viohalco qui opère dans le segment Tubes d'acier. Corinth Pipeworks a fait appel devant le Tribunal de commerce international des États-Unis contre la décision du DoC tout en continuant à collaborer activement avec le DoC pour qu'il revienne sur ses conclusions définitives. Les frais ponctuels liés au dossier susmentionné s'élèvent à 12,8 millions d'euros (14 millions de dollars américains plus les intérêts) pour l'exercice 2021. Les frais pour 2022 correspondent aux intérêts facturés sur le montant en circulation et figurent au poste « Charges financières nettes ».

30. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actifs et de passifs financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2022

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.405	3.597	2	4.806	8.405
Actifs financiers dérivés	66.071	2.380	63.691	0	66.071
	74.476	5.977	63.693	4.806	74.476
Passifs financiers dérivés	-19.704	-4.705	-14.999	0	-19.704
	54.772	1.273	48.693	4.806	54.772

31 décembre 2021

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.457	4.543	0	3.915	8.457
Actifs financiers dérivés	17.221	14.343	1.934	944	17.221
	25.679	18.886	1.934	4.859	25.679
Passifs financiers dérivés	-11.149	-8.316	-2.833	0	-11.149
	14.529	10.570	-899	4.859	14.529

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant les actifs ou passifs.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est proche de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres débiteurs ;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs ;
- Emprunts et dettes financières ;
- Obligations locatives.

De manière plus précise, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une approximation valable de leur juste valeur, car 86 % des emprunts et dettes financières consolidés sont assortis d'un taux variable, ce qui est une très bonne approximation des taux du marché au moment présent.

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3 :

Montants en milliers d'euros	
Solde au 1 janvier 2022	3.915
Acquisitions	942
Perte de valeur (-)/ reprise de perte de valeur	-50
Solde au 31 décembre 2022	4.806
Solde au 1 janvier 2021	3.846
Acquisitions	77
Cessions	-8
Solde au 31 décembre 2021	3.915

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers, par exemple instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours valables qui sont publiés à la date de clôture.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur les données du marché disponibles à la date de clôture.

Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt du moment qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lorsqu'elles ont recours à des facilités de crédit financier similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués sur la base de cours obtenus de courtiers relèvent de ce même niveau.

Les actifs financiers, comme les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif et dont l'évaluation repose sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur sont classés en niveau 3.

Le tableau ci-dessous décrit les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données non observables significatives	Relation entre les données clés non observables et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	<i>Valeur de marché</i> : Cours tel que négocié sur un marché actif	Non applicable	Non applicable
	<i>Technique de comparaison des marchés</i> : Les justes valeurs sont basées sur les cotations des courtiers. Les contrats similaires sont négociés sur un marché actif et les cotations reflètent les transactions réelles sur des instruments similaires	Cotations des courtiers	Non applicable
Titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur de marché</i> : Cours tel que négocié sur un marché actif	Non applicable	Non applicable
Titres de capitaux propres non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation	- Taux sans risque : 2,1 % - Prime de risque de marché : 6,21 % - Taux d'impôt attendu : 22 % - WACC pour le principal investissement : 8 à 9,5 %	La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si : • le taux sans risque estimé, la prime de risque de marché et le WACC étaient inférieurs (supérieurs) • les flux de trésorerie estimés étaient supérieurs (inférieurs) • le taux d'imposition prévu était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du niveau 2 vers le niveau 1 ni du niveau 1 vers le niveau 2 en 2022 ou en 2021.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation d'instruments financiers. La présente note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, les politiques et procédures appliquées en matière d'estimation des risques. Des données quantitatives supplémentaires se rapportant à ces informations figurent dans les états financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques sont appliquées afin d'identifier et d'analyser les risques qui pèsent sur Viohalco et ses sociétés, d'encadrer la prise de risque en fixant des limites et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les procédures de gestion des risques sont régulièrement réexaminées et des changements sont mis en œuvre si nécessaire.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion des risques est suivie par la fonction d'audit interne qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'application des procédures. Les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement associé aux créances clients, actifs sur contrats et dépôts bancaires.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Montants en milliers d'euros	Note	2022	2021
Créances clients et autres débiteurs	15	681.976	630.850
Actifs sur contrats	7	199.839	101.371
Moins :			
Autres acomptes versés	15	-10.891	-16.478
Actifs d'impôt	15	-64.669	-62.298
Autres actifs non financiers		-51.296	-28.012
		754.960	625.433
Autres actifs financiers	21	8.405	8.457
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	412.644	503.267
Instruments dérivés	23	66.071	17.221
		487.120	528.945
Total		1.242.080	1.154.378

(a) Créances clients et autres débiteurs

Les sociétés de Viohalco ont établi une politique de crédit en vertu de laquelle la solvabilité de chaque client est examinée sur une base individuelle avant la détermination des conditions de paiement offertes. Des limites de crédit sont fixées pour chaque client et sont régulièrement réexaminées et réajustées si nécessaire. En règle générale, les limites de crédit des clients sont conformes aux limites d'assurance-crédit proposées par les compagnies d'assurance auprès desquelles les créances des sociétés de Viohalco sont assurées.

Lors du contrôle du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs caractéristiques de crédit et de leur historique de paiement. Les créances commerciales et autres comprennent principalement les clients en gros des sociétés de Viohalco. Tous les clients caractérisés comme étant "à haut risque" sont suivis de près, les ventes ultérieures étant assorties de conditions de paiement nulles. En fonction de la notation de crédit du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des garanties tangibles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco enregistrent une perte de valeur qui représente leur estimation des pertes de crédit sur les créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrat par région géographique, se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Grèce	305.237	184.545
Autres états membres de l'UE	239.576	261.941
Autres pays européens	82.312	77.343
Asie	28.451	57.020
Amérique	93.314	36.440
Afrique	5.689	7.665
Océanie	381	479
Total	754.960	625.433

Les échéances des créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrat qui n'ont pas été dépréciés se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Ni échu, ni douteux	680.307	556.236
Échu		
- Jusqu'à 6 mois	65.161	59.022
- Plus de 6 mois	9.492	10.175
Total	754.960	625.433

Selon l'évaluation de la Direction, les montants en retard de paiement jusqu'à six mois et de plus de six mois sont toujours recouvrables dans leur intégralité, sur la base de l'historique des paiements et d'une analyse approfondie du risque de crédit des clients.

Les sociétés de Viohalco assurent une part importante de leurs créances et au 31 décembre 2022, 77 % des soldes dus par des tiers étaient assurés.

La variation de la dépréciation des créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrat se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	2022			2021		
	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrats	Total
Solde au 1 janvier	67.313	318	67.630	71.693	143	71.836
Perte de valeur comptabilisée	5.003	12	5.015	2.999	175	3.173
Réductions de valeur	-1.011	0	-1.011	-8.454	0	-8.454
Reprise de perte de valeur	-720	-127	-847	-476	0	-476
Perte de contrôle / cession de filiale	-297	0	-297	0	0	0
Écarts de change	1.260	0	1.260	1.776	0	1.776
Reclassification à actifs disponibles à la vente	-2.275	0	-2.275	0	0	0
Reclassification	-62	0	-62	-225	0	-225
Solde au 31 décembre	69.212	203	69.414	67.313	318	67.630

La provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrat est calculée à titre individuel en présence d'une indication de perte de valeur. Pour les créances clients et actifs sur contrat sans indication de perte de valeur, les pertes de crédit attendues se fondent sur les données historiques combinées aux projections concernant les facteurs macroéconomiques qui influent sur le risque de crédit, notamment le risque pays et les risques liés aux secteurs d'activité des clients. Les pertes de crédit attendues sont actualisées à chaque date de clôture. La hausse de l'inflation et des taux d'intérêt a également été prise en compte lors du calcul des pertes de crédit attendues pour l'exercice en cours, sans impact significatif sur la perte de valeur comptabilisée.

En 2022, la perte de valeur enregistrée concerne principalement des clients dans les segments Acier, Aluminium et Cuivre, tandis que les montants qui ont été dépréciés principalement dans les segments Cuivre et Acier ont été radiés. Au contraire, une reprise de perte de valeur a été enregistrée en raison de l'amélioration des taux de perte attendus de clients importants dans les autres segments.

Les garanties suivantes existent afin de sécuriser les créances clients non assurées et les actifs sur contrat :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Garanties en espèces	2.019	1.076
Lettre de crédit	15.781	10.674
Sûretés réelles	1.850	2.037
Garanties personnelles	12.825	11.441
Autres	2.597	3.253
Total	35.073	28.480

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2022, Viohalco et ses filiales détenaient 413 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (2021 : 503 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'établissements financiers notés de A3 à B2 selon la notation de Moody's.

La réduction de valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été mesurée sur la base d'une perte prévue sur 12 mois et reflète les échéances à court terme des expositions. Viohalco considère que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie présentent un faible risque de crédit selon l'évaluation de crédit effectuée.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les sociétés Viohalco rencontrent des difficultés à honorer leurs obligations financières en temps voulu. Pour gérer le risque de liquidité, elles s'assurent qu'elles disposent de liquidités suffisantes pour honorer leurs engagements à leur échéance, à la fois dans des conditions normales et dans des conditions difficiles, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à leur réputation.

Les sociétés Viohalco maintiennent des limites de crédit non utilisées suffisantes pour faire face à toutes leurs obligations financières prévues ainsi qu'à la plupart des imprévus.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

2022

Flux de trésorerie contractuels

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1 an	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	985.897	770.598	60.369	139.488	46.723	1.017.179
Emprunts obligataires	1.443.568	242.446	205.474	450.409	781.333	1.679.662
Obligations locatives	40.380	13.265	9.762	9.655	22.616	55.299
Instruments dérivés	19.704	18.455	4	1.245	0	19.704
Passifs sur contrats	133.837	133.825	69	0	0	133.894
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1.153.305	1.138.266	4.136	9.770	1.133	1.153.305
	3.776.691	2.379.523	279.815	610.567	851.806	4.059.042

2021

Flux de trésorerie contractuels

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1 an	1-2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	911.208	731.748	50.791	123.419	21.725	927.683
Emprunts obligataires	1.231.031	150.965	226.495	490.837	522.835	1.391.132
Obligations locatives	45.335	11.728	10.245	9.083	15.589	46.644
Instruments dérivés	11.149	7.563	3.205	0	382	11.149
Passifs sur contrats	61.371	61.448	0	0	0	61.448
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1.111.420	1.092.676	6.497	3.184	9.063	1.111.420
	3.371.513	2.056.128	297.232	626.524	569.593	3.549.477

Les emprunts des sociétés de Viohalco sont soumis à des clauses de résiliation basées sur des ratios financiers, tels que "Total des dettes / Total des capitaux propres", "Dettes nettes / Total des ventes" et "Actifs courants / Passifs courants", qui doivent être maintenus au-dessus ou au-dessous de certains niveaux prédéterminés. Ces ratios font l'objet d'un suivi régulier afin d'éviter tout manquement susceptible d'entraîner l'exigibilité des emprunts avant l'échéance contractuelle, ce qui provoquerait des pressions sur les liquidités.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des fluctuations de cours sur le marché (cours des matières premières, cours de change et taux d'intérêt) affectent les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

En règle générale, les sociétés de Viohalco cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et des achats réalisés, ainsi que des emprunts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et de ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

Au fil du temps, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition aux devises étrangères. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de change. Ces contrats expirent principalement dans les 12 mois suivant la date de clôture. Si nécessaire, ces contrats sont renouvelés à leur expiration.

Le risque de change peut également être couvert "naturellement" en contractant des emprunts dans les devises respectives si les intérêts de l'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Les investissements en capital des sociétés Viohalco ne sont pas couverts car ils ont été réalisés principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change se présente comme suit :

2022

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	71.765	41.341	30.289	1.407	32.736	8.718	186.256	495.720	681.976
Actifs sur contrats	35.167	0	0	0	0	0	35.167	164.672	199.839
Emprunts et dettes financières	-7.627	-61.008	-4.978	-23	-5.973	-1.639	-81.248	-2.388.598	-2.469.845
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-168.822	-27.303	-57.798	-405	-22.192	-1.202	-277.722	-920.231	-1.197.953
Passifs sur contrats	-44.506	0	-2.068	0	-260	0	-46.834	-87.002	-133.837
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25.368	2.818	7.404	629	1.815	847	38.882	373.762	412.644
	-88.653	-44.152	-27.152	1.608	6.127	6.724	-145.498	-2.361.678	-2.507.176
Produits dérivés pour la couverture de risques (valeur nominale)	-109.001	-16.333	0	0	0	0	-125.334	22.316	-103.018
Exposition	-197.655	-60.485	-27.152	1.608	6.127	6.724	-270.833	-2.339.362	-2.610.195

2021

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	70.522	24.868	33.598	5.661	32.395	10.245	177.288	453.562	630.850
Actifs sur contrats	0	0	0	0	0	0	0	101.371	101.371
Emprunts et dettes financières	-14.441	-36.467	-1.718	-31	-6.930	-7.315	-66.901	-2.120.672	-2.187.573
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-110.971	-23.080	-55.155	-556	-17.045	-947	-207.754	-903.666	-1.111.420
Passifs sur contrats	-719	0	-1.511	-49	-1.001	-4.848	-8.129	-53.243	-61.371
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28.422	5.488	5.131	462	3.243	308	43.054	460.213	503.267
	-27.188	-29.191	-19.655	5.486	10.662	-2.557	-62.442	-2.062.434	-2.124.876
Produits dérivés pour la couverture de risques (valeur nominale)	-61.934	-26.026	0	0	0	0	-87.960	0	-87.960
Exposition	-89.122	-55.217	-19.655	5.486	10.662	-2.557	-150.402	-2.062.434	-2.212.836

Le poste « Dérivés pour couverture de risque » comprend également des instruments dérivés qui se rapportent à des transactions hautement probables, qui n'ont pas encore été comptabilisées en tant qu'éléments de l'actif ou du passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'année ont été les suivants :

	Cours de change moyen		Cours de change de fin d'exercice	
	2022	2021	2022	2021
USD	1,05	1,18	1,07	1,13
GBP	0,85	0,86	0,89	0,84
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	117,46	117,57	117,32	117,58
RON	4,93	4,92	4,95	4,95

Viohalco est principalement exposée aux variations de l'euro face au dollar américain, à la livre sterling, au dinar serbe ou au leu roumain. Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro par rapport à ces autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes. Elle fait également abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. Le lev, la devise bulgare, n'est pas analysé ci-dessous, car son cours de change est fixé à 1,96 BGN/EUR.

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres, nets d'impôts	
	Renforcement de l'EUR	Affaiblissement de l'euro	Renforcement de l'EUR	Affaiblissement de l'euro
2022				
USD (variation de 10%)	15.795	-15.795	24.406	-24.406
GBP (variation de 10%)	5.401	-5.401	6.675	-6.675
RSD (variation de 10%)	-125	125	-125	125
RON (variation de 10%)	-478	478	-478	478
2021				
USD (variation de 10%)	8.920	-8.920	13.751	-13.751
GBP (variation de 10%)	6.337	-6.337	8.367	-8.367
RSD (variation de 10%)	-428	428	-428	428
RON (variation de 10%)	-832	832	-832	832

(b) Risque de taux d'intérêt

Les filiales de Viohalco ont adopté une politique flexible pour s'assurer qu'une partie de leurs obligations d'emprunt à moyen et long terme soit à taux fixe. Elles y parviennent en émettant des emprunts obligataires à moyen terme et à taux fixe et en utilisant des swaps de taux d'intérêt pour couvrir une partie de leurs emprunts à moyen et long terme à taux variable. Le profil de taux d'intérêt des instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur nominale	
	2022	2021
Instruments à taux fixe		
Passifs financiers	339.913	326.704
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	2.129.932	1.860.868
Swaps de taux d'intérêts (valeur nominale)	-123.800	0
	2.006.132	1.860.868

Instruments à taux fixe

Viohalco ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Viohalco utilise actuellement des produits dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture dans le cadre d'un modèle de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité pour instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25 % des taux d'intérêt des instruments à taux variable à la date de reporting aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les cours de change, restent constantes.

Taux variable

Compte de résultat

Montants en milliers d'euros	augmentation de 0,25 %	diminution de 0,25 %
2022		
Passifs financiers	3.535	-3.537
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	3.535	-3.537
2021		
Passifs financiers	-449	452
Sensibilité au flux de trésorerie (net)	-449	452

(c) Couvertures des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2022	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'1 an	31 décembre 2022
Swaps de taux d'intérêt					
Actifs	17.524	1.670	1.979	13.874	17.524
Contrats à terme - forwards					
Actifs	13.294	3.862	5.808	3.624	13.294
Passifs	10.132	5.608	4.520	4	10.132
Contrats à terme - future					
Actifs	2.380	1.129	1.251	0	2.380
Passifs	4.628	4.448	180	0	4.628
Swaps sur matières premières					
Actifs	28.748	4.173	6.519	18.056	28.748
Passifs	4.917	1.871	1.801	1.245	4.917
	81.624	22.762	22.060	36.803	81.624

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2021	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'1 an	31 décembre 2021
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	382	382	0	0	382
Contrats à terme - forwards					
Actifs	760	732	28	0	760
Passifs	2.071	2.035	36	0	2.071
Contrats à terme - future					
Actifs	7.670	7.564	107	0	7.670
Passifs	5.062	5.077	-14	0	5.062
Swaps sur matières premières					
Actifs	6.663	3.087	3.576	0	6.663
Passifs	3.205	0	0	3.205	3.205
	25.813	18.876	3.732	3.205	25.813

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les éléments désignés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie pendant l'exercice et au 31 décembre 2022 et le rapprochement de la réserve d'instrument de couverture. En fonction de leur nature, les instruments de couverture sont inclus dans les dérivés actifs et les dérivés passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

2022

Montants en milliers d'euros	Montant nominal	Valeur comptable		Solde 1 janvier 2022	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Changement de méthode comptable	Effet de la variation des cours de change	Solde 31 décembre 2022
		Actifs	Passifs							
Contrats de change à terme	187.291	13.294	-10.132	-1.311	2.773	1.462	-100	0	337	3.161
Contrats à terme - future	53.123	2.380	-4.628	2.608	-11.734	3.188	230	0	2	-5.706
Contrats de swap de taux d'intérêt	203.800	17.524	0	-382	15.701	-47	0	2.252	0	17.524
Contrats de swap de commodities	51.239	28.748	-4.917	3.458	30.494	-6.663	0	0	0	27.289
	495.452	61.946	-19.678	4.373	37.233	-2.059	130	2.252	339	42.268

2021

Montants en milliers d'euros	Montant nominal	Valeur comptable		Solde 1 janvier 2021	Variations de valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde 31 décembre 2021
		Actifs	Passifs						
Contrats de change à terme	101.239	760	-2.071	1.103	-1.461	-1.079	0	127	-1.311
Contrats à terme - future	86.383	7.670	-5.062	605	2.843	-634	-230	25	2.608
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-382	-1.026	0	0	644	0	-382
Contrats de swap de commodities	28.886	6.663	-3.205	0	3.458	0	0	0	3.458
	237.807	15.093	-10.720	682	4.839	-1.713	414	152	4.373

(d) Risque de volatilité des prix des produits de base

Les marchés de produits de base connaissent des fluctuations de prix en permanence. Les sociétés de Viohalco minimisent leur exposition à la volatilité du prix de ces produits de base par le recours à des instruments de couverture quand c'est possible.

Les filiales de Viohalco sont exposées aux fluctuations des cours de l'aluminium, du cuivre, du zinc, du plomb et du nickel. Afin de minimiser l'effet des fluctuations du prix des métaux sur leurs résultats, les entreprises ont recours à un adossement des achats et des ventes ou à des instruments dérivés (contrats à terme - future).

Au 31 décembre 2022, le solde net des positions dérivées sur contrats à terme - future par marchandise de base tel que déclaré dans l'état de la situation financière se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Aluminium	-2.307	975
Cuivre	98	1.658
Plomb	-39	-25
Nickel	0	0
Total	-2.248	2.608

En outre, au cours de l'année 2021, les filiales de Viohalco ont commencé à utiliser des Swaps sur matières premières référencés sur les prix du Title Transfer Facility (TTF) pour couvrir le risque de fluctuations des prix du gaz naturel provenant des conditions du marché. Au 31 décembre 2022, le solde net dérivé de ces contrats tel qu'il figure dans l'état de la situation financière est de 23,8 millions d'euros.

Ces couvertures sont enregistrées dans une relation de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

C.4 Risques liés au changement climatique

Les sociétés de Viohalco reconnaissent l'importance de la transparence concernant les risques et les opportunités liés au climat pour maintenir la confiance des parties prenantes et permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'impact potentiel de la transition, ainsi que les risques physiques et les opportunités découlant du changement climatique. À cette fin, Viohalco s'est engagée à évaluer la gravité potentielle des risques et les possibles avantages des opportunités dans le but de prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer les impacts négatifs et maximiser les opportunités. Elle s'est également engagée à adopter les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières

relatives au climat (TCFD) pour communiquer de manière transparente sur tous les risques et les opportunités liés au climat. À cette fin, les filiales de Viohalco ont procédé à une évaluation des risques et opportunités liés au climat couvrant tous les actifs industriels et immobiliers. Les résultats détaillés de cette évaluation sont communiqués au niveau sectoriel dans la Déclaration d'informations non financières qui accompagne le rapport annuel.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone nécessite que certaines mesures soient prises en compte et mises en œuvre. L'analyse a permis d'analyser la transition la plus importante liée au climat, ainsi que les risques physiques et les opportunités à court, moyen et long terme pour chaque segment d'activité. Les risques de transition évalués sont liés aux changements dans les politiques, la réglementation, la technologie et le marché induits par l'adaptation au changement climatique et son atténuation. Les mesures politiques relatives au changement climatique continuent d'évoluer et les améliorations technologiques ou les innovations qui soutiennent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et économe en énergie peuvent avoir un impact significatif sur les organisations. Des changements significatifs sur le marché, tels qu'une baisse de la demande de biens ou services spécifiques ou une baisse des revenus liée à l'évolution du comportement des clients, constituent quelques exemples des implications qui peuvent avoir un impact sur le modèle opérationnel et la planification financière des filiales de Viohalco. D'autre part, des conditions météorologiques extrêmes et des changements à long terme des modèles climatiques, tels qu'une disponibilité limitée de l'eau et une augmentation extrême de la chaleur ou du niveau de la mer, peuvent avoir de multiples impacts et des implications financières possibles pour les sociétés de Viohalco.

Les risques et opportunités susmentionnés ont été identifiés et classés sur une échelle de risque faible, moyen et élevé, en fonction des impacts réels et potentiels sur le modèle d'activité, les actifs et les opérations des sociétés de Viohalco, ainsi que des impacts financiers sur la performance de l'entreprise. Les impacts financiers ont été pris en compte dans les estimations comptables dans la mesure où ils peuvent être actuellement évalués. En outre, les défis associés aux engagements liés au climat ont été pris en compte et les sociétés de Viohalco n'ont identifié aucun problème supplémentaire susceptible d'avoir un impact significatif sur leurs états financiers.

C.5. Gestion des risques commerciaux et opérationnels

Les filiales de Viohalco suivent de près et en continu les évolutions de la conjoncture internationale et nationale et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

Il n'y a pas eu de changements au niveau des objectifs et des politiques de gestion des risques commerciaux et opérationnels des filiales de Viohalco en 2022.

Impact du conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine, qui a débuté en février 2022, fait de nombreuses victimes, affecte de plus en plus les marchés financiers mondiaux, et exacerbe les défis économiques actuels, notamment la hausse de l'inflation, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la crise de l'énergie.

L'exposition directe à l'Ukraine et à la Russie est très limitée et les conséquences commerciales n'ont pas été significatives jusqu'à présent ; il devrait en être de même dans un avenir prévisible. Les ventes à ces marchés représentent une partie insignifiante du chiffre d'affaires total et toute perte de chiffre d'affaires peut être entièrement compensée par la demande sur d'autres marchés. En termes de financement, les sociétés de Viohalco ne sont pas exposées aux banques russes.

En ce qui concerne l'impact des prix de l'énergie, les sociétés de Viohalco ont déjà pris des mesures d'atténuation pour réduire tout impact commercial lié au coût de l'énergie, tout en surveillant de près la situation afin de garantir leur efficacité opérationnelle.

31. Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période de reporting se présentent comme suit :

Filiales	Pays	Participation financière 2022	Participation financière 2021
AEIFOROS S.A.	GRÈCE	98,11 %	98,11 %
AEIFOROS BULGARIA S.A.	BULGARIE	98,11 %	98,11 %
SPA ALURAME	ITALIE	91,59 %	91,59 %
ANOXAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
ANAMET DOO	SERBIE	97,54 %	97,54 %
ANAMET S.A.	GRÈCE	97,54 %	97,54 %
ANTIMET S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
ATTIKI S.A.	GRÈCE	75,00 %	75,00 %
BASE METALS S.A.	TURQUIE	69,15 %	69,15 %
BRIDGNORTH LTD	ROYAUME-UNI	100,00 %	75,00 %
CABLEL WIRES S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
CENERGY HOLDINGS S.A.	BELGIQUE	79,78 %	79,78 %
HELLENIC CABLES AMERICAS CO.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	ROUMANIE	-	91,59 %
CORINTH PIPEWORKS S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
CPW AMERICA Co	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %
CPW SOLAR S.A.	GRÈCE	79,78 %	-
CPW WIND S.A.	GRÈCE	79,78 %	-
DE LAIRE LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
DIO PERNIK EOOD	BULGARIE	98,11 %	98,11 %
DIA.VI.PE.TH.I.V.S.A.	GRÈCE	91,54 %	91,54 %
DOJAN STEEL LLCOP	MACÉDOINE DU NORD	92,56 %	100,00 %
EANEP ALMYROU SA	GRÈCE	92,56 %	-
ELVAL COLOUR S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
ELVAL COLOUR IBERICA S.A.	ESPAGNE	84,78 %	84,78 %
ELVALHALCOR S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
ELVIOK S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
ELKEME S.A.	GRÈCE	84,40 %	84,40 %
EPIRUS METALWORKS S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
ERGOSTEEL S.A.	GRÈCE	89,12 %	89,12 %
ERLIKON S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
ETEM ALBANIA S.A.	ALBANIE	84,78 %	88,79 %
ETEM BULGARIA S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
ETEM BG S.A.	BULGARIE	84,78 %	88,79 %
ETEM GESTAMP EXTRUSIONS S.A.	BULGARIE	51,00 %	51,00 %
ETEM COMMERCIAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	87,82 %
ETEM SCG	SERBIE	84,78 %	88,79 %
ETEM SYSTEMS LLC	UCRAINE	84,78 %	88,79 %
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	84,78 %	88,79 %
ETIL S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
FIICOS S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
FULGOR S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
GENECOS S.A.	FRANCE	91,59 %	91,59 %
HELLENIC CABLES S.A.	GRÈCE	79,78 %	79,78 %
HELLENIC CABLES TRADING CO.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %
HUMBEL LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
ICME ECAB S.A.	ROUMANIE	79,76 %	79,76 %
INOS BALCAN DOO	SERBIE	97,54 %	97,54 %
INTERNATIONAL TRADE S.A.	BELGIQUE	91,59 %	91,59 %
JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	100,00 %	100,00 %
LESCO ROMANIA S.A.	ROUMANIE	51,86 %	51,86 %
LESCO EOOD	BULGARIE	79,78 %	79,78 %
METAL AGENCIES LTD	ROYAUME-UNI	91,59 %	91,59 %
METALCO S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALIGN S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	GRÈCE	-	50,00 %
METALLOURGIA ATTIKIS PROPERTY S.A.	GRÈCE	-	50,00 %

Filiales	Pays	Participation financière 2022	Participation financière 2021
NOVAL PROPERTY REIC	GRÈCE	81,09 %	87,29 %
NOVOMETAL DOO	MACÉDOINE DU NORD	97,54 %	97,54 %
PORT SVISHTOV WEST S.A.	BULGARIE	73,09 %	73,09 %
PRAKSIS S.A.	GRÈCE	61,00 %	61,00 %
PRAKSIS BG S.A.	BULGARIE	61,00 %	61,00 %
REYNOLDS CUIVRE S.A.	FRANCE	91,59 %	91,59 %
ROULOC S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
SIDEBALK STEEL DOO	SERBIE	100,00 %	100,00 %
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	GRÈCE	100,00 %	100,00 %
SIDERAL SHRK	ALBANIE	99,92 %	99,92 %
SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	100,00 %	100,00 %
SOFIA MED AD	BULGARIE	86,37 %	86,37 %
SOVEL S.A.	GRÈCE	92,56 %	92,95 %
SPARROWS POINT PROPERTIES HOLDING S.A.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	-
SPARROWS POINT PROPERTIES S.A.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	-
STEELMET CYPRUS LTD	CHYPRE	89,12 %	89,12 %
STEELMET PROPERTIES S.A.	GRÈCE	89,12 %	89,12 %
STEELMET ROMANIA S.A.	ROUMANIE	91,59 %	91,59 %
STEELMET S.A.	GRÈCE	89,12 %	89,12 %
STEELMET FINANCIAL SERVICES S.A.	GRÈCE	100,00 %	-
STOMANA INDUSTRY S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
STOMANA ENGINEERING S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
SYMETAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
TECHOR S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
TECHOR ROMANIA S.A.	ROUMANIE	84,78 %	84,78 %
TEPROMKC AG	ALLEMAGNE	91,59 %	91,59 %
TERRA MIDDLE EAST AG	ALLEMAGNE	91,59 %	91,59 %
TEKA SYSTEMS S.A.	GRÈCE	100,00 %	85,72 %
TEKA INGÉNIERIE S.A.	GRÈCE	100,00 %	-
VEPAL S.A.	GRÈCE	84,78 %	84,78 %
VIENER S.A.	GRÈCE	93,70 %	93,70 %
VIEXAL S.A.	GRÈCE	95,94 %	95,94 %
VIOMAL S.A.	GRÈCE	63,58 %	63,58 %
VITRUVIT S.A.	GRÈCE	99,75 %	99,75 %
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	POLOGNE	79,78 %	79,78 %

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco S.A. pour toutes les entités susvisées ; Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les pourcentages de participation détenus directement et indirectement par Viohalco. Ainsi, si Viohalco détient 70 % de la société A et que la société A détient 70 % de la société B, dans le tableau ci-dessus, il sera mentionné que Viohalco détient une participation de 49 % dans la société B.

Transactions ayant eu lieu en 2022

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

- Le 17 mars 2022, le conseil d'administration de Viohalco a approuvé l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle de 25 % dans la filiale Bridgnorth Aluminium pour un montant de 11 millions de livres sterling. Par conséquent, la participation de Viohalco dans Bridgnorth Aluminium s'élève à 100 %.
- Le 14 juin 2022, Viohalco a acquis les 14,28 % d'actions restantes de Teka Systems, pour un montant de 4 millions d'euros. Après la transaction, la participation de Viohalco dans la société s'élève à 100 %.

Fusions et absorptions

- Le 31 décembre 2022, Metallourgia Attikis Properties, filiale de Viohalco, a été absorbée par Noval Property REIC.
- Le 31 décembre 2022, Noval Property REIC a absorbé Mesogeiakas Epixeiriseis S.A.

Constitution de nouvelles filiales

- Le 30 novembre 2022, la nouvelle filiale Steelmet Financial Services S.A. a été créée après la scission de la succursale grecque de Metalign.
- Le 21 juillet 2022, la nouvelle filiale TEKA Engineering SA a été créée après la scission du segment des constructions industrielles et de machines de Teka Systems SA.
- En 2022, deux nouvelles filiales ont été créées aux États-Unis, Sparrows Point Properties Holdings LLC et Sparrows Point Properties LLC, pour soutenir la construction d'une usine de câbles sous-marins aux États-Unis.
- En 2022, deux nouvelles filiales ont été créées en Grèce, CPW Solar SA et CPW Wind SA, afin de soutenir les futurs plans d'investissement, sans qu'aucune décision définitive n'ait encore été prise.
- Le 24 février 2022, une nouvelle filiale a été créée dans le segment Acier sous le nom d'EANEP Almyrou.

Perte de contrôle

- Le 31 décembre 2022, Viohalco a perdu le contrôle de la participation dans Metallourgia Attikis, en raison d'une restructuration de la direction, alors que la participation détenue était de 50 %. La société sera comptabilisée comme une entité mise en équivalence à compter du 31/12/2022 (note 20).

Autres transactions significatives

- Le 14 décembre 2022, la cession de la participation de Viohalco (20 %) dans Etem Commercial S.A. à ElvalHalcor S.A. a été réalisée.
- Le 27 juin 2022, Noval Property a procédé à une augmentation de capital avec des contributions en nature, ce qui a entraîné une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de 6,25 %.

32. Entreprises associées

Hellenic Cables, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Van Oord sous la forme d'une entité nommée VO Cable V.O.F. dans laquelle Hellenic Cables détient 62,48 %. Ce partenariat a pour objectif de fournir et d'installer les câbles marins et terrestres du projet Hollandse Kust (South) Alpha et du projet Hollandse Kust (South) Beta. Le pays principal des opérations du partenariat est aux Pays-Bas.

Hellenic Cables a constitué un partenariat avec Tideway sous la forme d'une entité nommée DEME Offshore NL - Hellenic Cables V.O.F. dans laquelle Hellenic Cables détient 50,77 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur la fourniture et l'installation de câbles sous-marins permettant le raccordement du parc éolien offshore de Seamade au réseau belge. Elle est basée en Belgique.

Fulgor, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Jan De Nul sous la forme d'une entité nommée Fulgor – JDN Consortium dans laquelle Hellenic Cables détient 10 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur l'installation de câbles sous-marins permettant l'interconnexion Crète-Péloponnèse en Grèce. Le pays principal des opérations du partenariat est la Grèce.

Les entreprises communes susmentionnées ont été formées au cours des années précédentes.

Fulgor a constitué un partenariat sous la forme d'une entité nommée Fulgor – Asso.subsea Ltd Consortium, dans laquelle elle détient 70,27 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur la conception, la fabrication, la fourniture et l'installation du système de câbles sous-marins de 150 kV reliant le parc éolien de 330 MW de Kafireas II en construction au réseau grec. Le pays principal des opérations du partenariat est la Grèce.

Les contrats concernant les entités VO Cable V.O.F., Fulgor – JDN Consortium et DEME Offshore NL – Hellenic Cables V.O.F. nécessitent l'autorisation unanime de l'ensemble des parties aux activités concernées. Les deux partenaires disposent de droits directs sur les actifs de l'entité conjointe et sont solidairement responsables de ses engagements. Ces entités sont donc classées comme coentreprises et le Groupe comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges conjoints, tel que décrit à la note 5.

33. Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant reprend, sous forme de synthèse, les informations relatives à chacune des filiales détenant des participations minoritaires (au niveau du sous-groupe dans les cas de Cenergy Holdings, ElvalHalcor et Sidenor) avant toute élimination intragroupe.

2022

Montants en milliers d'euros	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Éliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22 %	15,22 %	0,00 %	0,00 %			
Actifs non courants	608.231	1.074.173	304.720	0			
Actifs courants	1.078.163	1.311.383	405.716	0			
Passifs non courants	193.139	869.136	340.482	0			
Passifs courants	1.163.975	664.151	272.987	0			
Actifs nets	329.280	852.268	96.967	0			
Attribuables aux PSC par les sociétés	38	13.977	48.102	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	329.241	838.292	48.865	0			
Attribuable aux PSC par la société mère	66.573	127.588	0	0			
Valeur comptable de s PSC	66.611	141.565	48.102	0	65.413	-46.580	275.111
Chiffre d'affaires	1.426.008	3.714.755	970.915	0			
Bénéfice / perte (-)	58.774	158.059	45.834	0			
Autres éléments du résultat global	3.306	25.167	762	0			
Résultat global total	62.081	183.226	46.596	0			
Attribuables aux PSC par les sociétés	3	2.563	10.636	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	62.077	180.663	35.960	0			
Attribuable aux PSC par Viohalco	12.552	27.497	0	0			
Total autres éléments du résultat global des PSC	12.555	30.060	10.636	0	507	-12.814	40.944
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-97.191	18.874	44.107	0			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-71.745	-175.110	-16.984	0			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	206.602	100.288	-33.773	0			
Augmentation/diminution nette (-) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	37.667	-55.949	-6.651	0			

2021

Montants en milliers d'euros	Cenergy	ElvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autres	Éliminations intragroupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22 %	15,22 %	0,00 %	25,00 %			
Actifs non courants	549.423	975.185	303.121	77.487			
Actifs courants	646.185	1.107.514	399.056	149.518			
Passifs non courants	244.017	748.752	251.366	6.427			
Passifs courants	684.392	647.843	400.441	111.108			
Actifs nets	267.199	686.104	50.371	109.470			
Attribuables aux PSC par les sociétés	35	16.724	37.467	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	267.164	669.380	12.904	109.470			
Attribuable aux PSC par la société mère	54.021	101.880	0	27.368			
Valeur comptable de s PSC	54.056	118.604	37.467	27.368	43.535	-40.060	240.969
Chiffre d'affaires	1.054.203	2.889.696	726.333	322.697			
Bénéfice / perte (-)	20.915	152.622	56.896	-5.829			
Autres éléments du résultat global	514	2.508	-170	6.913			
Résultat global total	21.429	155.130	56.727	1.084			
Attribuables aux PSC par les sociétés	1	2.560	12.658	0			
Net attribuable aux actionnaires et aux PSC de Viohalco	21.428	152.569	44.069	1.084			
Attribuable aux PSC par Viohalco	4.333	23.221	0	271			
Total autres éléments du résultat global des PSC	4.334	25.781	12.658	271	3.825	-20.189	26.681
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	112.514	24.577	33.603	-30.468			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-43.757	-169.242	-14.629	-8.261			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-20.494	202.003	1.389	41.392			
Augmentation/diminution nette (-) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48.263	57.339	20.364	2.663			

Le 17 mars 2022, le conseil d'administration de Viohalco a approuvé l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle de 25 % dans la filiale Bridgnorth Aluminium pour un montant de 11 millions de livres sterling. Par conséquent, la participation de Viohalco dans Bridgnorth Aluminium s'élève à 100 %.

34. Contrats de location

A. Contrats de location simple en tant que preneur

(a) Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière fait apparaître les montants suivants en ce qui concerne les contrats de location :

Actifs liés au droit d'utilisation

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Terrain	518	345
Constructions	5.523	4.091
Machines	16.608	18.786
Moyen de transport	12.371	10.744
Autres équipements	259	323
Total actifs liés au droit d'utilisation	35.279	34.288

Obligations locatives

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligations locatives courantes	10.932	10.696
Obligations locatives non courantes	29.449	34.639
Total des obligations locatives	40.380	45.335

Les acquisitions apportées aux actifs au titre du droit d'utilisation en 2022 se sont élevés à 10.195 milliers d'euros (2021 : 6.276 milliers d'euros).

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Le compte de résultat fait apparaître les montants suivants en relation avec les contrats de location :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		
Terrains	53	37
Constructions	1.151	911
Machines	2.722	2.926
Moyens de transports	4.459	4.509
Autres équipements	124	135
Total	8.509	8.518
Frais d'intérêt (inclus dans le coût financier)	1.915	2.076
Loyers variables	1.234	730
Loyers de faible valeur	547	461
Loyers à court terme	8.155	4.111
Total	11.851	7.378

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Viohalco et ses sociétés actives dans le secteur de la promotion immobilière donnent en location leurs immeubles de placements (cf. note 19).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Moins d'un an	18.731	16.658
Entre un et deux ans	17.968	14.942
Entre deux et trois ans	17.016	14.551
Entre trois et quatre ans	15.915	14.321
Entre quatre et cinq ans	15.094	12.955
Plus de cinq ans	76.623	79.110
Total	161.346	152.537

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placements et ont été comptabilisés en compte de résultat. Les charges d'exploitation se rapportent principalement au coût de la maintenance.

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Revenus de location des immeubles de placements	21.050	11.472
Frais d'exploitation directs qui ne génèrent pas de revenus de location	-62	-61

35. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous renvoient à des contrats que les filiales de Viohalco ont conclus conformément à leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Immobilisations corporelles	27.265	20.383
Immeubles de placements	25.606	953
Immobilisations incorporelles	24	58

B. Garanties

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Passifs		
Garanties pour les engagements envers les fournisseurs	46.276	35.172
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des clients	505.164	238.306
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des fournisseurs	3.129	2.141

36. Passifs éventuels

A. Contentieux et examens administratifs

En ce qui concerne les exportations de tubes soudés de grand diamètre (« large diameter welded pipe », LDWP) de Corinth Pipeworks vers les États-Unis pour les périodes d'avril 2020 à avril 2021 et d'avril 2021 à avril 2022, des examens administratifs supplémentaires de la part du département du Commerce des États-Unis (« DoC ») sont attendus. Aucune provision n'a été enregistrée pour ces examens administratifs en raison des faits suivants :

- Pour la période d'avril 2020 à avril 2021, aucune vente aux États-Unis n'a été soumise à des droits antidumping ; par

conséquent, aucuns frais supplémentaires ne sont prévus pour cette période.

- Pour la période d'avril 2021 à avril 2022, les ventes aux États-Unis soumises à des droits antidumping n'ont pas été significatives. L'issue d'un tel examen administratif est considérée comme très volatile et difficile à prévoir, de sorte que le montant de tout passif qui en résulterait ne peut être raisonnablement estimé.

B. Passif d'impôt éventuel

Les déclarations d'impôts des filiales de Viohalco sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses filiales provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés de Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adaptées pour tous les exercices fiscaux non contrôlés sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

37. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec des participations mises en équivalence et d'autres parties liées.

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Vente de biens/services		
Entreprises associées	127.262	96.281
Coentreprises	54.484	34.516
	181.746	130.798
Vente d'immobilisations corporelles		
Coentreprises	47	198
	47	198
Achats de biens/services		
Entreprises associées	11.857	10.639
Coentreprises	3.527	2.335
	15.384	12.974
Achat d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	2.152	13.351
Coentreprises	0	26
	2.152	13.377

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Créances de parties liées		
Entreprises associées	35.452	37.625
Coentreprises	13.548	10.025
	48.999	47.651
Actifs sur contrat de parties liées		
Entreprises associées	96	90
Coentreprises	6	42
	103	132
Passifs envers des parties liées		
Entreprises associées	3.102	3.543
Coentreprises	198	1.263
	3.301	4.806
Passifs sur contrat de parties liées		
Coentreprises	86	8
	86	8

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'exercice suivant puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et dettes à court terme.

Les créances provenant de coentreprises comprennent des prêts à court terme d'un montant de 4,5 millions d'euros (2021 : 5,7 millions d'euros) en faveur Nedzink B.V.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées. Au cours de l'année 2022, des immeubles d'un montant de 1.416 milliers d'euros et services de 205 milliers d'euros (2021 : 180 milliers d'euros) ont été acquis auprès d'entités contrôlées par des membres du personnel principal de direction.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Rémunération des membres du conseil d'administration et des dirigeants	5.626	5.430

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus, correspondent à des rémunérations fixes. Aucune rémunération variable, ni avantage postérieur à l'emploi ou avantage octroyé sous forme d'actions n'a été payé en 2022 ni en 2021.

38. Honoraires des commissaires

Le commissaire de la Société (PwC Reviseurs d'Entreprises SRL) et un certain nombre de sociétés membres du réseau du commissaire ont reçu des honoraires pour les services suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre		
Montants en milliers d'euros	2022	2021
Commissaire		
Audit	328	336
Services liés à l'audit	32	30
Services liés à la fiscalité	3	73
Autres services	19	0
	382	439
Réseau du commissaire		
Audit	1.076	952
Services liés à la fiscalité	189	201
Autres services	110	232
	1.375	1.385
Total	1.757	1.824

39. Événements postérieurs à la clôture

Le 9 mars 2023, le conseil d'administration de Viohalco a décidé de proposer, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 mai 2023, l'approbation d'un dividende brut de 0,12 euro par action.

La transaction d'entreprise pour l'accord de coopération stratégique, par la fusion avec absorption d'Etem par Cosmos Aluminium (note 22), est prévue d'être finalisée au cours du mois d'avril 2023.

Aucun autre événement postérieur à la clôture pour lequel des informations doivent être fournies dans les états financiers consolidés n'a eu lieu depuis le 31 décembre 2022.

Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE VIOHALCO SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 31 mai 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total de l'état de la situation financière consolidé qui s'élève à EUR 6.030.196 milliers et d'un compte de résultat consolidé qui se solde par

un bénéfice, attribuable aux propriétaires de la société, de l'exercice de EUR 266.133 milliers.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Point clé de l'audit 1: Disponibilité des sources de financement et conformité aux covenants

Description du point clé de l'audit

Les filiales du Groupe ont des emprunts et dettes financières, courants et non courants, significatifs. Les termes et conditions des contrats de financement y-relatifs incluent souvent des covenants qui doivent être respectés à chaque date de clôture. Tout manquement à de tels covenants pourrait résulter en la capacité pour les prêteurs d'exercer leur droit de réclamer un remboursement anticipé de certains des emprunts et dettes financières courants et/ou non courants. Pour ces raisons, nous avons considéré la disponibilité des sources de financement et l'incapacité à se conformer aux covenants comme étant des éléments significatifs à notre audit.

Nous faisons référence à la Note 5 : Principales méthodes comptables – Instruments financiers et à la Note 26 : Dette.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nos procédures ont intégré une compréhension des contrats de financement ainsi que des procédures et contrôles mis en place par le Groupe afin d'assurer sa conformité aux covenants et de comprendre les sources financières utilisées et celles qui ne le sont pas. Nous avons testé les covenants relatifs aux contrats de financement les plus significatifs et évalué la conformité aux termes et conditions qui y sont stipulés. En outre, nous avons évalué la présentation des emprunts et dettes financières dans l'Etat consolidé de la situation financière et son adéquation avec les déclarations relevant dans les Notes aux états financiers consolidés.

Nous avons conclu que les covenants financiers testés ont été respectés et les notes des dettes financiers étaient appropriées.

Point clé de l'audit 2 : Perte de valeur des immobilisations corporelles

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des immobilisations corporelles du groupe s'élevait à EUR'000 2.231.036.

Conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'UE (IFRS), la société est tenue d'effectuer un test de perte de valeur des immobilisations corporelles lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Nous estimons que ce point est de la plus haute importance pour notre audit, en raison de l'ampleur du montant et car la détermination de la nécessité ou non d'une perte de valeur de l'actif implique un degré de jugement important dans l'estimation des résultats futurs de l'entreprise.

Nous faisons référence à la Note 17: Immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables du groupe et évalué le respect desdites méthodes conformément au référentiel IFRS. Nous avons par ailleurs évalué le test de perte de valeur effectué par la direction, en ce compris les indices de perte de valeur identifiés, et mis à l'épreuve les calculs de perte de valeur en appréciant les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées dans les modèles, ainsi que le processus par lequel elles ont été établies, notamment en les comparant aux derniers budgets fournis par la direction. Nous avons mis à l'épreuve les éléments suivants :

- les hypothèses retenues dans le budget et les prévisions internes du groupe, ainsi que les taux de croissance à long terme, en les comparant aux prévisions économiques et industrielles;
- le taux d'actualisation, en évaluant le coût du capital et d'autres données, notamment par des comparaisons avec des organisations comparables;
- la précision historique des budgets par rapport aux résultats réels, afin de déterminer si les prévisions de flux de trésorerie sont fiables au regard de l'expérience passée;
- le mécanisme des calculs sous-jacents.

Dans le cadre des travaux susvisés, nous avons fait appel à nos experts internes en évaluation pour une remise en question ainsi que pour fournir des informations externes issues des marchés afin d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction.

Nous avons évalué l'analyse de sensibilité pour les facteurs clés

des prévisions de flux de trésorerie afin de déterminer l'ampleur des changements au niveau de ces hypothèses, et avons en outre envisagé la probabilité de tels changements au niveau de ces hypothèses clés.

Tout en reconnaissant que les prévisions de flux de trésorerie, la modélisation de la perte de valeur et les évaluations nécessitent toutes par nature l'exercice du jugement, nous en avons conclu que les hypothèses retenues par la direction se situaient dans une marge acceptable d'estimations raisonnables.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section « 'Information non financière' du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework ». Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework ». Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework » mentionné dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément au projet de norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »).

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après états financiers consolidés numériques) inclus dans le rapport financier annuel.

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel de Viohalco SA au 31 décembre 2022 sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autres mentions

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 6 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

L. Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Conformément à l'article 12, paragraphe 2, alinéa 3 de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007, les membres de la Direction exécutive (à savoir Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, Efstratios Thomadakis, Xavier Bedoret et Jean Charles Faulx) déclarent au nom et pour le compte de la Société qu'à leur connaissance :

a) les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été établis conformément aux

normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la Société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble ;

b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la Société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.



M. États financiers statutaires simplifiés

Conformément au CSA (articles 3:17 et 3:36), les comptes annuels de la Société sont présentés ci-après dans une version abrégée, qui ne comprend pas toutes les notes requises par la loi ni le rapport du Commissaire. La version complète des comptes annuels de la Société qui sera déposée à la Banque Nationale de Belgique, est disponible

sur le site internet de la Société et peut être obtenue gratuitement sur demande.

Le rapport du Commissaire sur les comptes annuels est sans réserve.

Bilan statutaire simplifié

Au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Actifs non courants	1.185.552	1.174.218
Immobilisations incorporelles	3	7
Immobilisations corporelles	18.485	18.625
Immobilisations financières	1.164.851	1.153.373
Créances à plus d'un an	2.214	2.214
Actifs courants	52.068	73.533
Créances à un an au plus	5.408	2.433
Placements de trésorerie	41.000	65.000
Valeurs disponibles	4.779	5.271
Comptes de régularisation	882	829
Total des actifs	1.237.620	1.247.751
Capitaux propres	1.196.739	1.216.931
Capital	141.894	141.894
Primes d'émission	528.113	528.113
Plus-values de réévaluation	21.054	21.054
Réserves	388.989	389.365
Bénéfice (Perte) reporté(e)	116.689	136.5066
Passifs	40.881	30.820
Dettes à un an au plus	40.515	30.451
Comptes de régularisation	367	368
Total des capitaux propres et passifs	1.237.620	1.247.751

Compte de résultat statutaire simplifié

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2022	2021
Ventes et prestations	642	761
Coût des ventes et des prestations	-6.915	-7.337
Services et biens divers	-4.579	-4.971
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1.162	-1.155
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-145	-216
Autres charges d'exploitation	-1.029	-994
Bénéfice (Perte) opérationnelle	-6.273	-6.576
Produits financiers	16,161	143,464
Produits des immobilisations financières	15.280	122.475
Produits des actifs circulants	127	139
Autres produits financiers	754	0
Produits financiers non récurrents	0	20.851
Charges financières	-3.776	-6.717
Charges des dettes	-211	-4
Autres charges financières	-574	-95
Charges financières non récurrentes	-2.991	-6.618
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôt	6.112	130.171
Impôt sur le résultat	4.799	-4.800
Bénéfice (Perte) de l'exercice	10.911	125.371

N. Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes employés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du Rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ASTM	American Society for Testing and Material (Société américaine de test et des matériaux)	IFRS	International financial and reporting standards, normes internationales de comptabilité et de reporting
CSA	Le Code belge des sociétés et associations	JIS	Normes industrielles japonaises
Conseil d'administration	Le Conseil d'administration de la Société est ponctuellement nommé conformément aux ou Conseil Statuts	LSAW	Laminoir longitudinal à soudure à arc submergé pour la production de tuyaux offshore et onshore haute résistance utilisés dans le transport d'hydrocarbures
BS	Normes britanniques	SD	Marque commerciale
DIN	Deutsches Institut für Normung (Institut allemand de normalisation)	THN	Profils d'exploitation minière
EN	Norme européenne	Loi sur la transparence	La loi du 2 mai 2007 relative à la divulgation de participations significatives dans des émetteurs dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé
ISO 17025	Exigences générales pour la compétence des laboratoires de test et d'étalonnage	HFW	unité de soudage par induction haute fréquence
FSMA	Financial Services and Market Authority, qui a succédé à la Commission belge des banques, des finances et des assurances en tant qu'agence de réglementation financière pour la Belgique le 1er avril 2011	HSAW	unité de soudage à l'arc hélicoïdal submergée
Rendement annuel brut	Le rendement annuel brut est calculé sur la base du cours de l'action auquel il est égal (variation du cours du 1er janvier au 31 décembre/cours de l'action en janvier)	Application	Application de planification des ressources d'entreprise
CVC&R	Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération	ERP	Aciers spéciaux de qualité
IAS	International Accounting Standards (Normes comptables internationales)	SBQ	Société d'investissement immobilier
		REIC	Bureau de gestion de projet
		PMO	Câbles basse tension - moyenne tension - haute tension
		Câbles d'alimentation LV, MV & HV	
		UPN	Canaux standard européens

Le rapport annuel, les versions complètes des comptes annuels statutaires et consolidés, ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site internet (www.viohalco.com)

Viohalco S.A.
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles,
Belgique

Tel. Belgique :
(+32) 2 224 09 11

Viohalco S.A.- Succursale grecque
Rue Himaras 16,
151 25 Maroussi, Athènes
Grèce

Tel. Grèce :
(+30) 210 6861 111

www.viohalco.com